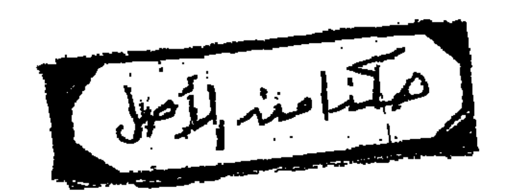


« L'Economie » : la nouvelle crise de l'acier

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14875 7 F

MARDI 24 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un SME plus souple

SANS être encore réformé officiellement, le système monétaire européen (SME) a subi en quelques semaines un profond bouleversement. Après cinq années de stabilité des monnaies européennes, l'heure est aux réaménagements de parités. Le SME, parfois qualifié de pôle de stabilité du système monétaire international, est devenu la cible des spéculateurs. La cicatrisation de la crise monétaire de septembre promet d'être longue. Après la nouvelle dévaluation de la peseta espagnole, et celle de l'escudo portugais, décidées samedi 21 novembre, les regards se portent déjà vers les autres monnaies affaiblies à l'intérieur du SME : la livre irlandaise et la couronne danoise en premier lieu.

La tempête de septembre ne reflétait pas seulement les inquiétudes relatives au référendum français sur le traité de Maastricht : elle traduisait des interrogations plus profondes. Deux idées majeures des dirigeants monétaires européens sont en effet en train d'être balayées.

D'UNE part, la notion selon laquelle un SME aux parités stables est porteur de bienfaits immédiats pour toutes les économies. La peseta et l'escudo ont été manifestement surévalués pendant de nombreux mois, grâce aux taux d'intérêt attrayants offerts à Madrid et à Lisbonne. Comment ces deux pays pouvaient-ils maintenir un taux de change stable face au mark, alors que leur inflation est plus élevée que celle de l'Allemagne, et qu'ils ont besoin de tirer une partie de leur croissance de leurs performances à l'exportation? Des ajustements plus précoces et plus nombreux des parités auraient peut-être évité le choc de l'automne 1992.

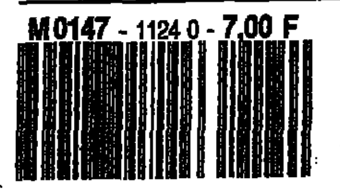
D'autre part, la conception d'une avancée linéaire vers l'union économique et monétaire, prévue à Maastricht, est, elle aussi, en train de disparaître. Aujourd'hui, certains prennent un chemin tout à fait contraire à celui tracé dans le traité. C'est le cas de la Grande-Bretagne, qui, ayant quitté le SME, a choisi une politique de taux d'intérêt bas et de dévaluation de la livre afin de stimuler au maximum sa croissance économique. D'autres Etats, sans tourner le dos à Maastricht, démontrent les difficultés de la mise en œuvre de l'unification des économies et des devises, dans la route vers la monnaie unique. C'est le cas de l'Italie, qui a également quitté le SME en septembre, mais aussi de l'Espagne et du Portugal.

CERTAINS diront que les dévaluations entreprises par les Etats de l'Europe du Sud font partie de la contribution des autres pays à l'harmonisation économique. En acceptant les dévaluations, ils permettent aux Etats qui les mènent de renforcer leur compétitivité. Il n'est que justice, par exemple, que l'Italie compense en partie par son commerce extérieur le coût de l'assainissement de son économie qui lui est imposé par Bruxelles. Mais d'autres s'inquiéteront de l'évolution récente de la situation, car l'exemple de l'Italie montre aussi que la marge de manœuvre à l'intérieur du SME est réduite.

Après avoir testé la stabilité à tout crin, les dirigeants européens acceptent, en partie sous la pression de la spéculation, en partie sous celle de la politique, de mettre en œuvre un système plus souple, autorisant de fréquents réaménagements de parités. Une autre voie, qui n'est peut-être pas la plus mauvaise, vers l'union économique et monétaire.

Lire page 17 les articles de FRANÇOIS RENARD et de MICHEL BOLE-RICHARD

M 0147 - 1124 0 - 7,00 F



En lançant un appel à la « solidarité européenne »

La France cherche à convaincre ses partenaires de refuser le compromis agricole de Washington

M. Pierre Bérégovoy engagera mercredi 25 novembre, devant l'Assemblée nationale, la responsabilité de son gouvernement sur le refus du projet d'accord conclu à Washington entre les Etats-Unis et la Commission européenne dans le cadre du volet agricole des négociations du GATT. Le premier ministre a lancé un double appel à la « solidarité européenne » et à la « cohésion nationale ». L'opposition, qui reproche au gouvernement de s'être laissé enfermer dans une impasse, était encore divisée, lundi matin, sur l'attitude à adopter au Parlement.

M. Jacques Delors a réaffirmé que la décision sur l'accord agricole, que la Commission européenne examinera mercredi, sera prise par le conseil des ministres de la CEE. Mais il a fait état d'« importantes concessions » des Etats-Unis. Alors que des manifestations ont déjà eu lieu pendant le week-end, les syndicats agricoles français ont annoncé une « manifestation de masse » européenne avec le soutien de la plupart des organisations agricoles des Douze.

Ajouter la crise à la crise

par Jean-Marie Colombani

Ainsi il n'aura fallu que deux mois pour que Philippe Séguin ait raison : le « non » l'a finalement emporté le 20 novembre, après qu'une illusion comptable nous aient fait croire à la victoire du « oui » le 20 septembre. Comment expliquer autrement que, de Jacques Chirac à Pierre Bérégovoy, en passant par Pierre Méhaignerie et François Bayrou, le choix de la crise européenne, plutôt que celui de la difficulté intérieure, se soit imposé si facilement, presque naturellement ; comme si tous regrettaient que le « oui » à Maastricht ne les prive de leur arme favorite, celle du coq qui aime rien moins que se dresser sur ses ergots.

En tout cas, le risque est pris par nos responsables politiques, toutes catégories et préoccupations électorales confondues, de mettre l'Europe en situation délicate, d'ajouter la crise à la crise : déjà la Grande-Bretagne ne parvenait pas à mener à bien convenablement sa période de présidence, faute pour M. Major d'être capable d'obtenir de ses propres troupes qu'elles ratifient le traité de l'Union européenne ; le Danemark cherchait désespérément à se raccrocher à un train qu'il avait malencontreusement décidé de quitter ; l'Allemagne n'hésitait plus à bousculer la solidarité monétaire pour cause d'unification infiniment plus coûteuse que prévu ; l'Italie et l'Espagne, sur ce même dossier, ajoutaient au désordre.

Et voilà que la France, qui faisait figure, dans cette tourmente, d'îlot de stabilité et de sagesse, ajoute un grain de sel de taille : par sa menace de bloquer un éventuel accord au GATT, elle peut à la fois porter un coup fatal à la ratification britannique, et faire perdre son crédit en France à une Commission déjà mise à mal par la campagne référendaire.

Lire la suite page 7



Lire aussi

- Le premier ministre va engager la responsabilité de son gouvernement
- L'opposition hésite sur l'attitude à adopter par DANIEL CARTON
- Le « compromis de Luxembourg » par THIERRY BRÉHIER
- Le coup de grâce par FRANÇOIS GROSRICHARD
- Les réactions politiques françaises et à l'étranger

pages 7 à 9 et 23

Allemagne : nouvelles violences meurtrières

L'Allemagne a été le théâtre de nouvelles violences au cours du week-end. Trois immigrées turques, dont une fillette de dix ans, ont trouvé la mort dans deux incendies d'origine criminelle, à Moelln, près de Hambourg. Le parquet attribue la responsabilité de ces incendies à des éléments d'extrême droite.

Page 3

Les grèves à Air France et à la RATP

La grève était nettement moins suivie à la RATP dans la matinée du lundi 23 novembre, jour de consultation des conducteurs sur un protocole d'accord avec la direction. Mais le trafic était perturbé à Air France en raison d'une grève générale contre le plan de rigueur de la direction.

Lire page 17 l'article de MARTINE LARONCHE

Pérou : victoire électorale du parti de M. Fujimori

D'après les premières projections, le parti du président Alberto Fujimori paraît assuré d'obtenir la majorité absolue à l'Assemblée constituante, que les électeurs étaient appelés à désigner dimanche 23 novembre. Les principaux partis d'opposition, qui avaient prôné l'abstention, n'ont guère été suivis.

Lire page 5 les articles de MARCEL NIEDERGANG

Le Japon travaillé par la réforme

I. – *Un pouvoir muet*

TOKYO

de notre envoyé spécial

Qui s'est lourdement trompé dans son appréciation de la situation économique véritable, niant jusqu'à ces jours derniers la réalité d'une sévère récession? Le gouvernement japonais. *Qui s'est* laissé abuser le plus longtemps par un discours officiel lénifiant? Les milieux d'affaires japonais. Ces réflexions désabusées, on les entend, à Tokyo, dans la bouche des analystes les plus réputés, venant de l'Université, de la presse, de la haute administration, où l'on a aussi son franc-parler. *En dehors d'une poignée d'optimistes*, les chefs d'entreprise pensent que la reprise se fera attendre jusqu'à la fin du premier semestre 1993. Tous s'accordent pour estimer qu'elle sera lente et fragile.

Programme de relance annoncé en août enfin mis en application ou pas, les chances de voir l'économie nippone jouer les locomotives pour le reste du monde paraissent, sur place, relever de la fantaisie. La Diète ne s'est pas encore saisie de l'énorme collectif *s'élevant à 10 700 milliards de* yens (400 milliards de francs). Le gouvernement est incapable par lui-même de faire bouger les parlementaires. Nagata-cho (quartier *de Tokyo qui a donné son nom* au monde politique) reçoit l'impulsion d'ailleurs : de la faction dominante du Parti libéral-démocrate au pouvoir. Privée par les *scandales de son homme fort*, M. Shin Kanemaru, la faction Takeshita a encore besoin de trois ou quatre bonnes semaines pour reprendre ses esprits, régler ses comptes internes. Son autre leader, le déjà peu disert M. Noboru Takeshita lui-même, ne prononce plus, en attendant, une seule parole d'où l'on puisse inférer la moindre instruction de gouvernement.

PAUL FABRA

Lire la suite page 19 et la chronique de PAUL FABRA page 34

Bihac en sursis

Les « casques bleus » français font face aux provocations dans le réduit bosniaque

BIHAC

de notre envoyé spécial

Totalement encerclée par les Serbes, une population de 215 000 personnes vit en sursis de « nettoyage ethnique » sur un territoire réduit à quelque 1 500 kilomètres carrés. Car l'opinion est, ici, quasi unanime : lorsque les forces serbes l'auront décidé, elles parviendront à prendre la poche de Bihac – cette pointe à l'extrême nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, peuplée à 80 % environ de Musulmans qui résistent depuis huit mois.

Ce sursis, les Bosniaques du réduit de Bihac le doivent, jusqu'à présent, à deux éléments. D'une part, les Serbes sont actuellement lancés dans une série d'opérations en Bosnie centrale, plus au sud, autour de villes comme Travnik, Maglaj, Tuzla ; d'autre part, la présence dans la région de Bihac du bataillon français de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) apparaît aux yeux de beaucoup comme une sorte de « garantie ».

YVES HELLER

Lire la suite page 4

L'ÉCONOMIE

La nouvelle crise de l'acier

La consommation et les prix sont en baisse dans le monde entier. En Europe, où l'arrivée de produits à bon marché en provenance des pays de l'Est aggrave la situation, 50 000 emplois sont menacés. Des restructurations sont inévitables. Mardi 24 novembre, les ministres de l'Industrie des Douze vont devoir trancher. (*Avec nos correspondants à Bonn, Londres et Madrid.*)

Dossier : le commerce extérieur

La France n'a jamais cessé d'être une nation commerçante. *Elle est devenue un pays exportateur*, ce qui contribue à sa croissance économique. Si elle importe des machines, elle ne vend pas seulement des produits agricoles, mais aussi des automobiles et des avions...

Lire aussi les pages Actualité, Perspectives (« L'Autriche dopée par l'Est »), Mode d'emploi, Conjoncture et Opinions (« A quoi sert la Caisse des dépôts ? »).

Pages 25 à 36

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Rony Brauman

« Nos sociétés balancent entre la peur et la compassion »

Rony Brauman, né en 1950 à Jérusalem, est docteur en médecine, diplômé en médecine tropicale, santé publique et épidémiologie. Après avoir travaillé au Bénin et à Djibouti, il entre en 1978 à Médecins sans frontières (MSF). Par la suite, ce « french doctor » effectuera de nombreuses missions pour cette organisation non gouvernementale, en particulier en Thaïlande, en Indonésie, en Ouganda, au Tchad, au Kurdistan iranien, au Salvador, en Erythrée, en Angola, etc. Il est, depuis mai 1982, président de Médecins sans frontières.

En 1984, le docteur Brauman avait créé la Fondation Libertés sans frontières, une institution dont le but était de créer un pôle d'analyse des problèmes de sous-développement en rupture avec l'approche traditionnelle tiers-mondiste. Il s'agissait également de montrer que le combat pour la promotion et la défense des droits de l'homme est indissociable de la défense de l'état de droit.

Auteur de nombreux ouvrages et articles, le docteur Brauman vient de préfacer un ouvrage, « Populations en danger-Médecins sans frontières » (collection « Pluriel-Intervention », éd. Hachette), qui est publié à l'occasion de la première Journée internationale des populations en danger, qui aura lieu le 25 novembre. Rony Brauman remettra officiellement ce livre le 23 novembre à M. Boutros Boutros-Ghali, le 24 novembre à M. François Mitterrand et le 24 novembre à M. Jacques Delors.

« A propos de la journée qui a été organisée le 20 octobre par le ministère de la santé et de l'action humanitaire et le ministère de l'éducation nationale sur la Somalie, que pensez-vous de cette forme de solidarité qui consiste à demander à des enfants, une fois dans l'année, un sac de riz ?

– On retrouve là les avantages et les inconvénients de la solidarité-spectacle. Mais avant tout, gardons à l'esprit que chaque sac de riz compte en Somalie, où la nourriture est encore trop rare, malgré les efforts de la communauté internationale. Les 8 000 tonnes collectées sont donc vitales. Je crois bon, de plus, de ramener dans le domaine du quotidien du geste simple, une préoccupation de solidarité. Mais il ne faut pas se masquer les aspects ambigus d'une telle opération, organisée à l'occasion de la « journée tiers-monde » des écoles et des lycées : une journée consacrée à l'étude des problèmes du tiers-monde se transforme insidieusement en une journée de célébration du don et de la charité, contribuant à enfermer un peu plus le tiers-monde dans une image d'éternel assisté. Il me semble qu'il aurait été préférable de dissocier les deux.

– Le politique joue-t-il son rôle en organisant une journée comme celle-là ?

– Oui, dans une forme de subsidiarité : là où les ONG, les organisations humanitaires privées, ne peuvent pas mobiliser ou agir, il est bon que l'Etat utilise ses moyens régaliens.

– Y a-t-il une cohérence dans la politique française actuelle, qui proclame à la fois le devoir et le droit d'ingérence humanitaire et qui, dans le même temps, met en œuvre ce type d'action ?

– Ce sont des domaines séparés. La confusion entre les notions de droit et de devoir d'ingérence est révélatrice de la confusion qui règne dans les esprits. Lorsqu'un principe moral ne s'applique qu'en fonction des circonstances ou opportunités politiques, il n'a rien à voir avec la morale, ou alors c'est une morale de tartuffe. L'ingérence entre Etats existe, certes, et depuis toujours, mais elle est d'ordre économique, politique, militaire, pas humanitaire ou morale. Lorsque De Gaulle prononce son fameux discours de Phnom-Penh disant que la guerre du Vietnam est scandaleuse et injuste et qu'il faut y mettre un terme, il pratique une forme d'ingérence politique : il fait entendre la voix de la France. De même pour Mitterrand avec Sakharov et les euromissiles. Sans cette ingérence, il n'y aurait pas de vie politique internationale, juste une série de cantons suisses juxtaposés à l'échelle de la planète.

» Mais que l'on arrête d'accommoder l'humanitaire à toutes les sauces, y compris les plus indigestes : l'hospitalisation de Habache, la rafle des Maliens de Vincennes, le cynisme européen en ex-Yougoslavie.

» On entend que la résolution 688 du Conseil de sécurité – celle qui exigeait de Saddam Hussein qu'il laisse passer les équipes humanitaires et qu'il mette fin au massacre des Kurdes – est la résolution princeps qui a introduit l'ingérence humanitaire dans les relations internationales, qu'Auschwitz et les Khmers rouges ne sont plus possibles aujourd'hui, qu'une conscience planétaire est née. Ce qui était en jeu, en réalité, ce n'était pas le sauvetage des Kurdes, mais la sécurité et la stabilité régionales, menacées par l'exode massif qui a suivi l'écrasement du soulèvement kurde à la fin de la guerre du Golfe.

» La répression a suivi son cours sous les yeux des troupes alliées restées l'arme au pied, et ce n'est qu'après que l'exode gigantesque a débordé sur les frontières voisines qu'un formidable dispositif visant à leur rapatriement a été déployé. Autrement dit, nous sommes dans un système parfaitement classique de gestion des rapports de force interétatiques, dans lequel les violations massives de droits de l'homme ne deviennent scandaleuses qu'à partir du moment où elles retentissent sur la stabilité et la sécurité régionales.

« La confusion entre les notions de droit et de devoir d'ingérence est révélatrice de la confusion qui règne dans les esprits »

– Est-ce que cela comporte suffisamment d'effets pervers pour qu'il eût mieux valu ne rien faire ?

– Non, c'était indispensable. Ce que je critique, ce n'est pas l'action elle-même, c'est la signification et la portée qu'on lui donne. Lorsque le pyromane se fait pompier, on peut se féliciter qu'il ait éteint le feu mais on ne peut oublier qu'il l'a également allumé.

– Vous venez d'expliquer que l'on confond deux notions : le droit d'ingérence et le devoir d'ingérence. En appeler au devoir d'ingérence, n'est-ce pas pourtant introduire l'éthique dans le jeu des relations internationales ?

– Je ne le crois pas. Il y a, dans l'arsenal juridique international, des dispositions qui concernent la protection des personnes civiles dans les situations de guerre. Je pense en particulier aux Conventions de Genève et à la Convention contre le génocide, qui ont, par définition, une valeur contraignante. Elles ont été signées par les Etats un à un, et non pas adoptées à mains levées dans le cadre onusien, sous le coup des circonstances du moment. Mais elles sont systématiquement oubliées au profit de ces résolutions ad hoc, dont on célèbre la valeur morale et juridique – comme ces résolutions sur le droit d'assistance et les corridors humanitaires. N'ayant aucune valeur contraignante, leur principal effet est de mettre en sommeil les conventions qui, elles, ont une valeur contraignante. Un droit laissé en sommeil, on le sait, c'est un droit qui s'étiole. Cette surabondance, cette inflation de droit a pour effet paradoxal d'affaiblir le droit humanitaire existant au lieu de le renforcer.

– Mais alors, quelles sont les motivations de ceux qui insistent pour que ce type de dispositif soit mis en place ?

– La communication politique à court terme, le bénéfice immédiat que l'on peut retirer de la mise en circulation de slogans qui nous rassurent quant à notre fermeté sur les principes. Nous nous adressons de pieux mensonges, célébrons notre générosité sur un mode névrotique.

– On dit beaucoup qu'il n'y a pas d'action humanitaire sans médiatisation. Faut-il en passer par-là pour arriver à faire prendre conscience de la réalité d'un problème, d'une tragédie ? Existe-t-il une médiatisation « obligatoire » ?

– Oui, mais avec mesure et discernement, car d'une part le spectacle du don a quelque chose de profondément humiliant pour celui qui reçoit. Et d'autre part, il ne faut pas que l'humanitaire subisse la dictature de la médiatisation. Je ne parle pas de la dictature des médias, mais de la médiatisation. Il faut éviter l'instauration d'un Audimat humanitaire, sinon c'en serait fait du principe fondamental d'universalité, de non-discrimination, qui fonde l'humanitaire. On aboutirait à une discrimination « soft » qui serait de l'opportunité médiatique. Ce serait désastreux.

– Peut-être un peu naïvement, beaucoup de gens ont cru, en 1981, quand la gauche est arrivée au pouvoir, qu'on allait révolutionner la politique de coopération, que l'aide au développement allait devenir une priorité. Avec le recul, onze ans plus tard, comment jugez-vous cette politique de coopération ?

– Comme beaucoup de mes amis, je la juge assez sévèrement, parce que, pour l'essentiel, rien n'a changé : la politique de coopération continue d'être soumise à une logique clientéliste de rapports privilégiés avec un certain nombre d'Etats qu'on connaît bien. Quand on parle de coopération, c'est essentiellement de coopération franco-africaine, pour des raisons historiques, qu'il s'agit. Cette logique de rapports d'Etat à Etat et de gouvernement à gouvernement sur un mode clientéliste n'a aucunement été remise en cause. Lorsque Jean-Pierre Cot a voulu le faire, son destin politique a été immédiatement abrégé par le pouvoir.

» Du point de vue du cadre intellectuel dans lequel la coopération se développe, absolument rien n'a changé. C'est une énorme déception. On continue d'avoir une approche purement quantitative, en termes de budget, de nombre de coopérants. Comme dans d'autres domaines, la France célèbre les mérites d'une coopération que, paraît-il, tout le monde nous envie. Or je n'ai jamais vu personne envier la coopération à la française. En fait, il ne s'agit que d'accumuler le nombre de coopérants, d'additionner des chiffres qui n'ont absolument rien à voir avec la réalité de la coopération sur le terrain.

» Combien ai-je vu de médecins coopérants – pour ne parler que d'un domaine que je connais plus particulièrement – totalement dépourvus de moyens, littéralement lâchés dans la nature, des gens extrêmement motivés, mais qui, faute d'un minimum de budget de fonctionnement, d'un minimum d'aide logistique en termes de véhicules, de moyens médicaux, d'équipement médical, de médicaments, en étaient pratiquement réduits à une impuissance médicale totale ! Aucune importance puisque, grâce à eux, le drapeau de la France est planté un peu partout dans le monde et que l'on peut se vanter de l'augmentation régulière du budget global de coopération. En feignant d'oublier que les budgets de coopération incluent les gardes du corps ou la sécurité rapprochée de tel ou tel chef d'Etat. On croit rêver !

» Tout à cette logique du quantitatif, le gouvernement a beau jeu de dire qu'année après année, le budget de la coopération augmente. C'est effectivement indiscutable. Mais quel est le bénéfice qu'en tirent les populations concernées ?

» Aujourd'hui, on peut démontrer que la coopération aggrave l'endettement des pays africains. On le sait et on s'en moque. On peut hurler jusqu'à plus soif, ça n'entre pas le moins du monde en ligne de compte. On continue à développer des périmètres irrigués, des administrations prédatrices, et à soutenir des Etats gangsters. On gonfle des frais publics dans des proportions inimaginables et on maintient par ce biais une relation de dépendance économique croissante entre ces Etats clients et la puissance tutélaire qu'est la France. Bref, il y a là un jeu néo-colonial profondément malsain.

« La coopération aggrave l'endettement des pays africains »

» Un dernier mot sur ce qui apparaît comme étant le plus novateur dans ce domaine, le discours de La Baule du président Mitterrand (1). Dans ce discours, le président de la République appelait les Etats, les gouvernements africains à respecter les droits de l'homme et à s'engager dans la voie de la démocratie – ce qu'évidemment, on ne peut critiquer. En revanche, s'agissant d'une prise de position – politique – du président de la République française, on s'attendait à ce qu'elle s'appuie sur des moyens.

» Après ce discours, on a vu naître un certain nombre de conférences nationales, c'est-à-dire des ébauches de contre-pouvoirs destinés à se substituer aux pouvoirs non démocratiques existants et à établir d'abord une Constituante, puis une Constitution, puis des régimes avec un Parlement, des élections libres, etc. Or tout ce mouvement démocratique des conférences nationales a souvent été soit durement réprimé, soit, lorsqu'il a pris plus ou moins le pouvoir, mis au pas par les militaires (comme au Togo, au Congo ou au Zaïre pays, dans lesquels la France a, paraît-il, des intérêts particuliers). Face à cela, la France n'a pas réagi.

» Tout s'est donc passé comme si l'on avait encouragé des gens à se soulever en leur disant clairement : « *La France soutient la démocratie, donc les mouvements démocratiques* », et qu'on les avait ensuite abandonnés. Peut-être n'avait-on pas les moyens de les aider davantage. Mais alors, je crois qu'il aurait été préférable de manifester une certaine prudence sans exposer inutilement des personnes qui croyaient naïvement qu'elles allaient être soutenues par la France.

» Au contraire, on dit au pouvoir en place : « *Ne vous inquiétez pas. Pour nous, ce qui compte, c'est que les choses soient stables, que nos relations privilégiées soient maintenues, etc.* » Je me rappelle avoir écrit, précisément à propos de l'humanitaire d'Etat et de l'ingérence, un article intitulé « La morale est-elle soluble dans la politique ? » J'y répondais par la négative, disant que la morale entretient des rapports tendus avec la politique, qu'elle ne peut s'accommoder de la part d'arbitraire et de violence qui caractérise l'exercice du pouvoir politique, aussi démocratique soit-il, et que l'Histoire montre que lorsque le pouvoir prétend incarner la vertu, c'est la tyrannie qui s'installe. Je le crois toujours, mais j'étais à côté du problème. Je vois aujourd'hui que la politique est soluble dans une forme de moralisme – lointain produit de dégradation de la morale – qui, voyez l'ex-Yougoslavie, se résume à quelques leçons, assorties de charitables envois : « *Il ne faut pas faire d'innocentes victimes, il n'est pas bien de bombarder les civils* », et on fait partir le convoi humanitaire suivant.

– Comment analysez-vous le geste du président Mitterrand lorsqu'il s'est rendu à Sarajevo ?

– Au départ, c'est quelque chose de très fort et, à l'arrivée, quelque chose de très vain. Au départ, quelque chose de très fort parce que c'est un président de la République – cette République qui s'estime porteuse d'une mission particulière au regard du monde, la défense des droits de l'homme et de leur universalité – qui va rendre visite à un autre président de la République. Au retour, que reste-t-il de ce voyage ? La réouverture de l'aéroport de Sarajevo. Comme si, en arrivant, M. Mitterrand était président de la République française et, en partant, président de la Croix-Rouge. Il y a là un affaiblissement énorme du politique qui ne peut plus faire autre chose que composer avec le mal absolu. On se contente de demander une sorte de délai de grâce aux bourreaux. On sait que les milices et l'armée serbes vont purifier, vont vider les villages, et on leur demande simplement de nous autoriser à garnir quelques garde-manger, quelques armoires à pharmacie pour que la migraine ou la faim qui tenaille puissent être guéries avant l'exécution. Je trouve qu'il y a là une sorte de trahison à la fois de l'humanitaire et de la politique.

» On évacue ses responsabilités devant l'émergence d'un nouveau Reich en Europe en se retranchant derrière des considérations sur la complexité. Résultat, on ne fait rien. Le problème des secours est, à mon avis, le vrai-faux problème en Yougoslavie. Il ne se pose que parce qu'on a renoncé à tout le reste, parce qu'on n'a même pas tenté d'enrayer le processus de purification ethnique. La France est même allée jusqu'à lever toute incertitude sur ses intentions en annonçant qu'elle n'interviendrait en aucun cas. Devant ce crime contre l'humanité qui est perpétré en plein cœur de l'Europe, non seulement on oublie les pieuses considérations sur le nouvel ordre mondial d'où devait être bannie la possibilité de la barbarie, non seulement il n'est plus question d'ingérence sous quelque forme que ce soit, mais en plus on se prive de la possibilité même de peser par la dissuasion sur le cours des événements.

» On nous a tant dit que la dissuasion consistait à montrer sa force et sa résolution pour éviter d'avoir à s'en servir que nous avions fini par le croire ! Voilà une illusion de plus qui s'envole. En tout état de cause, le message que l'Europe a adressé aux futurs caudillos, aux candidats dictateurs en Europe ex-communiste est clair : « *Massacrez ! Déportez ! Purifiez ! Nous ferons courtoisement état de notre désapprobation de fond. Mais, de grâce, laissez passer nos convois humanitaires.* »

» L'Europe, qui s'est construite sur la répudiation de la conquête territoriale et de l'hégémonie raciale, se contente aujourd'hui d'en humaniser vaguement le processus. C'est consternant. Qu'allons-nous faire lorsque le Kosovo, lassé de miser sur la résistance passive, va s'embraser ? Combien de camps, de villages dévastés, de charniers supplémentaires va-t-il falloir pour que l'Europe se souvienne qu'un taux de croissance ne peut se substituer à une exigence de dignité. J'en suis d'autant plus consterné que c'est désormais l'humanitaire qui est le nouveau travestissement du renoncement, le nouveau masque de l'esprit de Munich.

« L'Europe, qui s'est construite sur la répudiation de la conquête territoriale et de l'hégémonie raciale, se contente aujourd'hui d'en humaniser vaguement le processus »

– Comment analysez-vous la crise que traverse actuellement la société française ?

– Ce qui me frappe, c'est le recul de la politique dans les sociétés développées, industrielles. Il n'y a plus d'instances de médiation entre l'individu et le monde, ce qui fait que chacun oscille entre la sphère des intérêts privés, domestiques, et celle, abstraite, de la planète des droits de l'homme. Le politique, qui permet de tracer la ligne de partage entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, s'efface au profit d'une vision morale qui, elle, sépare sur un mode platonique le bien et le mal. Résultat : nos sociétés balancent entre la peur et la compassion. Une compassion que l'on éprouve indistinctement pour les enfants qui souffrent, les chômeurs, les bébés-phoques, les Yougoslaves. Mais une compassion à laquelle fait écho cet autre sentiment qui est la peur, ou plutôt, comme le disait Wim Wenders « *la peur de la peur* » : toute modification du *statu quo* est vue sous l'angle de la menace potentielle qu'elle recèle.

» Transformations politiques, évolutions démographiques, industrialisation, tout nous renvoie désormais à la peur d'un danger potentiel : menace de déferlante des réfugiés de l'Est, de submersion par l'immigration du Sud, de destruction de la vie par le rayonnement cosmique, etc. Nous craignons d'avoir peur pour de bon un jour, tout comme nous craignons, à cause sans doute des erreurs du passé, toute forme d'engagement autre que celui en faveur des droits de l'homme. Il me semble urgent de sortir de cette vision purement émotionnelle, faite exclusivement de terreur et de charité, pour renouer avec la politique comme espace de délibération et d'initiatives publiques. Faute de quoi, la porte serait grande ouverte à toutes les démagogies, plus aptes que les démocraties à jouer sur le registre émotionnel. »

Propos recueillis
par **FRANCK NOUCHI**

(1) Dans ce discours prononcé le 20 juin 1990 à l'ouverture du seizième sommet franco-africain, M. Mitterrand avait annoncé que l'octroi d'une aide aux pays africains serait liée aux efforts de démocratisation.



Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

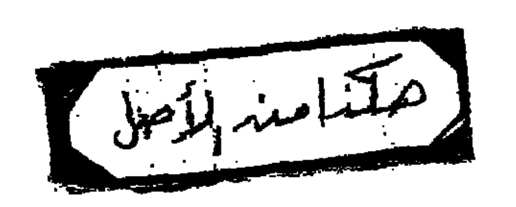
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ÉTRANGER

ALLEMAGNE : regain de violence raciste

Trois morts lors de nouveaux incidents vraisemblablement provoqués par l'extrême droite

Deux femmes et une fillette turques sont mortes dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 novembre dans l'incendie de leur maison à Moelln, près de Hambourg, vraisemblablement provoqué par des extrémistes de droite, selon le parquet. Deux incendies se sont déclarés dans la nuit à quarante minutes d'intervalle, dans deux maisons habitées par des immigrés turcs. Le parquet a indiqué qu'une enquête *pour meurtre allait être ouverte*; outre les trois victimes, neuf personnes ont été blessées. *« Nous partons du principe qu'il s'agit de meurtres commis par des racistes »*, a déclaré le substitut du procureur de Lübeck, Guenther Moeller. Des appels téléphoniques revendiquant les incendies auprès de la police étaient ponctués de *« Heil Hitler ! »*

Comme tous les week-ends depuis que des groupes néo-nazis ont attaqué, en août, des foyers de demandeurs d'asile à Rostock, l'Allemagne a connu samedi et dimanche son lot d'incidents et de violences, *notamment à Berlin et à* Erfurt. A Berlin, un jeune homme de vingt-sept ans est mort, tué à coups de couteau, après des affrontements avec une bande de néo-nazis alors qu'il se trouvait en compagnie de deux amis ; ceux-ci ont été grièvement blessés.

Skinheads meurtriers

A Erfurt (Thuringe), une trentaine de gauchistes masqués ont attaqué un restaurant, s'en sont pris aux clients et ont détruit le mobilier ; le restaurant était un lieu de rencontre connu de néo-nazis. A Rostock, la police a arrêté onze personnes qui frappaient des piétons. A Schöningen, dans le Brandebourg, des agresseurs ont mis le feu à un foyer de réfugiés, mais les résidents ont réussi à éteindre le feu eux-mêmes. L'incident le plus horrible, sans doute, a eu lieu à Wuppertal, dans l'ouest de l'Allemagne, le 13 novembre, mais n'a été porté à la connaissance du public que dimanche, après avoir été révélé par la radio israélienne : la police allemande a confirmé que deux skinheads avaient battu jusqu'à l'inconscience, puis arrosé de schnaps, avant d'y mettre le feu, un homme de cinquante-trois ans qu'ils soupçonnaient d'être *juif*, dans un restaurant de la ville.

L'homme, un représentant de commerce, avait insulté les deux skinheads, les traitant notamment de *« sales nazis »*. Le patron de l'établissement serait alors intervenu en affirmant que l'homme *« était un juif »*, provoquant la réaction des deux skinheads qui se sont acharnés sur leur victime à coups de pied avant de la brûler. Ils ont ensuite transporté le cadavre jusqu'aux Pays-Bas, où il a été retrouvé. Les deux jeunes gens, ainsi que le restaurateur, ont avoué leur crime et ont été écroués. – *(AFP, Reuter, AP.)*

AUTRICHE

L'opposition nationaliste lance une consultation populaire sur l'immigration

VIENNE

de notre correspondante

Le Parti de la droite nationaliste (FPOe) de l'opposition autrichienne a décidé de lancer une *« initiative populaire »* pour solliciter l'appui des électeurs à ses revendications sur l'arrêt de l'immigration, notamment en provenance de l'Europe de l'Est, et une réglementation plus rigoureuse du séjour des étrangers en Autriche.

La date de cette consultation populaire, instrument de démocratie directe prévu par la Constitution, n'est pas encore fixée, mais, selon M. Joerg Haider, leader du FPOe et auteur de cette initiative, elle devrait avoir lieu fin janvier. Si, en une semaine, l'initiative recueille cent mille signatures, le Parlement devra se saisir du projet dans les six mois. Cependant, étant donné sa position minoritaire (33 députés) au Parlement, le FPOe n'a aucune chance de faire aboutir ses revendications.

Les partis gouvernementaux, sociaux-démocrates et conservateurs, et le mouvement écologique des Verts, ont unanimement rejeté l'idée d'une consultation populaire sur l'immigration qui risque, à leur avis, de radicaliser les positions et de *« susciter émotions et angoisses sans contribuer à la solution des problèmes »*, selon le ministre de l'Intérieur, M. Franz Loeschnak.

Un catalogue de neuf points

Pour le populiste Joerg Haider, qui a bien pris acte des sondages selon lesquels un Autrichien sur deux est préoccupé depuis cet été par l'afflux massif d'étrangers, il faut agir pour *« assurer les Autrichiens de leur droit à la patrie »* et pour *« mettre fin à la vision d'une société multiculturelle en Autriche »*. Le catalogue de neuf points présenté par le FPOe demande l'introduction dans la Constitution d'un article précisant que *« l'Autriche n'est pas un pays d'immigration »*, l'arrêt de l'immigration en attendant une offre suffisante de logements et d'emplois, l'obligation pour tout étranger de porter une carte d'identité sur lui à son lieu de travail (pour combattre le travail au noir) et la limitation à 30 % du taux d'enfants non-germanophones dans les écoles primaires et professionnelles. La droite souhaite également des unités spéciales pour assurer une meilleure protection des frontières et se prononce fermement contre le droit de vote des étrangers aux élections générales.

M. Haider escompte environ un million de signatures. Le FPOe espère ainsi améliorer son score électoral de 1990 (16,6 %). Selon l'*Institut Gallup*, 43 % des Autrichiens sont opposés à l'initiative du FPOe, 28 % la soutiennent et 29 % sont indécis. Mais un total de 76 % des électeurs souhaite un arrêt immédiat de l'afflux d'étrangers.

Plus d'un demi-million d'étrangers sont enregistrés en Autriche (7,8 millions d'habitants) et la législation sur l'immigration a déjà été considérablement durcie. L'Autriche a accepté en 1991 plus de 2 300 demandes d'asile et héberge actuellement quelque 50 000 réfugiés de l'ex-Yougoslavie.

WALTRAUD BARYLI

HONGRIE

Controverse autour du lancement d'une télévision par satellite

Depuis le 11 octobre, Hungaria Televizio diffuse des émissions à l'intention des Hongrois de l'étranger. Un projet préparé *en catimini et critiqué par l'opposition.*

BUDAPEST

de notre correspondant

L'opération est pour le moins étrange : alors que la classe politique hongroise est enlisée, depuis le changement de régime, dans un débat sans fin sur l'avenir des médias du service public et que le paysage audiovisuel est gelé depuis trois ans par un moratoire sur les fréquences, le gouvernement conservateur vient de mettre sur orbite la première chaîne de télévision magyare par satellite.

Baptisée Hungaria Televizio, cette chaîne, qui diffuse trois heures d'émissions « expérimentales » quotidiennes depuis le 11 octobre, est officiellement destinée aux minorités hongroises de l'étranger, dont le sort, notamment en Voïvodine (Serbie), en Roumanie et en Slovaquie, provoque des tensions entre le gouvernement de Budapest et les pays voisins.

L'objectif de cette chaîne est de *« préserver l'identité des Hongrois en Europe, de Stockholm à Bucarest »*, affirme M. Tamas Katona, le secrétaire d'Etat chargé des médias. *« Cette chaîne sera à l'abri de l'influence des partis politiques et ses programmes seront exempts de toute trace de nationalisme »*, souligne-t-il.

Hungaria Televizio est curieusement définie comme une chaîne qui n'est *« ni commerciale ni de service public »*. Or l'Etat paie les 3,5 millions d'écus de location d'un canal sur le satellite Eutelsat 2S3 et va demander au Parlement de débloquer 2 milliards de forints pour l'opération. En outre, les dix-neuf membres du conseil de direction sont directement nommés par le pouvoir. Le gouvernement, frustré de ne pas avoir pu obtenir la démission des présidents de la radio et de la télévision accusés de partialité, est aujourd'hui soupçonné de vouloir contourner cet obstacle en créant sa propre chaîne.

« Troisième télé d'Etat »

L'opposition, prise de court par le lancement de cette télévision dont la préparation s'est faite dans la plus grande discrétion, se sent piégée. *Juridiquement, cette chaîne* ne viole pas le moratoire car ce dernier ne s'applique qu'aux fréquences hertziennes. Politiquement, le tour est bien joué car personne n'ose trop critiquer un projet qui a pour vocation d'aider les minorités magyares hors des frontières. Un sujet sacro-saint.

Pour éviter d'alimenter les controverses, les émissions diffusées par satellite font, pour l'instant, l'impasse sur l'information. *« Je suis un cinéaste et pas un commissaire politique »*, insiste M. Andras Peterffy, le directeur de la société MOVI qui réalise les programmes d'Hungaria Televizio. Un fait troublant demeure : pour recevoir cette chaîne, il faut être relayé à un réseau câblé ou posséder une antenne parabolique. Combien de Magyars hors des frontières sont équipés de la sorte ? *« Aucune idée »*, répond M. Tamas Katona. Or la Hongrie est fortement câblée avec 800 000 foyers raccordés à un réseau. Le public potentiel, contrairement aux informations officielles, semble donc se trouver davantage à l'intérieur des frontières qu'à l'extérieur.

YVES-MICHEL RIOLS

GRANDE-BRETAGNE : l'incendie de la demeure royale

Le financement des réparations du château de Windsor suscite une polémique

L'émotion suscitée par l'incendie du château royal de Windsor n'a pas empêché une *polémique d'éclater, dimanche* 22 novembre, autour du coût des réparations, qui pourrait atteindre 1 milliard de francs. Plusieurs journaux posent en effet ouvertement la question de l'opportunité de faire payer au contribuable la note des travaux pour la résidence d'une souveraine qui, elle, ne paie pas d'impôts. Le système de protection des domaines royaux soulève également des questions.



LONDRES

de notre envoyé spécial

La foule n'était guère plus nombreuse que n'importe quel dimanche pluvieux, ce dimanche 22 novembre, pour tenter d'apercevoir les traces du désastre survenu deux jours plus tôt. Vendredi, on pouvait encore voir les flammes depuis l'autoroute M4 et l'aéroport de Heathrow. Mais dès samedi soir il ne restait plus qu'une odeur de cendres mouillées.

Les journaux populaires et même les quotidiens, ordinairement plus flegmatiques, se sont embrasés. Rien, il est vrai, n'aura manqué pour faire de l'incendie de Windsor *un feuilleton fourni*. Ni le garde si bien dressé à ne pas bouger qu'il reste de marbre, en faction devant le *palais qui brûle, ni le duc d'York*, seul membre de la famille présent au départ du drame et qui, *« spontanément »*, participe à la chaîne organisée pour sauver les trésors menacés, ni le restaurateur à l'œuvre dans la salle de banquet, qui se serait brûlé les mains en se portant au secours des mêmes trésors royaux.

Ce cas douloureux mis à part, il semble qu'il n'y ait pas eu de blessés *dans ce qui passe déjà pour l'incendie* du siècle. Reste à évaluer les pertes matérielles dans ce qui est, en *parlant vite, une sorte d'équivalent* de Versailles. On mesure d'ailleurs les craintes qu'ont pu ressentir les *défenseurs du patrimoine anglais* si l'on se rappelle l'impact de l'attentat commis dans le château français par un groupe d'autonomistes bretons en 1978.

Une facture difficile à digérer

Toute une série de questions sont d'ores et déjà formulées concernant *les œuvres d'art*. Les pertes semblent extrêmement limitées. On évoque principalement un tableau de William Beechey représentant George III à cheval, mais l'immense tapis d'Agra du salon Waterloo aurait pu être déménagé par *« quarante-deux soldats »*. De même, aucune confidence ne fait état de la disparition d'un Van Dyck, d'un Rubens ni d'un Canaletto, pour ne citer que quelques-uns des préférés royaux. Mais si l'on ne déplore la disparition d'aucune œuvre majeure, les structures mêmes du bâtiment, dont certaines remontent au douzième siècle, d'immenses morceaux de bravoure de la décoration, et probablement un nombre non négligeable de pièces qui, sans avoir une valeur considérable, feraient la fierté de nombre de musées et la fortune des antiquaires auraient disparu.

Première évaluation des dégâts : de 50 à 60 millions de livres ; mais, dimanche soir, les experts faisaient d'ores et déjà état de 100 millions de livres. Impossible à Windsor même d'obtenir le moindre renseignement. Le château est totalement fermé aux curieux et la presse est renvoyée aux services du palais de Buckingham, où les informations restent là aussi extrêmement vagues ou imprécises. Selon un porte-parole *de la famille royale*, le feu aurait principalement touché la chapelle privée – où l'incendie a pu s'être *déclaré*, – *les cabinets de dessin vert*, gris et pourpre, la salle à manger d'Etat, la tour Chester, la salle *Waterloo et le hall Saint-George*, où sont habituellement accueillis les chefs d'Etat.

Reste que nombre d'éléments peuvent surprendre. Pour les Britanniques *eux-mêmes, qui auront à payer* les travaux, puisqu'il s'agit d'une des trois résidences royales que l'Etat *met à la disposition de la reine* (avec Buckingham et Holyrood House), la facture sera difficile à *digérer s'il s'avère que les trésors* gérés par des serviteurs royaux échappaient à toute forme de surveillance sérieuse par les autorités chargées du patrimoine national. Ainsi, malgré l'extrême vulnérabilité de Windsor, château qui compte plus de mille pièces, fait d'ajouts successifs et complexes, aucun système de sécurité normal – aucun testeur de fumée notamment – n'avait été installé, la raison pouvant en être qu'il aurait conduit à altérer l'intégrité historique du monument. De même, les pompiers ne disposaient ni des plans ni de l'expérience nécessaires pour intervenir sur un sinistre qui aura concerné une étendue de 300 mètres sur 50. La dernière inspection détaillée des structures du château remonte au début du siècle, avant la première guerre mondiale, et, si détaillée qu'elle ait été, elle ne concerna pas la totalité des bâtiments.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'aux affirmations des représentants de Buckingham expliquant que l'essentiel des œuvres a pu être déménagé avant d'être menacé par le feu réponde l'extrême inquiétude des spécialistes et des archéologues, sceptiques quant à l'exactitude de l'inventaire royal. Il faut d'ailleurs souligner que, si l'incendie semble être dû à un arc électrique utilisé justement pour des travaux de restauration, c'est grâce à ces mêmes travaux que nombre des œuvres se trouvaient soit stockées dans d'autres parties de Windsor, soit déjà emballées et prêtes pour d'éventuels *déménagements... L'embarras des* responsables du patrimoine anglais, qu'ils aient en charge le National Heritage ou la gestion des biens royaux, est d'autant plus grand que *ces derniers n'étaient pas assurés* – comme ne le sont pas les œuvres du Louvre, par exemple. Les collections de la reine appartiennent bien à l'Etat, mais la reine ou ses services les gèrent comme des biens familiaux et ne les montrent donc qu'à leur discrétion.

FRÉDÉRIC EDELMANN

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Le livre de Madonna interdit

Sex, le sulfureux livre de photos de la chanteuse Madonna, a été interdit en République d'Irlande un mois après y avoir été mis en vente.

La commission de censure, présidée par un juge, a rendu son verdict vendredi 20 novembre et décidé que les librairies ne devraient plus présenter le livre à *la vente*. La *décision n'a guère* ému les libraires irlandais, qui avaient déjà eu du mal à écouler leurs stocks : après un succès de curiosité les premiers jours, les ventes de *Sex* stagnaient désespérément. – *(UPI, Reuter.)*

EUROPE

Les conflits ethniques dans l'ex-URSS

Le recours aux prises d'otages devient systématique

MOSCOU

de notre correspondant

Tadjikistan, Abkhazie, Karabakh, Ossétie du Nord et du Sud : les conflits ethniques et les guerres civiles qui se multiplient aux confins de l'ex-URSS ont au moins un point commun : la pratique de la prise d'otages y est à peu près systématique. Selon des responsables du Comité international de la Croix-Rouge, qui ont une longue expérience des conflits du tiers-monde, jamais encore, à l'époque contemporaine, on n'avait eu recours à ce procédé à une telle échelle.

Tenter de mettre un frein à cette sinistre habitude est l'un des objectifs prioritaires du CICR, mais l'entreprise est d'autant plus délicate qu'il est très difficile de «savoir» et donc d'intervenir : tel responsable abkhaze affirmera un jour que son camp ne détient aucun otage avant d'annoncer négligemment le lendemain qu'il vient de procéder à un échange avec l'adversaire...

Certains des belligérants eux-mêmes semblent pourtant désireux de trouver une solution : ainsi une rencontre entre responsables d'Azerbaïdjan et d'Arménie a-t-elle eu lieu jeudi 12 novembre à la frontière entre les deux pays, entre Idjevan et Kazakh, sous les auspices de représentants du CICR. De part et d'autre, on semble d'accord pour déclarer inadmissible et interdite la prise d'otages, mais il reste à passer à l'acte. Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu sous peu, toujours sous l'égide du CICR. Outre les Azéris détenus en Arménie et les Arméniens détenus en Azerbaïdjan, ce sont surtout les otages azéris détenus au Haut-Karabakh sous contrôle arménien qui posent problème, car les responsables de Bakou ne veulent pas négocier avec les dirigeants d'un territoire qu'ils considèrent comme leur.

Pour compliquer les choses, les otages sont souvent détenus par des factions, voire des familles, qui échappent à l'autorité du pouvoir central, et ils sont souvent pris pour leur valeur vénale, celle de la rançon qu'on peut espérer obtenir et qui varie selon les individus, leur grade...

Le CICR, qui, en plus de son implication au Tadjikistan, a déjà fort à faire avec les conflits du Caucase, qu'ils soient «anciens», comme le Karabakh, ou relativement récents (Abkhazie, Ossétie du Sud), va également devoir se préoccuper du plus récent d'entre eux : celui qui a opposé les Ossètes aux Ingouches, et a lui aussi suscité une ample moisson d'otages. Des hommes, mais aussi des femmes et des enfants, victimes dans certains cas de traitements ignobles.

Selon des sources officielles ossètes citées par l'agence Interfax, les Ossètes avaient libéré au 19 novembre 1 248 otages, les Ingouches 542. Mais, trois semaines après les combats, il reste encore de nombreux otages de part et d'autre (75 côté ossète, 58 côté ingouche, à en croire l'administration russe de l'état d'urgence, qui, samedi, a exigé leur libération sans conditions sous quarante-huit heures). Les Ingouches affirment, eux, que les Ossètes détiennent encore plusieurs centaines d'otages et ne les libèrent qu'un à un.

JAN KRAUZE

Malgré la réunion du Parlement

Les combats et les massacres continuent au Tadjikistan

Le Parlement du Tadjikistan a ouvert une enquête sur un massacre qui aurait été perpétré par des éléments pro-communistes dans un camp de réfugiés proche de la frontière avec l'Afghanistan, a indiqué dimanche 22 novembre un responsable tadjik.

Selon le représentant sur place du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, M. Geldolph Evers, des milliers de réfugiés sont bloqués à cette frontière après avoir fui la région de Chartouz, où aurait été perpétré le massacre le 12 novembre dernier. L'agence russe Nega avait rapporté samedi que quelque huit cents personnes avaient été «tuées ou blessées» dans l'attaque par des unités bien armées d'un camp, à Chartouz, qui abritait des réfugiés de la région de Kourgane-Tioubé, prise par les pro-communistes. Ces forces ont d'ailleurs poursuivi dimanche leur pression, en attaquant la ville de Iavan, à 35 kilomètres de la capitale Douchanbé, un des derniers bastions des «islamo-démocrates». – (AFP, Reuter.)

□ **LITUANIE : résultats définitifs des élections législatives.** – Le Parlement lituanien doit se réunir mercredi 25 novembre, après l'annonce, dimanche, des résultats définitifs des élections : le Parti démocratique du travail (PDLT) de l'ex-dirigeant communiste réformateur Algirdas Brazauskas a finalement remporté 73 des 141 sièges du Parlement. Ce score, inférieur à ce qui fut annoncé, lui assure encore la majorité absolue, devant le Sajudis du président battu Landsbergis, qui obtient 30 sièges. – (AFP.)

□ **RUSSIE : arrivée des premiers volontaires du Peace Corps.** – Le premier contingent de volontaires du Peace Corps américain est arrivé samedi 21 novembre en Russie : il s'agit d'une centaine de gestionnaires qui doivent commencer leur séjour par des cours de russe pendant trois mois à Saratov et à Vladivostok. – (UPI.)

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Bihac en sursis

Suite de la première page

Elle apparaît comme une dissuasion face à des Serbes qui ne pourront jamais justifier la conquête d'une zone ethniquement homogène, où ils ne représentent qu'une infime minorité de la population.

Pour le moment, occupées ailleurs, les troupes serbes *«laissent mijoter la poche»*, selon l'expression d'un responsable d'une organisation humanitaire. Elles se contentent d'une politique de harcèlement, de ce qu'un observateur étranger appelle un *«terrorisme militaire qui vise à effrayer la population et à l'obliger à fuir»* en bombardant régulièrement les régions sud de la poche, à commencer par les environs de la ville de Bihac, dont les 60 000 habitants sont pris en otage.

Pourvus d'une artillerie et d'une arme blindée dont les Bosniaques sont démunis, les Serbes du général Ratko Mladic sont en position de supériorité face à des Musulmans – et à une minorité de Croates – qui, s'ils ont le bénéfice du nombre, sont extrêmement mal équipés. Selon les estimations d'observateurs occidentaux, les Bosniaques ne peuvent compter que sur quelques mortiers et un nombre très réduit de chars pris à l'adversaire qui, endommagés, ne servent qu'en position fixe.

En ce qui concerne les armes légères, ces mêmes estimations font état d'un fusil d'assaut kalachnikov pour deux ou trois hommes. Quant aux effectifs, ils sont difficiles à évaluer, les chiffres allant de dix à vingt mille combattants, dont la moitié seulement seraient réellement opérationnelles. En face, au sud de la rivière Una, les Serbes n'ont pas – pour l'instant – les effectifs suffisants pour lancer une attaque d'infanterie et, surtout, occuper le terrain.

Ce sursis, les Bosniaques l'ont mis à profit pour consolider quelque peu leurs positions, allant jusqu'à repousser les Serbes de trois à quatre kilomètres au sud-est de Bihac. Mais ce succès relatif n'a été obtenu qu'au prix de lourdes pertes en vies humaines. De plus, il y a une semaine, une seconde tentative menée dans cette même zone pour élargir la poche et mettre Bihac à l'abri des canons serbes a échoué. Bilan : la ville est toujours autant bombardée, et les Bosniaques ont enregistré cent cinquante morts au moins dans leurs rangs en une seule attaque, chiffre extrêmement élevé compte tenu des effectifs engagés.

Trafics en tout genre

Cette consolidation ne peut être que limitée, étant donné la position de la poche. Il s'agit, en effet, d'un triangle dont la base, au sud, donne sur les régions bosniaques tenues par les forces serbes, tandis que les deux côtés, à l'est et à l'ouest, sont au contact de la Krajina de Croatie, territoire occupé par les Serbes lors de la guerre serbo-croate. Les Bosniaques de Bihac assurent, néanmoins, que de l'armement leur parvient par voie de terre depuis la Croatie.

En outre, de petits terrains d'aviation ont été créés, qui permettent l'acheminement d'armes, grâce à la rotation de nuit de quelques avions légers, toujours à partir d'une Croatie apparemment consciente de l'intérêt, pour elle, de maintenir cette épine dans le dispositif serbe. Enfin, une partie de l'armement bosniaque vient, selon tous les témoignages, du trafic qui s'est instauré entre la poche et la Krajina voisine.

Car, en ces temps d'incertitude, le réduit de Bihac vit à l'heure des intrigues, des divisions, des luttes intestines mais, surtout, du marché noir et des trafics en tout genre. C'est que, encerclée aujourd'hui, la région de Bihac était, hier, une plaque tournante industrialo-commerciale prospère, essentiellement tournée vers le nord et Zagreb, son centre de gravité. Entre ces deux pôles – croate et bosniaque, – il y a une Krajina pauvre qui ne vivait que par eux.

Occupée par les Serbes, cette Krajina fait partie du dispositif d'encerclement de Bihac ; démunie, elle a cependant continué à entretenir des liens – de façon à peine cachée – avec la poche. Des cigarettes aux armes, le marché noir est florissant entre les deux régions. Des Serbes de Krajina passent, le plus naturellement du monde, les barrages musulmans pour aller faire leurs courses à Velika-Kladusa, ville frontière bosniaque. Dans l'autre sens, la «légèreté» des contrôles tranche avec les célèbres et souvent redoutables *check points* installés ailleurs par les Serbes. Le trafic a atteint de telles proportions qu'un officier serbe stationné en Krajina s'est même retrouvé en prison à Belgrade, pour avoir tenté de revendre douze obusiers de 155 mm aux forces Bosniaques.

Principale bénéficiaire de ces pratiques, la pointe nord de la poche (la région de Velika-Kladusa) vit, en outre, dans le calme. Toutes raisons pour créer un fossé avec le Sud et la ville de Bihac, à quelques kilomètres de laquelle passe la ligne de front. Noyée dans le brouillard, exposée aux canons serbes, soumise à de draconiennes restrictions d'électricité, la ville vit à peine. Encore, a-t-elle un sort meilleur que Bosanska-Krupa, autre localité du Sud, située, elle, exactement sur la ligne de front.

Querelles entre clochers bosniaques

A cette division Nord-Sud, à ce «chacun pour soi», viennent s'ajouter dissensions internes et luttes pour le pouvoir. Les Bosniaques, ici, *«sont incapables de faire l'union sacrée. L'esprit de clocher règne, développant les conflits locaux»*, constate un témoin de la scène politique locale, laquelle est dominée par trois personnages : un militaire et deux politiques.

Zagreb
CROATIE
KRAJINA
Velika-Kladusa
Bihac
Maglaj
BOSNIE-
Travnik
HERZÉGOVINE
Sarajevo
Zadar
Split
Mostar
ADRIATIQUE

Le soldat, c'est Ramiz Drekovic, tout récent chef des unités bosniaques de Bihac, parfois surnommé «Rambovic», et que certains décrivent comme un homme constamment en train de jouer avec sa mitraillette. Des spécialistes de la chose militaire le considèrent comme un piètre chef de corps, seulement capable d'attaques frontales suicidaires et responsable des sanglants revers de la semaine dernière.

Capitaine dans l'ex-armée yougoslave, il a participé, au sein de celle-ci, à la guerre en Croatie (ce dont Zagreb paraît très bien se souvenir) et combat aujourd'hui l'un des généraux serbes sous les ordres duquel il servait alors. Son adjoint est croate. A Bihac, en effet, contrairement à ce qui se passe ailleurs en Bosnie-Herzégovine, l'entente croato-musulmane paraît tenir : c'est la seule région de la République où les forces croates (très minoritaires) et musulmanes soient placées sous commandement unique, sous les ordres donc de «Rambovic».

Quant aux politiques, l'un est le docteur Irfan Ljubijankic, président de l'Assemblée régionale de Bihac, musulman croyant, mais qui se défend de tout fondamentalisme : *«Il est totalement ridicule de nous considérer comme des fondamentalistes ; notre mode de vie est européen»*, insiste-t-il. Mince, portant une fine moustache, les cheveux soigneusement séparés par une raie médiane, cet idéaliste, vanté sur place pour sa rigueur morale, déclare d'une voix douce, quand on l'interroge sur la présence de la FORPRONU, n'attendre qu'une chose de l'extérieur : *«C'est que l'on reconnaisse notre lutte»* et que la communauté internationale se décide enfin à livrer des armes aux Bosniaques. L'avenir, M. Ljubijankic le voit dans une confédération croato-bosniaque, en soulignant notamment que *«Bihac a gravité de longue date autour de Zagreb»*.

«Trop loin du front»

Le troisième ténor local est un homme d'affaires, M. Fikret Abdic, qui dirige le puissant complexe agroalimentaire, Agrokomerc, ce qui lui a valu, il y a quelques années, d'être impliqué dans un énorme scandale financier, qu'il accuse les communistes d'avoir monté de toutes pièces contre lui.

Aujourd'hui membre de la présidence bosniaque – où il a été élu sur la liste du Parti d'action démocratique (SDA, musulman) du président Alija Izetbegovic – il règne sur le nord de la poche, notamment sur Velika-Kladusa (53 000 habitants), siège de l'Agrokomerc. Il est loin du «jusqu'au-boutisme» affiché par le capitaine Drekovic, et le docteur Ljubijankic lui reproche amèrement d'être *«plus préoccupé par Agrokomerc que par les combats»* et d'être *«trop loin du front»*.

La guerre a lancé sur cette scène d'autres personnages, à la fois acteurs étrangers et spectateurs d'un drame dont ils sont chargés d'atténuer les effets, sans mandat pour mettre fin à la tuerie : «casques bleus» français, délégués du CICR suisse, observateurs européens, représentants du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), observateurs de l'ONU...

Luttes intestines

Agissant sans protection – fuyant même, par tradition, toute escorte armée, – le Comité international de la Croix-Rouge, pour actif qu'il soit dans ses tâches de réunion des familles, d'évacuation, d'échanges de messages de famille à famille, ferait presque figure de «parent pauvre» de la communauté internationale penchée au chevet de la population, à côté du HCR. Les habitants de la poche de Bihac sont devenus les «privilégiés» de l'action du HCR, dit le représentant de l'organisation épaulée sur place par un contingent français fort de 1 300 soldats, à 68 % des appelés volontaires pour un service long.

Affrontant une situation pour le moins mouvante, le délégué du HCR, M. Jacques Franquin, comme le chef du bataillon français de la FORPRONU, le colonel Robert Bresse, doivent naviguer à vue pour éviter les écueils que représentent les luttes intestines locales, les réseaux mafieux, les provocations militaires. Le HCR, de par l'importance des acheminements qu'il assure (200 tonnes par jour de vivres et de matériel humanitaire), est un objet évident de convoitise. Et, déjà, il a servi malgré lui à enrichir une personnalité locale de quelque 750 000 marks en acceptant de livrer – sur la foi d'informations erronées – d'énormes quantités de semences bénévolement fournies par une organisation humanitaire européenne et qui ont été revendues sur place.

Quant aux «casques bleus» français, que beaucoup dans la population assiégée aimeraient considérer comme des renforts dans les combats contre les forces serbes, ils *«ne sont pas à l'abri des provocations d'éléments incontrôlés pour les impliquer dans le conflit»*, comme le dit le colonel Bresse. De ces provocations, le contingent français a notamment goûté, jeudi 19 novembre, lorsqu'il s'est fait mitrailler alors qu'il livrait 24 tonnes de secours à Bosanska-Krupa. Décrit avec la pudeur d'un communiqué officiel, l'incident se résume à une rupture du cessez-le-feu *«par des éléments incontrôlés installés sur la rive nord de l'Una»*.

Ces derniers ont tiré en direction des véhicules français, en atteignant deux. Explication : la rive nord de l'Una est tenue par les forces bosniaques. Selon des témoins de l'accrochage, une quarantaine de combattants bosniaques ont pris position dans des habitations, pendant que les Français livraient les secours à la population, avant d'ouvrir le feu sur les «casques bleus», avec l'intention manifeste de faire riposter les militaires français sur... les Serbes.

Obstruction serbe

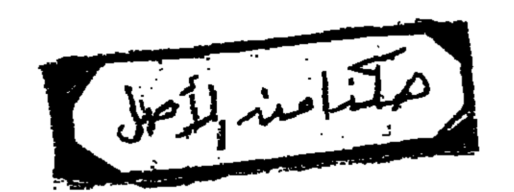
Finalement, *«cette zone étant occupée par une population civile nombreuse, étrangère à l'incident, nous* [«casques bleus»] *avons riposté en effectuant un tir d'intimidation en l'air, pour être certains de ne pas blesser ou tuer des innocents»*. Ces tirs au canon de 20 mm et à la mitrailleuse ont mis fin à ceux provenant de *«la rive nord de l'Una»*.

Confronté aux provocations bosniaques, le colonel Bresse est, d'autre part, engagé dans un bras de fer avec les Serbes, qui bloquent actuellement l'installation des «casques bleus» dans leurs zones. Pour la population de la poche de Bihac, il est évident que les Serbes font obstacle à la présence des soldats français dans les régions qu'ils contrôlent pour la bonne raison qu'*«ils ont encore des choses à y faire»*, à savoir terminer sans témoins la «purification ethnique» qu'ils ont entreprise. Parallèlement, les hommes du colonel Bresse sont en butte à ce que celui-ci considère comme des *«tests»* de la part des forces serbes : des tirs – il y en a déjà eu au moins trois – à proximité de leurs véhicules.

Malgré tout, *«maintenant que les Français sont dans la poche de Bihac, il sera difficile pour les Serbes de l'éliminer»*, juge M. Franquin, pour qui cette présence a permis une relative *«normalisation»*, avec la réouverture de certaines écoles, la diminution du nombre de candidats bosniaques au départ et le passage régulier de convois humanitaires. De plus, veulent croire des officiers français, les forces du général Mladic pourraient désormais réduire leurs prétentions et «limiter» leur expansion à un objectif essentiel pour la liaison de tous les territoires qu'ils ont déjà conquis : la ligne de chemin de fer qui, suivant la rivière Una, passe par Bihac avant de descendre sur la Krajina.

YVES HELLER

□ **Manifestation à Paris.** – Près de 8 000 personnes, selon les organisateurs, ont manifesté samedi 21 novembre à Paris *«contre la guerre d'agression en Croatie et en Bosnie-Herzégovine»*. La manifestation était organisée par plusieurs personnalités et organisations dont la CFDT, l'UNEF-ID, l'Union des étudiants juifs de France, les Jeunes Verts européens.



AMÉRIQUES

PÉROU : selon des résultats encore partiels

Le parti du président Fujimori obtiendrait la majorité à l'Assemblée constituante

Selon des projections établies à partir de résultats encore partiels, la liste gouvernementale *Cambio 90*, dirigée par M. Jaime Yoshiyama, ami et ancien ministre de M. Fujimori, l'emporterait aux élections du dimanche 22 novembre à l'Assemblée constituante. Celle-ci, qui est composée de 80 membres, doit théoriquement entrer en fonctions le 1er janvier 1993 et rester en place jusqu'en 1995, terme du mandat de l'actuel chef de l'Etat.

LIMA

de notre envoyé spécial

La liste officielle obtiendrait environ 40 % des voix, soit moins que ne lui accordaient les sondages réalisés avant la tentative de putsch militaire du 13 novembre, et beaucoup moins que la cote personnelle de M. Fujimori. Ce score (sous réserve de la confirmation des résultats officiels) permettrait au groupe pro-gouvernemental d'obtenir la majorité absolue d'au moins quarante et un sièges à l'Assemblée constituante.

Le gouvernement peut en outre compter sur l'appoint probable de certains députés élus sous l'étiquette Rénovation, une formation nouvelle dirigée par M. Rafael Rey, personnalité de l'Opus Dei et dissident du mouvement Liberté de l'écrivain Mario Vargas Llosa. M. Rey, qui obtiendrait 7 % des voix et neuf sièges, a chaudement appuyé le coup de force du 5 avril de M. Fujimori. D'autres élus sur les listes du PPC (Parti populaire chrétien, conservateur), qui obtiendrait moins de 9 % des voix, pourraient également être tentés de rejoindre le bloc majorité *pro-gouvernementale*.

Forte participation

Le taux de votes blancs et nuls ne dépasserait pas les 10 %, ce qui est beaucoup plus faible que prévu. C'est un échec pour les *principaux partis politiques* (le Parti communiste orthodoxe, l'APRA de l'ancien président social-démocrate Alan Garcia, l'Action populaire de l'ex-président libéral Fernando Belaunde, le mouvement Liberté), qui avaient choisi de ne pas participer à ce scrutin considéré comme *frauduleux au départ*. Ces partis, qui, en 1990, représentaient l'immense majorité des électeurs, recommandaient le vote nul ou blanc, le vote étant obligatoire au Pérou.

La forte participation électorale est aussi un échec pour le Sentier lumineux, qui a tenté sans succès d'intimider la population par des attentats terroristes, afin de la dissuader d'aller voter. Ce qui ne veut pas dire que l'organisation « maoïste » ne reste pas, en tant que force de déstabilisation, une donnée essentielle de la situation. M. Fujimori l'a implicitement admis en allant passer la journée électorale à Ayacucho, premier bastion du Sentier lumineux, dans la Sierra du Sud, dans les années 80. Il a assisté à une opération militaire contre des bases insurgées, avec les derniers hélicoptères de combat soviétiques achetés au Nicaragua. Les troupes importantes stationnées aux frontières de l'Equateur et du Chili avaient d'autre part été ramenées à l'intérieur du pays pour participer à l'exceptionnel dispositif de sécurité mis en place par les autorités.

M. Jaime Yoshiyama a proclamé sa victoire dimanche soir, sans attendre les résultats complets. Les partis politiques abstentionnistes ont dénoncé les conditions tout à fait irrégulières, selon eux, du scrutin, qui devrait permettre au *président de prétendre* qu'il a rétabli la légalité. Ils ont rencontré, dimanche soir à Lima, M. Baena Soares, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, qui supervise, avec deux cents observateurs, les élections, pour lui remettre les preuves de leurs assertions. Le gouvernement a, de son côté, démenti catégoriquement qu'une *« fraude électronique »* puisse avoir lieu au moment du dépouillement officiel, qui devait commencer lundi 23 novembre.

MARCEL NIEDERGANG

La présence silencieuse du Sentier lumineux

LIMA

de notre envoyé spécial

Cagoule de laine noire rabattue jusqu'aux yeux, fusil mitrailleur en batterie, un groupe de soldats surveillent l'amoncellement poussiéreux des masures de La Raucana (quelque 600 familles), fief du Sentier lumineux situé à l'est de Lima. *Derrière des hautes* murailles en terre, édifiées par l'organisation maoïste et qui n'ont pas été démantelées, d'autres militaires sont aux aguets. Le bureau de vote sur le terre-plein central est désert. Ici, la présence des insurgés, silencieuse depuis la contre-offensive du gouvernement, est sensible. Les consignes de boycottage paraissent respectées.

Même chose à Amauta, où 2 000 personnes environ s'entassent dans des huttes de paille, et à Monterrey où 2 000 familles survivent grâce au dévouement de trois petites sœurs du Père de Foucault, imperméables aux menaces sentiéristes qui leur reprochent *« de contribuer à endormir le peuple »*.

A Huyacan, le grand bidonville (60 000 habi*tants) proche de la route qui* mène à la Sierra centrale, les électeurs n'ont pu voter sur place, et ceux qui le voulaient absolument ont dû chercher des isoloirs dans des écoles voisines. Il n'empêche : le Pérou populaire a voté massivement. A Villa-El-Salvador (300 000 habitants), ancien bidonville « modèle » aujourd'hui en partie contrôlé par les maoïstes, les longues files d'électeurs dessinent des arabesques dans le sable des avenues. Le quartier du stade national de Lima, ceux, résidentiels, des collèges de Barranco et de Surco ainsi que les faubourgs sinistres de Comas et de Pamplona-Alta sont embouteillés jusque tard *dans l'après-midi*.

Le peuple a voté avec l'espoir que cette Constituante marquera vraiment un retour à la démocratie interrompue par le coup de force du 5 avril de M. Fujimori.

M. N.

□ **ÉTATS-UNIS : exécution en Alabama.** – Condamné à mort pour le meurtre par strangulation, en 1977, d'une religieuse qui priait dans un cimetière, Cornelius Singleton, âgé de trente-six ans, a été exécuté vendredi 20 novembre à Atmore (Alabama), sur la chaise électrique. La Cour *suprême avait rejeté* les appels à la clémence des avocats, qui avaient insisté sur le retard mental du jeune condamné noir. – *(AP, AFP.)*

□ **MEXIQUE : scission au sein du Parti d'action nationale.** – Plus de 800 membres du Parti d'action nationale (PAN, opposition de droite) ont démissionné, vendredi 20 novembre, dans l'intention de former un nouveau parti. *« Le PAN est devenu un parti gouvernemental, capitaliste et autoritaire, qui ne joue plus un rôle d'opposition »*, a estimé M. José Gonzalez Torres, l'un des dissidents. Ces derniers entendent former un nouveau parti qui se préoccupe plus de justice sociale, du respect des droits de l'homme et de la protection de l'environnement. Le PAN est le premier parti d'opposition, devant le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche). – *(UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

ESPAGNE

Manifestation antiraciste et rassemblement franquiste

Le rassemblement annuel pour l'anniversaire de la mort de Franco, le 20 novembre 1975, coïncidait cette année avec des manifestations organisées, samedi 21 novembre à Madrid et Pampelune, pour protester contre l'assassinat, une semaine plus tôt, d'une immigrée dominicaine – un meurtre considéré comme le premier crime xénophobe de l'Espagne post-franquiste. Quelque douze mille personnes ont défilé à Madrid *« contre le racisme et la xénophobie »*, à l'appel des grands partis politiques, syndicats et organisations d'immigrés. Le même jour, des milliers de franquistes – en nombre plus important que les années précédentes, selon police et journalistes – se sont rendus au pied de la basilique de l'Escurial, autour de la tombe de Franco, à 50 km de Madrid. Le lendemain, *ils étaient quelque huit mille* rassemblés dans la capitale, Plaza de Oriente. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

Des milliers de manifestants ont réclamé un nouveau gouvernement

Plusieurs dizaines de milliers de personnes (plus de 150 000, selon les organisateurs) ont assisté, dimanche 22 novembre, à Lomé, à un rassemblement de l'opposition qui a appelé à la poursuite de la grève générale illimitée déclenchée il y a une semaine. Partis d'opposition et syndicats réclament la création d'une force spéciale de maintien de la paix, la proclamation de la neutralité politique de l'armée, le jugement des militaires qui avaient pris en otage durant vingt-quatre heures une quarantaine de parlementaires, le 22 octobre, et l'installation d'un nouveau gouvernement. La grève devait entrer lundi dans sa deuxième semaine. La première semaine du mouvement a été largement suivie à Lomé. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : alors que M. Savimbi refuse toujours tout contact avec Luanda

Les forces gouvernementales font place nette pour une prochaine offensive contre l'UNITA

Contrairement à ce qu'il avait annoncé, M. Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), n'a pas envoyé, samedi 21 novembre, de délégation à la conférence multipartite organisée par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir depuis l'indépendance, en 1975. La représentante des Nations unies en Angola, Mme Margaret Anstee, et le général Ndalu, chef d'état-major des forces armées et proche collaborateur du président dos Santos, se sont rendus à Huambo dimanche pour tenter de convaincre M. Savimbi de reprendre les négociations avec le gouvernement.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Au nord de Luanda, sur la route menant à Caxito, capitale de la province de Benguo, prise le 3 novembre par les troupes de l'UNITA, la police et l'armée gouvernementale ont vidé tous les hameaux de leurs habitants. Une centaine de tentes ont été dressées aux portes de la capitale pour héberger quelques milliers de personnes déplacées. Tout est parfaitement organisé.

Des engins de travaux publics ont aplani le terrain, des camions de l'Etat apportent le bois sec indispensable aux familles pour cuisiner leur frugal repas du soir. Une équipe de médecins italiens veille tant bien que mal sur la santé des réfugiés contraints au départ par les autorités angolaises lasses d'être narguées par les rebelles de l'UNITA. Un vaste no man's land entoure maintenant Caxito. L'armée régulière peut désormais attaquer les hommes de M. Savimbi sans crainte pour les civils...

Le désert commence au pont de Kakuako, à 24 kilomètres au nord de Luanda. *« Stop! C'est dangereux d'aller plus loin. Aucune voiture n'est passée par ici depuis plus d'une semaine »*, avertit le jeune adolescent sorti d'une case en bord de route. Il est resté là, chez lui, à 17 kilomètres de Caxito, tenant compagnie à un parent agé, incapable de se déplacer. *« Il n'y a plus que des soldats »*, explique-t-il, montrant sur l'asphalte les profondes morsures imprimées par les chenilles des chars. Quelques centaines de mètres plus loin, deux énormes douilles d'obus dressées au milieu de la route signalent aux imprudents les dangers qu'ils encourent en s'aventurant plus avant.

A quatre kilomètres de là, cinq soldats surgissent brusquement d'un fourré. Treillis vert olive pour les uns, blue jeans pour les autres, fusils d'assaut AK-47 pour tous. Les hommes de M. Savimbi sont bien au sud de Caxito, contrairement aux informations reçues jusqu'à présent. *« Qu'avez-vous vu? Où sont les soldats du gouvernement? »*, interrogent-ils, inquiets. Ils sont jeunes, fatigués et restent parfaitement courtois. Embarrassé par la présence incongrue de quatre étrangers, le chef de la patrouille envoie chercher un officier. Impeccablement sanglé dans son treillis, casquette sur la tête, ce dernier tient le langage d'un commissaire politique. *« Qui est le plus vieux? Le Docteur Savimbi ou José Eduarto dos Santos? »*, interroge-t-il, dans une logique africaine où l'âge est toujours signe de sagesse. *« L'UNITA c'est le bien, le MPLA du président dos Santos c'est le mal »*. Simple et manichéen, son discours au ton ferme est sans surprise. *« Rien à faire! Pas question d'aller à Caxito! Vous ne pouvez pas passer mais vous pouvez repartir sur Luanda! »*, affirme-t-il.

« Maintenant ou jamais »

A six kilomètres de là, ce sont cinq soldats, cette fois membres de l'armée régulière, qui sont assis à l'ombre d'un buisson. *« Mais d'où venez-vous donc? »*, demandent-ils à leur tour, soupçonneux. *« Vous avez vu l'UNITA, où sont-ils? »*, demande le chef, avec la même inquiétude qui rongeait les hommes de M. Savimbi. Comme leurs ennemis, ils sont très jeunes et comme eux ils ont peur.

Pendant ce temps, dans la salle climatisée du palais des congrès de Luanda, le chef de l'Etat présidait une réunion de tous les partis politiques, organisée pour débattre de la crise, de l'ouverture prochaine de la session parlementaire et de la formation d'un gouvernement qu'il souhaite *« d'unité et de réconciliation nationale »*. Onze partis ont répondu à l'invitation. Mais, contrairement à ce qu'il avait promis, M. Jonas Savimbi n'a dépêché aucune délégation à Luanda.

Une fois de plus, le chef de l'UNITA a fait le contraire de ce qu'il avait annoncé, jouant par là même le jeu du gouvernement qui cherche à l'isoler aussi bien au plan intérieur qu'aux yeux de la communauté internationale. Le président dos Santos a accusé l'UNITA de violer *« de manière grave les accords de paix »* signés le 31 mai 1991 à Lisbonne, avant de rejeter sur M. Savimbi la responsabilité *« des tragiques événements de Luanda »*.

M. dos Santos, en annonçant qu'il aimerait voir le Parlement siéger et légiférer dès le mois de janvier, a estimé qu'il était *« urgent de promulguer une loi sur les forces armées (...) couvrant l'indiscipline militaire dans le pays et protégeant l'intégrité du territoire national »*. Le message est clair : l'UNITA est hors la loi et tous les moyens seront utilisés pour faire plier M. Savimbi. Le gouvernement et les durs du MPLA sont persuadés d'avoir enfin l'occasion d'en finir avec l'UNITA (*le Monde* du 21 novembre).

De son côté, M. Savimbi, qui court après le pouvoir depuis tant d'années, sait bien que l'occasion ne se représentera pas. *« C'est maintenant ou jamais. Il joue son va-tout et ne cédera pas »*, estime un historien angolais, jadis proche du MPLA. Un avis partagé par un diplomate occidental qui considère que, sauf miracle, *« toutes les conditions sont maintenant réunies »* pour qu'un *« affrontement décisif oppose militairement »* l'UNITA au MPLA dans les prochaines semaines.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ALGÉRIE : multiplication des attaques contre les forces de l'ordre

Le premier ministre accuse certains pays étrangers de soutenir la guérilla islamique

L'Algérie vient de connaître une recrudescence des attaques contre les membres des forces de l'ordre. Quatre policiers ont été assassinés par des hommes qui ont réussi à prendre la fuite : deux l'ont été, samedi 21 novembre, dans la région de Médéa, un autre, le même jour, à Oran et un quatrième l'avait été, vendredi, à Kadiria, à l'est de la capitale. D'autre part, un militaire a été tué, vendredi, lors d'un accrochage qui a opposé, à El Bayadh, à 400 kilomètres au sud d'Alger, une unité de l'armée à un groupe de *« terroristes »*.

Le premier ministre a lancé, samedi, dans une allocution télévisée, un nouvel avertissement aux pays étrangers qui aident la guérilla islamique. *« S'il est prouvé que ces Etats apportent un soutien direct*, a déclaré M. Belaïd Abdesslam, *ces opérations affecteront les relations entre l'Algérie et les Etats impliqués »*.

Le premier ministre a, d'autre part, indiqué que *« le pluralisme politique ne sera pas remis en cause »* et que la réforme de la loi sur les partis n'était *« pas une priorité »* pour le gouvernement. Il a laissé entendre que le mandat du Haut Comité d'Etat (HCE) qui devait s'achever en principe à la fin de 1993, pourrait être prolongé. *« Il n'a jamais été question »* pour la présidence collégiale, a-t-il précisé, *« d'abandonner le pouvoir à la fin de son mandat officiel en disant : « Après moi le déluge »*.

Pour sa part, le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), de tendance communiste, a décidé de s'autodissoudre après son congrès, prévu à la fin du mois de décembre. Son coordinateur, M. Hachémi Chérif, a affirmé, samedi, à Oran, que cette décision était *« une conséquence directe des conjonctures nationale et internationale et d'un processus historique objectif »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COMORES : le premier tour des élections législatives émaillé d'incidents.** – Des urnes ont été détruites et des bureaux de vote n'ont pu fonctionner, dimanche 22 novembre, lors du premier tour des élections législatives aux Comores. L'incident le plus sérieux a eu lieu à Mbeni, fief de l'opposition situé sur la côte est de la Grande Comore, où des jeunes gens ont détruit les urnes après avoir dispersé les bulletins de vote sur la place publique. Dans Moroni, une certaine confusion régnait dimanche matin aux abords de la plupart des bureaux, qui n'ont ouvert qu'en fin de matinée, sous la surveillance de gendarmes en tenue de combat. Le second tour aura lieu le 29 novembre (*le Monde* daté 22-23 *novembre*). – *(AFP.)*

□ **MALI : agitation politique avant le procès de l'ancien président Traoré.** – L'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) et six autres partis de la coalition au pouvoir ont, dimanche 22 novembre, accusé l'opposition de mener *« des actions afin de provoquer une crise de régime »* au moment où va s'ouvrir, jeudi prochain, le procès de l'ancien dictateur Moussa Traoré. Samedi soir, les partis d'opposition avaient accusé *« le pouvoir et l'ADEMA de dresser des obstacles à la gestion démocratique »* des six municipalités dirigées par l'opposition. Auparavant, avait eu lieu une série de manifestations de rues de lycéens, de travailleurs licenciés et des victimes de la répression sous l'ancien régime de Moussa Traoré. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **MAROC : manifestation pour la libération d'un dirigeant syndical.** – Trois syndicats d'opposition ont condamné l'intervention *« violente et sauvage »* des forces de l'ordre, lors d'une manifestation organisée, samedi 21 novembre, devant la prison civile de Salé où est incarcéré le secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT), M. Noubir Amaoui. De source officieuse, on a démenti qu'il y ait eu des heurts et qu'un jeune responsable de l'Union socialiste des forces populaires (opp.) ait été blessé. D'autre part, un membre du bureau régional de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) à Alhucemas, dans le nord du pays, a été arrêté, vendredi, à son domicile. Selon les dirigeants de l'OMDH, M. Ahmed Belaïssi avait été l'objet de *« nombreuses tracasseries policières »* liées à sa récente participation à une émission télévisée consacrée à l'émigration clandestine de Marocains à travers le détroit de Gibraltar. – *(AFP.)*

□ **Les Palestiniens souhaitent un report de la prochaine session des pourparlers de paix.** – Les Palestiniens vont demander un report de la huitième session des négociations bilatérales avec Israël, prévue pour le 7 décembre, à Washington. Ils souhaitent ne pas reprendre les pourparlers avant l'entrée en fonctions du nouveau président américain, fin janvier, mais se rangeront à l'avis de leurs partenaires arabes, a indiqué, dimanche 22 novembre, à Tunis, le chef de la délégation palestinienne, M. Haïdar Abdel Chafi. La décision finale sera prise à l'issue d'une réunion des parties arabes aux négociations qui aura lieu les 29 et 30 novembre à Beyrouth. – *(AFP.)*

□ **Bagdad et Washington auraient conclu des arrangements commerciaux avant la crise du Golfe.** – L'Irak s'est assuré le *« consentement »* des Etats-Unis pour la constitution de son arsenal militaire avant la guerre du Golfe en leur vendant du pétrole à très bas prix, a affirmé, lundi 23 novembre, le quotidien britannique, *The Guardian*, au vu d'une note confidentielle du département d'Etat américain. En date de mars 1989, cette note indiquait que des groupes pétroliers américains bénéficiaient de *« marchés favorables »* offerts par l'Irak. En contrepartie, Bagdad demandait un assouplissement des restrictions imposées par Washington aux exportations de technologie pouvant avoir un double usage civil et militaire. – *(AFP.)*

□ **IRAK : quatre morts dans un attentat au Kurdistan.** – Quatre personnes ont été tuées et vingt et une autres blessées, lors d'un attentat à la bombe, dimanche 22 novembre, dans un hôtel de Souleimanieh, dans le Kurdistan irakien, a-t-on appris de source locale kurde. La bombe, de forte puissance, a explosé au troisième étage de l'hôtel Bagdad, où logent des réfugiés kurdes de retour d'Iran. – *(AFP.)*

ASIE

LAOS : vers un partage du pouvoir à Vientiane

La mort du président Kaysone Phomvihane laisse l'Etat sans direction claire

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Kaysone Phomvihane, président du Laos et du Parti communiste laotien, est décédé, le samedi 21 novembre, à près de soixante-douze ans. Une semaine de deuil national a été décrétée avant les funérailles, fixées au 28 novembre. Pour avoir géré d'une main de fer son pays pendant dix-sept ans, l'homme fort du Laos laisse une situation de vide politique. Ses lieutenants et compagnons, vétérans des luttes contre la France et les Etats-Unis, devront partager le pouvoir. Il semble exclu, cependant, qu'ils remettent en cause les réformes économiques entreprises depuis sept ans et qui ont permis l'ouverture sur le reste du monde de l'ancien royaume enclavé.

La Constitution d'août 1991 prévoit que le vice-président de la République remplace le président *« en cas d'empêchement »*. Mais les fonctions de vice-président sont facultatives et personne ne les occupe actuellement. L'organisation de la succession n'est donc pas claire. Numéro deux du bureau politique du Parti révolutionnaire populaire (PPR) et président de l'Assemblée populaire suprême, nommé président du comité chargé d'organiser les funérailles, M. Nouhak Phoumvasanh devrait logiquement être le successeur. Mais, comme il est âgé de soixante-dix-huit ans, le choix se reportera plus probablement sur M. Khamtay Siphandone, premier ministre depuis que Kaysone Phomvihane avait accédé, en 1991, à la présidence. M. Khamtay, un militaire, numéro trois du bureau politique, n'est âgé que de soixante-huit ans.

La mort de Kaysone Phomvihane ne devrait, cependant, provoquer aucun changement de ligne. La direction communiste laotienne, qui a gardé les habitudes de la clandestinité, reste très fermée. Les anciens compagnons du défunt devraient demeurer soudés pour conserver le monopole du pouvoir politique tout en poursuivant les réformes économiques. Le choix d'un nouveau chef de l'Etat ne devrait de toute façon intervenir qu'après l'élection, annoncée pour le 20 décembre, d'une nouvelle Assemblée. Si M. Khamtay devait être nommé à la tête de l'Etat, le PPR pourrait confier la présidence du parti à M. Nouhak, dont l'influence demeure forte. Le Laos, l'un des pays les plus pauvres de la planète, devra s'accommoder d'une direction collégiale pendant quelque temps au moins.

J.-C. P.

Un patron incontesté

Petit, tout en rondeurs, mais le visage carré, d'un abord aimable, mais gérant sa formation d'une main de fer, Kaysone Phomvihane était le patron incontesté du PPR, parti unique depuis 1975, dont il était le secrétaire général depuis 1955. Son accession en mars 1991 à la tête du Parti populaire révolutionnaire (PC laotien) puis, en août de la même année, à celle de la République démocratique populaire du Laos, n'avait fait que consacrer son ascendant sur les autres membres de la vieille garde du Pathet Lao.

Né en décembre 1920 dans la province de Savannakhet (sud du Laos), de père vietnamien et de mère laotienne, Kaysone Phomvihane aurait fait ses premières classes politiques en participant, pendant la seconde guerre mondiale, à l'agitation anticoloniale à l'université de Hanoï, où il poursuivait alors des études de droit. Toujours est-il que, en 1945, Hô Chi Minh le renvoie à Savannakhet où il rencontre le prince Souphanouvong, le « prince rouge », futur chef de l'Etat du Laos communiste.

C'est à Kaysone qu'est attribuée la transformation du Pathet Lao (« la Nation lao », couverture du PPR), dont il a été le chef militaire de 1954 à 1957, en mouvement de résistance contre l'« armée secrète » levée dans les années 60 par la CIA au Laos. Etroitement lié aux communistes vietnamiens, le Pathet Lao devait résister au pilonnage de l'aviation américaine.

Une très sombre période

En 1973, un accord de paix intervient entre le prince Souvanna Phouma, au pouvoir à Vientiane, et son demi-frère Souphanouvong. Un gouvernement de coalition est formé. Le PPR de Kaysone est le véritable bénéficiaire de l'opération. Avec la victoire communiste au Vietnam en 1975, il accaparera ouvertement le pouvoir.

A partir de cette date, sous la houlette de Kaysone (1), le Laos, déjà très pauvre, dépeuplé et ruiné par la guerre, traverse sa période la plus sombre. Les membres des minorités ethniques, qui ont été enrôlés dans l'armée de la CIA, ainsi que les élites occidentalisées, fuient un pays dont le roi, Savang Vathana, et le prince héritier meurent en « camp de rééducation ». Environ 350 000 personnes, soit 10 % de la population, traversent ainsi le Mékong pour se réfugier en Thaïlande ou s'exiler dans des pays occidentaux. S'adossant à un Vietnam lui-même saigné à blanc, le pays périclite.

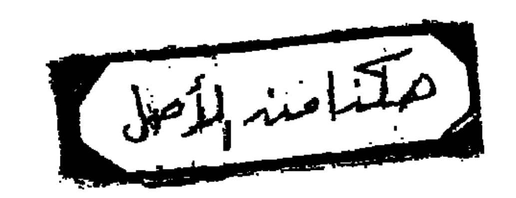
Une décennie plus tard, Kaysone, qui est également chef du gouvernement (2), rouvre le Laos aux étrangers et en libéralise l'économie. Tout en gardant le monopole du pouvoir et en maintenant des relations privilégiées avec Hanoï, le parti entreprend alors la normalisation de relations très tendues avec la Thaïlande et renoue avec la Chine. Kaysone se rend à Paris, à Pékin, à Bangkok et à Tokyo. La garnison vietnamienne – on parlait de 40 000 hommes – évacue le pays avant même que Vientiane perde, en 1989-1990, le bénéfice d'une aide soviétique substantielle.

Pour la première fois depuis 1975, le pays s'est doté d'une Constitution, en 1991. Washington, qui n'a jamais rompu ses relations diplomatiques avec le Laos, a même nommé un ambassadeur à Vientiane en 1992. Mais Kaysone Phomvihane n'aura fait qu'amorcer les réformes économiques et le réalignement de la diplomatie du petit Etat enclavé. Soigné depuis près de deux ans à Hanoï, puis à Bangkok et à Pékin, il avait été opéré des yeux en janvier dernier et souffrait de diabète ainsi que d'une insuffisance cardiaque.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Kaysone est une transcription phonétique en laotien de *cai Sông*, qui veut dire, en vietnamien, le caporal Sông.

(2) Kaysone avait laissé les fonctions honorifiques de chef de l'Etat au prince Souphanouvong.



LES NÉGOCIATIONS SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Le premier ministre va engager la responsabilité de son gouvernement sur les suites de l'accord de Washington

Le premier ministre va être contraint d'engager la responsabilité de son gouvernement sur la négociation du GATT, mercredi 25 novembre à l'Assemblée nationale. La Constitution, en effet, ne lui offre pas d'autre possibilité pour obtenir un vote du Parlement.

Depuis 1958, ni les députés ni les sénateurs ne peuvent voter une motion : ils ne peuvent s'exprimer que sur un projet de loi ou pour accorder ou refuser leur confiance au gouvernement. M. Pierre Bérégovoy se trouve donc dans la même situation que M. Michel Rocard lorsque celui-ci avait tenu à obtenir le soutien du Parlement à l'engagement de la France dans la guerre du Golfe. Dans l'un et l'autre cas, la seule solution est l'utilisation de l'article 49 alinéa 1 de la Loi fondamentale qui prévoit : *« Le premier ministre, après délibération du conseil des ministres, engage devant l'Assemblée nationale la responsabilité du gouvernement sur son programme ou éventuellement sur une déclaration de politique générale. »*

Formellement, M. Bérégovoy doit donc attendre le conseil des ministres de mercredi prochain, mais sa décision est déjà prise, comme il l'a laissé entendre dimanche 22 novembre au journal de 20 heures de France 2.

Le premier ministre n'a pas eu ce week-end de contacts avec M. Jacques Delors, car on estime à Matignon que la position de la Commission est maintenant claire, même si celle-ci ne doit officiellement se prononcer sur l'accord intervenu à Washington que mercredi. Si le gouvernement souhaite obtenir un soutien du Parlement sans attendre l'approbation formelle de cet accord, c'est parce que, explique-t-on à Matignon, tout retard serait considéré comme un amoindrissement de la détermination de la France. De même, dans l'entourage du premier ministre, on récuse l'idée que la France serait sur ce dossier *« isolée »*. On explique que sa position tient simplement au fait qu'elle est le deuxième exportateur agricole mondial et la première puissance agricole d'Europe et donc que ses intérêts sont différents de ceux de ses partenaires.

Les collaborateurs de M. Bérégovoy n'acceptent pas non plus le procès en *« démagogie paysanne »* fait à celui-ci ; ils rappellent que le premier ministre a accepté la réforme de la politique agricole commune malgré les vives critiques qu'elle suscitait dans le monde rural et qu'à cause de cela il a failli être renversé puisqu'il n'a manqué alors à la motion de censure déposée par l'opposition que trois voix pour atteindre la majorité absolue. C'est en s'appuyant sur les sacrifices que la France a accepté de faire à cette occasion que le chef du gouvernement demande aujourd'hui aux autres pays européens de comprendre qu'elle ne peut en accepter de supplémentaires, même pour obtenir un accord sur la libération du commerce mondial, jugée au demeurant souhaitable.

Th. B.

Ajouter la crise à la crise

Suite de la première page

Elle peut aussi transformer Jacques Delors en nouveau bouc émissaire (mais cela n'émeut plus personne dans un pays qui en consomme au moins un par semaine...) et provoquer une entaille sérieuse dans l'alliance franco-allemande alors même que l'attitude britannique nous montre chaque jour que l'Europe est plus que jamais dépendante de la bonne marche de l'axe Paris-Bonn. Elle peut enfin *last but not least*, sonner le glas du dessein européen du président, réduire en miettes l'objectif du second septennat, devenu, croyait-on, le 20 septembre, réalité.

Et tout cela alors même que la part prise par les services et l'industrie dans la richesse du pays fait que la France a plus à gagner qu'à perdre dans l'hypothèse de la conclusion d'un accord commercial avec les Etats-Unis.

L'issue théâtrale et dramatique de ce conflit n'est toutefois pas nécessairement au bout de la route. D'une part, parce que chacun sait qu'un accord final, élément important de la prospérité de nos pays, est, comme on dit, *« inéluctable »*. D'autre part, parce que, à ce stade, le gouvernement français cherche, ni plus ni moins, à obtenir de ses partenaires européens des compensations. C'est d'ailleurs à eux que s'est adressé dimanche soir M. Bérégovoy, en faisant explicitement référence aux efforts européens consentis en faveur de l'ex-RDA, ou des pays méditerranéens, pour justifier que cette fois les céréaliers et les éleveurs français soient l'objet de la sollicitude communautaire. D'autant que pour ces deux activités s'ajoutent aux quotas de production des problèmes spécifiques liés au remplacement d'une barrière protectrice – une taxe à l'importation variable afin de dissuader les importations – par un système de tarification qui facilite l'entrée des produits extérieurs à la Communauté. Solliciter le Parlement et l'opposition pour s'armer dans cette négociation délicate est, dans ces conditions, de la part de M. Bérégovoy, une attitude parfaitement compréhensible.

Ce qui l'est moins, c'est l'exploit réalisé par nos politiques pour se mettre, et le pays avec eux, dans une telle seringue. C'est, à vrai dire, une certaine idée de la politique qui est en cause. L'isolement de la France est largement le résultat de considérations de politique intérieure liées, bien évidemment, au calendrier électoral.

Regardons l'opposition : passe encore que le président du RPR parle d'un *« Munich agricole »* : Jacques Chirac est Jacques Chirac, incorrigiblement persuadé qu'il est toujours ministre de l'agriculture... Mais Pierre Méhaignerie ! Il est vrai que le leader du CDS a en commun avec ses troupes de souvent manquer au minimum de respect des convictions – en l'espèce européennes – qu'ils affichent. En fait, dans cette affaire comme dans d'autres, l'opposition montre qu'elle est prête à tout pour imputer un maximum de difficultés au gouvernement, quitte à tourner le dos à un credo libéral qu'elle continue de mettre en avant ; elle en profite pour tenter de mettre Jacques Delors hors course en se disant que cela peut faire, à gauche, *un présidentiable de moins* ; enfin, en se cantonnant à un discours électoral, elle prend le risque de devoir se contredire dans quelques mois, lorsqu'elle sera revenue au pouvoir.

Du côté du pouvoir, on n'aperçoit guère que des motifs analogues. Menacé d'un nouvel embrasement des campagnes sous l'impulsion vigoureuse des céréaliers, qui ne figurent pas, contrairement à la légende qu'ils entretiennent, parmi les RMistes, et d'une censure à l'Assemblée nationale (celle que l'opposition avait déposée contre la PAC avait échoué de trois voix), le premier ministre n'a écouté que son instinct de survie : il a retiré le tapis, et s'est donc placé à la tête de la contestation. Voyant le piège, la droite a aussitôt fait monter les enchères et a posé comme condition à son éventuel soutien au gouvernement que celui-ci invoque le droit de veto. M. Bérégovoy a aussitôt suivi.

Il cherche en effet à éviter la censure, alors que celle-ci avait paru un temps être envisagée : il n'aurait pas été déshonorant, pour le gouvernement, tant s'en faut, de tomber, étendard européen déployé. Mais c'eût été engager un processus d'accélération politique jugé dangereux. Alors que le président peut entretenir la fiction politique que son mandat n'est pas en jeu lorsque les élections législatives viennent à leur échéance normale, une dissolution, consécutive à une censure du gouvernement l'impliquerait automatiquement et l'exposerait dangereusement.

Le premier ministre voudrait également pouvoir se prévaloir, au mois de mars prochain, de sa fermeté dans la défense des intérêts de certains agriculteurs (n'oublions pas qu'il est lui-même l'élu d'une terre vouée à l'élevage bovin, la Nièvre) ; enfin, il ne désespère sans doute pas de prolonger le suspense jusqu'au mois de mars, de façon à léguer cet héritage empoisonné à son successeur de droite à l'Hôtel Matignon. Ce qui est, en bonne tradition républicaine, de bonne guerre.

Le gouvernement va donc essayer de gagner du temps, tant dans les instances européennes qu'en France. Il a manifestement choisi de durer jusqu'en mars prochain. Mais peut-on avoir pour seul projet d'arriver, fût-ce exsangue, au terme normal de la législature en multipliant les acrobaties ? Entre-temps, les paysans continueront d'attendre le retour de Jacques Chirac, les magistrats de faire connaître des « affaires » ; la droite, dans ce contexte, voudra non pas gagner les élections, ce qui, dans les esprits, est chose faite, mais bien éliminer la gauche pour longtemps, rendre impossible la victoire de l'un de ses candidats à l'élection présidentielle en chargeant la mule socialiste de tous les péchés du monde. Dans ces conditions, se taire, comme Michel Rocard, ruser, comme Pierre Bérégovoy, croire que l'on peut s'en tirer seul, comme François Mitterrand, ne sont certainement pas des remèdes suffisants.

Mais au-delà de ces considérations immédiates nos politiques, tous gouvernements confondus, tous tellement plus attentifs au sort des paysans qu'ils ne l'ont été à celui des ouvriers lors des grandes vagues de restructuration qui ont marqué ces douze dernières années, sont coupables d'avoir laissé venir une crise rurale grave. Celle-ci pose un immense problème d'aménagement du territoire. La nouvelle politique agricole commune est certes destinée à maintenir sept cent mille agriculteurs à la terre, là où l'évolution des marchés ne permettrait d'en faire vivre que trois cent mille. Mais, outre qu'il était maladroit de couvrir d'injures la réforme de la PAC, pour la transformer ensuite en dogme, il eût été plus sage d'anticiper, d'organiser et de préparer le pays à cette formidable restructuration, semblable à celle qu'ont connue des secteurs comme les chantiers navals ou la sidérurgie.

La France est, Dieu merci, l'un des pays riches de la Communauté. L'aide de celle-ci va, fort logiquement, prioritairement aux plus pauvres. La France n'échappera donc pas à une réflexion sur le rôle de l'Etat, qui doit réinscrire parmi ses fonctions régaliennes l'aménagement de l'espace rural et s'imposer les efforts qui conviennent pour préserver sa culture rurale, plutôt que de prendre le risque de l'isolement dans une Communauté dont notre pays doit continuer de partager le leadership avec l'Allemagne.

JEAN-MARIE COLOMBANI

L'opposition hésite sur l'attitude à adopter

Au lendemain de la déclaration du premier ministre sur France 2 et avant le débat de mercredi à l'Assemblée nationale, la plus grande confusion se manifestait, lundi 23 novembre, dans les rangs de l'opposition. La veille, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, avait parfaitement résumé la situation générale : *« Nous sommes dans une double impasse*, avait-il expliqué à « L'heure de vérité », *soit une crise européenne, soit une crise agricole, soit conduits à abandonner les agriculteurs, soit conduits à abandonner la solidarité européenne. »* Il n'avait pas mentionné l'autre dilemme qui perturbe ses amis de l'opposition et peut se résumer de la sorte : comment contenter les agriculteurs sans donner l'impression de se porter au secours de M. Bérégovoy ?

M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, convenait volontiers lundi matin qu'il y avait là pour l'opposition un sérieux risque de se retrouver prise *« dans la nasse »*. M. Pierre Méhaignerie expliquait également qu'il n'était pas dupe des arrière-pensées du premier ministre. Selon le président du CDS, il est clair que le chef du gouvernement veut tout à la fois gagner du temps, éviter la motion de censure et tenter de désamorcer des manifestations très dures des paysans français. Mais, cela dit, l'un comme l'autre s'interdisent de penser, comme M. Philippe Séguin, que ce débat de mercredi sur les accords du GATT sera inutile. Il leur paraît au contraire indispensable *« pour expliquer comment et pourquoi on en est arrivé là »*. Comment le concluront-ils ? L'opposition semble complètement dans le brouillard.

M. Méhaignerie se montrait incontestablement lundi matin le plus ouvert, voulant surtout éviter de répondre *« à une manœuvre électoraliste »* du gouvernement par *« une autre manœuvre électoraliste. »* Il lui importe *« d'être pragmatique »*, c'est-à-dire de *« rechercher la plus grande efficacité par rapport aux intérêts de la France »*. Pour garantir une attitude forte et cohérente de la France vis-à-vis de Bruxelles et des Américains, M. Méhaignerie penche donc pour un vote de soutien à M. Bérégovoy, exigeant seulement que celui-ci *« reconnaisse les erreurs et l'amateurisme de son gouvernement dans les négociations qui ont eu lieu. »*

M. Millon semble beaucoup plus circonspect : *« Je suis d'accord pour soutenir catégoriquement et fermement le gouvernement, mais je ne suis pas pour l'absolution de M. Bérégovoy »*, confiait-il lundi matin. M. Millon est plutôt d'avis de jouer la carte de l'abstention. Les centristes doutent que cette solution permette de définir une attitude claire de l'opposition.

Le RPR n'est pas mieux loti que l'UDF. Dénonçant samedi dernier ce *« Munich agricole »*, M. Jacques Chirac se retrouve pour une fois aux côtés de M. Séguin pour expliquer que le gouvernement n'avait nullement besoin dans cette affaire *« de la caution du Parlement »* pour faire jouer son droit de veto. De sorte qu'on ignorait encore lundi matin quelle consigne il entendait donner. Il sera urgent qu'il le fasse vite, car le mouvement est encore en passe, sur cette question, de s'égarer. Après M. Jacques Toubon, M. Patrick Ollier, vice-président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui était monté en première ligne sur ce dossier la semaine dernière, expliquait lundi matin qu'il était indispensable que par-delà toutes les considérations politiciennes, *« la cohésion nationale la plus forte soit maintenue »*. Pour eux, le oui ou à défaut l'abstention s'imposent. Mais lundi matin encore, pratiquement à la même heure, M. Bernard Pons se trouvait à l'opposé de ce genre de considérations. Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale affirmait sur RMC qu'il était inutile pour M. Bérégovoy d'attendre quelque concession que ce soit de l'opposition

Les groupes parlementaires de l'opposition se réuniront mardi 24 novembre pour tenter de se sortir au mieux de cet embrouillamini. Après avoir maintes fois réclamé, avec raison, d'être associés aux grands débats européens, les voici au pied du mur.

DANIEL CARTON

« La France a besoin de l'Europe, mais l'Europe a besoin de la France »,

déclare M. Bérégovoy

Invité du journal de France 2, dimanche 22 novembre, M. Pierre Bérégovoy a affirmé que l'accord de Washington *« n'est pas acceptable et ne sera pas accepté par la France »*. Tout en rappelant que *« s'il y avait une crise en Europe, ce ne serait pas la première »*, le premier ministre a lancé un appel à la *« solidarité européenne »*. *« La France a besoin de l'Europe, mais l'Europe a besoin de la France »*, a-t-il souligné, avant de faire valoir que la France n'avait *« jamais fait défaut »* à ses partenaires. Il a souligné que Paris avait *« exprimé cette solidarité dans de nombreuses circonstances »*, notamment au bénéfice de Mme Thatcher et de M. Kohl. *« Lorsqu'il s'est agi de la compensation britannique »* ou *« lorsqu'il s'est agi d'adopter un statut dérogatoire par rapport à la Communauté pour les provinces de l'est de l'Allemagne, la France a fait ce qu'il fallait »*, a-t-il dit, ajoutant que l'attitude de Paris avait été la même pour soutenir l'idée d'un fonds de cohésion pour les pays du sud de l'Europe.

Le premier ministre a dit avoir *« également besoin de la solidarité des Français »*. *« Je ne lance un appel au secours à personne »*, a-t-il dit, mais *« dans les grandes circonstances, il est bon que le pays se rassemble »*. *« Je souhaite que l'Assemblée nationale m'apporte son concours, sa confiance »*, a-t-il ajouté, pour que *« nos interlocuteurs européens se rendent compte qu'il y a une volonté nationale qui va au-delà des clivages partisans »*.

Affirmant que les agriculteurs français n'étaient pas *« isolés »* au sein du monde rural européen, il les a appelés à *« garder leur sang-froid »* et à *« éviter tout geste inconsidéré »*. *« Pour faire face et pour obtenir plus, il faut absolument qu'il y ait cohésion nationale et que rien ne puisse établir une fracture entre les agriculteurs et telle ou telle catégorie de Français »*, a-t-il estimé. Interrogé sur l'exercice par la France de son droit de veto, M. Bérégovoy a souligné : *« S'il faut l'unanimité, il n'y aura pas besoin de veto car la France votera contre. Si par contre il suffisait d'une majorité qualifiée, comme le demande M. Major (...), et si à la fin des fins il n'y a comme possibilité que d'opposer le refus de la France, ce refus sera naturellement celui de la France »*. Comme son interlocuteur insistait sur le droit de veto, M. Bérégovoy a acquiescé, ajoutant : *« Mais nous n'en sommes pas là. »*

« Les polémiques partisanes sont à mettre de côté »

Samedi 21 novembre, dans une déclaration faite à Challuy (Nièvre), le premier ministre avait notamment indiqué : *« Le gouvernement considère que le projet de réduction de 21 % des exportations en volume de produits agricoles n'est pas compatible avec la politique agricole commune. Il constitue une menace grave pour l'agriculture européenne, et pas seulement pour l'agriculture française. »*

« Nous avons donc devant nous une négociation difficile, a poursuivi M. Bérégovoy. *Mais nous avons la force du bon sens : l'Europe ne peut pas réformer la PAC en mai pour la défaire en novembre. Il s'agit de défendre l'intérêt de la France, de notre agriculture, de notre économie, de notre vie rurale. L'issue de cette négociation engagera la France pour longtemps. C'est pourquoi un large mouvement de cohésion nationale est indispensable. (...) Je demande aux agriculteurs leur soutien, comme je demanderai mercredi celui du Parlement (...). Les polémiques partisanes sont à mettre de côté le temps de l'épreuve. Il s'agit de montrer à nos partenaires que la France est unie et résolue. »*

LES NÉGOCIATIONS

Le « compromis de Luxembourg »

« Lorsque des intérêts très importants sont en jeu... »

De l'aveu même de celui qui en fut le principal négociateur, M. Maurice Couve de Murville, alors ministre des affaires étrangères du général de Gaulle, le « compromis de Luxembourg » ne fut pas un accord entre les pays membres de la Communauté économique européenne mais le constat d'une divergence.

Le traité de Rome prévoyait qu'à partir du 1er janvier 1966 les décisions seraient prises à la majorité qualifiée du conseil des ministres. La France, alors, n'accepta pas cette disposition, au moins pour ce qu'elle jugeait important. Elle pratiqua ce que l'on appela la « politique de la chaise vide » en refusant de participer aux délibérations de la Communauté. Après plusieurs mois d'une crise qui fut une des plus graves que connut la construction européenne, une déclaration fut adoptée dans la nuit du 29 au 30 janvier 1966, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères.

Elle expliquait : *« Lorsque, dans le cas d'une décision susceptible d'être prise à la majorité, sur proposition de la Commission, des intérêts très importants d'un ou de plusieurs partenaires sont en jeu, les membres du conseil s'efforceront, dans un délai raisonnable, d'arriver à des solutions qui pourront être adoptées par tous les membres du conseil dans le respect de leurs intérêts et de ceux de la Communauté conformément à l'article 2 du traité.*

» En ce qui concerne le paragraphe précédent, la délégation française estime que, lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants, la discussion devra se poursuivre jusqu'à ce que l'on soit parvenu à un accord unanime.

» Les six délégations constatent qu'une divergence subsiste sur ce qui devrait être fait au cas où la conciliation n'aboutirait pas complètement. »

Malgré ce constat, ce « compromis » fut utilisé à plusieurs reprises, et la France n'y renonça jamais complètement. Ainsi, lorsqu'à Stuttgart, les 17 et 18 juin 1983, le conseil européen approuva une *« déclaration solennelle sur l'Union européenne »* prévoyant notamment un recours à l'abstention plutôt qu'un vote négatif, en cas de désaccord d'un pays, lorsque l'unanimité du conseil des ministres était requise par les traités, la France expliqua dans une annexe qu'elle souhaitait que le vote soit *« différé si un ou plusieurs Etats membres le demandent au nom de la défense d'un intérêt national essentiel »*. L'Angleterre, le Danemark, l'Irlande, la Grèce prirent une position semblable alors que la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Italie et les Pays-Bas affirmèrent souhaiter que l'on recoure au vote *« lorsque les traités le prévoient »*.

Lorsque, le 20 novembre 1986, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, défendit à l'Assemblée nationale la ratification de l'Acte unique négocié par le gouvernement socialiste de M. Laurent Fabius, il expliqua à propos de *« la déclaration de Luxembourg »* que l'Acte unique faisait *« référence à la déclaration de Stuttgart de juin 1983 »*.

M. Giscard d'Estaing contre le RPR et le gouvernement

Le débat rebondit au printemps dernier lors de la discussion au Parlement de la révision constitutionnelle rendue nécessaire par la ratification du traité de Maastricht. Le RPR, se distinguant ainsi de l'UDF et de l'UDC, insista pour obtenir la confirmation par le gouvernement de la validité du « compromis de Luxembourg ». Après quelques déclarations ambiguës de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, prit une position plus nette. Il déclara, le mercredi 13 mai, que *« chaque pays tient cette arme comme une arme de dissuasion, c'est-à-dire avec la volonté de ne pas s'en servir »*. *« Il n'existe aucun gouvernement qui accepterait que dans un débat communautaire un intérêt vital puisse être sacrifié d'une quelconque façon,* précisa-t-il. *Le gouvernement ne faillira pas à cette règle qui est une règle d'honneur. »*

M. Pierre Bérégovoy fit même, en tant que premier ministre, une déclaration solennelle où il confirma que *« la France n'a jamais renoncé et ne renoncera pas au droit de protéger en cas de crise grave ses intérêts fondamentaux »*. Mais il ajouta que depuis le sommet européen de décembre 1974, auquel participait le président de la République d'alors, M. Valéry Giscard d'Estaing, il y a eu *« accord pour favoriser le vote à la majorité qualifiée »*. *« La France a toujours respecté cet engagement depuis lors,* souligna-t-il. *La France peut-elle s'attribuer le droit de faire échec à la règle de la majorité qualifiée qu'elle a elle-même demandée? »*

M. Raymond Barre, lui aussi, souhaita que soit préservée l'existence d'une possibilité de veto. Il déclara à la tribune de l'Assemblée le 6 mai : *« Il n'en reste pas moins que le traité de Maastricht ne doit rien changer à l'existence de l'arrangement de Luxembourg, dont l'interprétation a été clairement fixée par le gouvernement de M. Chirac lors de la ratification de l'Acte unique (...). Je n'ai pas passé plus de cinq ans à Bruxelles et un certain nombres d'années à Matignon pour ne pas savoir combien ce point est important. »*

M. Giscard d'Estaing, en revanche, le 12 mai, au micro d'Europe 1, assura que le *« compromis de Luxembourg »* n'est plus *« valable depuis 1986, depuis qu'on a ratifié l'Acte unique »*. *« Cette question n'est pas une question d'actualité »*, concluait-il. Manifestement, elle le redevient.

THIERRY BRÉHIER

Le coup de grâce

par François Grosrichard

Il y avait, depuis deux semaines, quelque chose d'émouvant, voire de pathétique, dans ces suppliques unanimes des organisations syndicales et professionnelles agricoles classées plutôt à droite, adjurant le gouvernement et le président de la République *« de préserver les intérêts vitaux du pays »*, *« de résister aux pressions américaines »*, *« de maintenir inébranlablement une fermeté absolue »*. Des campagnes éteintes de la Margeride comme des plantureuses exploitations céréalières du Soissonnais montaient la même complainte et la même colère rageuse : *« Ne nous abandonnez pas! »* Les événements des prochaines semaines montreront si le *« non »* français affiché si ostensiblement aura été payant ou s'il ne restera dans les mémoires qu'un subterfuge et un moyen d'avoir gagné un peu de temps.

Car, pour les responsables agricoles les plus lucides, ce qui arrive au GATT ne pouvait pas ne pas arriver un jour tant la logique du libéralisme à tous crins l'emporte dans les esprits et les réalités économiques sur la tradition de la protection par la subvention automatique.

Il n'empêche : l'agriculture française, la première de la CEE, vient de recevoir avec le compromis de Washington un nouveau et violent choc, six mois exactement après celui de la réforme de la PAC (politique agricole commune) dont elle ne s'est pas encore remise. Ils avaient beau s'y préparer, voire s'y attendre, les paysans restent abasourdis. De la Mayenne laitière au Vaucluse fruitier, l'accord du GATT est, pour eux, le coup de grâce.

De scandale en scandale

L'arrangement sur la PAC, au printemps, que M. Louis Mermaz, en dépit de combats d'arrière-garde, n'avait pu éluder plus longtemps, prévoit pour l'essentiel une baisse progressive de 29 % des prix garantis des céréales, de 15 % pour la viande bovine et la mise en jachère de 15 % des surfaces. La chute des revenus tirés de la vente ou de l'exportation sera, assure-t-on à Bruxelles, compensée par des primes. Voilà donc le paysan rangé chaque jour davantage aux côtés des RMistes, des personnes âgées ou des handicapés, au rayon déshonorant de l'économie assistée. Quand on exerce le métier d'éleveur de brebis sur le causse Méjean et quand les trois quarts de son revenu proviennent de primes de l'Etat ou de Bruxelles, comment garder encore, même avec du cœur au ventre, le sentiment que l'on reste, au même titre que l'ouvrier de Peugeot ou l'agent d'assurance parisien, un acteur économique à part entière? Marginalisation, crise culturelle voire existentielle, réticence presque honteuse d'avoir à demander – sans espoir – à ses enfants s'ils *« prendront la suite »*, deviennent pour beaucoup d'agriculteurs des perspectives plus douloureuses encore que la seule difficulté comptable de joindre les deux bouts.

Et voilà que retentit une nouvelle salve sur un monde découragé qui titube. Une salve qu'il sera difficile d'esquiver au-delà des rodomontades actuelles. Car, d'une manière ou d'une autre, un jour ou l'autre, vu l'énormité de la pression internationale et l'extrême – et incompréhensible – isolement de la France, il faudra bien que viticulteurs, éleveurs et laboureurs se résignent à voir baisser (si possible beaucoup moins que le *« scélérat »* pourcentage de 21 %) les exportations européennes subventionnées.

Qui osera enfin appeler un chat un chat? La situation alimentaire mondiale va de scandales politiques en scandales financiers. Des peuples entiers meurent de faim à nos portes, sous nos yeux, et les pays riches ne trouvent rien de mieux à faire pour freiner une surproduction auto-entretenue que de décréter la jachère! Silos et frigos européens regorgent de denrées et les stocks crèvent les plafonds : entre août 1991 et août 1992, les stocks de céréales sont passés de 17 à 23 millions de tonnes...

Dans le même temps, le budget communautaire consacré à l'agriculture continue de s'alourdir : 240 milliards de francs par an, pour continuer à produire alors que – le scandale ici rejoint l'absurde – le revenu des paysans se dégrade (– 2,2 % en 1991). La France, pour sa part, verse chaque année 46 milliards de francs à la caisse agricole de la CEE qui, du reste, les restitue aux paysans dans la même proportion après d'innombrables procédures, dossiers, papiers, réunions de comité de gestion. C'est Kafka...

Et que promet Bruxelles demain au titre de la nouvelle PAC qui devrait aboutir, en théorie, à une meilleure maîtrise des productions avec beaucoup moins d'agriculteurs attributaires? Une ardoise agricole qui passera de 240 milliards de francs à 270 en 1997... auxquels il faudrait ajouter plusieurs milliards de francs décidés l'été dernier par M. Bérégovoy au titre du programme français d'accompagnement de la PAC.

La jachère additionnelle qu'occasionnerait l'accord de Washington apparaît, dans ces conditions, à la fois comme une nécessité économique urgente, puisque les mécanismes régulateurs communautaires se révèlent inopérants pour juguler la surproduction, et un non-sens social. La fonction historique de l'agriculteur, avant même qu'on ait inventé récemment son rôle de gardien de la nature, n'est-elle pas fondamentalement de fournir la nourriture? Et comment ne pas comprendre alors le désarroi d'une profession (qui compte encore 900 000 exploitations) qui perd tous ses repères puisqu'elle n'est plus ni majoritaire dans le monde rural ni reconnue comme essentielle dans la fabrication du produit national brut et de la valeur ajoutée nationale?

Comme hier dans les chantiers navals et la sidérurgie, la paysannerie française se trouve donc à l'aube d'un gigantesque plan social puisque dans cinq à dix ans 200 000 à 400 000 exploitations auront été rayées des registres de l'emploi avec des conséquences en chaîne dramatiques sur les secteurs du machinisme agricole, du transport, du stockage, des engrais, des coopératives de collecte et de transformation.

Le 29 septembre 1991, lorsque les paysans défilaient dans les rues de Paris, une petite fille avait déroulé un calicot sur le balcon d'un bel immeuble haussmannien : *« Quand je serai grande, je veux voir encore des paysans. »* Avec de la chance, elle pourra rendre visite à quelques « agro-managers » le nez collé sur leurs ordinateurs; mais à des paysans véritables, c'est une autre affaire...

M. Dumas impute les difficultés actuelles au gouvernement de M. Chirac

M. Roland Dumas a déclaré, dimanche 22 novembre, sur France 3, au sujet des négociations commerciales entre la CEE et les Etats-Unis, qu'*« envisager un veto aujourd'hui, au point où nous en sommes, ce serait reconnaître une défaite »*. *« Les choses ont progressé, mais pas suffisamment »*, a ajouté le ministre des affaires étrangères, en précisant qu'*« il n'y aura pas de texte d'accord sur lequel on pourrait voter immédiatement et sur lequel on pourrait, par conséquent, exercer éventuellement un droit de veto »*. *« C'est à la fin de ces négociations que tout sera mis sur la table »* et que le gouvernement français, a-t-il expliqué, devra *« prendre une position. »* *« Je ne vois pas pourquoi on se priverait d'utiliser tous les moyens dont nous disposons »*, a ajouté M. Dumas. Il a conseillé aux membres de l'opposition qui critiquent le gouvernement d'*« avoir une meilleure mémoire des choses,* car, a-t-il dit, *si nous nous heurtons, aujourd'hui, à deux difficultés majeures, la faute leur en incombe »*. Il a rappelé que la négociation, dite Uruguay Round, a commencé en octobre 1986 et que, *« dès le début, il [a] été question de s'en prendre à la PAC et de revenir sur les subventions, les aides et les soutiens donnés à l'agriculture européenne »*.

« Le ver était dans le fruit, a-t-il continué. *A l'époque, deux ministres représentaient la France dans ces négociations : M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, et M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, dans le gouvernement de M. Jacques Chirac. »*

M. Dumas a répété, d'autre part, que la possibilité donnée aux Etats-Unis d'exporter des produits d'alimentation du bétail sans taxes en Europe avait été établie *« en 1962 et 1967, sous des gouvernements dirigés par Georges Pompidou »*. *« Ce sont les gouvernements de l'époque (...) qui ont pris cette redoutable, très redoutable décision (...), et, aujourd'hui il est extrêmement difficile de revenir sur cet engagement de la France »*, a-t-il affirmé.

Les réactions politiques

□ **M. Chirac (RPR) : « l'heure de vérité ».** – M. Jacques Chirac, président du RPR, a demandé samedi 21 novembre, dans un communiqué, que la France oppose son veto au projet d'accord sur le volet agricole du GATT, en estimant qu' *« il n'est pas besoin pour cela de la caution du Parlement »*. *« Le gouvernement français porte la responsabilité de ce Munich agricole qu'il n'a su ni prévoir ni empêcher »*, affirme M. Chirac, qui ajoute : *« L'heure de vérité a sonné. Après l'erreur capitale qu'il a commise, en acceptant une réforme prématurée de la PAC, le gouvernement se trouve confronté à un accord inacceptable pour la France. »*

□ **M. Séguin (RPR) : « Je ne vois pas pourquoi nous avons à débattre. »** – *« Il est tout à fait inutile d'aller vérifier si l'opposition est également hostile à cet accord. Elle l'est*, a déclaré M. Philippe Séguin, dimanche 22 novembre, sur TF 1 à l'émission « Sept sur sept ». *Dans la mesure où nous sommes, tout le monde, d'accord pour être hostile à l'accord, je ne vois pas pourquoi nous avons à débattre. Il n'y a qu'une chose à faire : c'est d'aller à Bruxelles et d'obtenir de nos partenaires qu'ils acceptent de remettre en question l'accord passé par les deux négociateurs de la Commission. Si le gouvernement ne l'obtient pas, qu'il invoque alors le compromis de Luxembourg, qu'il fasse savoir que nos intérêts fondamentaux sont en cause et qu'en conséquence nous opposons notre veto. La France a les moyens juridiques d'agir, elle doit les utiliser sans attendre parce que les gesticulations sans initiative politique réelle, on a vu ces derniers temps ce que cela a donné. L'adversaire, ce n'est pas les Etats-Unis, c'est la Communauté européenne. Les Etats-Unis défendent leur bout de gras, c'est tout à fait normal. Ils sentent qu'ils n'ont personne en face. Ce qui est en cause, c'est le mode de fonctionnement de la Communauté, c'est la liberté que prend la Commission de défendre des positions qui mettent en cause les intérêts fondamentaux des pays. »*

□ **M. Toubon (RPR) : « Pas de soutien à la politique du gouvernement. »** – *« Nous ne soutiendrons pas la politique du gouvernement tout en soutenant la position de la France*, a déclaré M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, sur Europe 1. *Il faut distinguer les deux choses. Il n'est pas question que le soutien que nous apportons à nos intérêts nationaux dans cette négociation soit transformé par le gouvernement en un soutien à sa politique. Naturellement, nous soutiendrons les représentants de la France, que cela soit ceux du gouvernement ou d'autres. Nous devrons être tous, quelles que soient nos opinions, derrière les représentants de la France, mais nous ne soutiendrons pas le gouvernement en tant que tel. Le gouvernement a fait dans cette affaire énormément de fautes dont les paysans français, en particulier, paient l'addition aujourd'hui. »*

□ **M. Pons (RPR) : « Nous n'allons pas servir de caution. »** – *« Nous n'allons pas servir de caution à un gouvernement à bout de souffle »*, a déclaré, lundi 23 novembre, sur RMC, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. A la question de savoir si l'opposition allait *« répondre présent »* à l'appel à la *« cohésion nationale »* lancé par M. Pierre Bérégovoy, le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale a répondu : *« Ma réponse est non. Il n'avait qu'à y penser avant. Lorsque nous disions qu'il s'engageait dans une mauvaise voie sur la politique agricole commune, il fallait qu'il nous écoute. A partir du moment où le gouvernement s'aperçoit qu'il est dans une impasse, il se tourne vers l'opposition en disant : « Venez à mon secours! » Ce débat est inutile. Le gouvernement a commis des erreurs, et il peut maintenant se tirer de cette situation en utilisant le droit de veto. »*

□ **M. Bayrou (UDF) : « J'approuve ce refus, mais pas la démarche. »** – M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, à « L'heure de vérité » sur France 2 : *« Je ne peux pas dire quel sera notre vote au Parlement, il faut que le gouvernement nous dise et dise aux agriculteurs quelles sont les perspectives offertes par son refus. J'approuve ce refus mais je n'approuve pas les conditions, la démarche qui ont fait que nous nous trouvons aujourd'hui isolés. Nous sommes dans une double impasse : soit une crise européenne, soit une crise agricole, soit conduits à abandonner les agriculteurs, soit conduits à abandonner la solidarité européenne. La très grande erreur a été de ne pas s'être assuré que la réforme de la PAC n'allait pas nous mettre en situation de faiblesse supplémentaire par rapport au GATT. Il n'y a pas d'autre choix que d'opposer notre droit de veto. On ne peut pas trahir une deuxième fois les agriculteurs français. On ne peut pas faire autrement que de dire « non », mais il faut mettre en cause la responsabilité de ceux qui nous ont conduits dans cette impasse. »*

□ **Mme Blandin (Verts) : « Attitude de fermeté. »** – *« Le gouvernement a le devoir de maintenir son attitude de fermeté pour éviter que les Etats-Unis ne deviennent le gendarme économique du trafic de blé dans le monde »*, a déclaré Mme Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (Verts), au « Grand jury RTL-*le Monde* ». *« En effet, si nos importations sont limitées, seuls les Etats-Unis auront la maîtrise des échanges économiques de denrées alimentaires et c'est, comme d'habitude, le Sud qui paiera et les pays du tiers-monde seront assujettis à cette nouvelle forme de commerce sans pitié. »*

□ **M. Mégret (FN) : « Capitulation de l'Europe ».** – *« L'accord conclu dans le cadre du GATT par la Commission de Bruxelles consacre la capitulation de l'Europe face aux Etats-Unis*, affirme dans un communiqué M. Bruno Mégret, délégué général du Front national. *Cet accord scandaleux qui brade les intérêts de la France démontre combien les tenants du oui à Maastricht ont trompé les Français : l'Europe de Bruxelles ne renforce pas la France face aux USA, elle l'entraîne dans la soumission. Le gouvernement est donc placé devant ses responsabilités : ou trahir les agriculteurs, ou rompre les règles bruxelloises et refuser l'accord. Le Front national demande au gouvernement de choisir la seconde solution. »*

Dans le *Monde des débats* de novembre

Un paysage sans paysans

A la fin du siècle il ne restera en France que quelques centaines de milliers d'agriculteurs qui seront le plus souvent des salariés de l'industrie et du commerce. Bouleversement considérable qui, à l'image de ce qui se passe à l'étranger, marque un changement d'époque et de civilisation.

Le *Monde des débats*, dans son numéro de novembre, pose la question : que signifie cette disparition de la classe paysanne, comment s'explique-t-elle, quelles conséquences en tirer? Un débat de fond en arrière-plan des discussions actuelles et de la crise ouverte entre la France, l'Europe et les Etats-Unis.

En vente dans les kiosques. 30 F.

SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

A l'étranger : satisfactions gouvernementales et inquiétudes professionnelles

Les réactions à l'accord de Washington ont été à l'étranger presque toujours positives dans les milieux gouvernementaux mais pleines de réticences lorsqu'elles sont exprimées par les milieux agricoles.

● **Aux Etats-Unis**, le président Bush s'est félicité de l'accord, mais M. Bill Clinton a été plus réservé, déclarant notamment qu'il *« avait de l'espoir mais que nous devons examiner cet accord (...), voir les détails »*. Pour M. Dean Kleckner, président de l'American Farm Bureau Federation, l'accord sur les oléagineux ne limite pas suffisamment la production européenne, mais *« il aidera les agriculteurs américains à regagner des parts de marché qu'ils perdent depuis de nombreuses années »*. De son côté, M. Steve Yoder, président de l'Association américaine de soja, a fait remarquer : *« On a exigé de nous plus de souplesse qu'il n'est juste. »*

● **En Australie**, le premier ministre, M. Paul Keating, a estimé que l'accord avait *« entièrement changé le contexte mondial des produits agricoles pour les agriculteurs australiens. C'est la première fois depuis dix ans que l'on pourra observer une diminution des mécanismes de soutien des prix agricoles, en particulier aux Etats-Unis et en Europe »*. Pour M. Gareth Evans, le ministre des affaires étrangères, également ministre du commerce, *« les Français entendent poursuivre leur résistance politique jusqu'au bout »* mais dans ce combat, « [il ne crois pas] *qu'ils pourront compter sur un quelconque appui au sein de la communauté internationale. Le seul cas de figure dans lequel ils pourraient persister* (...), *ce serait avec le soutien allemand »*, mais, dans le contexte actuel, le ministre australien ne croit pas que ce soit envisageable.

● **En Grande-Bretagne**, M. John Major a déclaré que l'accord était *« la meilleure nouvelle possible, tant pour l'Europe que pour les Etats-Unis »*, levant *« la menace d'une guerre commerciale catastrophique »* et devant *« donner un nouvel élan »* à la relance. Le ministre britannique de l'agriculture, M. John Gummer, s'est dit persuadé que la France reviendrait sur son hostilité après avoir étudié les détails de l'accord *« point par point »*. Optimisme que ne partagent pas les professionnels. Un accord au GATT ne doit pas être obtenu *« à n'importe quel prix et l'agriculture ne doit pas être traitée comme l'agneau sacrifié sur l'autel de la liberté du commerce »*, a déclaré M. David Naish, président du National Farmer's Union (NFU). Selon M. Naish *« il va être extrêmement difficile »* pour les agriculteurs de supporter les réductions de production prévues par le projet. *« Arrivant après les réformes de la PAC, cela va se traduire par des années difficiles pour l'agriculture britannique. »* La presse britannique, quant à elle, demande à la France d'accepter l'accord. Pour le *Financial Times*, *« tenter un veto porterait à la CEE un coup dont elle pourrait ne pas se remettre* (...). *Ce qu'il faut c'est une grande poussée en avant* (...). *Un monde doté d'un système d'échanges qui fonctionne offre l'espoir d'un avenir meilleur à des milliards de personnes. »* Le journal britannique ajoute : *« Les négociateurs, qui ont traité sans ménagement la France rurale, doivent ignorer cette requête particulière. »*

● **En Italie**, Rome s'est déclaré satisfait *« qu'une solution de juste compromis se profile »*. Le ministre de l'agriculture, M. Gianni Fontana, a cependant déclaré qu'il était préoccupé par la réduction de 10 % des surfaces européennes cultivées en soja. Par ailleurs, le président de la Confagricoltora (confédération agricole), M. Giuseppe Gioia, a demandé une entrevue d'urgence au gouvernement, qu'il a invité à se montrer solidaire de la France. *« Nous avions raison de dire que c'était une erreur de réformer la politique de la Communauté européenne avant de conclure un accord sur le GATT. A présent, les agriculteurs vont payer double. »*

● **En Allemagne**, M. Dieter Vogel, porte-parole du gouvernement, a déclaré que le compromis constituait une bonne base à partir de laquelle il fallait au plus vite conclure. *« Le gouvernement pense que cet accord peut être appliqué dans le cadre de la PAC. »*

● **En Espagne**, le ministre de l'agriculture, M. Solbes, a déclaré que l'accord présentait des *« ombres et des lumières »*, qualifiant le compromis de *« bonne nouvelle »* mais s'inquiétant du gel des terres qui concernera la culture du tournesol. A propos de l'attitude française, M. Solbes a déclaré : *« Nous aimerions savoir ce qu'il y a derrière cette position et si elle se fonde sur des éléments que nous n'avons pas pris en compte. »*

● **Aux Pays-Bas**, le ministre de l'agriculture, M. Piet Buckman a déclaré qu'à part le secteur laitier qui sera pénalisé, l'agriculture néerlandaise ne pourra que *« profiter fortement »* d'un accord au GATT.

● **Au Danemark**, les agriculteurs et producteurs laitiers ont unanimement rejeté le compromis de Washington. Le Conseil de l'agriculture, le plus puissant syndicat agricole, s'est déclaré *« extrêmement mécontent »* et a demandé au gouvernement d'opposer son *veto*. *« Ce n'est pas tant contre la réduction des subventions que nous protestons que contre les restrictions à l'exportation »*. En revanche, le ministre de l'agriculture, M. Laurits Tõrnas, s'est réjoui de l'accord.

● **En Irlande**, le ministre des affaires étrangères, M. David Andrews, a déclaré que la France ne devait pas être *« isolée »* au sein de la CEE sur le dossier GATT et que la solidarité communautaire ne devait pas être compromise. *« La voix de la France est centrale »*, a ajouté le ministre.

M. Delors : « Le conseil des ministres décidera »

M. Jacques Delors a participé, samedi 21 novembre à Paris, à la première assemblée générale du club Témoin (*voir page 10*). Interrogé à cette occasion sur le projet d'accord CEE-Etats-Unis sur l'agriculture, le président de la Commission européenne a déclaré qu'il s'agit d'une *« étape inévitable sur la voie d'un accord,* (...) *d'un rapprochement des positions pour permettre la réouverture des négociations, mais pas encore de la vraie négociation »*. *« Je n'aurai un avis que lorsque l'accord* [du GATT], *à Genève, sera fait, ce que j'espère »*, a-t-il affirmé devant la presse.

M. Delors a souligné qu' *« à tout moment, c'est le conseil des ministres qui décide »*. *« Solidaire de l'institution »* qu'il représente et soucieux *« d'afficher la cohésion »* de la Commission de Bruxelles, il n'a pas pris position sur le volet du projet d'accord concernant l'Uruguay Round. Il a indiqué que la Commission, lors de sa réunion hebdomadaire, le 25 novembre, *« étudiera en détail »* le document, afin de juger s'il est *« compatible avec la PAC, ce que certains pensent »*. *« Il y aura une bataille de chiffres*, a-t-il prédit, *car tout dépend de la manière dont on évalue la productivité, les changements de production et autres. Le conseil des ministres aura un document et il décidera. »*

A propos de l'autre volet du projet d'accord, concernant les oléagineux, M. Delors a affirmé que la CEE *« doit respecter les lois »* après sa condamnation au GATT. Il a souligné que les négociateurs européens avaient *« obtenu satisfaction »*, puisque toute limitation en tonnage de la production européenne avait été écartée. Sur le volet non agricole du GATT, enfin, il estime que *« les négociateurs européens ont pu obtenir d'importantes concessions des Etats-Unis en matière de baisse des tarifs douaniers et d'accès au marché, de protection de la propriété intellectuelle, des services et de la protection contre les mesures unilatérales »*.

Un accord au GATT *« sera très bénéfique pour l'économie européenne et, notamment, pour l'économie française »*, a assuré M. Delors, mais *« il ne doit pas se faire au détriment de l'avenir des agriculteurs »*. *« On leur demande bien des sacrifices*, a-t-il dit. *Je pense bien à eux et j'ai toujours pensé à eux au cours des derniers mois. »*

Les laitiers et céréaliers néerlandais expriment leurs craintes

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'annonce de l'accord agricole entre la CEE et les Etats-Unis dans le cadre des pourparlers du GATT a suscité des réactions mitigées aux Pays-Bas : les milieux politiques et d'affaires sont plus soulagés que satisfaits, et le monde agricole est à la fois inquiet et divisé.

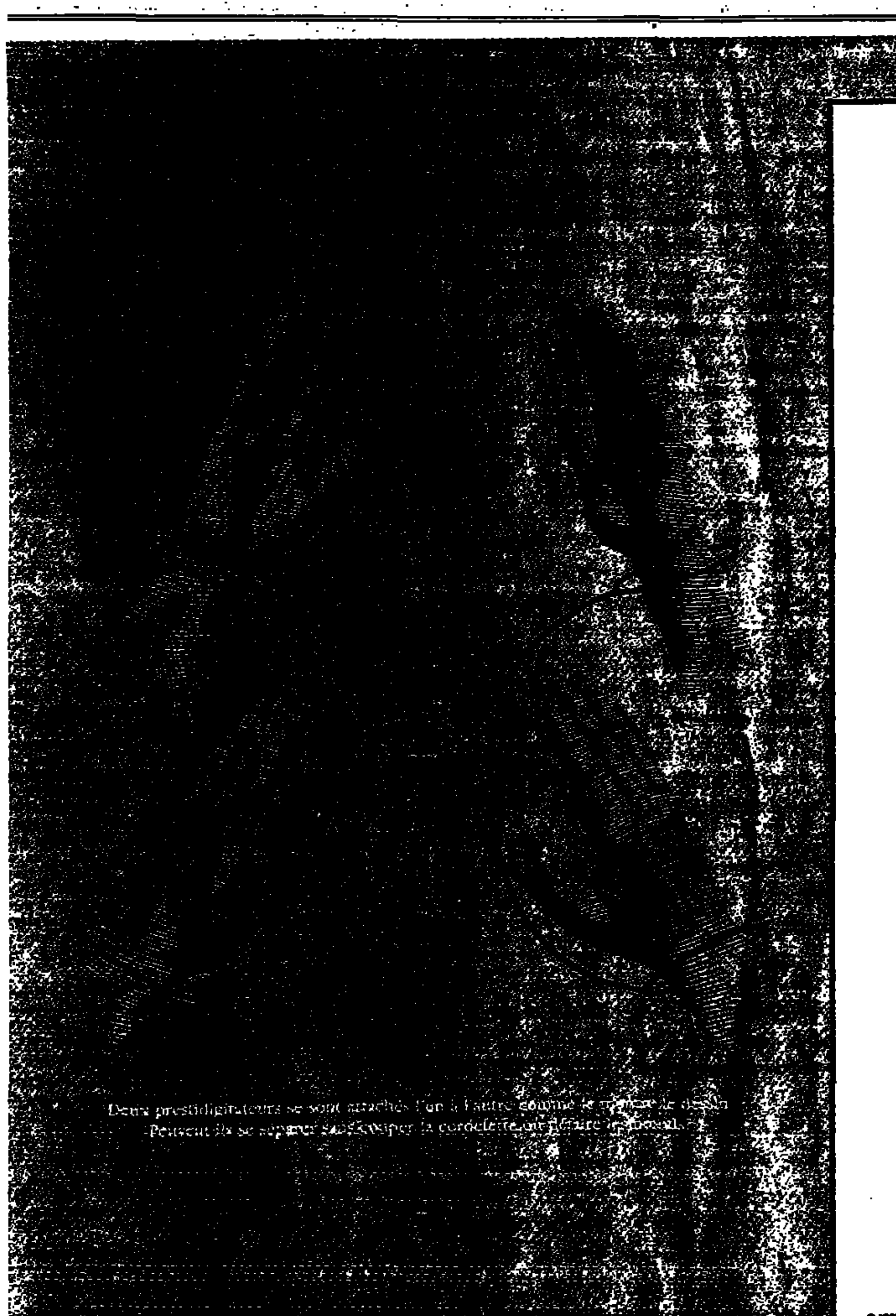
Cette ambivalence des sentiments est à la mesure du particularisme de la situation néerlandaise par rapport aux pourparlers de l'Uruguay Round. Rien de ce qui peut affecter de près ou de loin la politique agricole commune (PAC) ne laisse indifférents les Pays-Bas, qui sont la deuxième grande puissance « verte » de la CEE, derrière la France, avec une production brute de quelque 112,5 milliards de francs en 1991. Mais ils sont avant tout une nation commerçante qui tire l'essentiel de sa prospérité de ses exportations (60 % du PNB en 1991) et qui entend profiter, à son échelle, du « coup de fouet » attendu de la conclusion des négociations sur le GATT. D'autant que la déprime des économies britannique, américaine mais surtout allemande donne déjà la migraine aux autorités de La Haye (*le Monde* du 18 novembre).

C'est pourquoi la détente survenue entre Washington et les Douze a été saluée comme *« une bonne nouvelle »* par le chef du gouvernement : elle annonce la levée, à terme, de certains obstacles au libre-échange et éloigne, pour l'heure, le spectre d'une guerre commerciale euro-américaine. Celle-ci était appréhendée par les chefs d'entreprise et les responsables politiques, moins pour ses effets directs sur les produits néerlandais que pour son impact psychologique général et pour les répercussions d'un éventuel échec au GATT sur la construction européenne.

Mais le soulagement est tempéré, y compris au niveau gouvernemental, par les conséquences néfastes de la double diminution (subventions et volume) des exportations agricoles consentie aux Etats-Unis. Le tout-puissant secteur laitier, qui produit 10 millions de tonnes par an et en vend le quart hors CEE, craint une baisse des revenus des producteurs de 25 % et la perte de 2 000 emplois. Les céréaliers, qui s'attendent à devoir mettre en jachère des surfaces supplémentaires, sont également inquiets.

Le président d'une organisation régionale de céréaliers a appelé les paysans néerlandais à rallier l'opposition des Français. Mais, outre que le secteur céréalier (8 % de la production agricole totale) est petit, la solidarité des horticulteurs ou des éleveurs est loin d'être assurée : ces derniers devraient au contraire bénéficier de l'accord. Un accord dont le président de l'intersyndicale a éloquemment dit qu'il était *« par solde, une mauvaise affaire »*.

CHRISTIAN CHARTIER





POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé

M. Séguin et Mme Barzach défendent leur action durant la cohabitation

Invité, dimanche 22 novembre, de l'émission de TF1 « 7 sur 7 », M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, a souligné qu'après avoir refusé de signer la première demande de mise en accusation de M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé devant la Haute Cour, il s'y était rallié dès lors que M. Fabius demandait lui-même à être jugé et que le président de la République faisait écho à cette demande. Il a renouvelé sa proposition de laisser le groupe socialiste de l'Assemblée nationale rédiger lui-même l'acte d'accusation *« pour bien marquer qu'il n'y a pas d'arrière-pensées politiques »*.

Interrogé sur le retard avec lequel les victimes ont été indemnisées, M. Séguin, qui fut ministre des affaires sociales et de l'emploi dans le gouvernement de cohabitation de M. Jacques Chirac, a fait observer que *« l'administration de la santé, à l'époque, en l'absence de fautes démontrées ni même précisément alléguées, n'avait pas les moyens ni le droit de prendre l'initiative d'une indemnisation dont on ne savait sur quelles bases, sur quels critères, selon quel montant, elle aurait pu être définie »*. *« Nous n'avons pas, c'est vrai,* a-t-il ajouté, *ressenti le besoin de prendre une loi à l'époque parce que nous étions dans l'incapacité de saisir l'ampleur du problème (...). Nous n'avons pas refusé les demandes des hémophiles, nous les avons simplement incités, pour éviter d'abord la prescription de leurs droits, à se porter devant la justice, et nous les y avons aidés. Les procès ainsi déclenchés ont servi de base ultérieurement, d'abord au déclenchement de la vérité et, ensuite, à l'indemnisation »*.

En réponse à la même question, Mme Michèle Barzach, qui était, de 1986 à 1988, ministre délégué à la santé, a indiqué, dimanche 22 novembre au Forum RMC-*l'Express*, que le gouvernement français avait agi, à l'époque, comme le gouvernement allemand en suggérant aux hémophiles de porter plainte contre les centres de transfusion sanguine. *« Deux pays ont indemnisé différemment : c'est l'Angleterre et le Danemark, par la loi. Et si nous avions voulu indemniser les hémophiles à ce moment-là, il aurait fallu une loi. Et dans cette loi, il aurait fallu démontrer la responsabilité parce que qu'il faut bien qu'il y ait quelque part une responsabilité. »* A propos de la collecte de sang dans les prisons, Mme Barzach a rappelé qu'un ordre y avait théoriquement mis fin en 1985. *« Nous n'avions aucune raison* a priori *d'imaginer qu'un certain nombre de centres s'étaient affranchis de cet ordre-là,* a-t-elle dit. *Il aurait fallu qu'un certain nombre de systèmes d'alerte fonctionnent (...). Je suis à la fois atterrée et ahurie. »*

Invité de « L'heure de vérité » sur France 2, dimanche, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, s'est élevé contre les propos de M. Mitterrand, qui avait comparé la mise en accusation de M. Fabius à une *« petite affaire Dreyfus »*. M. Bayrou a jugé cette déclaration *« indigne »*. *« Pour M. Mitterrand, les mots ont un sens. Il est pétri d'histoire. Cela veut dire que l'on poursuit un innocent parce qu'il est juif. Je dis que M. Mitterrand recherche une diversion par des moyens indignes. Parler d'antisémitisme à propos de cette affaire-là, c'est une honte. »*

[Le mécanisme mis en œuvre en 1989 sous le gouvernement Rocard pour indemniser les hémophiles contaminés par le virus du sida comportait la constitution de deux fonds complémentaires, l'un public, l'autre privé. Le premier résultait d'une convention signée entre le ministère de la santé et l'Agence française de lutte contre le sida. Les sommes accordées (de 30 000 à 170 000 francs) ne concernaient que les personnes victimes d'un sida déclaré. Le fonds privé résultait d'un protocole d'accord entre la transfusion sanguine, l'Association française des hémophiles et les assureurs. Il offrait des versements allant de 100 000 à 620 000 francs avec une moyenne de 325 000 francs. Les fonds privés (170 millions de francs débloqués par les assureurs) pouvaient intervenir dès le stade de la séropositivité.

D'autre part, la renonciation à toute action en justice par ceux qui étaient ainsi indemnisés ne concernait que la partie privée du fonds (centres de transfusion et assureurs). En d'autres termes, les hémophiles indemnisés pouvaient engager des poursuites contre l'État. Ce qu'ils firent.

Rien ne permet de savoir quelle « aide » a fournie le gouvernement Chirac aux hémophiles pour « se porter devant la justice ». Le seul document connu sur cette question (*le Monde* du 17 novembre) est le compte rendu de la rencontre organisée en janvier 1988 entre les responsables de l'AFH et M. Guy Berger, directeur de cabinet de Mme Michèle Barzach, dans lequel M. Berger estime que, *« si l'association pense qu'il y a eu faute, soit de la transfusion sanguine, soit de l'État, elle doit attaquer en justice »*.]

Après le coup de filet policier dans les milieux nationalistes

Un nouveau groupe clandestin a fait son apparition en Corse

L'instruction du juge parisien Jean-Louis Bruguière sur le mitraillage d'un fourgon de CRS à Ajaccio en septembre dernier et celle du juge Roger Le Loire sur une tentative d'extorsion de fonds à Sagone, pour lesquelles les magistrats ont dirigé un vaste coup de filet, le 17 novembre en Corse, dans les milieux nationalistes, concernent en fait une seule et même affaire de droit commun. L'apparition du Front armé révolutionnaire corse (FARC), un nouveau groupe clandestin, pourrait avoir pour but de « politiser » cette affaire de racket. Parmi les neuf personnes transférées à Paris, jeudi 19 novembre, figurent des délinquants de droit commun n'ayant pas de liens avec le mouvement nationaliste.

BASTIA

de notre correspondant

A défaut d'être révélés par les magistrats antiterroristes de la quatorzième section du tribunal de Bastia, les dessous de cette enquête ont été dévoilés par les responsables nationalistes A Cuncolta naziunalista au cours d'une conférence de presse, vendredi 20 novembre à Ajaccio, après leur remise en liberté au terme de leur garde à vue. *« L'opération de police menée à grand renfort médiatique par les juges antiterroristes débouche sur une banale affaire de droit commun,* ont-ils déclaré. *Elle incrimine directement le fils de la victime, qui aurait lui-même organisé le racket de ses parents avec l'aide de certains de ses amis se réclamant du FLNC. »*

M. Alain Gomis figure, en effet, au nombre des neuf personnes transférées jeudi à Paris. Le jeune homme semble entretenir des relations très conflictuelles avec ses parents. Craignant de ne pas bénéficier du produit de la vente de certaines affaires immobilières de son père, M. Gomis a imaginé et tenté de lui extorquer des fonds. L'enquête révèle qu'un individu se réclamant du FLNC « canal historique » et prétendant racketter M. Claude Gomis, un commerçant ajaccien propriétaire d'une salle de culture physique et d'un restaurant, avait averti téléphoniquement la victime que l'organisation mitraillerait un car de CRS pour prouver sa capacité de représailles et authentifier son origine.

Des écoutes téléphoniques ont permis aux policiers d'interpeller différents suspects, dont le fils de la victime. Les deux responsables nationalistes interpellés par les enquêteurs l'ont été parce que cités au cours des conversations téléphoniques entre certains membres de la famille. Les Gomis envisageaient de demander à ces personnalités d'intercéder dans la mesure de leurs possibilités auprès du FLNC pour faire cesser les menaces de racket.

Pour M. Jean Biancucci, élu territorial Corsica Nazione, remis en liberté deux jours après son interpellation, *« il s'agit d'une grossière manipulation politico-judiciaire. Le pouvoir a compris que, pour atteindre le mouvement nationaliste, il fallait tenter de le salir. Alors MM. Bruguière et Le Loire sont arrivés pour tenter de lier des responsables de A Cuncolta à un montage judiciaire sur une affaire de racket et ils ont commencé leur mission par une dragonnade. Le temps prouve que c'est une pantalonnade »*.

MICHEL CODACCIONI

Le débat de censure à l'Assemblée nationale

L'opposition dénonce le caractère « irréaliste » du projet de budget

Pour la troisième fois depuis sa nomination à la tête du gouvernement, M. Pierre Bérégovoy devait faire face, lundi 23 novembre, à une motion de censure déposée par l'opposition. Celle-ci répond à la décision du premier ministre d'engager la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de finances pour 1993, au titre de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. Compte tenu de la décision du groupe communiste de ne pas voter cette motion, le débat de censure devait se limiter à un exercice obligé, occulté de surcroît par le débat annoncé sur l'accord intervenu dans le cadre du GATT. Les cinq porte-parole des groupes devaient être Mme Françoise de Panafieu (RPR, Paris), MM. Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis), Gilbert Gantier (UDF, Paris), Michel Jacquemin (UDC, Doubs) et Jean Le Garrec (PS, Nord).

Le texte de la motion de censure

Voici le texte de la motion de censure signée par les trois présidents des groupes de l'opposition, MM. Charles Millon (UDF), Bernard Pons (RPR) et Jacques Barrot (UDC), et par quatre-vingt-cinq autres députés :

« L'Assemblée nationale, considérant que le projet de loi de finances pour 1993 ne comporte pas les mesures indispensables au redressement des finances publiques et qu'il aggrave les déséquilibres économiques en creusant le déficit budgétaire et en augmentant inconsidérablement l'endettement de l'Etat,

» considérant que le budget prévu pour 1993 est fondé sur des prévisions irréalistes et ne pourra pas être exécuté en l'état,

» considérant que le gouvernement a choisi l'attentisme et n'a pas entrepris de lutter avec énergie contre les deux fléaux que constituent le chômage et la désertification rurale,

» considérant que seule une politique d'assainissement reposant sur le désendettement et sur le réexamen systématique des crédits budgétaires pour redonner des marges de manœuvre à l'économie de la France, pour ces motifs, censure le gouvernement en application de l'article 49-3 de la Constitution. »

La première assemblée générale du club Témoin

M. Delors et ses amis veulent « refaire le lien entre les citoyens et ceux qui les dirigent »

Le club Témoin, créé sous le patronage de M. Jacques Delors au début du mois d'octobre dernier à Lorient (*le Monde* du 6 octobre), a réuni, samedi 21 novembre, sa première assemblée générale. Quelque trois cents personnes, dont trois membres du gouvernement – Mmes Martine Aubry, Ségolène Royal et Elisabeth Guigou, – assistaient à cette réunion, au terme de laquelle le président de la Commission européenne a annoncé l'organisation, les 15 et 16 janvier prochain à Paris, d'un colloque international sur « L'actualité et des promesses de la social-démocratie ». Il a précisé que Témoin *« n'est pas un courant »* du PS et qu' *« il ne déposera jamais de motion aux congrès »* de ce parti. Il ne s'agit pas non plus, a-t-il indiqué, de *« vider le PS pour remplir le club Témoin »*.

M. François Hollande, président du club, a annoncé la mise en place de douze groupes de travail et celle du conseil d'administration de l'association. Ces deux instances comprennent des personnalités appartenant aux courants fabiusien, jospiniste et rocardien du PS. Le club publiera une revue trimestrielle. L'objectif de Témoin, a-t-il dit, est de *« refaire le lien entre le simple citoyen et ceux qui les dirigent »*.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Blandin (Verts) : « Les écologistes offrent la couleur »

« Il est fondamental qu'à l'occasion des prochaines élections législatives, un groupe actif [de députés écologistes] *siège à l'Assemblée nationale »*, a affirmé Mme Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, dimanche 22 novembre au « Grand Jury RTL-*le Monde* », en expliquant qu'il fallait dépasser le clivage gauche-droite. Comparant celui-ci à la télévision en noir et blanc, elle a ajouté : *« Nous, les Verts, on offre la télé couleur. »*

En réponse aux accusations des partis de gauche et notamment du Parti socialiste, selon lesquels le maintien des écologistes au second tour des législatives favoriserait les candidats de droite, Mme Blandin a rappelé qu'après les élections de 1988, les Verts avaient déjà indiqué qu'à défaut de proportionnelle, *« jamais plus ils ne se désisteraient en faveur du PS »*.

La présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui, opposée au cumul des mandats, ne sera pas elle-même candidate aux élections législatives, s'est cependant montrée prudente en reconnaissant qu'*« une part du vote protestataire est tombée dans l'escarcelle des écologistes »* et que l'électorat est *« versatile »*. *« Nous avons su influencer les autres partis politiques,* a-t-elle ajouté. *Nous avons fait verdir leurs programmes. Ils vont remettre une petite couche de peinture verte, ils peuvent même faire des choses très bien, mais notre projet porte carrément sur un changement de société, et cela, ils ne peuvent l'accepter. »*



Quatre élections cantonales partielles...

AUDE : canton de Narbonne-Sud (1er tour).

I., 10 556; V., 4 627; A., 56,16 %; E., 4 453.

Michel Moynier, div. d., c. m. de Narbonne, 2 274 (51,06 %); Jean-Marcel Bichat, PS, 732 (16,43 %); Yvonne Garnier, FN, 533 (11,96 %); Jean-Pierre Maïsterra, PC, 354 (7,94 %); *Maryse Arditi*, Verts, 348 (7,81 %); Corinne Donate, Rassemblement nature-animaux (div.), 150 (3,36 %); Yves Reynier, Compagnons de la justice (ext. d.), 62 (1,39 %)........ BALLOTTAGE.

[Cette partielle a été provoquée par la démission de M. Alain Madalle, div. d., premier adjoint au maire de Narbonne et conseiller régional qui a l'intention de se présenter aux prochaines législatives.

Bien que M. Michel Moynier ait obtenu plus de 50 % des voix, un second tour est nécessaire car son score est inférieur au quart des inscrits. S'il ne recueille pas autant de voix que M. Madalle en avait réuni au premier tour de 1988, M. Moynier fait mieux en pourcentage : + 5,35 points. Seule, la candidate du FN améliore sa position tant en voix qu'en pourcentage (+ 4,13 points). Le PS, le PC et les Verts sont en recul respectivement de 13,69, 1,8 et 3,72 points.

M. Alain Madalle avait été réélu au second tour des élections de 1988 avec 3 089 voix (56,83 %) contre 2 346 (43,16 %) à M. Louis Madaule, PS, sur 5 435 suffrages exprimés, 5 756 votants (45,58 % d'abstentions) et 10 578 inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 10 580; V., 5 438; A., 48,60 %; E., 5 272; Alain Madalle, 2 410 (45,71 %); Louis Madaule, 1 588 (30,12 %); Jean-Pierre Maïsterra, PC, 514 (9,74 %); Yvonne Garnier, FN, 413 (7,83 %); Maryse Arditi, Verts, 216 (4,09 %); Maurice Domingo, div. d., 101 (1,91 %); Pierre Nicon, UDF, 30 (0,56 %).]

CÔTES-D'ARMOR : canton de Matignon (1er tour).

I., 10 227; V., 7 410; A., 27,54 %; E., 7 269.

Yves Sabouret, UDF, m. de Saint-Cast-le-Guildo, 3 323 (45,71 %); Marie-Reine Tillon, PS, 3 261 (44,86 %); Robert Deguillaume, div. d., anc. adj. m. de *Saint-Cast-le-Guildo*, 234 (3,21 %); Alain Depays, Verts, sout. GE, 216 (2,97 %); Claire Le Corvaisier, PC, *161 (2,21 %); Liliane Prioux, écol.,* 74 (1,01 %)........ BALLOTTAGE.

[Le 25 septembre, le tribunal administratif de Rennes avait fait droit à la demande d'annulation du scrutin de mars dernier, déposée par M. Yves Sabouret, qui, devancé de cinq voix par la candidate socialiste, avait estimé que plusieurs bulletins avaient été déclarés « nuls à tort ».

Les deux principaux candidats ont bénéficié de la dynamique du « vote utile ». M. Yves Sabouret gagne ainsi 5,51 points de pourcentage et Marie-Reine Tillon 15,87. En l'absence cette fois d'un représentant du FN, les autres familles sont en net recul : – 6,03 points pour le candidat divers droite, – 5,58 pour les Verts et – 3,62 pour le PC.

Les résultats du second tour de mars dernier avaient été les suivants : I., 10 242; V., 7 388; A., 27,86 %; E., 7 031; Marie-Reine Tillon, 3 518 (50,03 %); Yves Sabouret, 3 513 (49,96 %). Ceux du premier étaient les suivants : I., 10 242; V., 7 589; A., 25,90 %; E., 7 128; Yves Sabouret, 2 866 (40,20 %); Marie-Reine Tillon, 2 067 (28,99 %); Robert Deguillaume, 659 (9,24 %); Jacques Le Hénaff, Verts, 610 (8,55 %); Jean-Claude Bourva, FN, 510 (7,15 %); Claire Le Corvaisier, 416 (5,83 %).]

INDRE : canton d'Argenton-sur-Creuse (1er tour).

I., 9 667; V., 5 697; A., 41,06 %; E., 5 323.

André Advenier, UDF, m., c. r., 3 166 (59,47 %) ...... RÉÉLU. Daniel Dufour, PS, 1 793 (33,68 %); Christophe Lavenue, FN, 364 (6,83 %).

[En mars dernier, M. André Advenier, UDF, conseiller général et maire depuis 1983 avait été proclamé réélu au premier tour, avec 3 342 voix (50,02 %) contre 1 982 (29,66 %) à M. Daniel Dufour, PS, 759 (11,36 %) à M. Francis Gerbaud, PC, et 598 (8,95 %) à M. Christophe Lavenue, FN. Il y avait eu 9 731 inscrits, 7 285 votants (soit 25,13 % d'abstentions) et 6 681 suffrages exprimés. Ce scrutin avait été annulé en septembre dernier, par le tribunal administratif de Limoges à la suite d'un recours déposé par le candidat du PS, M. Dufour. Un bureau avait été omis dans le décompte des résultats, et dans un autre bureau une urne contenait un bulletin de plus que le nombre des votants.

Par rapport au dernier scrutin, M. Advenier gagne 9,45 points de pourcentage mais il n'atteint pas plus que ses deux challengers son score en voix. M. Daniel Dufour avec un gain de 4,02 points est loin d'avoir récupéré les 11,36 % de suffrages réalisés par le représentant du PC en mars et qui, pour cette partielle, était absent. Quant au FN, il perd 2,12 points.]

LOIRE : canton de Montbrison (1er tour).

I., 16 375; V., 7 237; A., 55,80 %; E., 7 047.

Charles Bosniard, div. d., adj. m. de Montbrison, 2 378 (33,74 %); *Edmond Brunel, div. d., m. de* Savigneux, 1 968 (27,92 %); Michel Bühl, PS, 1 161 (16,47 %); Jean Bory, Verts, 571 (8,10 %); Gérard Lilio, FN, 558 (7,91 %); Georges Crozet, PC, 249 (3,53 %); Catherine Rivoire, écologiste dissidente, 162 (2,29 %)...... BALLOTTAGE.

[Cette élection est destinée à pourvoir au remplacement de M. Guy Poirieux, UDF, maire de Montbrison, devenu sénateur en septembre dernier, et qui, pour cause de cumul de mandats, s'est démis de celui de conseiller général qu'il détenait depuis 1973. Alors que la majorité du conseil municipal de Montbrison soutenait la candidature de M. Charles Bosniard, div. d., adjoint à l'urbanisme, les dix-huit maires ruraux du canton avaient appelé à voter pour M. Edmond Brunel, « de sensibilité RPR », maire de Savigneux. A l'issue de cette primaire, M. Bosniard devance de 410 voix M. Brunel. Les deux candidats de l'UPF totalisent plus de 60 % des suffrages; M. Poirieux avait été réélu avec un peu plus de 50 % des suffrages exprimés en mars 1992. M. Brunel ayant décidé de se désister en faveur de M. Bosniard, celui-ci sera seul en lice au second tour, les autres candidats n'ayant pas obtenu, du fait d'un faible taux de participation, un nombre de voix au moins égal à 10 % des inscrits.

Candidat du PS, M. Michel Bühl voit son score s'effriter de 2 points par rapport au premier tour des dernières élections cantonales. Soutenu par Génération Ecologie et les Verts, M. Jean Bory en perd, lui, 4,69 en raison, semble-t-il, de la candidature d'une écologiste dissidente. Il devance toutefois le candidat du FN, dont le score chute de 5,96 points par rapport à mars 1992.

M. Guy Poirieux avait été réélu avec 5 723 voix (50,79 %) dès le premier tour des cantonales de mars dernier. Sur 16 456 inscrits, 11 882 votants (soit 27,79 % d'abstentions) et 11 266 suffrages exprimés, ses adversaires avaient recueilli respectivement 2 083 (18,48 %) pour Michel Bühl, PS, 1 563 (13,87 %) pour Michèle Bracciano, FN, 1 441 (12,79 %) pour Jean Bory, Verts, et 456 (4,04 %) pour Georges Crozet, PC.]

... et deux municipales

VOSGES : Golbey (1er tour).

I., 5 199; V., 3 642; A., 29,94 %; E., 3 502.

Liste conduite par Jean Alémani, div. g., m. s., 1 718 (49,05 %); liste conduite par Bernard Maffeis, PS, c. g., 1er adj. m. s., 999 (28,52 %); liste conduite par Pierre Luraschi, div. d., 552 (15,76 %); liste conduite par Joël Gravier, PC, c. m. s., 233 (6,65 %). BALLOTTAGE.

[Ce scrutin était devenu nécessaire, puisque plus du tiers des sièges de conseillers municipaux étaient vacants après la démission de 22 des 29 élus, intervenue le 6 octobre dernier.

M. Jean Alémani, maire sortant, conseiller général de 1976 à 1982, ancien conseiller régional, avait quitté le PS en 1991. Au premier tour de 1989, sa liste avait obtenu 2 996 voix (89,83 %) et 28 sièges (13 PS et 15 div. g.) contre 339 (10,16 %) et 1 siège à la liste menée par M. Gilles Grosjean, PC. Il y avait eu 5 292 inscrits, 3 779 votants (soit 28,59 % d'abstentions) et 3 335 suffrages exprimés.]

VAL-DE-MARNE : Limeil-Brévannes (2e tour).

I., 8 118; V., 5 568; A., 31,41 %; E., 5 484.

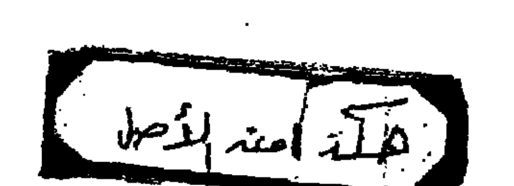
Liste conduite par Gérard Bessière (RPR), c. g., m. s., soutenue par le RPR et l'UDF, 1 992 (36,32 %) 23 ÉLUS. Liste PS-PC, conduite par Joseph Rossignol (PS), c. m. s., 1 673 (30,50 %), 5 ÉLUS; liste divers droite conduite par Jean-Louis Marquèze (div. d.), 1er adj. m. s., 1 510 (27,53 %), 4 ÉLUS; liste du FN conduite par Jean-Claude Loiné, 309 (5,63 %), 1 ÉLU.

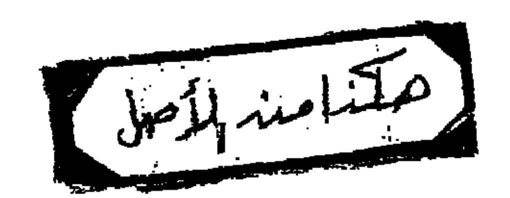
[Depuis plusieurs mois, Limeil-Brévannes était, à la suite d'une scission au sein de la majorité municipale, ingérable. Devenu minoritaire, le maire, M. Gérard Bessière (RPR) et les élus qui le soutenaient avaient démissionné le 3 octobre. Les trois élus socialistes s'étaient déjà démis de leur mandat en août dernier. La liste conduite par M. Bessière, qui avait l'investiture RPR-UDF, ne distançait, au soir du premier tour, la liste des dissidents menée par M. Jean-Louis Marquèze, premier adjoint, que de 3 voix. De leur côté, les listes socialiste et communiste (qui totalisaient 1 664 voix au premier tour) avaient fusionné pour le second. Finalement, M. Bessière et ses colistiers l'ont emporté avec 319 voix d'avance sur celle de M. Joseph Rossignol qui a 5 sièges (3 PS et 2 PC comme dans le précédent conseil). Le FN fait son entrée au conseil municipal, avec un représentant.

M. Gérard Bessière avait été élu la première fois à la suite d'une élection municipale partielle en mars 1984 consécutive à une affaire de fraude électorale qui, à l'époque, avait défrayé la chronique.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 8 118; V., 5 322; A., 34,44 %; E., 5 179; liste conduite par Gérard Bessière, 1 477 (28,51 %); liste conduite par Jean-Louis Marquèze, 1 474 (28,46 %); liste du PS conduite par Joseph Rossignol, 942 (18,18 %); liste du PC conduite par Serge Granatieri, c. m. s., 722 (13,94 %); liste du FN, 564 (10,89 %).

Au premier tour des municipales de mars 1989, la liste d'union de M. Bessière avait emporté 28 sièges avec 3 322 voix (62,31 %), la liste du PS conduite par M. Rossignol, 3 sièges avec 1 184 voix (22,20 %) et celle du PC de M. Granatieri, 2 sièges avec 825 voix (15,47 %). Il y avait eu 7 967 inscrits, 5 475 votants (soit 31,27 % d'abstentions) et 5 331 exprimés.]





SOCIÉTÉ

Sept morts dans une avalanche à Val-Thorens

Le drame d'un hiver trop précoce

Sept personnes ont été tuées, le 21 novembre, par une avalanche qui a traversé une piste balisée de la station de Val-Thorens (Savoie). L'accident est survenu alors que les conditions météorologiques étaient particulièrement mauvaises depuis plusieurs jours sur les Alpes du Nord, provoquant des crues de rivière et des glissements de terrain. Deux enquêtes ont été ordonnées à la suite de l'accident de Val-Thorens, l'une judiciaire, par le parquet d'Albertville, l'autre administrative, par le préfet de la Savoie.

VAL-THORENS

de notre envoyé spécial

Recouverte d'un épais manteau blanc, la plus haute station française de sports d'hiver – elle est perchée à 2 300 mètres d'altitude – était en deuil dimanche 22 novembre. Ses responsables avaient prudemment fermé – mais pendant une seule journée – la poignée de remontées mécaniques utilisées depuis le 24 octobre par les amateurs de poudre précoce. L'avalanche qui avait emporté, la veille, dix skieurs, tuant sept d'entre eux, a plongé ce « village » de 19 000 lits, presque tous vides à cette période de l'année, dans l'angoisse. En quelques secondes, la neige, qui devait servir de tapis moelleux, s'est transformée en un linceul compact. Elle a emprisonné ses victimes dans une véritable gangue, de laquelle trois rescapés seulement ont pu être extraits par les sauveteurs.

L'avalanche, d'environ 200 mètres de large, s'est détachée discrètement de l'arête de Tête Ronde (altitude 3 000 mètres), dissimulée par un épais brouillard. « *On n'a rien vu ni entendu. Brusquement, le groupe de skieurs qui nous suivait a été englouti*, explique un étudiant de l'Ecole nationale des travaux publics de Lyon qui a perdu l'un de ses amis dans l'accident. *Les conditions météorologiques étaient très mauvaises, mais nous avions programmé depuis longtemps ce week-end en montagne. Les remontées mécaniques fonctionnaient normalement et nous pensions être totalement en sécurité en empruntant seulement des pistes balisées.* »

Chaque hiver en montagne des avalanches fauchent ainsi des skieurs qui évoluent sur des pistes ouvertes. Mais ces accidents sont rarement mortels. Ainsi, la saison dernière, l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) n'a dénombré qu'un seul blessé, alors que vingt-huit personnes sont décédées sous des avalanches survenues au cours de randonnées en montagne (douze), en hors-piste (six) ou en pratiquant l'alpinisme (dix). L'accident de Val-Thorens prend dès lors l'allure d'une véritable catastrophe pour les responsables des services des pistes, soucieux de garantir la meilleure sécurité possible sur l'ensemble des domaines skiables dont ils ont la responsabilité.

« Risque maximum »

Samedi matin, lorsque le groupe d'étudiants lyonnais quitta le chalet de l'Union nationale des centres de plein air (UCPA) de Val-Thorens, il put lire deux affiches, écrites en gros caractères et collées en face du local à skis. Elles indiquaient : « *Risque maximum d'avalanches* », « *Hors-piste interdit* ». « *Etait-il dès lors prudent d'ouvrir une partie du domaine balisé alors que ses responsables savaient que le manteau neigeux était extrêmement instable ; que les très fortes chutes de neige intervenues au cours des journées précédentes n'avaient peut-être pas été toutes purgées et que la météo annonçait un très fort redoux sur toute la chaîne des Alpes pendant le week-end ?* » demande l'un des étudiants.

Le directeur de la station, M. François Gros, estime qu'à Val-Thorens « *les risques d'avalanches sont contrôlés* » et qu'il n'est pas possible d'interdire le ski en fermant les remontées mécaniques à la première alerte. Il précise d'ailleurs que « *le risque zéro n'existe pas en montagne. D'autre part, ferme-t-on les autoroutes lorsque la chaussée est glissante ?* ».

Avant d'ouvrir ses pistes, la station aurait pris, selon M. Gros, toutes les mesures qui s'imposaient. On fit d'ailleurs tonner, samedi matin, le « canon » pour déclencher artificiellement une coulée qui menace régulièrement, à 2 600 mètres d'altitude, une usine produisant de la neige de culture... Cette fois l'avalanche ne se mit pas en mouvement. C'est pourtant dans ce même secteur, environ 150 mètres en aval, qu'une autre coulée allait, six heures plus tard, ensevelir un groupe de skieurs.

« *Depuis la construction de la station, il y a vingt ans, cinq millions de personnes ont traversé cette combe sans le moindre pépin. Cette avalanche n'était pas prévisible. C'est la fatalité qui est en cause* », estime le maire de Saint-Martin-de Belleville, M. Georges Cumin (divers droite) (1).

Reste que toutes les données recueillies depuis plusieurs jours par les services des pistes des stations des Alpes du Nord étaient préoccupantes. Depuis le 15 octobre, d'importantes chutes de neige se sont produites en montagne, entrecoupées de périodes de fort redoux ; la couche, qui approche, parfois même dépasse, les 3 mètres à 3 000 mètres d'altitude, est mal stabilisée et la cohésion entre les différentes épaisseurs n'est pas toujours assurée.

« *C'est un mille-feuille en équilibre instable, toujours prêt à glisser, qui repose sur les pentes des montagnes depuis plusieurs semaines* », explique un spécialiste du manteau neigeux. Au cours des deux journées qui ont précédé l'avalanche du 21 novembre, plus d'un mètre de neige fraîche est tombé sur les plus hautes pistes de Val-Thorens.

« *Jamais je n'ai enregistré un démarrage des précipitations neigeuses aussi rapide, aussi abondant et aussi tôt* », explique M. Christian Reverbel, « patron » du domaine skiable de L'Alpe-d'Huez (Isère). « *Le drame pour nous*, disait-il récemment devant des pisteurs, *serait qu'on revienne brutalement à un gros hiver. Au cours des cinq dernières saisons, il a peu neigé en altitude. La montagne nous a un peu endormis. Attention à son réveil.* »

CLAUDE FRANCILLON

(1) La commune de Saint-Martin-de-Belleville compte deux stations : Les Ménuires et Val-Thorens.

Profanation de tombes à Mulhouse

« Des musulmans morts pour la France »

MULHOUSE

de notre correspondant

La profanation de cinquante-huit tombes, sur les deux cent cinquante que compte le cimetière multiconfessionnel des Vallons, à Mulhouse, a été découverte, dimanche matin, 22 novembre, alors que la cité célébrait le quarante-septième anniversaire de sa libération.

Des stèles ont été descellées, l'une d'elles brisée. L'acte de vandalisme visait les tombes de combattants musulmans qui ont participé à la libération de l'Alsace, et notamment de Mulhouse.

Devant cet acte « *abject (...), une insulte à l'Histoire* », M. Jean-Marie Bockel, député et maire (PS), a fait part de son intention de mobiliser ses administrés afin de « *manifester notre réprobation et marquer notre reconnaissance pour ces combattants musulmans morts pour la France* ». La forme de cette action devait être définie en conseil municipal, lundi 23 novembre.

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et le recours-France on décidé de porter plainte contre X... avec constitution de partie civile.

Le MRAP stigmatise cet « *acte barbare ignoble* », tandis que M. Roseau estime que l'attentat frappe « *la mémoire collective de tous les Français rapatriés* ». Quant au Conseil national des Français musulmans, il dénonce « *l'abominable dérive raciste et xénophobe* » qui vise « *ceux qui ont sacrifié leur vie pour libérer la France du nazisme* ».

B. L.

Manifestations contre l'acquittement de la « boulangère de Reims »

« On ne tue pas pour des croissants ! »

« *Pas de justice au faciès, pas de justice à deux vitesses !* » Ils n'étaient guère plus d'un millier, samedi 21 novembre, sur le pavé luisant de la rue de Rivoli, entre la place du Châtelet et le ministère de la justice, à Paris, pour crier leur indignation après l'acquittement de la « boulangère de Reims ». « *Justice pour Ali Rafa !* », « *On ne tue pas pour des croissants !* », ont scandé les marcheurs, militants antiracistes, étudiants et jeunes de banlieue. Pendant qu'une délégation était reçue au ministère de la justice et que les marcheurs se dispersaient, une seconde manifestation s'est heurtée aux forces de l'ordre qui tentaient de les empêcher d'entrer en contact avec la première.

Animé par quelque deux cents opposants à la « double peine » (*l'expulsion des délinquants étrangers ayant purgé leur peine*), ce second défilé, aux mots d'ordre plus radicaux, avait refusé de se mêler aux « *collabos de SOS-Racisme* ».

Le quartier avait depuis longtemps retrouvé sa quiétude lorsque la délégation des mouvements antiracistes sortit du ministère en compagnie de M. Pierre-Antoine Lorenzi, chef de cabinet du garde des sceaux, qui venait de les recevoir. « *Il est des sentiments que le ministre de la justice est le dernier à pouvoir exprimer* », a remarqué ce dernier, en un bel euphémisme, à propos du verdict de Reims.

Le représentant du ministre avait annoncé à la délégation la prochaine diffusion d'une circulaire aux parquets rappelant « *les principes forts de politique pénale en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* ». Le pourvoi en cassation « *dans l'intérêt de la loi* » contre le verdict de Reims est à l'étude à la chancellerie. M. Lorenzi a néanmoins insisté sur le caractère délicat d'une telle démarche, dont, a-t-il assuré, il n'existe aucun précédent suite à un acquittement en cour d'assises.

A la même heure, à Valenciennes (Nord), une manifestation contre l'acquittement de Reims se terminait par vingt-deux interpellations de jeunes ayant renversé des poubelles dans le centre-ville. A Reims, une centaine d'habitants du quartier des Châtillons, accompagnés de militants d'extrême droite, ont défilé, eux, pour protester contre les incidents qui ont suivi le verdict de la cour d'assises.

PHILIPPE BERNARD

□ **Agression raciste à Limoges.** – Deux étudiants et une étudiante en droit africains ont été attaqués et blessés vendredi soir 20 novembre sur le campus universitaire de Limoges par un commando de skinheads armés de cutters et de battes de base-ball. Ils ont pu échapper à leurs agresseurs. Ils ont déposé une plainte avec le soutien des organisations étudiantes. Les comités locaux de SOS-Racisme et du MRAP ont décidé de se porter partie civile. Cette agression intervient, souligne SOS-Racisme, dans une ambiance de malaise sur le campus, où apparaissent depuis quelque temps des graffitis racistes et xénophobes. SOS-Racisme, le MRAP et plusieurs organisations ont appelé à un rassemblement de protestation le lundi 23 novembre devant le Palais de justice. – *(Corresp.)*

□ **M. Kofi Yamgnane estime que les Français rendent la justice « comme des gaudrioles ».** – M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration se déclare « *scandalisé* » « *en tant que citoyen, (...), en tant que ministre aussi* » par l'acquittement de la « boulangère de Reims ». *Dans des propos* rapportés par *le Journal du dimanche* du 22 novembre, M. Yamgnane estime : « *Les Français disent :* « On veut des politiques transparents, des journalistes qui soient bons, des dirigeants qui soient moraux. On veut des juges qui soient justes » *et quand on leur demande de rendre la justice au nom du peuple français, ils la rendent comme des gaudrioles.* »

□ **Castellane : pas de sursis à exécution du permis de construire du temple-pyramide.** – Le tribunal administratif de Marseille, présidé par M. Jean-François Hertgen, a rejeté le recours par lequel le préfet des Alpes-de-Haute-Provence, M. Louis Montchovet, avait demandé le sursis à exécution du permis de construire accordé par le maire de Castellane à la secte des Chevaliers du lotus d'or pour un temple-pyramide de 4 938 mètres carrés de planchers (*le Monde* des 3 et 29 octobre). Le préfet avait déposé sa requête le 17 septembre, *soit cinq mois après la délivrance* du permis, alors qu'il disposait légalement d'un délai de deux mois. – (*Corresp.*)

MÉDECINE

A Colombes (Hauts-de-Seine)

Grève des médecins d'un centre d'interruption volontaire de grossesse

Depuis le 4 novembre, les médecins du centre d'interruption volontaire de grossesse (CIVG) de l'hôpital Louis-Mourier à Colombes (Hauts-de-Seine) n'assurent plus que les urgences. Ils protestent contre une décision du comité consultatif de l'hôpital qui, dans le cadre du redéploiement et des économies exigés des hôpitaux de l'Assistance publique, a décidé de leur supprimer trois des vingt-quatre vacations dont ils bénéficiaient jusqu'à présent. Ils réclament aussi de meilleures conditions de travail et surtout un statut particulier qui leur assurerait une autonomie et les sortirait de la précarité où ils se trouvent.

Selon les médecins grévistes, rien ne justifie la mesure prise le 28 octobre par le comité consultatif. Il apparaît en fait qu'ils sont aujourd'hui victimes de l'ambiguïté dans laquelle le centre fonctionne depuis sa création, administration et médecins ayant deux conceptions différentes. Pour les membres du comité, l'évaluation des activités du centre se résume aux interruptions volontaires de grossesse (900 en moyenne par an depuis plusieurs années). Les médecins, pour leur part, n'entendent pas limiter l'activité du centre aux seuls avortements. Ils tiennent à assurer un travail d'information sur la contraception, sur la prévention et le dépistage des maladies sexuellement transmissibles (dont le sida), ainsi que des recherches sur les pratiques abortives menées par l'équipe du centre.

Dimension nationale

Le CIVG de Louis-Mourier a été le premier à ouvrir ses portes dans la région parisienne, en 1975. Il a été dès le départ porté par un groupe de médecins généralistes et d'infirmiers qui, révoltés par les décès et les graves accidents provoqués par les avortements clandestins, militaient pour l'adoption d'une loi autorisant l'avortement. Conscients des tensions qui existaient au sein du corps médical, ils ont accepté d'être placés sous la responsabilité d'un médecin anesthésiste plutôt que sous celle du responsable de la maternité, peu favorable à leur arrivée.

Profitant d'une relative liberté, l'équipe adapta au fil des ans ses activités aux besoins des consultants (une population souvent jeune et surtout défavorisée qui n'a pas la possibilité de se retourner vers les cliniques privées en cas de défaillance des hôpitaux) et de l'idée qu'elle se fait d'un service public. La précarité du statut des médecins, qui en tant que vacataires n'ont aucune garantie d'emploi et sont payés à la vacation, soit trois heures et demie à 90 F de l'heure pour un médecin généraliste et 120 F pour un spécialiste, était compensée par la mise en place de ce projet.

Cependant, depuis quelques années, bien que le centre ait été cité parmi les plus performants de l'Assistance publique par un audit, en 1991, les médecins doivent sans arrêt justifier de leurs activités. Déjà l'an dernier, il fut question de leur supprimer des vacations. La décision d'octobre dernier fait remonter des griefs longtemps refoulés et, en dépit de la récente proposition de la directrice de l'établissement, Mlle Lauque, de « *prêter trois vacations jusqu'à l'an prochain* », ils ont décidé de se mettre en grève. Soutenus par différentes associations, dont le Mouvement français pour le planning familial et la Coordination des associations pour le respect du droit à l'avortement, ils ajoutent une dimension nationale à leurs revendications locales en posant la question du statut des centres d'interruption volontaire de grossesse dans l'Assistance publique, et du respect du droit à l'accès à l'IVG. Ils réclament un statut autonome pour les centres IVG, à l'image des deux centres de Nantes et Annecy. « *La pratique des IVG, loin d'être banale ou peu prestigieuse, est,* disent-ils, *le point de départ d'une réflexion passionnante sur le contrôle de la fécondité.* »

La direction de l'Assistance publique a nommé un médiateur, M. Pair, ancien directeur de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

CHRISTIANE CHOMBEAU

ENVIRONNEMENT

Annonçant la mise en place d'un groupe d'experts

Mme Ségolène Royal se prononce contre le projet autoroutier en vallée d'Aspe

BORDEAUX

de notre correspondante

« *Il n'y aura pas d'autoroute en vallée d'Aspe* », a confirmé, vendredi 20 novembre à Bordeaux, Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement. L'aménagement de la RN 134 qui devrait desservir le tunnel routier du Somport entre France et Espagne dans les Pyrénées « *était un projet à deux fois une voie* » car, dit Mme Royal, « *il n'y a pas la place pour un projet autoroutier trop destructeur. Le site ne sera pas étouffé par les camions* ».

Le ministre de l'environnement a annoncé la mise en place, en accord avec le ministre de l'équipement, M. Jean-Louis Bianco, d'un groupe d'experts « *qui sera chargé, d'ici au 15 janvier 1993, de proposer sur l'ensemble de l'itinéraire le cahier des charges des aménagements et les mesures de protection nécessaires* ». Ce groupe devra également « *faire des propositions pour la protection de l'ours* ». La vallée d'Aspe est en effet un des derniers sites pyrénéens à héberger quelques ours. « *Il faut une étude globale et une déclaration d'utilité publique globale*, a insisté Mme Royal. *Je ne signerai pas de déclaration d'utilité publique partielle qui ne respecterait pas les obligations de démocratie et de transparence. Mon rôle est de prouver qu'on peut aménager sans détruire.* »

Mme Royal a rappelé qu'elle n'était pas ministre lorsque fut ratifiée la convention franco-espagnole décidant la construction du tunnel routier du Somport : « *Je ne me prononce donc pas sur le tunnel*, a-t-elle dit. *En revanche, il est clair qu'il faut permettre aux habitants de la vallée de vivre sur place sans détruire leur paysage.* »

GINETTE DE MATHA

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Suivant l'exemple de l'Eglise d'Angleterre

L'Eglise anglicane d'Australie accepte l'ordination des femmes

Dix jours après le vote de l'Eglise d'Angleterre, l'Eglise anglicane d'Australie, la première du pays, s'est prononcée à son tour en faveur de l'ordination sacerdotale des femmes, au cours d'un synode extraordinaire réuni à Sydney samedi 21 novembre. L'ordination des femmes dans la Communion anglicane est déjà en cours aux Etats-Unis, au Canada et en Nouvelle-Zélande.

SYDNEY

de notre correspondante

Malgré la décision favorable à l'ordination sacerdotale des femmes prise par le synode extraordinaire de Sydney, la controverse n'est pas close pour autant en Australie. En effet, les diocèses seront libres d'appliquer ou non la nouvelle loi canonique. Une minorité d'entre eux ont déjà manifesté leur opposition (1).

Ce débat s'était envenimé au cours des derniers mois. Fin janvier, des membres du clergé réussissaient à empêcher, devant la cour d'appel des Nouvelles-Galles du Sud, l'ordination de onze femmes prévue dans la cathédrale de Goulburn (*le Monde* du 5 février). En mars, la Cour suprême d'Australie-Occidentale autorisait au contraire une cérémonie de même type à Perth (2) et, pour la première fois en Australie, dix femmes diacres étaient ainsi élevées au sacerdoce. A la suite d'une consultation, dix-neuf diocèses contre cinq se prononçaient en faveur des femmes prêtres. Devant l'urgence, le synode national, qui se tient normalement tous les quatre ans, convoquait, le 21 novembre, ses deux cent vingt membres.

Après plusieurs heures de débat dans la cathédrale de Saint-Andrews à Sydney, les trois collèges (évêques, clergé et laïcs) ont donc approuvé le principe de l'ordination des femmes, par 152 voix contre 66 et deux abstentions. C'est dans l'assemblée du clergé que le vote a été le plus serré puisque la motion est passée à la majorité des deux tiers plus une voix. A l'extérieur de la cathédrale, les femmes ont fêté leur succès dans les larmes et les embrassades.

Mgr Keith Rayner, archevêque de Melbourne, primat de cette Eglise anglicane, estime que soixante des cent soixante-dix femmes diacres seront ordonnées d'ici à Noël. Quant à Mgr Donald Robinson, archevêque de Sydney, le principal adversaire de l'ordination sacerdotale féminine, il a plaidé en faveur de l'unité : *« Si certains pensent qu'ils ne peuvent plus rester avec nous dans l'Eglise anglicane, nous en serons désolés. Mais nous souhaitons qu'ils restent et prennent pleinement part à la vie de l'Eglise. »*

SYLVIE LEPAGE

(1) L'Eglise anglicane en Australie n'est pas une Eglise d'Etat, à la différence de celle d'Angleterre, et la décision du 21 novembre n'a pas à être ratifiée par le Parlement fédéral.

(2) Les cours de justice en Nouvelle-Galles du Sud et en Australie-Occidentale ne se sont pas prononcées sur l'ordination des femmes, mais sur les limites de l'autorité des diocèses définies dans chaque Etat.

L'épiscopat catholique américain rejette un document sur le rôle des femmes

L'épiscopat catholique des Etats-Unis a rejeté, vendredi 20 novembre, à l'issue de son assemblée plénière annuelle à Washington, un projet de document, en discussion depuis neuf ans, sur le rôle des femmes dans l'Eglise et la société. Ce texte a fait l'objet de plusieurs versions, en raison surtout de pressions du Vatican. Une minorité de blocage s'est ainsi dégagée autour de la position d'évêques ouverts à un rôle plus grand des femmes dans l'Eglise, notamment au diaconat féminin.

« Si ce texte avait été adopté, a déclaré Mgr Rembert Weakland, archevêque de Milwaukee (Wisconsin), *l'Eglise américaine aurait été traversée par une crise semblable à celle de 1968* [NDLR : après l'encyclique sur la contraception] *et nous aurions perdu une autre génération de femmes. »*

La décision de l'Eglise d'Angleterre d'ordonner des femmes prêtres a donné lieu à des échanges vifs entre les évêques catholiques américains. *« C'est une chose absolument impensable ! Comme pour moi d'avoir un enfant »*, a dit un évêque auxiliaire de New-York.

HISTOIRE

Cinquante ans après la déportation de juifs

Le village de Ruffieux retrouve la mémoire

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Cinquante ans après l'organisation, sur ordre du gouvernement de Vichy, des rafles des 23 et 26 août 1942 qui aboutirent à la déportation de juifs étrangers, Ruffieux (Savoie), où 230 d'entre eux furent regroupés, a retrouvé la mémoire. Dimanche 22 novembre, une stèle était inaugurée en souvenir des victimes parties de ce petit village savoyard de 540 habitants, situé à l'extrémité nord du lac du Bourget, vers Drancy puis Auschwitz.

C'est sur le hameau de Saumont, à 5 kilomètres de la gare ferroviaire de Culoz (Ain), qu'avait été édifié, après l'armistice de juin 1940, un camp constitué de sept baraques. Il abrita d'abord des réfugiés espagnols et polonais, puis, dès 1941 et jusqu'en août 1942, des juifs allemands, autrichiens, roumains ou slaves, membres d'un GTE (groupe de travailleurs étrangers). Les GTE relevaient de l'autorité du ministère du travail.

Le gouvernement de Vichy, après avoir envoyé vers Drancy les juifs étrangers qui étaient déjà internés dans les grands camps du sud de la France, comme celui des Milles (*le Monde* du 17 novembre), décida de déporter les travailleurs des GTE. C'est ainsi que, le 23 août, 167 hommes, dont une partie venue d'un camp voisin de Haute-Savoie, furent regroupés à Ruffieux et embarqués en gare de Culoz pour Drancy où, selon M. Gérard Gobitz, vice-président de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz, qui a entrepris des recherches sur les déportations de zone libre durant l'été 1942, le train est arrivé le 24 août. Sur les listes de déportation de Drancy figurent des noms d'hommes de Savoie et de Ruffieux, en particulier, dans les convois partis les jours suivants à destination d'Auschwitz.

A peine vidé de ses occupants, le camp de Ruffieux fut utilisé comme lieu de regroupement de plusieurs dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants victimes, en Savoie, de la gigantesque rafle du 26 août 1942, soigneusement préparée dans la quarantaine de départements de zone libre par Vichy et les préfets. Des témoins se souviennent des pleurs et des cris qui accompagnèrent l'embarquement dans les cars à destination de Vénissieux près de Lyon, et de la fuite éperdue, à travers un champ de maïs voisin, de plusieurs rescapés qui devaient être cachés dans les hameaux alentour. Cette deuxième rafle fera soixante-trois victimes, toutes déportées à Auschwitz.

Ces événements, qui n'avaient pas provoqué à l'époque de mouvement de protestation, étaient restés jusqu'à présent ignorés en Savoie, y compris dans les milieux d'anciens résistants.

PHILIPPE REVIL

REPÈRES

CATASTROPHES

Intempéries meurtrières aux Etats-Unis et en Ukraine

Des tornades ont balayé le sud et le centre des Etats-Unis les 21 et 22 novembre. L'Etat du Mississippi a été le plus touché : on y a dénombré 15 morts et plusieurs dizaines de blessés. Dans le Tennessee, il y a une victime. On déplore plus de 150 blessés et des dégâts matériels importants dans l'Alabama, la Géorgie, le Texas et la Louisiane.

En Ukraine, des inondations, survenues au cours de la semaine dernière autour de la ville d'Oujgorod (près de la frontière avec la Slovaquie et la Hongrie), ont provoqué la mort de 17 personnes, endommagé des exploitations agricoles, des ponts et des installations électriques.

ESPACE

Lancement de deux satellites militaires américains

La NASA a mis sur orbite à 400 kilomètres d'altitude, samedi 21 novembre, un petit satellite militaire visant à détecter et à détruire dans l'espace les missiles nucléaires dirigés contre les Etats-Unis. Lancé par une fusée Scout depuis la base aérienne Vandenberg (Californie), dans le cadre du programme IDS (Initiative de défense stratégique), MSTI-1 (Miniature Seeker Technology Integration) devrait permettre au Pentagone de vérifier le fonctionnement de ses équipements avant le lancement, d'ici à 1994, de trois autres engins similaires. Ce satellite de 135 kilos a coûté 19 millions de dollars (102 millions de francs).

De son côté l'US Air Force a mis sur orbite dimanche 22 novembre grâce à une fusée Delta lancée de Cap Canaveral (Floride) un satellite de navigation Navstar Global Positioning System d'une valeur de 65 millions de dollars (350 millions de francs). Seizième d'une série de vingt-quatre, ce satellite militaire sera mis en service à plus de 20 000 kilomètres au-dessus de la Terre: – (AFP, AP.)

SCIENCES

Théo Mavrostomos recordman du monde à – 701 mètres

Le plongeur de la COMEX Théo Mavrostomos est devenu recordman de la vie humaine à grande pression : le 20 novembre, pendant près de trois heures, il a vécu et travaillé en caisson sous une pression proche de 70 bars (soixante-dix fois la pression atmosphérique), c'est-à-dire la pression qui règne sous 701 mètres d'eau. Il bat ainsi de 15 mètres le record précédent de plongée fictive en caisson, établi il y a une dizaine d'années aux Etats-Unis, sans que les hommes aient pu exécuter aucun travail.

Théo Mavrostomos n'est pas descendu dans l'eau du caisson humide puisqu'il n'avait aucun compagnon pour veiller à sa sécurité. Mais il a exécuté un travail analogue à celui que font les plongeurs dans les chambres de soudure hyperbares.

Depuis l'arrêt de la compression à 675 mètres puis une légère décompression à 650 mètres, les trois plongeurs participant à Hydra-10 avaient vu disparaître leur manque d'appétit (pour deux d'entre eux) et leur perte de sommeil (pour le troisième). Nourris avec une alimentation particulièrement riche en protéines, ils ont retrouvé tous leurs moyens et, vendredi 20 novembre au matin, il a été décidé de reprendre l'expérience, et la pression a été remontée à 275 mètres. Là, Théo Mavrostomos est passé seul dans un des caissons, où la pression a peu à peu augmenté pour atteindre la profondeur fictive de 701 mètres à 11 h 25. Après ses presque trois heures de travail, il a été décomprimé jusqu'à 275 mètres et a pu rejoindre ses deux camarades.

Le record établi par la COMEX, même s'il montre que les limites de la plongée humaine étaient probablement approchées, prouve qu'il est possible – pas pour tout le monde – de travailler sous la mer à la profondeur de 700 mètres. La décompression des trois plongeurs devrait commencer le 22 ou le 23 novembre et s'achever entre le 15 et le 18 décembre.

SPORTS

TENNIS : la finale du circuit international

Becker vainqueur, Courier champion

Boris Becker a gagné dimanche 22 novembre à Francfort la finale du circuit international ATP (Association des joueurs professionnels) en battant Jim Courier (6-4, 6-3, 7-5). L'Allemand empoche 1 090 000 dollars (plus de 5 millions de francs) et termine l'année à la cinquième place mondiale. Malgré sa défaite, Jim Courier est sacré numéro un mondial 1992. Successeur du Suédois Stefan Edberg, qui rétrograde en deuxième position, il est le premier champion du monde américain depuis John McEnroe, en 1984.

FRANCFORT

de notre envoyée spéciale

Un vainqueur, un vaincu et deux couronnes. Le titre de champion des champions pour Boris Becker et le trône de numéro un mondial et de champion du monde pour Jim Courier au terme d'une semaine de duels entre les huit meilleurs joueurs mondiaux. Chaque année, l'ATP offre un point d'orgue à la saison du circuit international, cerise sur le gâteau où chacune des rencontres fleure bon la finale de rêve. Cette année, la place de numéro un de Courier restant encore à la portée de Stefan Edberg ou de Pete Sampras, les matches ont senti le soufre plus que la sueur.

Une couronne pour Boris Becker, tout d'abord. Vainqueur de Jim Courier, il a terminé, dimanche, l'année en trombe après sa victoire à Paris, il y a deux semaines. Impressionnant Becker ! Il a « mangé » à Francfort tous ses adversaires, à l'exception de Pete Sampras. Vendredi, il ne faisait qu'une bouchée de Stefan Edberg ; samedi, en demi-finale, il avalait Goran Ivanisevic après une rencontre furieuse, achevée dans le jeu décisif de l'ultime manche.

Ce titre ne devait pas lui échapper. Il lui fallait affirmer qu'il faudrait encore compter sur lui en 1993. En soufflant, dimanche, jour de son anniversaire, les vingt-cinq bougies sur le gâteau de chocolat en forme de raquette, Boris avait retrouvé le sourire carnassier de celui qui veut vaincre après deux ans de dérive : il n'avait plus remporté de tournoi majeur depuis sa victoire aux Internationaux d'Australie en 1991. Aujourd'hui, il doit son retour à un entraînement acharné de cinq mois dont le contenu reste aussi secret que la stratégie d'un général avant la bataille. *« J'ai beaucoup souffert, après mon forfait à Roland-Garros*, explique-t-il du bout des lèvres. *Alors, j'ai travaillé et j'ai eu à nouveau faim de victoire. »*

Quelques détails trahissent le chemin parcouru. Becker n'est plus cet homme si lourd sur ses jambes, incapable de balader son 1,92 m et ses 85 kilos d'un bout à l'autre du court. *« Quand je suis sur une balle, je n'ai aucun problème pour la frapper. Avant, je n'arrivais pas souvent sur le coup. Maintenant, je suis toujours là »*, plaisante-t-il. Le bûcheron allemand sait désormais se métamorphoser en elfe. Virevoltant derrière les lignes, il a fait retraverser le filet aux boulets de Jim Courier, qui les regardait passer, *interloqué, impuissant*. Retours, passing-shots, montées à la volée ponctuées de smashes, Becker aura été de toutes les audaces, de tous les courages. Un mur, aussi, au service dangereux, sur lequel ses adversaires se sont brisés.

Un air de vacances

Cette finale fut un curieux affrontement. Elle augurait de vacances bien méritées après une année dense qui est passée, pour les deux joueurs, par les Jeux olympiques de Barcelone. Short brun, chemise rayée et éternelle casquette blanche vissée sur son crâne rouquin, Jim Courier ressemblait à un potache qui, ravi, jette cahiers et devoirs au feu avant de prendre congé des profs. Sacré premier de la classe depuis la sévère défaite, vendredi, de son dauphin, Stefan Edberg contre ce diable de Becker (6-4, 6-0), Jim était heureux comme un gosse. Alors, il a enfin desserré les dents et s'est amusé avec le filet, obstacle coquin qui lui a réservé bien des facéties pendant le match en déviant à une dizaine de reprises ses traits hors des lignes et en ramenant par cinq fois ceux de son ennemi dans le court ; il a joué à la balle avec le public ; engueulé les arbitres de ligne ou hurlé d'affreux gros mots qui ont frisé l'avertissement. Avant d'oublier le tennis pendant quelques semaines, il lui reste à disputer la finale de la Coupe Davis contre la Suisse, au Texas, du 4 au 6 décembre. *« J'aimerais bien ne jouer que le double »*, dit-il en riant.

Premier mondial après trente-cinq semaines à la tête du classement en 1992, Jim Courier a pourtant du souci à se faire pour l'avenir. Après un fulgurant début d'année, marqué par ses victoires aux Internationaux d'Australie, aux tournois de Tokyo, de Hongkong et de Rome, l'Américain n'a plus rien gagné depuis Roland-Garros, en juin. Bon élève, il ne doit son titre qu'à une excellente régularité en tournoi, échouant souvent en demi-finale ou en finale.

Parce qu'il s'est senti menacé, il a d'ailleurs fait un petit scandale au début de la semaine allemande. Vainqueur de deux tournois du Grand Chelem, Jim Courier s'estime floué par un classement qui prend en compte les quatorze meilleurs résultats de l'année sans accorder de vrai « bonus » saluant les triomphes dans les quatre tournois majeurs de l'année. Il n'a guère été entendu par ses pairs aux dents longues. A vingt-deux ans, le numéro un mondial doit à tout prix retravailler sa copie, renouer avec la victoire, quel que soit le titre, afin de défendre sa couronne face aux « vieux », Stefan Edberg et Boris Becker et surtout face aux « jeunes », Pete Sampras et Goran Ivanisevic.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Troisième titre pour Monica Seles

La Yougoslave Monica Seles, numéro un mondial du tennis féminin, a remporté pour la troisième année consécutive, le titre des Masters en battant l'Américaine Martina Navratilova en trois sets (7-5, 6-3, 6-1), dimanche 22 novembre à New-York. Selès, dix-huit ans, termine ainsi sa saison avec dix titres dont trois du Grand Chelem (Open d'Australie, Roland-Garros, US Open) et une finale face à l'Allemande Steffi Graf à Wimbledon.

HALTÉROPHILIE : la lutte contre le dopage

Records remis à zéro

La Fédération internationale d'haltérophilie (FIH) vient de décider de supprimer ses anciennes catégories de poids pour les remplacer par de nouvelles dès 1993, et oublier ainsi tous les records du monde établis grâce au dopage.

Le matin du 1er janvier 1993, les haltérophiles du monde entier se réveilleront peut-être avec un léger vertige. Devant eux s'ouvrira une étendue vierge de toute statistique. Une sorte d'année zéro de l'haltérophilie, pendant laquelle ils devront apprendre à se glisser dans de nouvelles catégories. Les gros qui « tiraient » en 110 kilos devront mincir un peu pour passer sous la nouvelle barre des 108 kilos. Les secs qui peinaient pour se maintenir sous les 56 kilos s'en verront accorder trois de plus. Les points de repère habituels se seront évanouis : les records du monde, relégués dans les livres d'histoire, témoigneront d'un temps où les performances relevaient davantage de la chimie que de la force pure.

En prenant la décision de changer ses dix catégories de poids, et d'oublier ainsi toutes les performances d'un des plus anciens sports olympiques, le congrès mondial de la FIH ne visait en effet qu'un ennemi : le dopage. Pendant près de trois décennies, les anabolisants, les « engrais à muscle », ont contribué à ruiner le crédit de la discipline, au rythme où ils accroissaient les performances des leveurs de fonte. *« Notre sport a longtemps été synonyme de dopage*, explique André Coret, l'ancien président de la fédération française. *Les pratiques illicites étaient généralisées, notamment dans les anciens pays de l'Est. Moi-même, j'ai reconnu avoir géré le dopage, jusqu'à ce que nous devenions les pionniers de la lutte, en 1986. »*

Des chiffres devenus fous

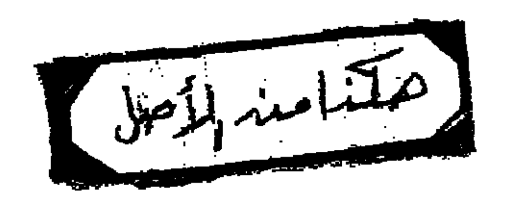
Le recours systématique aux anabolisants débouchait sur des chiffres devenus fous. Plus de vingt records du monde pouvaient être améliorés pendant une seule compétition. Ils atteignaient des proportions défiant le bon sens. *« Dans ma catégorie des 100 kilos, qui passera désormais à 99 kilos*, dit le Français Francis Tournefier, *le record du monde de l'épaulé-jeté se situait à 242 kilos. Avec les contrôles qui se sont généralisés à partir de 1988, il était devenu intouchable. Désormais, je peux espérer devenir recordman du monde en soulevant un peu plus de 220 kilos. »*

La révolution souhaitée par la FIH tient à la fois de l'autocritique, de l'aveu des erreurs passées et de la volonté de survie. En soignant sa discipline par le vide, en blanchissant ses tablettes noircies par des performances improbables, la fédération ne cherche pas seulement à se refaire une virginité, mais aussi à devenir l'un des bons élèves de la classe olympique. Car ces excès, auxquels s'ajoute le faible intérêt des médias, ont conduit le CIO à inscrire l'haltérophilie sur la liste des sports susceptibles de ne plus trouver place aux Jeux.

Le changement de catégories sera-t-il suffisant pour que les hommes forts retrouvent leur réputation ? Il ne semble pas garantir un arrêt total des pratiques interdites. *« Pour s'assurer de la fin du dopage, il faudrait généraliser les contrôles inopinés pendant les entraînements*, explique André Drubigny, directeur technique national de la fédération française. *C'est le cas dans les pays occidentaux, mais l'inquiétude vient des anciens pays de l'Est, voire de certaines nations asiatiques. Auront-ils les moyens et la volonté de mener une lutte sérieuse ? »* A Barcelone, la FIH avait montré sa bonne volonté en contrôlant tous les haltérophiles qui devaient participer aux épreuves olympiques. Mais cette pratique ne permet pas de garantir que l'athlète n'a absorbé aucun produit prohibé pendant sa période de préparation. Aucun cas positif n'avait été rendu public, mais plusieurs haltérophiles auraient mystérieusement renoncé à concourir à la suite de ces contrôles.

En attendant de savoir si leur décision se révélera efficace, si elle améliorera l'image de leur discipline, les dirigeants de l'haltérophilie ont pris des dispositions pour que leur sport ne sombre pas définitivement sous une avalanche de records loufoques. Les nouveaux records du monde ne seront enregistrés qu'à l'issue des championnats du monde, en novembre prochain. Cela devrait éviter la tentation de se lever tôt le 1er janvier, et de se déclarer nouveau roi de l'haltérophilie après avoir soulevé quelques kilos de fonte.

JÉRÔME FENOGLIO



SPORTS

FOOTBALL : les Glasgow Rangers adversaires de Marseille en Coupe d'Europe

Les gars de Billy

L'Olympique de Marseille doit se rendre en Ecosse, mercredi 25 novembre, pour rencontrer les Glasgow Rangers lors du premier tour des poules finales de la Coupe d'Europe des clubs champions. Le club écossais est étroitement lié à la communauté protestante de l'ensemble des îles Britanniques.

GLASGOW

de notre envoyé spécial

Dans la brume de Glasgow, le football s'est trouvé un roi. Non pas un de ces monarques éphémères du samedi après-midi, un joueur simplement plus astucieux ou plus courageux que les autres, un Pelé ou un Maradona à la mode d'Ecosse. Non, un vrai roi, couronné d'or et drapé de légendes, un héros d'éternité pour tous les protestants du Royaume-Uni : William III d'Orange (1650-1702), «Billy» de son surnom, l'homme dont l'armée domina celle des catholiques en Irlande, lors de la bataille de la Boyne, le 12 juillet 1690, soit bien longtemps avant l'invention de la règle du hors-jeu.

Certes, l'affaire remonte à trois siècles, à une époque où les preux combattants à cottes de mailles s'entre-tuaient épée en main, sans se douter que leurs guerres de religion seraient un jour célébrées par des milliers de braillards rassemblés en d'étranges forteresses de béton et de gazon. Mais le football écossais, dont l'essor doit beaucoup aux Irlandais de toutes obédiences, est ainsi constitué qu'il se délecte de traditions aussi désuètes qu'inamovibles. La plus ancienne d'entre elles, dans cette ville de grisaille, veut que les catholiques soient supporters du Celtic et les protestants partisans des Rangers. Aussi, le fantôme du «roi Billy» reste-t-il le plus sûr atout des Glasgow Rangers, le club de la communauté «loyaliste», celle qui a juré fidélité au Royaume-Uni, déteste le pape, exècre les républicains irlandais et souhaite que l'Ulster (Irlande du Nord) reste attaché au pays.

Les Marseillais et leur «bonne mère», condamnés à s'aventurer mercredi en ces contrées pluvieuses et bigotes, seront davantage surpris par le poids de l'Histoire et de la religion que par la qualité du jeu pratiqué. Quand le talent des gaillards de l'attaque ne suffit plus, lorsque l'adversaire se montre menaçant jusqu'à l'impertinence, la foule des fidèles en appelle au glorieux ancêtre. Alors, les anciens comme les gamins entonnent un cantique d'un autre âge : *«Salut, salut, nous sommes les gars de Billy, traînez-vous à nos pieds, rendez-vous dans le sang des traîtres catholiques, ou vous mourrez parce que nous sommes les gars de Billy.»*

Le protestantisme militant s'est imposé aux Glasgow Rangers au début des années 20. Jusqu'à cette époque, ce club fondé en 1873 ne se revendiquait d'aucune chapelle. Il attirait la foule vers son stade d'Ibrox, dans le quartier industriel de Govan, mais nul ne songeait à demander aux spectateurs s'ils fréquentaient l'Eglise de Rome ou sa rivale. A l'inverse, le Celtic, né en 1888 à l'initiative du très catholique Frère Walfrid, s'affichait clairement comme le club des pauvres irlandais qui avaient fui la famine au dix-neuvième siècle pour s'entasser dans les ghettos de l'est de la cité.

La première guerre mondiale a modifié les règles du jeu ainsi établies depuis trente ans. Au lendemain du conflit, des milliers d'Irlandais protestants ont rallié Glasgow pour travailler, en tant qu'ouvriers qualifiés ou ingénieurs, sur les chantiers navals des rives de la Clyde, le fleuve dont les eaux boueuses traversent la ville. Leurs convictions religieuses interdisant toute liaison avec l'équipe au maillot bien trop vert à leur goût (le Celtic), ces passionnés de football ont logiquement opté pour les joueurs vêtus de bleu, couleur de la royauté : les Rangers.

Le club y a gagné de nouveaux supporters, un drapeau britannique à hisser sur son stade et une identité qui ne l'a plus quitté. Au-delà des hautes terres d'Ecosse, vers la mer d'Irlande à l'ouest et l'Angleterre au sud, il est devenu le club fétiche de tous les protestants que compte le royaume. Les jours de match, ils arrivent par milliers, en provenance de Liverpool, Londres ou Belfast. Avec quarante mille spectateurs de moyenne, le vieux club de Glasgow est le plus populaire et le plus riche du Royaume-Uni (seul Manchester United peut le concurrencer dans ce domaine).

«L'Orange Order»

Alors que les différences sociales entre les deux communautés se sont estompées depuis bien longtemps dans la vie quotidienne, que les mariages «mixtes» se multiplient, le football demeure un bastion de l'ancestrale division. Le dernier, sans doute, préservé comme un joyau du patrimoine écossais, au même titre que le monstre du loch Ness et la recette du whisky. En 1992, les Rangers sont plus que jamais les porte-drapeaux de la communauté protestante (70 % des 750 000 habitants en 1986), des ouvriers aux bourgeois. L'Orange Order lui-même (Ordre orange), une puissante loge maçonnique réunissant des milliers de notables de toutes tendances politiques, ne cache pas sa fidélité au club. Chaque année, le 12 juillet, lorsque certains de ses membres défilent dans les rues de la ville en costume traditionnel pour fêter l'anniversaire de la fameuse bataille de la Boyne, des supporters des «Gers» se joignent à la cérémonie.

Les jours de match, aux alentours d'Ibrox, une armée de marchants ambulants propose des fanions ou des journaux à trois sous. Tous s'affichent anticatholiques. On peut y lire des tirades haineuses contre les *«Judas puants»* du Celtic. Les plus jeunes raffolent des caricatures de Jean-Paul II, présenté en vendeur de préservatifs ou en star du rock décadente et permissive. De vieux monsieurs en costume bleu et rouge (les couleurs du club et de l'Union Jack, le drapeau britannique) vendent des cassettes de chants loyalistes. Nul n'en connaît trop l'origine. Mais les gamins de dix ans les reprendront en chœur comme, avant eux, pères et grands-pères.

Dans les quartiers environnants, il est d'autres endroits moins en vue où les supporters, notamment ceux venus d'Irlande du Nord, se réunissent selon un rituel bien rodé. Dans ces clubs protestants, accessibles aux seuls gens de confiance, des photos sans équivoque ornent les murs, entre deux guirlandes tricolores. Les portraits de la reine d'Angleterre voisinent avec des clichés d'hommes en armes, tout de noir vêtus, de la cagoule aux chaussures de combat : des groupes paramilitaires impliqués dans le conflit irlandais. *«Les gars du Celtic sont favorables à l'IRA, je ne vois pas pourquoi nous ne ferions pas la même chose de notre côté,* explique le responsable d'une association de supporters des Rangers. *Ils sont beaucoup plus extrémistes que nous. C'est l'IRA qui a lancé cette guerre, non les loyalistes.»*

Mo Johnston le traître

En matière de violence dans les stades, l'Ecosse n'est pas l'Angleterre. Aussi cette rivalité débouche-t-elle rarement sur des affrontements physiques. Les derniers incidents graves datent de mai 1980, lors d'un derby Celtic-Rangers qui avait tourné à l'émeute sur la pelouse. Néanmoins, à l'heure de l'Europe, ce sectarisme n'est pas toujours du goût de la direction du club. M. David Murray, l'homme d'affaires en charge des «Gers» depuis 1986, n'apprécie guère cette bigoterie, lui qui souhaiterait voir son équipe disputer une sorte de championnat d'Europe permanent aux côtés des grands clubs continentaux.

Dès son arrivée au pouvoir, il a interdit tout meeting de l'Orange Order à Ibrox (vingt mille à trente mille personnes chaque année), sacrifiant ainsi une tradition perpétuée sans hésitation par ses prédécesseurs. Tout à sa quête de respectabilité au sein de la haute société britannique,

M. Murray a parfois perdu le sens des réalités. C'est ainsi qu'il a pu mesurer à ses dépens l'ancrage religieux, lorsqu'il engagea, en 1989, l'avant-centre Maurice Johnston, ancien joueur du Celtic et catholique convaincu (*le Monde* du 29 août 1989). L'affaire fit scandale, les fans des deux camps hurlant à la trahison. Ceux des Rangers ne furent pas les moins virulents. Ils brûlèrent des photos du «traître» sur la place publique et défilèrent en arborant la *sash*, l'écharpe traditionnelle des extrémistes protestants.

Deux mille à trois mille jeunes gens originaires d'Ulster, qui avaient l'habitude de prendre le bateau chaque semaine pour assister aux matches, restèrent cloîtrés sur leur île. Lorsque «Mo» Johnston quitta le club, sans avoir brillé par son talent, un dirigeant des Rangers dut se rendre à *Belfast* pour convaincre les paroissiens boudeurs de traverser de nouveau le canal du Nord, le bras de mer d'Irlande qui se faufile entre Glasgow et l'Ulster. Alors seulement ils reprirent le chemin d'Ibrox en chantant : *«Nous sommes les gars de Billy...»*

PHILIPPE BROUSSARD

VOILE : le Vendée Globe

L'épave du voilier de Mike Plant retrouvée

Coyote, le voilier de l'Américain Mike Plant parti de New-York le 16 octobre pour se rendre au départ du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale et sans assistance (*le Monde* daté 22-23 novembre), a été localisé dimanche 22 novembre par un cargo. C'est à quelques minutes du départ du Vendée Globe, donné à 14 heures, que le *Protank-Orinoca* a repéré l'épave retournée du monocoque à 460 milles au nord des Açores. L'état de la mer n'a pas permis au cargo d'approcher.

Selon les premières observations, la coque serait intacte mais la quille aurait perdu le bulbe qui servait de lest. Un avion Nimrod de la Royal Air Force, parti de Plymouth (Angleterre), devait procéder à des premières recherches nocturnes du canot de survie sur lequel Mike Plant aurait pu trouver refuge. Trois avions américains envoyés par les gardes-côtes, devaient renforcer les recherches lundi matin.

Après les premières heures de course, Alain Gautier (*Bagages-Superior*) avait pris la tête des quatorze concurrents du Vendée Globe, après un départ très spectaculaire suivi par plusieurs centaines de milliers de personnes.

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Quinzième journée)

Valenciennes et Monaco ont fait match nul, 1 à 1, dimanche 22 novembre, en match en retard de la quinzième journée. Les Monégasques rejoignent ainsi Marseille et Auxerre à la troisième place du championnat.

Deuxième division
(Quinzième journée)

GROUPE A

*Bastia b. Mulhouse	3-1
*Valence b. Nancy	2-1
*Alès b. Créteil	1-0
*Nice b. Rodez	2-0
Istres b. *Cannes	3-2
*Louhans-Cuiseaux et Perpignan	0-0
*Martigues b. Charleville	2-0
*Epinal et Ajaccio	0-0
*Sedan b. Annecy	2-1

Classement. – 1. Sedan, 21 pts ; 2. Martigues, 20 ; 3. Bastia, 19 ; 4. Cannes, Istres et Valence, 17.

GROUPE B

*Rouen b. Guingamp	1-0
*Amiens b. Gueugnon	2-1
*Angers et Dunkerque	3-3
*La Roche-sur-Yon et Red Star	2-2
*Ancenis b. Beauvais	3-1
*Rennes et Le Mans	2-2
*Lorient b. Châteauroux	2-1
*Niort b. Laval	1-0
*Bourges b. Tours	3-1

Classement. – 1. Rouen, 23 pts ; 2. Rennes, 21 ; 3. Angers, 20 ; 4. Beauvais et Niort, 19.

LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS
7
3 671 F
22 F
40 F

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Sixième journée)

POULE 1

*Bègles-Bordeaux b. Dax	31-3
*Stade Toulousain b. Toulon	38-9
Auch b. *Nice	16-14
Graulhet b. *Chalon-sur-Saône	21-20

Classement. – 1. Stade Toulousain, 16 pts ; 2. Bègles-Bordeaux et Auch, 14 ; 4. Toulon, 13.

POULE 2

*Agen b. Biarritz	24-9
*Tarbes b. Rumilly	15-12
*SBUC b. Tyrosse	22-10
*Nîmes b. Béziers	17-16

Classement. – 1. Agen, Tarbes et Nîmes, 14 pts ; 4. SBUC, 13.

POULE 3

*Grenoble b. Pau	34-18
*Bayonne b. Bourgoin	15-9
*Narbonne b. Montferrand	38-10
*Cognac et Racing CF	12-12

Classement. – 1. Grenoble, 16 pts ; 2. Narbonne, Bayonne et Montferrand, 14.

POULE 4

*Valence-d'Agen b. Colomiers	18-16
*Mont-de-Marsan b. Le Creusot	41-6
*Castres b. Montpellier	32-10
*Brive b. Perpignan	16-8

Classement. – 1. Brive, 15 pts ; 2. Perpignan et Castres, 14 ; 4. Mont-de-Marsan et Valence-d'Agen, 12.

CULTURE

MUSIQUES

Actualité de l'ombre

Quatre productions presque simultanées d'un opéra de Richard Strauss particulièrement emberlificoté

LA FEMME SANS OMBRE
au Grand Théâtre de Genève

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

La collaboration de Richard Strauss avec le très subtil Hugo von Hofmannsthal n'aura pas laissé d'opéra plus obscur que *la Femme sans ombre*. Symboliste? Expressionniste? Initiatique ou nataliste? Ce libre remake de *la Flûte enchantée*, engendré pendant la première guerre mondiale, fut, en France, longtemps intouchable et d'ailleurs intouché. Il fallut attendre Rolf Liebermann pour qu'il entre, en 1972, au Palais Garnier sous la direction justement légendaire de Karl Böhm. Mais dans une mise en scène si brumeuse à tous les sens du terme (on n'y voyait goutte sur scène) qu'on en sortait curieusement rasséréné. Le chef-d'œuvre resterait insondable.

Une impératrice extraterrestre porte comme une croix sa stérilité dans un corps translucide : elle ne projette pas d'ombre. Elle descend sur terre pour voler son reflet à la plus terre à terre des femmes, forte nature insatisfaite, qui entend distinctement la voix de ses enfants à naître quand elle cuit le poisson, mais qui fait chambre à part – un comble. Barak, le mari, reste, dans sa bonté, imperméable à ces subtilités. L'impératrice assiste, dépassée, au gâchis conjugal. La compassion pour notre pauvre humanité l'envahira pourtant. Elle sera sauvée. Et obtiendra de son père (hybride invisible de Sarastro et de Salomon) à la fois la rédemption et l'ombre.

Croissez et multipliez. L'œuvre porte, on le sent bien, un message essentiel à l'humanité. Mais en des termes tellement incompréhensibles au commun des mortels! Le mélange est, révérence parler, celui de *2001, l'Odyssée de l'espace* de Kubrick, d'*Au-delà du réel* de Ken Russel, des grandes sagas romancées comme *Dune* de Frank Herbert ou *le Seigneur des anneaux* de Tolkien. De cette potion magique naissent les œuvres-cultes. *La Femme sans ombre* en est.

Et *la Femme* est partout, désormais. A Londres, Bernard Haitink l'affronte dans une mise en scène de John Cox jusqu'au 28 novembre. L'Opéra de Marseille, sortant pour elle d'une période troublée, lui offre, sans stars, une distribution homogène et une fosse survoltée, la lave de ses stéréotypes visuels et la plonge dans un curieux onirisme pictural (direction Friedrich Pleyer, mise en scène Charles Roubaud, décors Bernard Arnould) : c'était en octobre. Faut-il rappeler que Georg Solti l'avait retenue à Salzbourg pour son Festival de Pâques, pour la reprendre au Festival d'été, après l'avoir enregistrée chez Decca? Cette *Femme*-là fut le triomphe de Cheryl Studer : l'aisance, la puissance, la pureté de Rysanek retrouvées. Mais le destin devait rejoindre l'impératrice idéale : enceinte, elle renonça aux représentations salzbourgeoises de l'été et fut remplacée par Ellen Shade. Décidée à consacrer une année à son bébé, elle s'est également retirée de la production, dirigée par Dohnanyi, qui viendra la saison prochaine au Châtelet.

On retrouve Ellen Shade au Grand Théâtre de Genève. Toujours impériale, mais parfois à bout de résistance vocale, elle est la seule... ombre d'une distribution inespérée. Thomas Moser, bel cantiste et mozartien à la fois, prête sa fière silhouette et sa noblesse d'âme au rôle de l'empereur – il était à Salzbourg, on le retrouvera au Châtelet. Rheinild Runkel (la nourrice) pousse un peu dans l'horreur son timbre sombre et âcre. Wolfgang Schöne est un Barak classique, à la hauteur. Mais Deborah Polaski, la future Brünnhilde de Barenboïm et Kupfer à Bayreuth, est une Teinturière stupéfiante, les aigus ne touchent pas terre, chaque mot porte son poids d'expression dramatique et de pure musicalité, on nage dans la félicité entre la tragédie et le lied. Seule cette jeune Américaine tient sans s'asphyxier les tempos d'Horst Stein.

Car dans une partition dont Solti – comme Böhm – exaspère la nervosité et les sombres dérèglements de timbres, ce wagnérien imperturbable s'emploie, d'une baguette calme, à dessiner les grandes lignes du drame. Même le rôle hurlant et dissonant de la nourrice, même les épisodes concassés du second acte s'intègrent à une trajectoire d'ensemble. A une distribution magistrale (comme en concocte Hugues Gall, patron du Grand Théâtre, ancien bras droit à Paris de Rolf Liebermann), répond cette direction hautement expérimentée.

De la scénographie, on retiendra l'économie (un décor unique) et la lisibilité (le livret est cette fois presque compréhensible). Les créatures d'« en haut » sont costumées de bleu, l'humanité s'agite à l'étroit dans des boîtes jaune canari, l'univers du Dieu-père est un cul-de sac, un précipité noirâtre de signes kabbalistiques ; l'empereur se pétrifie dans une cage géante de flèches rouge sang... Signée par deux jeunes Allemands – Wolfgang Gussmann pour les décors et les costumes, Andreas Homoki pour la mise en scène, – cette imagerie intégrée désigne, met en ordre, impose une grille sur l'indicible. Il arrive qu'on ait envie de s'échapper.

ANNE REY

► Prochaines représentations à Genève : les 24 et 27 novembre (tél. : 19-41-22-123-18). A Covent Garden : les 25 et 28 novembre (tél. : 19-44-71-240-10-66).

MARC VAN APPELGHEM

La femme sans ombre : décors et costumes de Wolfgang Gussmann.

Géométrie en mouvement

En couronnement du portrait d'Emmanuel Nunes au Festival d'automne, une grande œuvre spatialisée

Sous les lambris de l'ancienne salle de boxe, les énergies sonores déchaînées. Entre ces colonnes à la grâce mélancolique, les instrumentistes cherchent les emplacements stratégiques, selon un plan de bataille minutieusement conçu par le compositeur. Celle d'une architecture mouvante qui rend presque saillante la forme musicale. Les sources instrumentales se dispersent ou se rassemblent, se répondent puis s'entrechoquent, se croisent et se chassent. Le ballet s'articule sur l'idée musicale.

La musique d'Emmanuel Nunes a besoin d'investir l'espace comme d'investir le temps. Il lui faut une construction accueillante, prête à se laisser remodeler selon ses lignes de force. Cet espace, *Quodlibet* l'a trouvé Salle Wagram, lieu chargé de mémoire sportive mais aussi musicale, puisqu'il vit des exécutions historiques de *Gruppen*, de *Carré*, de Stockhausen, la première version intégrale de *Drumming*, de Steve Reich.

Ces événements remontent à la fin des années 70. On les doit au Festival d'automne. Ce même Festival a choisi cette année de brosser en trois concerts, avec *Quodlibet* en guise de dénouement et de sommet, un portrait du compositeur portugais. *Quodlibet* est l'une des rares partitions récentes qui exploitent l'espace avec nécessité. Si dans d'autres pièces de Nunes le détail n'est pas naturellement communicatif, si la texture est souvent chargée, la progression musicale s'installe ici dans une durée (près de soixante minutes) qui la nourrit et l'agrémente.

L'œuvre est pluridimensionnelle par son écriture, avec ses jeux d'écho, ses superpositions de figurations et de pédales, mais aussi par sa manière d'exploiter le rappel temporel et le repère spatial. La coexistence simultanée de deux plans au moins (une constante chez Nunes, et une justification structurelle quelque peu théorique de sa musique) se reflète tout au long de *Quodlibet* dans l'alternance naturelle des impulsions et des résonances qui habitent l'espace. L'auditeur se sent alors impliqué de façon simple dans un jeu de questions et de réponses. Entre les éléments statiques et ceux dotés de mobilité, la narration devient solide, les implications visuelles éloquentes.

La dualité du son et du silence

Ailleurs, ce Portugais fixé en Allemagne semble vouloir prouver son admiration pour les grands polyphonistes nordiques : prééminence de l'écrit sur l'auditif, de la forme sur l'instant, de la figure sur la couleur. Mais Nunes, ici, retrouve le style incantatoire et les réverbérations richement colorées des musiques méridionales. Avec, comme allié, le son magnifique de l'Ensemble Modern de Francfort : luminosité des cuivres et des bois, impact des percussions.

On avait entendu auparavant deux œuvres construites sur la dualité du son et du silence : *Vislumbre*, ample pièce chorale à la tonalité panthéiste ; *Litanies du feu et de la mer* pour piano, données lors du même concert. On ne remarque presque plus les hésitations du chœur de la Fondation Gulbenkian (pour *Vislumbre*) ou la nervosité, issue d'une autre convention stylistique, de Florent Boffard (dans les *Litanies*), le pianiste montrant par ailleurs un exceptionnel contrôle du timbre et du phrasé.

Wandlungen et *Machina Mundi* – troisième étape de cette rétrospective – ressortissent d'une musique narrative, mais qu'aucun exotisme superficiel ne ronge. Dans *Machina Mundi*, un splendide texte, découpé dans l'épopée de Luis de Camoes, est agencé de manière à illuminer son contenu messianique, un contrepoint « distancié » étant maintenu avec un poème de Fernando Pessoa. Le périple et la découverte des grands navigateurs est alors la face visible d'une aventure personnelle, découverte du soi intime, approche des rivages lointains de l'imagination. Chef français de vingt-sept ans, Fabrice Bollon a dirigé au débotté (l'artisan de la création portugaise s'étant désisté) ce vaste poème dont c'était à Paris la première exécution intégrale. Des solistes aussi éminents que le flûtiste Pierre-Yves Artaud et le clarinettiste Gérard Buquet retrouvaient une impressionnante percussionniste : Claire Talibart.

COSTIN CAZABAN

► *Prochains concerts du Festival d'automne* : Heiner Goebbels *lundi 23 novembre, Xénakis le 30 novembre*, Théâtre du Rond-Point, 20 h 45. Tél. : 42-96-12-27.

Une messe de Berlioz retrouvée

Première grande œuvre connue d'Hector Berlioz, une messe solennelle considérée *comme perdue vient d'être* retrouvée et sera bientôt exécutée, *a révélé*, le dimanche 22 novembre, le musicologue belge *Patrick Gillis*. En cours d'impression aux éditions Barenreiter, à Kassel, cette messe pour solistes, chœur et orchestre date de 1824. Elle avait été retrouvée en 1991 par l'organiste belge Frans *Moors dans l'église* Saint-Charles-Borromée d'Anvers, au *milieu d'un volume. Il s'agissait* de la partition d'orchestre offerte par le musicien français au violoniste belge Antoine Bessems en 1833.

Berlioz avait écrit dans ses Mémoires qu'il avait brûlé cette première œuvre peu après sa seconde exécution à l'église Saint-Roch, à Paris, en 1827. En fait, il avait gardé le « conductor », destiné au chef d'orchestre. Cette messe contient des thèmes de la *Symphonie fantastique*, du *Requiem* et un motif du *Carnaval romain*.

DANSE

Idées courtes et courtes pièces

Une bonne initiative de la Biennale du Val-de-Marne qui ne porte pas encore tous ses fruits

« *1, 2, 3, 4* », le titre de l'opération est clair : chaque soirée est composée d'un solo, d'un duo, d'un trio et d'un quatuor, demandés à différents chorégraphes, pour la plupart peu ou pas connus. L'idée, déjà mise en application par la Biennale du Val-de-Marne il y a deux ans, est séduisante : elle permet aux jeunes créateurs d'échapper à la fâcheuse pression du système de production actuel, qui exige des pièces d'une heure minimum et fait ainsi trébucher nombre d'entre eux, faute du souffle nécessaire.

Si dix ou vingt minutes suffisent pour intéresser, plaire ou convaincre, c'est aussi amplement suffisant pour ennuyer. Donné en création, samedi dernier à Fontenay-sous-Bois, le quatuor *Une suite adamantine*, de Mourad Beleksir, n'est que banalités, recours aux pires « trucs » à la mode, vide et prétention. On regrette de le voir réaffiché le 28 novembre, à Ivry-sur-Seine et le 5 décembre à Bonneuil-sur-Marne.

« Après-midi d'une faunesse »

On sera moins sévère pour l'autre création de la soirée, *Effeuillage numéro deux, désossement d'une danse baroque*, trio de Jean-Christophe Boclé, brillant danseur chez François Raffinot : parce que c'est sa première pièce, et aussi, bien qu'elle ne tienne guère les promesses du titre (on y voit peu d'emprunts à la danse baroque), parce qu'elle offre çà et là quelques originalités dans la recherche gestuelle et dans les rapports entre les personnages. Elle est, en outre, fort bien dansée par Virginie Mirbeau, Pascale Poulain et Emmanuelle Vo Dhin, venues elles aussi de l'écurie Raffinot.

Côté reprises, il n'était peut-être pas nécessaire d'exhumer *Tempi morti*, de Paco Decina, duo tristounet qui veut raconter « *le charme discret des paysages sentimentaux* ». Finalement, le meilleur moment de la soirée aura été *Sienne*, vu au Théâtre de la Bastille en mars dernier : un solo écrit par Hervé Robbe pour Nathalie Sembinelli, rousse dodue en mini-robe caramel qui décrit sur la pointe des pieds d'énigmatiques parcours avant de se livrer, au sol, à une gymnastique gentiment sensuelle. Une sorte de petit « après-midi d'une faunesse ».

Présentant cette année vingt-trois pièces en sept spectacles, dans sept villes, l'opération « *1, 2, 3, 4,* » est un prélude à la « grande » Biennale du Val-de-Marne, qui se déroulera du 3 mars au 9 avril 1993. A côté de reprises bienvenues, comme *Necesito*, de Bagouet, *Saint Georges*, de Chopinot ou *Welcome to Paradise*, de Bouvier-Obadia, elle promet dix créations. Espérons que la moisson sera meilleure.

S. de N.

► Prochains spectacles « *1, 2, 3, 4* » : le 27 à Vitry-sur-Seine, le 28, à Ivry-sur-Seine. Le 3 *décembre* à Villejuif, le 4 à Champigny-sur-Marne et le 5 à Bonneuil-sur-Marne.

La tribu perdue

Le quatuor vocal Pow-Wow est quadruple disque d'or. Premier Olympia. Sérieux, trop sérieux

POW-WOW
A l'Olympia

« *Moi vouloir être chat! Me frotter contre tes bas...* » : voilà plusieurs mois qu'une banale histoire de félin satisfait traverse les ondes françaises et propulse leurs auteurs, un quatuor vocal de facture classique, au sommet des classements européens. Bertrand, Alain, Ahmed et Pascal, quatre jeunes gens à peine dans le vent, ont séduit les petits (*le Chat* court aisément sous les préaux), les grands-mères et les radios FM. Plus encore, Pow-Wow a pris en marche le train de l'adolescence nostalgique des années 60, et les envies de reconnaissance tribale de la génération de l'après-cocooning.

A défaut d'être encore la salle de la consécration, l'Olympia sait toujours distribuer des médailles. Pow-Wow a vendu en France quatre cent vingt mille albums (*Regagner les plaines*, chez Remark) en neuf mois, plus deux cent cinquante mille 45 tours du *Chat*. Il était normal qu'ils soient les vedettes de la soirée. Du guitariste et chanteur malgache Jean Emilien, excellent au demeurant, que les comparses de Pow-Wow avaient eu la courageuse idée d'inviter à assurer la première partie, le public, jeune et bien-pensant, ne retiendra que sa capacité à effectuer correctement les mouvements pelviens inséparables de l'imagerie africaine.

Simplement, les membres de la tribu Pow-Wow, côté salle, sont venus pour s'amuser. Pour rire. Pour retrouver, en toute dérision, des bribes de slows chantées façon Platters, de swing et de gospel à la manière du Golden Gate Quartet. Ils sont venus pour que Pow-Wow les ramène à une enfance où les Indiens se rassemblent (le *pow-wow*) au son des roulements de tambours. Seul instrumentiste sur scène, un percussionniste a donc pour mission de faire vibrer la révolte (*Devenir cheyenne*, une composition du groupe) sur sa grosse caisse.

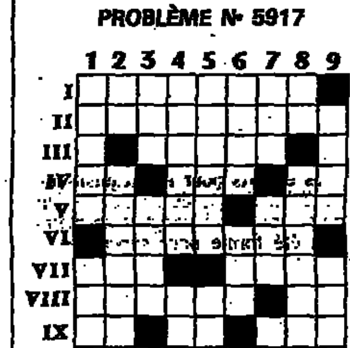
D'entrée, un masque de chat est projeté sur le rideau rouge. Séduite, la salle s'enfonce dans des bruitages d'animaux sauvages (car le deuxième titre qui monte dans les hit-parades est un classique sorti tout droit de la « jungle » : *Le lion est mort ce soir*, thème traditionnel zoulou, repris par Henri Salvador, avant Myriam Makeba ou Mory Kanté). Tout cela pourrait être fort sympathique. Convivial et réchauffant. Mais le début du concert est pompeux, raide comme une séance de pose pour une photo de promotion.

Les Pow-Wow – est-ce le trac, est-ce le succès? – se prennent au sérieux, s'empêtrent dans *Old Man River*. Les voilà piégés dans les filets d'une voix de basse massivement dominante. Qu'ils chantent des histoires rocambolesques où Lucifer et Jésus se livrent gentille guerre, ou qu'ils inventent une chansonnette-promenade en anglais, les quatre Pow-Wow n'ont pas la foi. Il faudra attendre la fin du concert pour se divertir. Une version calypso d'*Iko, Iko*, classique de La Nouvelle-Orléans, mise en scène façon club de vacances, une reprise de *I Saw her Standing there* des Beatles évitent de justesse la panne de sourire. En l'absence d'une technique vocale solide, le manque est cruel.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5917



HORIZONTALEMENT

I. Il ne faut pas qu'il soit à une minute près. – II. Qui a le caractère d'une symphonie. – III. Peut assombrir autant que la jalousie. – IV. Dieu. On se découvre quand il arrive. Participe. – V. Qu'on peut trouver un peu partout. Une bonne pomme. – VI. Comme une civilisation ancienne. – VII. Un parasite qu'on accueille pour les fêtes. Coule en Afrique. – VIII. Le plus gros de la famille. Préposition. – IX. Pronom. Un vague sujet. Seul de sa couleur. – X. Tour de lit. – XI. Préposition. Se lève quand on a tout vu.

VERTICALEMENT

1. Sorte de paillasse. Quand on la met, ça file. – 2. Redevient neuf quand on arrive au bout. Qui ont beaucoup de jetons. – 3. Peut être « volé » sur la scène. Fait quelque chose. – 4. Modifie le teint. Créateurs pour les gnostiques. – 5. Un sommet. Un pays de cochons. – 6. Ville du Cher. Où il n'y a rien à prendre. Son culte se développa à Héliopolis. – 7. Ornement. Autrefois était sous le bonnet. Unité monétaire. – 8. Adverbe. Lue comme par un débutant. – 9. Lit pour des jumelles. Dans sa bouteille, il y a à boire et à manger.

Solution du problème n° 5916

Horizontalement

I. Sialagogue. Idée. – II. Intérêt. Ruine. – III. Nao. Ilion. Mie. – IV. Cru. Erosion. – V. Etranger. Elus. – VI. Ru. Hameçon. – VII. Ichtyologie. Mal. – VIII. Tué. Anes. Emia. – IX. Elucubré. Encens. – X. Er. Ouïes. – XI. Tête. Mètres. – XII. Occasion. PT. – XIII. Poires. SP. Préau. – XIV. Imitation. Muid. – XV. Sn. Ne. Sucette.

Verticalement

1. Sincérité. Tapis. – 2. Inarticulée. Or. – 3. Atour. Heurtoirs. – 4. Le. Art. Ecrin. – 5. Arion. Yeux. Cet. – 6. Gel. Gao. Masan. – 7. Otite. Larmes. Te. – 8. Rhône. Tisi. – 9. Urne. Age. Propos. – 10. Eu. Remise. En. Nu. – 11. Isolée. Nos. – 12. In. Suc. Ecu. Arme. – 13. Demi-sommeil. Eut. – 14. Io. Naine. Paît. – 15. Ebène. Lassitude.

GUY BROUTY

CULTURE

VIDÉO

Cassettes d'art et essai

Quand une «major» du cinéma français défend le cinéma d'auteur... en vidéo

Il y avait, chez UGC, une collection «Hommage» avec quelques classiques (Pierre Granier-Deferre et Claude Sautet pour l'essentiel) dont Simone Signoret et Romy Schneider étaient les vedettes. Il y avait une collection «Comédies», où l'on trouvait, entre autres, *le Père Noël est une ordure* de Jean-Marie Poiré; *les Bronzés* et *les Bronzés font du ski* de Patrice Leconte; *Marche à l'ombre* de Michel Blanc et *le Quart d'heure américain* de Philippe Galland (avantage aux acteurs de café-théâtre). Il y avait, surtout, la collection «Années 60», avec les films célèbres ou rares de Jean-Luc Godard, Claude Chabrol, Jacques Demy, Jacques Rivette, Maurice Pialat, et *le Procès*, qu'Orson Welles avait tourné en France.

UGC franchit une étape en créant «Arrêt sur auteur», une collection consacrée à des auteurs étrangers contemporains, qui se sont fait connaître en France dans les années 80. Onze titres pour commencer, d'Almodovar à Maurizio Nichetti, et uniquement en v.o. sous-titrée. Patrick Binet, responsable du département vidéo, définit cette nouvelle politique : *«Nous avons dépassé l'époque des vidéo-clubs et des cassettes en location. Le marché évolue vers le haut et nous avons constaté une demande du public beaucoup plus cinéphile. Les magasins de vente suivent le mouvement, certaines compagnies américaines, qui ne mettaient sur le marché que des films en version française, proposent maintenant v.o. sous-titrée et v.f. Ainsi, récemment,* le Silence des agneaux *de Jonathan Demme;* Sailor et Lula *de David Lynch;* Robin des bois, prince des voleurs *de Kevin Reynolds.*

» Notre collection «Années 60» avait été très bien accueillie. Pour Godard, par exemple, nous avions enregistré avec A bout de souffle *et* le Mépris *des ventes de 5 000 exemplaires environ. Aujourd'hui, les ciné-clubs n'existent plus, les deux cases cinéphiliques de la télévision, sur France 2 et France 3 sont situées à des heures tardives. On n'y passe pas énormément de films récents. Je me suis dit qu'il était possible d'occuper un créneau vidéo avec des films qui n'ont pas été distribués partout en France, des films étrangers et récents d'auteurs vivants.*

Le pari de la V.O.

» Nous avons donc acheté les droits de plus de quarante titres (à sortir d'ici à fin 1993-début 1994) *à des distributeurs indépendants : Bac Film, Ban Film, Forum, Pyramide, Diaphana. Ainsi pouvons-nous présenter dans «Arrêt sur auteur» quelques-uns des meilleurs cinéastes internationaux.*

» La première série, mise en place début novembre, offre Attache-moi *d'Almodovar;* Paysage dans le brouillard *de Théo Angelopoulos;* Distant voices, still lives *de Terence Davies;* le Cuisinier, le Voleur, sa femme et son amant *de Peter Greenaway;* Mystery Train *de Jim Jarmusch;* Bouge pas, meurs, ressuscite *de Vitali Kanevski.* J'ai engagé un tueur *d'Aki Kaurismaki;* Brève histoire d'amour *de Krzysztof Kielowski* [la version cinéma d'un des téléfilms du *Décalogue*]; Nora Darling n'en fait qu'à sa tête *de Spike Lee;* Palombella Rossa *de Nanni Moretti et* le Voleur de savonnettes *de Maurizio Nichetti.*

» La version originale sous-titrée s'impose forcément. C'est un pari d'édition. Nous avons cherché une présentation différente des cassettes vidéo habituelles, qui, tout en tenant compte de l'image cinématographique en jaquette, se rapproche de l'esthétique des couvertures de livres. Le tirage est de 1 000 exemplaires au départ. Il sera augmenté en fonction des ventes. Et, une fois que nous aurons récupéré le minimum versé pour les droits, les recettes seront partagées avec les distributeurs. Le transfert en vidéo a été effectué dans les meilleures conditions techniques.»

Visionner ces cassettes est, en effet, un plaisir. On ne peut qu'en souligner les qualités artistiques et techniques. D'ores et déjà, il s'agit d'une collection exceptionnelle. Et on peut mettre l'eau à la bouche des amateurs en leur annonçant, pour 1993, des titres de Pupi Avati, Roberto Begnini, Jane Campion, Hal Hartley, Idrissa Ouedraogo, et d'autres Stephen Frears, Peter Greenaway, Jim Jarmusch, Aki Kaurismaki, Nanni Moretti...

JACQUES SICLIER

► Vente en magasins spécialisés, FNAC et Virgin Megastore. Environ 200 F la cassette.

EN BREF

□ **Le prix Diderot Universalis.** – Le prix Diderot Universalis a été attribué à l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC), fondé en 1988 par Olivier Corpet et Pascal Fouché, *«pour ses nombreux travaux sur l'histoire du livre et de l'édition en France»*. Doté de 50 000 francs, ce prix consacre une œuvre ou une action exemplaire pour la diffusion de la culture.

□ ***Des experts pour les acquisitions* de la Bibliothèque de France.** – Un comité composé de vingt et un membres a été formé pour superviser le programme d'acquisitions de la future Bibliothèque de France, soit 400 000 volumes, d'ici à la fin 1994. Parmi ces personnalités, cinq professeurs au Collège de France, Yves Bonnefoy, Yves Coppens, Gilles-Gaston Granger, Edmond Malinvaud et Jean-Pierre Vernant, mais aussi l'historien René Rémond, le mathématicien Jean-Pierre Bourguignon et l'astrophysicien Michel Cassé. Ce comité sera chargé *d'«harmoniser»* et de *«valider»* les choix des quelque vingt-cinq commissions spécialisées travaillant actuellement dans toutes les disciplines. Ce programme devrait *«instaurer de nouvelles habitudes en matière d'acquisitions étrangères»*, a souligné vendredi 20 novembre Hélène Waysbord, déléguée scientifique de la Bibliothèque de France. Cette politique d'acquisitions vise également à procéder à 6000 abonnements à des périodiques.

THÉATRE

Les épis mûrs de la Castille

Lluis Pasqual ensoleille le grand poème de Lope de Vega

LE CHEVALIER D'OLMEDO
à l'Odéon

Un conte de fées se hasarde sur le théâtre. L'histoire d'un beau chevalier, Don Alonso, qui habite chez ses parents, à Olmedo, et dont le cœur bat la chamade pour une belle jeune fille, Dona Inès, sise de l'autre côté de la montagne, à Medina. Don Alonso a un rival, Don Rodrigo, que Dona Inès n'aime pas, mais qui a l'oreille de Don Pedro, le père d'Inès. Don Alonso, chaque jour que Dieu fait, est donc à pied d'œuvre, à Medina, tissant sa toile. Mais, chaque nuit que Dieu fait, il dort à Olmedo, chez sa p'tite maman un p'tit peu possessive.

Tous les soirs, Don Alonso parcourt donc, à cheval, les routes pas sûres de la Castille. Et c'est l'inévitable : un guet-apens. Don Rodrigo, dans le noir, lui barre la route, encadré d'assassins. *Un coup de feu, et,* comme dit Lorca : *«Le sang descendait de la montagne, et les anges le cherchaient.»* Il y a aussi des taureaux, des couvents, des roses, des Maures, l'Océan, des champs de blé. Puisque c'est l'Espagne.

La présence de Denis Lavant

Et cette Espagne, telle que Lluis Pasqual la ranime sur les planches de l'Odéon, vous prend à la gorge. Hautes arcades de pierre, passées à la chaux, architectures de grosses fermes, ou d'arènes, poussière des champs, blanche ou rose, et les fourrés d'épis mûrs, bien droits ou couchés par la grêle, et surtout les couleurs, toutes les couleurs, du soleil : blanc cru, rouge cerise, orangé, métallique après l'averse ou nacré à travers la brume, couleurs de rire ou de brûlure, soleils de saison ou de rêve. Et soleil de 5 heures du soir, quand le premier taureau va débouler dans le cirque.

Il y a parfois des mirages purs de théâtre : apparitions brèves de figures, paroles qui planent un peu comme des mouettes (style : «mais que me chante-t-elle, celle-là ?»), et ils entrent et sortent comme dans les moulins (du Quichotte), et c'est justement parce que nous nageons, parce que nous avons perdu le fil, qu'une magie, peu à peu, s'élève. Le théâtre sans leçon, sans gravitation. *«Le ciel a des plages où l'on évite la vie»*, disait encore Lorca. Cette mise en *scène de Lluis Pasqual pour le Chevalier d'Olmedo* est belle comme ça, elle donne toute sa respiration, toute sa lumière, au poème de Lope de Vega.

Distrayant panaché d'acteurs. Jeu solide et juste de Christian Cloarec (le méchant Rodrigo) et de Francis Frappat (son officier d'ordonnance). Energie picaresque d'Evelyne Istria (une Célestine trop forte en gueule). Innocence ou *gaucherie* des amoureux transis, Jean-Marc Barr et Isabelle Candelier en Don Alonso et Dona Inès. Et surtout la présence de Denis Lavant, le compagnon servant de Don Alonso, un Denis Lavant satanique-féerique, aérien-félin, magique-attentif, animal : tout cœur, tout esprit. Un monde.

MICHEL COURNOT

► *Du mardi au samedi* à 20 h 30. Matinées samedi et dimanche à 15 heures. Jusqu'au 30 décembre, relâche exceptionnelle le 29 novembre. Tél. : 43-25-70-32.

□ **La Semaine de l'inédit théâtral d'Alfortville.** – Pour la seconde année consécutive, la municipalité d'Alfortville et la Cité du spectacle organisent du 28 novembre au 9 décembre, avec le concours de la Fondation Beaumarchais la Semaine de l'inédit théâtral, mises en espace de pièces inédites, au marché Dahomey (58, rue Victor-Hugo). Un jury, sous la présidence de Jean-Pierre Miquel, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Paris, décerne plusieurs prix. La pièce lauréate de la semaine *1991*, *la Tranche*, de Jean-Daniel Magnien, doit être montée par Philippe Adrien.

► Renseignements et réservations au 48-06-18-59.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du *Monde* au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S A
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
221 MQ 02 PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Lucia Valentini Terrani : 20 h 30 jeu. Mezzo-soprano, Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, Jacques Grimbert (direction). Rossini, Bizet, Saint-Saëns, Verdi, Gounod.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. *Quatuor* Chausson : 12 h 30 ven. Beethoven, Fauré, Bartok.

AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Marie-Catherine Girod : 19 h jeu. Piano. Chopin, Tansman, Szymanowski. Dans le cadre de *Piano au Palais-Royal Alain Jacquon* : 17 h sam. Piano. Debussy, Satie, Emmanuel, *Saint-Saëns, Chausson*, Chabrier. Dans le cadre de Piano au Palais-Royal.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Melos Quartett : 19 h mer., jeu. Beethoven.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Clemens Hagen, Nicola Frisardi : *20 h 30* mer. ; *12 h 30 jeu.* Violoncelle, piano. Beethoven, Rachmaninov, Brahms.

CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE (46-34-27-00). *Thierry Làbre : 18 h sam. Guitare.* Bach, Villa-Lobos, Scarlatti.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Solistes de l'Ensemble InterContemporain : 18 h 30 ven. Stockhausen, Holliger, Stroppa, Ligeti.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). *Ensemble Triton II : 20 h 30 mer.* Milhaud, Debussy, Tiet, Melinas, Tisne, Lacaze.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Anne Gastinel, *Pierre-Laurent* Aimard : 12 h 45 mer. Violoncele, piano. Schumann, Brahms *Anne Gastinel, Pierre-Laurent Aimard* : 12 h 45 ven. Violoncelle, piano. Liszt, Rachmaninov Orchestre de Paris : 11 h sam. Carlo Maria Giulini (direction). Mozart, Dvrorak. Concert réservé aux *moins de 25 ans* Orchestre *philharmonique* de Radio-France : 20 h 30 lun. Paul Minck, *Jean-Paul Gantiez, Jean-Yves* Bernard, Isabelle Leroy (cor), Heinrich Schiff (violoncelle), Marek Janowski (direction). Schumann Gérard Poulet, Jean-François Heisser : 12 h 45 lun. Violon, *piano. Schumann.*

CONSERVATOIRE SERGE-RACHMANINOV *(47-23-51-44). Christophe* Maynard : 20 h 15 jeu. Piano. Fauré, Liszt, Canteloube, Bourrel.

EGLISE DE LA MADELEINE. 'Sinfonietta de Paris : 20 h 30 jeu. Dominique *Fanal (direction). Mozart, Charpentier* Ensemble vocal Arte Vocalis : 18 h jeu. Fernando Geraldes (direction). Campra, Palestina.

EGLISE DES DOMINICAINS *(45-63-63-04). Jacques Kauffmann* : 20 h 30 ven. Orgue. Vierne, Widor, *Boëllmann, Lemmens.*

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Les Jeunes Solistes : 20 h 30 ven. Rachid Safir (direction). Cavana, Sendrez.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. *Michel* Deneuve, Dominique Patris : jusqu'au 15 décembre. 20 h 30 mer. Cristal Baschet, contrebasse, Marie-Ange Petit, Marc-Antoine Millon (percussions). Deneuve *et poèmes de Rilke.*

EGLISE SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE. *Groupe instrumental de Paris* : 20 h 30 ven. Beethoven, Chausson.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble instrumental Parenthèse : 21 h mer. Chorale Marc-Antoine Chapentier *de Melun, Laurent Brack* (direction). *Mozart.*

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble Strigendo : 20 h 30 ven., mar. Jean-Thorenl (direction). *Mozart,* Bach *Monica Huggett : 20 h 30 sam.* Violon. Bach.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. La Cappella de Saint-Pétersbourg : 20 h 30 mer. Tchaïkovski, Tchesnokov, Rachmaninov Chœur de la cité de Lausanne : 20 h 45 sam. ; 17 h dim. Véronique *Carrot (direction). Martin, Geoffray.*

LE MADIGAN (42-27-31-51). Nathalie Chabot, Valérie Aimard, Nathalie Dang : 22 h 30 sam., lun. Violon, violoncelle, piano. Schumann, Chausson, Ravel Guillaume Sutre, Alexandre Tharaud : 22 h 30 mar. Violon, piano, Valérie *Duchâteau (guitare) Orchestre national* de France : 20 h 30 jeu. Jane Rohdes, *Jean Davy (récitants), Hélène Jossoud,* Sylvie Sulle (mezzo-soprano), Philippe Rouillon, Didier Henry (barytons), Raphaëlle Farman (soprano), Chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction). *Milhaud, Honegger.*

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Quatuor Ludwig : 12 h *30 mer. Jérôme* Granjon (piano), Vincent Pasquier (contrebasse). Granados, De Falla, Turina.

MUSÉE GUIMET. Trio Florilège : 20 h 30 *jeu. Beethoven, Fauré, Brahms.*

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). *Ensemble de cuivres de l'Opéra de Paris* : 14 h 30 mer. Concert jeune public.

SALLE ADYAR (45-51-85-12). Janusz Olejniczak, Camerata Vistula : 20 h 30 *mar. Piano.* Chopin.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Orchestre du Club *musical de Paris* : 20 h 30 sam. J.-F. Gonzales, B. Garlej (violon), Dominique Le Guern (piano), Marcel Adès (direction). Vivaldi, Mozart, Adès, Nedbal, Flebig, Chostakovitch.

SALLE GAVEAU *(49-53-05-07). Philippe* Graffin, David Lively : 20 h 30 mer. Violon, piano. C. Schumann, R. Strauss, Debussy, Sibelius, Wieniawski Aniko Szegedi : 20 h 30 jeu. Piano. Beethoven, *Chopin, Schumann* Edson Elias : 20 h 30 sam. Piano. Beethoven, Coff Chantal Juillet, Francine Kay : *11 h dim.* Violon, piano. Mozart, Bartok, Strauss François Le Roux, Irwin Gage : 20 h 30 lun. Baryton, piano.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., ven. *Michel Benet* (hautbois), Pascal Moraguès (clarinette), Michel Garcin- Marrou (cor), Marco Postinghel (basson), *Carlo* Maria Giulini (direction). Mozart, Dvorak Serge Heintz, Marcel Bardo, Serge Soufflard : *17 h 30 sam. Piano, Violoncelle,* alto, Pascale Blandeyrac, Hubert Chachereau (violon). Smatana, Chostakovitch Orchestre des Concerts Lamoureux : 17 h 45 dim. Jean Estournet (violon). *Yvan* Chiffoleau (violoncelle), Avi Ostrovski (direction). Grieg, Brahms *Orchestre national d'Ile-de-France* : 20 h 30 lun. Marc Soustrot (direction). Concert de *clôture du concours international* Marguerite Long-Jacques Thibaud Maurice Gabai, *Sylvie Perret* : 18 h 30 mar. Clarinette, harpe. Boieldieu, Mitcheledov, Françaix, Tchaïkovski, Verdi. Salle Debussy Andras Schiff : 20 h 30 mar. Piano. Schubert.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Jean-Philippe Collard, Michel Béroff : 11 h dim. Piano. Debussy, Dukas, Rachmaninov Jean-Pierre Rampal, Pierre Pierlot, Paul *Meyer : 20 h 30 mar.* Flûte, hautbois, clarinette, Gilbert Audin (basson), Ab Koster *(cor). Haydn, Ibert, Beethoven,* Mozart, Rossini.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Il Seminario Musicale : 11 h dim. ; 20 h 30 lun. Gérard Lesne (haute-contre). Caldara, Bononcini, Albinoni, Vivaldi.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Ensemble instrumental de l'Ouest : 20 h 30 lun. Zhu Xiao Mei, Farid Ouali, Eric Lesage, Miguel Angel Estrella (piano), Jean-Pierre *Bréhu (direction).* Bach.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Ensemble Alpha-Centauri : 20 h 45 lun. Jacopo Scalfi (violoncelle), Roger Woodward (piano, direction).

Périphérie

LES CLAYES-SOUS-BOIS. CHATEAU (30-56-38-38). Gisèle et Chantal Andranian : 20 h 30 sam. Piano à quatre mains. Chopin, Brahms, De Falla, Gershwin, Milhaud.

***COURBEVOIE.* CENTRE CULTUREL** (43-33-63-52). Ching-Wen Wang : 20 h 45 jeu. Piano. Chopin, Liszt, Brahms.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX *(46-67-70-00). Orchestre symphonique* Ama-Deus : 20 h 45 ven. Yury Boukoff (piano), Richard Boudarham (direction). Mozart, Beethoven.

ENGHIEN-LES BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Quatuor Via Nova : 20 h 30 sam.

LE KREMLIN-BICÊTRE. ESPACE ANDRÉ-MALRAUX(49-60-69-42). Orchestre de l'Astrée : 20 h 30 ven. Ensemble vocal *François Marc-Roger* (direction). Mozart.

***MARLY-LE ROI.* CENTRE CULTUREL JEAN-VILAR** (39-58-74-87). Orchestre de Marly : 17 h dim. Marie-Clotilde de Salvert (soprano), Jean-Christophe Marq (violoncelle), Scott Sandmeier (direction). *Mozart, Beethoven, Saint-Saëns.*

NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL. Alain Planès : 20 h 30 mar. Piano. Liszt, Debussy.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789. Ensem*ble instrumental Audonia : 15 h dim.* Frédérique Epin (soprano), Roselyne Cyrille (mezzo-soprano), Robert Catania (ténor), Gérard Wieclaw (baryton), Hélène Devilleneuve (hautbois), Marcel *Borusiac (direction). Rossini.*

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). *Une petite flûte enchantée* : 21 h ven., sam., lun. ; 17 h dim. D'après Mozart. Avec Jean Delescluse, *Jean-Francis Monvoisin,* Jean-Louis Meunier, Cécile Perrin, Virginie Pochon, *Atelier lyrique et maîtrise de l'Opéra de* Lyon, Claire Gibault (direction), Louis Erlo (mise en scène).

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (48-63-70-50). Orchestre *symphonique français : 21 h* sam. Michel Béroff (piano), Laurent Petitgirard (direction). Beethoven, Schumann.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Maîtrise du Centre de musi*que baroque : 17 h 30 jeu.* Olivier Schneebeli, Marie-Laure Teissèdre (direction). Buxtehude.

VERSAILLES. EGLISE NOTRE-DAME (39-50-71-18). Chœur et orchestre de *chambre de Versailles : 20 h 30 mar.* Catherine Hennequin (soprano), Catherine Denley (alto), John Elwes (ténor), Josef Baert (basse), Bernard Wahl (direction). Bach.

OPÉRAS

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). *Impressions de Pelléas : jusqu'au 23 janvier 1993.* 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. D'après Pelléas et Mélisande de Debussy. Avec Jean-François Lapointe, Gérard Theruel (barytons), Thomas Randle (ténor), Jungwon Park, Kyoko Saito, Ai Lan Zhu *(sopranos), Armand Arapian,* Wojciech Drabowicz, Vincent Le Texier, Jean-Clément Bergeron *(barytons-basses), Roger* Royer (basse), Norma Lerer, Sylvia Schlüter (mezzo-sopranos), Jeff Cohen, Claude Lavoix, Vincent Leterme, Olivier Reboul (piano), Peter Brook (mise en scène), Marius Constant (réalisation musicale).

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Lischen et Fritzchen & les fables de La Fontaine : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. D'Offenbach. Elisabeth Conquet *(soprano), Alain Paris (baryton), Ensemble instrumental de Fontainebleau,* Pierre Merle-Portales (direction), Robert Fortune (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). *Faust : jusqu'au 21 décembre. 19 h 30* ven., lun. Opéra de Gounod. Gösta Vinbergh *(ténor), Pasta Burchuladze (basse),* Kallen Esperian, Colette Alliot-Lugaz (sopranos), Bernadette Antoine (mezzo-soprano). Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Julius Rudel (direction), Jorge *Lavelli (mise en scène).*

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Esclarmonde : jusqu'au *28 novembre.* 19 h 30mer., jeu., ven., sam. Opéra de Massenet. Anna-Maria Gonzales, *Denis Mazzola* (sopranos), Luca Lombardo, José Sempere (ténors), Jean-Philippe Courtis (basse), Hélène *Perraguin (mezzo-soprano), Christian* Tréguier (baryton), Orchestre Franz Liszt de Budapest, Patrick Fournillier (direction), Claude d'Anna (mise en scène).

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

PETIT THÉATRE DE NAPLES (46-56-17-21). Don Pasquale : jusqu'au *29 novembre. 20 h 30 ven., sam.* ; 15 h dim. Opéra de Donizetti. Carole Bajac, Evelyne Brun, *Ariane Saroufim* (sopranos), Christophe Maffei, Patrice Verdelet (baryton), Martial Defontaine, Philippe Pouly (ténors), Vincent Minazzoli (piano).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Armide : jusqu'au 9 décembre. 19 h 30 lun. Tragédie lyrique de Lully. Sylvie Brunet, Véronique Gens, Noémi Rime (sopranos), Howard Crook (ténor), Bernard Delatré (basse), John Hancock, Luc Coadou (baryton), Chœur *et orchestre du Collegium vocale de* Gand et de la Chapelle royale, compagnie *Larsen, Philippe Herreweghe (direction),* Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène), Stéphanie Aubin (chorégraphie).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). La Servante maîtresse : 16 h sam. ; 20 h dim., lun. Opéra de *Pergolèse. Igor Lewis Borg, Guy Vives* (barytons), Simine Devid, Marie-Claire Leblanc (soprano), *Pierre Muller, Sandra* Boyer (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

Périphérie

NOGENT-SUR-MARNE. PAVILLON BALTARD *(43-94-08-00). La Traviata* : 20 h 30 jeu. Opéra de Verdi. Théâtre lyrique Arturo Toscanini de *Milan.*

ELDORADO (42-49-60-27). Marianne mes amours : jusqu'au 29 novembre. *14 h 30 mer., jeu., ven. ; 14 h sam.* ; 14 h 17 h 30 dim. Opérette de Francis *Lopez. Avec Richard Finell, Kriss Keller,* Eliane Varon, Philippe Béranger, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : *jusqu'au 3 janvier 1993. 14 h mer., jeu.,* sam., dim. De Francis Lopez, Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Game, Annie Galois, Jean-Paul Queret, Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos, Catherine *Lopez et Richard Finell (mise en scène).*

JAZZ, POP, ROCK

L'ARBUCI JAZZ CLUB **(44-41-14-14).** Spanky Wilson Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Philippe Petit Trio : jusqu'au *9 décembre. 22 h 30 mer. Piano, Pierre* Maingourd (contrebasse), Eric Dervieu *(batterie).*

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Franck Lacy, Darryl Taylor : 22 h 30 mer. ; Steve Potts, Richard Galliano : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Mike *Zwerin Trio : 22 h 30 dim. ; Mra Oma* Paris Brotherhood : 22 h 30 lun. ; Jam *Session : jusqu'au 29 décembre.* 22 h 30 mar.

AUDITORIUM DES HALLES *(40-28-28-40).* Trilok Gurtu Group : 21 h ven. Percussions, Daniel Goyonne *(piano), Miroslav Vitous (contrebasse)* ; Claude Bolling Trio : 21 h sam. Piano, Vincent Cordelette (batterie), Pierre-Yves Sorin (contrebasse).

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Ses*sion : jusqu'au 2 décembre. 22 h 30* mer. ; Rido Bayonne : 22 h 30 jeu., ven., sam., dim. ; *Captain Mercier* : 22 h 30 lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Nits : 19 h 30 *mer.* ; Zebda : 19 h 30 jeu. ; Barrence Withfield : 20 h ven.

LE BILBOQUET *(45-48-81-84). Christie* Dobat Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro : jusqu'au 13 décembre. 22 h 45 dim. ; Karl Schlosser Trio : 22 h 45 lun., mer.

BOUFFONS THÉATRE *(42-38-35-53).* Elan : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Isotop : 23 h sam. ; Siméon Lenoir : 23 h ven.

CAFÉ DE LA DANSE. *Xavier Jouvelet* : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Bobby Few : 23 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Albatross : 22 h 30 mer., jeu. ; Bob *Band : jusqu'au 20 décembre. 22 h ven.,* sam., dim. ; Kova Rea : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jean Loriiau Quintet : *21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ;* Al Copley Trio : jusqu'au 10 décembre. *21 h 30* lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : 20 h mer. ; Mandinga : jusqu'au 17 décembre. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol : *jusqu'au 22 décembre. 20 h mar.*

LA CIGALE (42-23-15-15). David Sandborn : *20 h 30 dim.*

CITY ROCK (47-23-07-72). Layla : 0 h mer. ; Hot Kiss : 0 h jeu. ; Bandidos : 0 h ven. ; Solo : 0 h sam. ; Nomad in France : 0 h dim. ; Stoka Boka : 0 h lun. ; *Dixie Stompers : 0 h mar.*

CONWAY'S (45-08-07-70). Sunny *Murray Quartet : 21 h 30 mar.* Batterie, Christophe Minck (basse), Richard Raux (saxophone, flûte), Emmanuel Sourdeix (piano).

DEL RIO CAFÉ. Roger Raspail Quartet : *22 h lun.*

ELYSÉE-MONTMARTRE. Ronny Jordan : 20 h jeu. ; *Michel* Cusson & the Wilde Unit : 19 h 30 ven. ; Southside Johnny & the Asbury Jukes : 19 h 30 *sam. ; Kreator,* Bio Hazard : 18 h 30 lun. ; Les Garçons bouchers : 19 h mar.

ESPACE ORNANO *(42-55-57-57).* Stereo MC's : 19 h 30 dim. ; New Fast Automatics Daffodils : 19 h 30 jeu.

FIAP (46-42-45-60). *Trio jazzique de* Benoît Lecomte : 20 h sam. Dans le cadre des *Samedis de la guitare.*

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 25 novembre. 22 h 30 mer. ; *Le Grand Bleu : 22 h 30 jeu.* ; Blues and Bluesy : 22 h 30 ven. ; Tonky Blues Band : 22 h 30 sam. ; Layla : 22 h 30 *mar.* ; Frogmouth : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 lun. ; House Band Jam Session : *jusqu'au 29 novembre.* 22 h 30 dim.

GIBUS (47-00-78-88). Edouard Maniac : 23 h mer. ; Ambush : 23 h *jeu. ; One Eyed Jack,* Patti Palladin & The Lastrites : 23 h ven., sam.

HIPPOCAMPUS *(45-48-10-03).* Trio New Orleans : jusqu'au 28 novembre. 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : jusqu'au 27 novembre. 21 h ven.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Marina Xavier : 22 h *15 mer. ; Pep Jet* : 22 h 15 jeu. ; Soul Time : 22 h 15 ven. ; Stoka Boka : 22 h 15 sam. ; Barbara Weber : 22 h 15 lun.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON *(40-68-30-42). Johnny Copeland* : jusqu'au 5 décembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., *lun., mar. Guitare,* chant, Robert Kyle (guitare), Floyd Phillips (claviers), Randall Lippincott (basse), Barry Harrison (batterie) ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 3 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Gérard Badini Super Swing Machine : jusqu'au 13 décembre. 12 h *dim. Jazz sur brunch.*

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). David Landon Band : 22 h 30 mer., jeu. ; J.J. Victoria Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Serge et Nivo Rahcerson Quartet : 22 h 30 lun. ; Oriol Bordes Quartet : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE *(42-36-58-98).* Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; *Michel Bescont Trio : 21 h lun.*

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Stardust : 22 h 30 mer., *jeu.* ; Philippe de Preissac Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 29 novembre. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 *lun. ; Trio René Urtreger : 22 h 30 mar.*

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h lun.

NEW MOON (49-95-92-33). Chicken Pox : 21 h 30 mer. ; Alawanababa : *21 h 30 jeu. ; Nuclarity : 21 h 30 ven.,* sam. ; Frogmouth : 21 h 30 lun. ; Five is one : 21 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Mick Taylor : 19 h 22 h sam. ; Les Coquines : *20 h lun. ; Le Collectif Zhivaro, Jean-*François Canapé : 21 h mar. ; Rory *Block : 21 h ven.*

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Ricardo Viles, Patrick Perrone : 21 h *mer.,* jeu. Guitare, piano ; Doudoune : 21 h ven., sam. ; Zéluis : 21 h mar.

OPÉRA-BASTILLE *(44-73-13-00).* Alain Brunet : 18 h 30 ven. Trompette, Yves Torchinsky (contrebasse), Tomasz Szukalski (saxophone).

PASSAGE DU NORD-OUEST *(47-70-81-47). Eric Lareine : 22 h mer.* ; John Renbourn : 22 h jeu. ; Dusters : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Ultramarine : 21 h mer. ; *Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Bon* Swing Bon Genre : 21 h ven. ; Five O'Clock : 21 h sam. ; François Fichu Jazz Gang : 21 h lun. ; Elisabeth Caumont Jazz Group : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Fidgety Feet : 21 h mer. ; *Philippe de Preissac : 21 h jeu.* ; High Society Jazz Band : 21 h ven. ; West Land : 21 h sam. ; Irène Amar Challenge Trio : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN *(42-36-01-36).* Daniel Huck Quartet : 22 h 45 mer. ; Alain Brunet, Olivier Hutman, Thomas Bramerie : 22 h 45 jeu., ven., sam. Trompette, piano, contrebasse, Jean-*Pierre Arnaud (batterie) ; Mosalini-Beytelmann-Caratini* : 22 h 45 mar.

PIGALL'S. *Dis bonjour à la dame* : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Four Heads *in the Fishtank : 23 h 30 mer. Soirée* Metallic Jungle ; Wake-up : jusqu'au 26 novembre. *23 h jeu. ; Nuits exotiques* : jusqu'au 28 novembre. 23 h sam. ; Soirée Toros : 23 h lun. ; Planète Rock : *23 h ven.*

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Barking *Dogs : 22 h mer., jeu.,* ven., sam. ; Ras Abbye and the Freedom Fighters : jusqu'au 12 décembre. 22 h mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Al Copley Trio : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim. ; *Tom Cat : 22 h mar.*

SUNSET (40-26-46-60). The New *Noakes Quartet : 22 h 30 mer. ; Justin* Vali Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Francis Lockwood Trio : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 lun. *;* Paradoxes : 22 h 30 mar.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT *(47-27-81-15).* Swing Valse : *jusqu'au 8* décembre. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 14 h dim. Avec le numéro de trapèze de Geneviève de Kermabon.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES *(40-26-28-58). Andres Ramos : jusqu'au 5 décembre.* 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., *; Artango : jusqu'au 19* décembre. 20 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). The Grand Blues Band : 22 h mer. ; Vincent Absil : 22 h jeu. ; Pick-up : 22 h *ven. ; Turn Around : 22 h sam.* ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar. ; *Luc Bertin : 1 h sam.*

LA VILLA (43-26-60-00). Tommy Smith : 22 h 30 mer., jeu. ; James Moody : 22 h 30 ven., sam., lun., mar. Saxophone, Olivier Hutman (piano), Tho*mas Bramerie (basse), Charles Bellonzi* (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Sonic Youth : 20 h 30 dim.

Périphérie

ARGENTEUIL. CAVE *DIMIÈRE* (39-61-25-29). Simon Goubert Quintet : 21 h ven. Dans le cadre du Festival Jazz Valley.

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE *(48-31-11-45). Soul and Jazz Rebels* Festivals : 21 h sam.

LE BOURGET. MILLE JAZZ CLUB *(48-38-44-85). Orisha : 20 h 15 ven.,* sam.

CRÉTEIL. 186• AVENUE *(48-99-75-40). Gerardo* Di Gusto Trio : 21 h ven.

ERMONT. THÉATRE PIERRE-FRESNAY *(34-15-09-48).* Gonzalo Rubalcaba : 21 h ven. Dans le cadre du Festival Jazz Valley.

GROSLAY. SALLE DES FÊTES (39-84-27-40). Alain Jean-Marie Trio : *21 h sam. Dans le cadre du Festival Jazz* Valley.

***ISSY-LES MOULINEAUX.* FAHRENHEIT** (40-93-44-48). Mister Review, Skarface : 20 h 30 ven.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Daniel Huck Quartet : *22 h 30 sam.*

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam *Session* : 21 h mer. ; Quod : 21 h jeu. ; Trash Corporation : 21 h ven., sam. ; For the Benefit *of Charles Tyler : 16 h dim.* ; Sylvie Cohen, Dominique Botbol, Guillaume *Guino : 21 h mar. Piano,* percussions.

MONTREUIL. MAISON POPULAIRE (42-87-08-68). Loose Blues : 20 h 30 ven.

RIS-ORANGIS. LE PLAN *(69-43-03-03). Princess Erika : 20 h 30* sam.

SAINT-CLOUD. CENTRE CULTUREL DES TROIS-PIERROTS (46-02-74-44). Stéphane Grappelli : 20 h 45 mer.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Hélène Engel : jusqu'au 19 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Errances. ; JC Goldschmit : 15 h 30 *dim. ; Anne Dubray et Frédéric Daverio* : 20 h 30 dim., lun. Une voix, un accordéon.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

BERRY (43-57-51-55). *La Tordue* : 19 h jeu., ven., sam.

BOBINO (43-27-24-24). Clovis : jusqu'au 25 novembre. 15 h mer. Les Enfants d'abord.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Jacques Dutronc : jusqu'au 28 novembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Gueshh Patti : 20 h 30 lun.

CAVEAU DES OUBLIETTES *(43-54-94-97). Cabaret de la chanson* française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DÉJAZET (42-74-20-50). Les Crétins *verts : jusqu'au 31 décembre.* 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. *Le spectacle de fin d'année.*

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Trio à Lapointe : jusqu'au 30 novembre. *22 h 30 mer., jeu., ven., sam.*

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Compagnie *Nag'airs : jusqu'au 5 décembre.* 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. Nous on s'fait du cinéma.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Josiane Pinson : jusqu'au 2 janvier *1993. 22 h mer. Que* reste-t-il de l'abat-jour?

THÉATRE DE LA MAINATE *(42-08-83-33).* François Coudurier : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Les gros qui tachent : *jusqu'au 7 décembre.* 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : *21 h mer., jeu., ven., mar. ; 18 h* 21 h 30 sam. De Roger Louret.

THÉATRE DE PARIS. Paul et Virginie : *jusqu'au 23 décembre. 20 h 30 mer.,* jeu., ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. ; *15 h dim.*

THÉATRE DES CINQ-DIAMANTS (45-80-51-31). Olga Forest : jusqu'au *29 novembre.* 22 h mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE MAUBEL-GALABRU (42-23-15-85). Françoise Le Golvan : jusqu'au 30 novembre. 22 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Si tu reviens.

THÉATRE SILVIA-MONFORT *(45-33-66-70). Arneau Vayan : 20 h 30* lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Pinces à linge : jusqu'au 15 *janvier* 1993. 22 h 15 jeu., ven., sam., mar. ; Arnaud *Gaël : 17 h dim. ; 20 h 30 lun.* Chansons médiévales.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES *(42-54-91-00). Marie Illieneck* : 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 17 h dim. *Bonjour les filles.*

ZÉNITH (42-08-60-00). Michel Jonasz : jusqu'au 5 décembre. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar.

Périphérie

***MAISONS-ALFORT.* PALAIS DES SPORTS** (43-96-77-67). Etienne Daho : 20 h 45 ven.

RUEIL-MALMAISON. CENTRE CULTUREL EDMOND-ROSTAND *(47-51-85-45). Les Copains d'abord* : 20 h 45 ven.

SARCELLES. FORUM DES CHOLETTES (39-90-74-65). Nilda Fernandez : 21 h mar.

TREMBLAY-EN-FRANCE. *ESPACE* JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Jean Piero, France Léa : 20 h 30 sam.

BALLETS

DUNOIS (45-84-72-00). Compagnie *Christine Marciano : 20 h 30* mer. E Pericoloso Sporgersi, Christiane Marciano (chor.).

L'EUROPÉEN. *Tangodéon : jusqu'au 11* décembre. 20 h 30 jeu., ven. ; 15 h 30 20 h 30 sam. ; 18 h 30 dim. De Kouky Pierre.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 31 décembre. *19 h 30 jeu., mar.* Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de *Paris, Orchestre de l'Opéra de* Paris, Johnathan Darlington (direction), Vladimir Bourmeister (chorégraphie et *mise en scène).*

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Compagnie Bagouet : *19 h 30 jeu., ven., sam.* One Story as in Falling, Trisha Brown (chor.) ; So schnell, Dominique Bagouet *(chor.).*

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Cie Nadège MacLeay, Cie Martin Kravitz : *20 h 20 mer., jeu.,* ven., sam. White Water, Nadège MacLeay (chor.) ; l'Envers et l'Endroit, David Llebart (chor.), Alter X, Lance Gries (chor.), Langues sacrées, Martin Kravitz *(chor.).*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Compagnie Danat : 20 h 30 mer., ven., sam. Y *quedará delante de los muros* inmensos esperando que por fin venga alguien a buscarme. A Kaspar, Sabine *Dahrendorf, Alfonso Ordonez (chor.)* Josef Nadj : 20 h 30 mar. Les Echelles d'Orphée, Josef Nadj (chor.).

THÉATRE DU SPHINX. CENTRE CULTUREL AMORC (42-78-39-29). *Menaka de Mahodaya : 15 h dim. Danse* de l'Inde.

Périphérie

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-91). Compagnie *Fattoumi-Lamoureux* : 20 h 30 sam. Si loin que l'on aille, Héla Fattoumi, Eric Lamoureux (chor.) Compagnie *Fattoumi-Lamoureux* : 20 h 30 jeu. Rencontres parallèles, *Hussts, Héla Fattoumi, Eric Lamoureux* (chor.).

ETAMPES. THÉATRE MUNICIPAL (64-94-32-11). Eventail III : *17 h dim.* Agon, George Balanchine (chor.) ; Ombra, Francine Lancelot (chor.) ; Echappée, Andrew Degroat (chor.) ; Density 21, 5, Carolyn Carlson (chor.) ; *August* Pace, Merce *Cunningham* (chor.) ; Vénus, Lorenzo de Medici (chor.). Dans le cadre des Ile-de-France.

IVRY-SUR-SEINE. **THÉATRE** (46-70-21-56). Gitta Barthel, Jean-Pascal Gilly, Mourad Beleksir : 20 h 45 sam. *Catherine Langlade. Souci, Gitta Barthel* (chor.) ; Nequaquam Vacui, Jean-Pascal Gilly (chor.) ; Ustranotte, Catherine Langlade (chor.) ; Une suite adamantine, Mourad Beleksir (chor.). Dans le cadre *de la Biennale de danse du Val-de-*Marne.

LE KREMLIN-BICÊTRE. ESPACE ANDRÉ-MALRAUX *(49-60-69-42).* Ballet Jazz Art : 21 h sam. Marathon Jazz, l'Intruse, Raza Hammadi (chor.) ; *Entre dos Aguas, Robert North (chor.).*

RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Eventail III : 20 h 45 *sam.* Agon, George Balanchine (chor.) ; Ombra, Francine Lancelot (chor.) ; Echappée, Andrew Degroat (chor.) ; Density 21, 5, Carolyn Carlson (chor.) ; August Pace, Merce Cunnin*gham (chor.) ; Vénus, Lorenzo de Medici* (chor.). Dans le cadre des Iles de danse.

SÈVRES. SEL (45-34-28-28). Eventail *III : 20 h 45 ven. Agon, George Balan*chine (chor.) ; Ombra, Francine Lancelot (chor.) ; Echappée, Andrew Degroat (chor.) ; *Density 21, 5, Carolyn Carlson* (chor.) ; August Pace, Merce Cunningham (chor.) ; Venus, Lorenzo de Medici (chor.). Dans le cadre des Iles de danse.

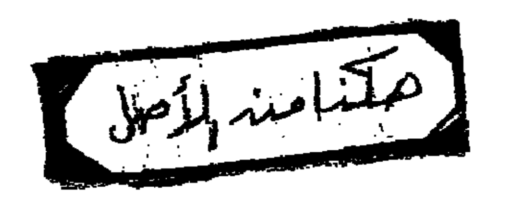
VITRY-SUR-SEINE. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Michel Kelemenis, Cie Schmid-Pernette : 20 h 45 ven. Richard Mouradian. Peu avant, Reperto*rio, Michel Kelemenis (chor.) ; le Frisson* d'Alice, Andreas Schmid, Nathalie Pernette (chor.) ; Cœur noir, Richard Mouradian (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Arvind Parikh : 18 h lun. Sitar.

MAISON DES CULTURES DU MONDE *(45-44-72-30). Ensemble* Rasa, polyphonies des femmes de Setu : 20 h 30 mar. Musiques de Lettonie et d'Estonie.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ranganayaki Rajagopalan : 20 h 30 jeu Veena, Umayalpuram Mani (mridangam).



ÉCONOMIE

BILLET

Front chaud dans les transports

La semaine démarre mal pour les voyageurs. Les grèves se succèdent à marche forcée aussi bien dans le métro que pour les trains ou les avions. Le mécontentement social de l'automne affecte principalement les transports, un des secteurs traditionnellement les plus touchés en cas de conflit.

Les voyageurs vont, une fois de plus, en faire les frais. Les usagers de la RATP, qui ont subi la semaine dernière une grève perlée, devraient toutefois commencer à respirer. Lundi 23 novembre, journée de consultation des 3 400 conducteurs de rames sur le protocole d'accord établi entre la direction et les syndicats, le trafic était nettement plus fluide, et mardi, si les agents de conduite en sont d'accord, tout devrait rentrer dans l'ordre.

En revanche, le trafic devait être perturbé à Air France le 23 novembre, journée de grève générale dans l'entreprise. Les quatorze syndicats protestent contre les plans de rigueur successifs qui prévoient 4 000 suppressions de poste au sol en 1992 et 1993. L'activité d'Air Inter, qui fait l'objet d'un préavis de grève de la CGT et de l'UGICT le même jour, ne devrait pas être affectée, selon la direction.

Mercredi 25 novembre, les syndicats CGT et CFDT des cheminots prennent le relais et appellent à leur tour à des arrêts de travail à la SNCF. Après la grève européenne contre les risques de privatisation des réseaux, les revendications sont nationales. Et les deux syndicats ont choisi le jour de l'examen par le conseil d'administration du projet de budget 1993 pour manifester leur mécontentement contre la politique de la direction de la société nationale, qui *privilégie, selon eux, la* rentabilité financière au détriment de l'offre ferroviaire, de la qualité de service et de la *sécurité*.

En fin de semaine, les grandes villes de France seront à leur tour dans la tourmente. *Vendredi 27 novembre* est organisée un journée nationale d'action dans les transports urbains à l'appel des fédérations CFDT, CFTC, CGC, CGT, FNCR et FO. La modernisation de la convention collective, souhaitée par le patronat, est dans le collimateur et les négociations sont dans l'impasse. Cette convention collective qui concerne près de 40 000 salariés, dont 70 % de conducteurs, a vieilli et ne répond plus aux modes de gestion des entreprises.

Comme à la RATP, les gestionnaires de réseaux veulent instituer un système plus proche des préoccupations de la clientèle et, comme à la Régie, les conducteurs craignent de perdre les avantages acquis.

MARTINE LARONCHE

Nouveau réaménagement au sein du système monétaire européen

Dévaluation de 6 % de la peseta espagnole et de l'escudo portugais

Le réaménagement du système monétaire européen (SME) amorcé le 9 septembre avec la dévaluation de 7 % de la lire italienne, *poursuivi le 16 du même* mois avec la mise en flottement de cette même lire et de la livre anglaise, plus une dévaluation de 5 % de la peseta, a continué dans la soirée du samedi 21 novembre avec une nouvelle dévaluation de 6 % de la devise espagnole et de l'escudo portugais.

Les tensions monétaires se poursuivaient en Europe lundi, où les banques centrales d'Irlande et de Novège ont fortement relevé leur taux d'intérêt au jour le jour (à 30 % et 25 % respectivement). L'Islande a annoncé une dévaluation de 6 % de sa monnaie. Les ministres des finances des Douze, réunis à Bruxelles, ont exprimé leurs inquiétudes face aux turbulences récentes sur les marchés des changes.

*Dans les deux cas, c'est le décro*chement de deux monnaies scandinaves, le mark finlandais, le 8 septembre, et la couronne suédoise, le 19 novembre, qui a déclenché ces réajustements auxquels le franc français a échappé grâce à l'appui décisif et inconditionnel de la Banque fédérale d'Allemagne. Dans les deux cas également, il s'agissait de monnaies largement surévaluées, dont les parités au sein du système monétaire européen (SME) sont artificiellement maintenues par des taux d'intérêt très élevés.

*Les gouvernements britannique, ita*lien et espagnol utilisaient des parités fixes comme un levier pour transformer le comportement des agents économiques, par le biais de la désindexation *des salaires et pour lutter contre* l'inflation en évitant la hausse des prix des produits importés. Des résultats satisfaisants avaient pu, certes, être obtenus dans ces deux domaines, au *prix, toutefois, d'un chômage accru et*, surtout, d'une surévaluation progressive des monnaies de ces pays : les écarts d'inflation et de coût de production vis-à-vis de pays plus compétitifs *comme la France et l'Allemagne s'élar*gissaient dangereusement. D'où une série de réajustements brutaux dont le deuxième vient de se produire, dans la soirée du samedi 21 novembre, avec *une seconde dévaluation de la peseta* quasiment «annoncée» il y a un mois par le ministre espagnol de l'économie, M. Carlos Solchaga.

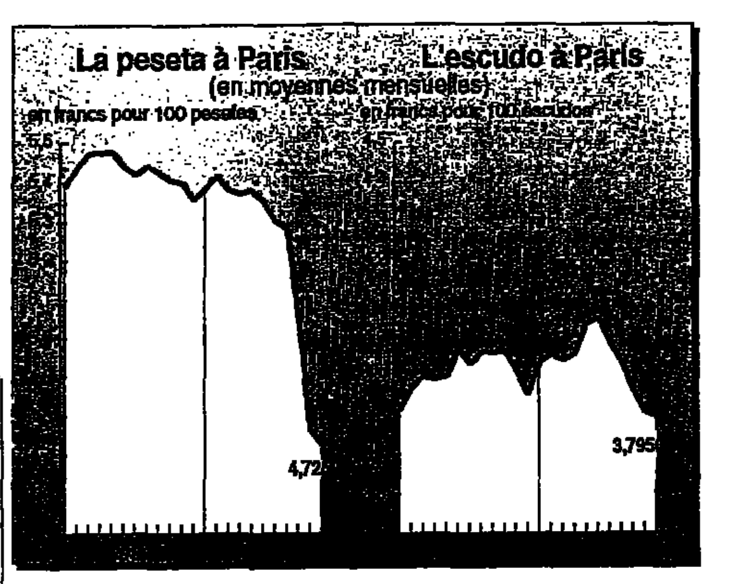
Une dangereuse érosion de compétitivité

Tout le monde savait que la peseta était à la fin de l'été surévaluée d'au moins 15 %, si ce n'est de 20 %. Avec, pour conséquence, une dangereuse érosion de sa compétitivité et une dégradation continue de sa balance commerciale. En outre, les flux de capitaux étrangers venant s'investir en Espagne, facteur traditionnel de fermeté pour la peseta, étaient en passe de se tarir et même de s'inverser, les départs l'em*portant sur les arrivées. Dans ces* conditions, la première dévaluation de 5 % en septembre, en fait de plus de 10 % compte tenu de la baisse de la devise espagnole au sein de sa marge *de fluctuation de 6 % de part et d'autre* de ses cours-pivots, n'était pas jugée satisfaisante (*le Monde* du mardi 15 septembre). Simplement, M. Solchaga entendait réaliser l'opération à froid, peut-être en même temps que la rentrée de la lire dans le SME théoriquement prévue vers la fin de l'année ou courant janvier. La spéculation en a décidé autrement et la Banque d'Espagne, qui voyait fondre ses réserves face aux attaques, a dû jeter l'éponge.

Quant à l'escudo portugais, son entrée dans le SME au printemps dernier s'est effectuée à un cours trop élevé qui vient d'être corrigé en baisse compte tenu de la situation du pays peu satisfaisante en ce qui concerne l'inflation. Ces réajustements sont-ils suffisants et les soubresauts du SME terminés? Ce n'est pas assuré. La livre irlandaise reste sous perfusion et la couronne danoise ne se trouve pas à l'abri d'un orage, après ceux qui ont secoué les monnaies scandinaves, et pourraient emporter la couronne norvégienne. Mais il s'agit là de monnaies mineures, la zone mark qui comprend les devises du Benelux plus le franc français, demeurant solide et les autres grandes monnaies, livre et lire, continuant de flotter librement. Le franc français n'est pas vraiment menacé, *malgré la petite alerte de la fin de la* semaine dernière très vite terminée, le cours du mark à Paris, qui était monté fugitivement au-dessus de 3,39 francs, redescendant lundi à moins de 3,38 francs.

Les milieux financiers soulignent toutefois que «l'effet élections» n'a pas encore été pris en compte par les marchés des changes : la moindre déclaration de dirigeants de l'opposition sur le thème : «Que le franc reprenne sa liberté vis-à-vis du mark pour abaisser les taux et stimuler l'économie» aurait des répercussions immédiates sur la tenue de notre monnaie. Ajoutons que pour la France, dont les deux-tiers de la croissance ont été tirés par l'exportation depuis deux ans, la nouvelle dévaluation de la peseta n'est pas une bonne nouvelle, même si l'inflation espagnole reste forte, environ 6 %, ce qui compromet la compétitivité des industriels de la péninsule Ibérique. Certes, la réévaluation du franc, parallèle à celle du mark, se poursuit, permettant une baisse relative du coût des importations en provenance d'Europe. Mais elle amenuise les marges des industriels français opérant sur les marchés extérieurs, au détriment de l'activité économique globale.

FRANÇOIS RENARD



Après avoir été relativement stables au cours de l'année 1991 – et souvent en tête des monnaies du système monétaire européen grâce aux taux d'intérêt élevés, – les monnaies de l'Espagne et du Portugal ont été dévaluées de 6 % le 21 novembre. Le nouveau taux pivot est de 143,186 pesetas et 182,194 escudos pour un écu (contre 139,76 et 176,844), le taux pivot de l'écu en francs étant maintenu à 6,60683 francs.

L'Espagne est incitée à poursuivre ses efforts pour se rapprocher de la moyenne européenne

En annonçant une nouvelle dévaluation de 6 % de la peseta, le comité monétaire de la CEE a vivement incité le gouvernement espagnol à poursuivre ses efforts en vue du rapprochement des résultats économiques de l'Espagne de ceux de la moyenne communautaire.

MADRID

de notre correspondant

Le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, conditionnait ce nouveau réajustement de la peseta au retour dans le Système monétaire européen (SME) de la livre et de la lire. Mais, à la suite de la dévaluation de la couronne suédoise la semaine dernière, les pressions se sont intensifiées sur la peseta, surtout jeudi et vendredi derniers. La banque d'Espagne a dû dépenser l'équivalent de 300 milliards de pesetas (15 milliards de francs) pour soutenir sa monnaie. Les interventions de la Banque d'Espagne se chiffreraient, selon certaines sources, à plus de trois milliards de dollars la semaine dernière pour éviter que la peseta ne sorte du serpent, c'est à dire ne franchisse la barre des 72,62 pesetas pour un mark qui sera désormais son nouveau cours pivot à quelques décimales près (72,79).

Pour éviter cette hémorragie, le gouvernement espagnol a donc demandé la réunion du comité monétaire et proposé lui-même une dévaluation de sa monnaie. Pour M. Solchaga, la nouvelle parité va *«donner la stabilité à la peseta et permettra d'augmenter les exportations»*. On murmure même au ministère de l'économie et des finances qu'avec la nouvelle parité, *«c'est parti pour trois ans»*.

Déséquilibres et sacrifices

Il n'empêche qu'il s'agit de la troisième dévaluation depuis l'accession des socialistes au pouvoir, il y a tout juste dix ans, de la septième depuis 1959, date de la première dévaluation de l'actuelle peseta. La peseta était certes très nettement surévaluée, et il était nécessaire de revenir à une certaine réalité, mais le choc (11 %) est tout de même un peu rude. D'autant que le comité monétaire a clairement signifié au gouvernement espagnol qu'il devait *«mettre en application de façon stricte les mesures nécessaires pour que se réalisent les objectifs du plan de convergence»*. Ce qui signifie qu'à moins d'une politique de rigueur suivie et sérieuse, il n'y a guère de chances pour l'Espagne de pouvoir faire partie de l'union monétaire européenne d'ici cinq ans.

Les déséquilibres demeurent. L'inflation, dont le taux annuel est fin octobre de 5,2 %, sera, selon les prévisions, de l'ordre de 6,5 % à la fin de l'année. Et la dévaluation est génératrice d'inflation. La banque d'Espagne a augmenté de trois quarts de point, à 13,75 % dès lundi son principal taux directeur (fixé à 13 % depuis juin), pour justement freiner *«la tendance inflationniste»*. Quant au chômage, son taux est supérieur à la norme européenne avec 15 % de la population active. Restent enfin les maux endémiques de l'économie espagnole : le déficit du commerce extérieur, qui s'est encore aggravé cette année, et surtout le déficit des dépenses publiques, en augmentation de 600 milliards de pesetas (30 milliards de francs) par rapport aux prévisions. Dans son dernier état de la situation, la banque d'Espagne a indiqué que, depuis juillet, le taux de croissance était inférieur à 1 %, soit le taux le plus bas des dix dernières années. Pour l'année, il devrait être de 1,3 % au lieu des 1,5 % prévu après l'ultime révision.

Pour pouvoir prétendre s'intégrer dans le club des grands de la CEE, Madrid devra faire des sacrifices, beaucoup de sacrifices. Nombreux sont ceux qui considèrent que cette deuxième dévaluation est la confirmation que l'Espagne se trouve déjà dans cette seconde Europe, celle de la deuxième vitesse, et que les efforts pour coller au peloton de tête sont d'ores et déja hors des possibilités de la nation.

Aurait-il fallu sortir du serpent monétaire, se demandent certains économistes qui jugent que cette deuxième dévaluation a été effectuée sous la pression alors qu'elle aurait dû être mieux préparée? Le gouvernement s'est toujours opposé à une sortie du SME. Il a toujours voulu démontrer sa bonne volonté vis-à-vis des institutions européennes. Pour freiner les attaques contre la peseta, il avait été contraint, le 23 septembre, *de limiter la liberté de mouvement* des capitaux. Ces mesures s'étaient révélées catastrophiques. Elles avaient entraîné une fuite massive des capitaux et avaient dû être, en *partie, rapportées. Ces restrictions* seront désormais totalement levées. De toute façon, elles auraient disparu au 1er janvier avec le marché commun unique.

Avant de partir pour Bruxelles, dimanche 22 novembre, M. Solchaga a assuré que la plus grande partie des réformes structurelles prévues dans le plan de convergence seront mises en place d'ici à la fin de l'année. Il va cependant falloir recalculer le budget 1993 et faire désormais, selon *El Pais*, *«une grande partie du travail qui aurait dû être fait au cours des cinq dernières années. Si cela n'est pas fait,* ajoute l'éditorialiste, *cette nouvelle dévaluation sera inefficace comme tant d'autres dans notre histoire»*. 1993 est justement une année électorale.

MICHEL BOLE-RICHARD

Le premier ministre algérien réaffirme son opposition au rééchelonnement de la dette de son pays

ALGER

de notre correspondant

M. Belaïd Abdesslam a une nouvelle fois enfoncé le clou au cours de sa prestation télévisée de samedi soir 21 novembre. Le premier ministre algérien a réaffirmé son opposition la plus totale au rééchelonnement de la dette de l'Algérie estimée à 26 milliards de dollars. Pour le chef du gouvernement, le «reprofilage» de cette dette, s'il n'est pas la panacée, constitue cependant le moindre mal dans la situation difficile que traverse le pays. Il ne doit pas cependant être assorti de conditions politiques. M. Abdesslam a demandé aux créanciers de l'Algérie un délai de trois ans minimum pour lui permettre d'assai*nir le secteur économique* et de jeter les bases de sa relance. Estimant de 1 à 2 milliards de dollars les besoins du pays pour 1993, il a lancé un appel pressant aux partenaires étrangers pour de nouveaux prêts.

M. Abdesslam a longuement évoqué l'un de ses dossiers de prédilection, celui des hydrocarbures. *«Je suis décidé à aboutir»*, a-t-il dit, tout en se déclarant *«pas pressé»* dans les négociations pour la participation d'entreprises étrangères à l'exploitation des hydrocarbures en Algérie. Ces négociations se poursuivent entre plusieurs sociétés étrangères et la compagnie nationale algérienne Sonatrach.

(Intérim.)

ÉCONOMIE

Une opposition provisoire

L'Est et l'Ouest de l'Europe sont engagés sur des chemins démographiques divergents

Mortalité nettement plus forte, fécondité plus élevée pour l'instant : la situation démographique de l'Europe de l'Est se *différencie clairement aujourd'hui* de celle de l'Europe occidentale. Cette opposition résulte d'une évolution relativement récente et risque de ne pas durer : c'est ce qui ressort du *rapport annuel de l'Institut* national d'études démographiques (INED), publié lundi 23 novembre.

Pour la mortalité, on constatait, vers 1950, une grande diversité de situations, à l'Est comme à l'Ouest de l'Europe. Entre le Portugal et la Norvège comme entre l'Albanie et la nouvelle RDA, l'écart de l'espérance de vie à la naissance atteignait 12 ans; celle de l'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal), était comparable à celle de l'Est. Mais ensuite, l'écart s'est creusé entre les deux blocs, alors qu'il se réduisait à trois ou quatre années à l'intérieur de chacun d'eux. Ainsi, à la fin des années 80, l'espérance de vie des femmes était inférieure dans le pays le mieux placé du «bloc» socialiste, la RDA (75,4 ans), à celle du plus mal placé de l'Ouest, l'Irlande (76,3 ans).

A partir du milieu des années 60, *notamment*, les progrès sanitaires enregistrés dans presque tous les pays d'Europe de l'Ouest n'ont pas été suivis à l'Est : les décès par maladies cardio-vasculaires, en particulier, ont reculé à l'Ouest, mais augmenté à l'Est. La baisse de la mortalité infantile, considérable au départ, s'est ralentie ou temporairement interrompue : si les taux ont été divisés par 5 en Yougoslavie et en Hongrie, par 6 en Bulgarie et en Tchécoslovaquie, par 9 en RDA, seul ce dernier pays se trouvait avant la réunification allemande au niveau des Occidentaux (moins de 10 décès pour 1000 naissances vivantes).

La fécondité n'était pas moins diverse après la dernière guerre mondiale. Pour les femmes nées en 1930, le nombre total d'enfants (*«descendance finale»*) se situait entre 2 et 2,9 en moyenne dans la plupart des pays d'Europe; il était relativement faible en Bulgarie et en Hongrie comme en Allemagne, en Suède et en Suisse. Mais à partir du milieu des années 60, qui marque la fin du «baby-boom», la chute a été rapide à l'Ouest, touchant progressivement tous les pays.

L'Est a connu une évolution plus chaotique. Ces pays, qui avaient au départ libéralisé l'avortement, y ont souvent apporté des restrictions temporaires plus ou moins sévères lorsque l'indice annuel de fécondité tombait au-dessous de deux naissances par femme, comme en Hongrie, Tchécoslovaquie ou Roumanie, ou bien ont instauré des aides nouvelles aux *familles, comme en RDA*. Ces interventions natalistes ont contribué à maintenir la descendance finale aux environs de 2 enfants par femme dans les générations 1955 (et des années suivantes) dans les pays d'Europe de l'Est, alors qu'à l'Ouest, seules la France et la Grèce restaient à ce niveau (1).

Partout les familles nombreuses (plus de trois enfants) sont devenues rares. En revanche, la proportion de femmes sans enfants est demeurée très faible à l'Est (moins de 10 %), alors qu'elle s'accroissait à l'Ouest (sauf en France et au Portugal), pour atteindre 15 % en Belgique, 16 % en Grande-Bretagne, 17,8 % aux Pays-Bas, 20 % en Allemagne. Mais les différences de fécondité pourraient bien s'estomper dans les années qui viennent, les bouleversements politiques et économiques récents ne pouvant qu'accélérer des transformations de la famille déjà entamées à l'Est.

Les auteurs du rapport notent en effet que la baisse de la fécondité à l'Ouest s'est accompagnée – a résulté ? – d'une transformation de la famille, marquée notamment par la chute des mariages. Ce *«refus du mariage»* n'a été compensé par une augmentation des naissances hors mariage que dans quelques pays (pays nordiques, et à un moindre degré, France et Grande-Bretagne).

A l'Est, en revanche, la famille a paru demeurer une *«valeur refuge»* (le mariage étant aussi *«un moyen privilégié»* d'obtenir un logement indépendant). Mais sur les dernières années, cela a changé : on constate un recul des mariages en Bulgarie comme en Hongrie ou en Pologne. Comme en France dans les années 50 et 60, une forte proportion régularise des conceptions prénuptiales (40 % en Pologne ou en Tchécoslovaquie). Une évolution qui s'ajoute à la multiplication des divorces, qui atteignent des niveaux comparables à ceux des pays occidentaux, notamment en Tchécoslovaquie et en Hongrie, avec une raréfaction des remariages de divorcées...

GUY HERZLICH

(1) L'Irlande, partie d'une fécondité beaucoup plus élevée et y restant encore, malgré une chute importante, constitue un cas à part en Europe.

Une France vieillissante

La France vieillit doucement : en 1992, selon le rapport de l'INED, les moins de vingt ans n'y forment plus que 27,1 % de la population, contre 29,2 % en 1985, tandis que la part des soixante ans et plus est passée de 18,1 % à 19,4 %. Malgré cela, la croissance de la population depuis le début de la décennie a été assurée aux trois quarts par l'*«excédent naturel»* des naissances sur les décès, qui a été comparable, à quelques milliers près, en 1989, 1990 et 1991. L'immigration n'y a joué qu'un rôle de complément, contrairement à l'Allemagne. Sur la décennie, cependant, l'immigration étrangère en France a dépassé les chiffres prévus, surtout pour les Marocains (+ 80 000) et les Turcs (+ 50 000) par suite de la venue de familles. En 1991, on a compté 102 500 entrées contre 97 500 en 1990, l'accroissement concernant essentiellement les Turcs et les Africains (+ 2 000 dans chaque cas).

COMMUNICATION

Un nouveau bimestriel pour les étudiants

«Talents», chaînon manquant de Bayard Presse

En kiosque *le 14 novembre*, le dernier-né de Bayard Presse est un bimestriel, destiné aux 2,2 millions d'étudiants de dix-huit à vingt-cinq ans. A cette cible en pleine croissance démographique, *Talents* offrira, sur cent pages en moyenne (dont un quart de publicité), deux parties complémentaires. D'une part, un magazine d'information *«engagée, sensible»*, allant de la culture au reportage, en passant par les sciences. D'autre part, un *guide pratique «Etudes», qui traite* filières et formations sous un angle consumériste, en essayant d'éviter le parisianisme. Ce guide est complété par des offres de stages (en accord avec la MNEF), et un service *télématique* veut assurer le lien avec le lecteur, souvent infidèle à cet âge.

Avec ce produit dans lequel il investit 35 millions de francs *«malgré la crise de la presse»*, Bayard prolonge vers le monde adulte sa politique de «chaînage» du lectorat, pris en main avec *Popi* dès dix-huit mois et guidé jusqu'à *Phosphore*, en vogue dans les lycées. Comme le groupe a également l'expérience de titres pour adultes plus ciblés (comme *Enfants Magazine*, récemment racheté), *Talents* vise à combiner ces approches par âges et par thèmes, comme il associe rédactionnellement approche magazine et pratique. Bayard complète ainsi sa gamme, en s'implantant sur un terrain déjà balisé mais pas occupé complètement par le groupe *l'Etudiant, le Monde de l'éducation*, ou certains suppléments de quotidiens. Pour un tirage de 150 000 exemplaires en moyenne, *Talents* doit atteindre 65 000 exemplaires vendus (dont les deux tiers en kiosque, au prix de 30 francs) pour équilibrer ses comptes.

Le n° 1, tiré à 350 000 exemplaires, consacre un dossier à «La Russie à la dérive», un autre à la *solitude, et publie un sondage sur...* les étudiants (1). Ce qui compte dans leur vie ? La réussite des *études (70 %), l'amour (57 %), les* copains (55 %) et la famille (54 %). Les événements de l'année 1992 ? *La guerre dans l'ex-Yougoslavie* (72 %), le traité de Maastricht (60 %), la famine en Somalie (38 %). Quant aux hommes politiques auxquels ils ont envie de prédire de l'avenir, ce sont dans l'ordre Bernard Kouchner (détaché en tête), puis Jack Lang, Ségolène Royal, Martine Aubry. Plus de la moitié estiment probable ou tout à fait possible de se trouver sans emploi en fin d'études. Même s'ils sont également majoritaires pour penser vivre mieux que leurs parents quand ils atteindront leur âge.

M. C. I.

(1) Sondage CSA-*Talents*, réalisé du 14 au 18 septembre 1992 auprès d'un échantillon représentatif de 514 étudiants.

CARNET DU Monde

Anniversaire de mariage

– **Francine BARREAU,**
née Mounier,

célèbre aujourd'hui avec bonheur ses deux ans de mariage avec

Jean-Yves.

Allégresse !

Décès

– Nîmes. Montfrin. Marguerittes. Poitiers. Paris. Marseille. Sète.

Le docteur Robert Gutherz,
son époux,
M. et Mme Dominique Gutherz,
M. et Mme Raymond Martin,
née Gutherz,
M. et Mme Xavier Gutherz,
M. et Mme Paul Charniot,
née Gutherz,
Mme Mariette Gutherz,
ses enfants,
François, Antoine, Sébastien, Léopold, Vincent, Olivia, Alice, Morgane, Clara et Frédéric,
ses petits-enfants,
Les familles Liffran, Cortade et Cazenave,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme GUTHERZ,
née Geneviève Liffran,

survenu le 21 novembre 1992, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu ce lundi 23 novembre, à 10 h 15, en la cathédrale de Nîmes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Luc Meeschaert,
président,
Le conseil d'administration,
Le personnel de la société Meeschaert,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Emile MEESCHAERT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La *cérémonie religieuse a eu lieu le* 18 novembre, en l'église de Cavillon (Somme), dans la stricte intimité familiale selon la volonté du défunt, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention et sera annoncée par voie de presse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Chauchat,
75009 Paris.
10, rue du Curé,
59100 Roubaix.

– M. André Orset
a la grande douleur de faire part du décès de sa maman

Angèle, Marie ORSET,

à Montélimar, le 21 novembre 1992.

Le Roserie,
24, rue Roger-Poyol,
26200 Montélimar.

– Le Comité d'histoire de la radiodiffusion
a le profond regret d'annoncer le décès de son vice-président

Emmanuel ROBERT,
ancien directeur des variétés
à la *télévision française,*

survenu subitement le 20 novembre 1992.

Les obsèques auront lieu le mardi 24 novembre, à 16 heures, en l'église Sainte-Baudile, à Neuilly-sur-Marne.

– *Mme Pierre Salvaudon,*
son épouse,
M. et Mme Patrice Salvaudon,
ses enfants
Et ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SALVAUDON,
ancien sous-officier,
ancien prisonnier de guerre 1939-1945
(stalag 1 B),

survenu le 18 novembre 1992, dans sa soixante-seizième année.

Une messe sera célébrée le mardi 24 novembre, en l'église Saint-Germain *de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne),* place de l'Eglise où l'on se réunira à 9 h 15.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 novembre, en l'église de Lastours (*Haute-Vienne*), à *10 h 30*, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Lastours.

– M. Roger Sévère,
directeur en retraite de la société Bourgey-Montreuil
a la tristesse de faire part de la disparition *de son ami et chef d'exploitation*

M. Pierre SALVAUDON.

– M. Francis Vanoye,
Mme Lydie Lefebvre-Cary,
ses parents,
Mme Maryvonne Vanoye,
M. Patrick Cary,
ses beaux-parents,
Hélène et Camille Vanoye,
ses sœurs,
Mme Morge,
M. et Mme Pivet
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Fabrice VANOYE,

survenu le 7 septembre 1992.
Les obsèques ont eu lieu à Beauvais, dans l'intimité.

Avis de messe

– **Raymond BOURGINE,**
journaliste,
sénateur de Paris,

nous quittait le 29 novembre 1990.

Une messe de requiem sera célébrée mardi *1er décembre 1992*, à 18 *heures*, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

Tous ceux qui l'ont connu, aimé, admiré, rendront hommage par leur présence ou leur pensée à sa mémoire et à son œuvre.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans,

Herszek « Gricha » TAN

était assassiné à Auschwitz.

Engagé volontaire dans l'armée française, il fut livré aux *nazis* par le gouvernement de Vichy.

Un des mille déportés juifs du convoi numéro 2 parti de Compiègne, le 5 juin 1942 : *quarante et un sont* revenus.

Liliane Tan-Milewski,
sa fille,
Etka Broner,
sa femme,
Jacques Milewski,
son gendre,
Séverine Judith Milewski,
sa petite-fille.

Nous n'oublions pas.

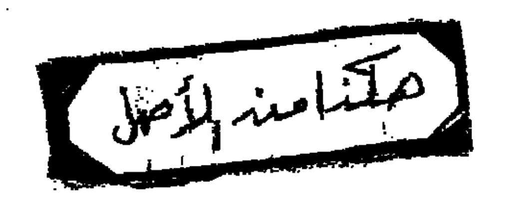
Nous ne pardonnons pas.

Communications diverses

– Le mouvement SIONA a le plaisir de vous inviter à participer au dîner-débat : « *Siona face aux législatives* », mercredi 25 novembre 1992, à 20 heures, salon Bergère, 5, rue Bergère, Paris-9e.

Invité d'honneur, M. Charles Pasqua, *président du groupe RPR* au Sénat.

Les débats seront retransmis en direct sur Radio-Communauté judaïque FM.



ÉCONOMIE

Aux Etats-Unis

Les patrons de l'informatique espèrent beaucoup de la présidence Clinton

Première grande manifestation informatique depuis l'élection de M. Bill Clinton à la Maison Blanche, le Comdex, qui s'est tenu du 16 au 20 novembre, à Las Vegas, dans le Nevada, a été l'occasion pour les industriels américains du secteur de revenir sur les proclamations en faveur de la «high-tech» du ticket démocrate.

LAS VEGAS

correspondance

Les industriels de la Silicon Valley, réunis à Las Vegas, sont plutôt satisfaits de l'élection du candidat démocrate Bill Clinton à la présidence. Après deux années moroses *pendant lesquelles* nombre d'entreprises ont disparu, les informaticiens attendent de la nouvelle administration une plus grande attention aux technologies de pointe. Pendant la campagne électorale, les «pontes» de l'informatique, comme M. John Sculley, le président charismatique d'Apple, ou M. John Young, de Hewlett Packard, avaient soutenu ouvertement le ticket Clinton-Gore. Derrière eux une multitude d'entrepreneurs souhaitent des crédits d'impôt, des aides à la recherche et la définition de nouveaux programmes civils. Ceux-ci compenseraient la réduction des contrats militaires qui, depuis la présidence Reagan, étaient une manne pour les industries «high tech».

Nombre de petites entreprises sous-traitantes, qui travaillaient pour le département de la défense, ont disparu depuis que les crédits *ont été coupés. Au même moment*, des ingénieurs licenciés dans les grandes industries californiennes, comme Northrop, Rockwell ou Hughes Aircraft, créaient de nouvelles sociétés. Celles-ci guettent avec impatience le lancement de grands programmes comme «l'autoroute de l'information» (Information Highway), un ensemble de réseaux facilitant la circulation des informations. Ce projet, estimé à 135 milliards de dollars (715 milliards de francs) est soutenu par le vice-président Al Gore qui, tout au long de la campagne électorale, a montré son intérêt pour les technologies du futur.

La bagarre entre éditeurs de logiciels a été l'autre grand thème du Comdex. Le ton a été donné par une offensive du géant Microsoft contre Borland International, la société américaine créée et dirigée par le Français Philippe Kahn. Borland contrôle 65 % des systèmes de base de données, un marché de 3 milliards de francs environ.

L'ordinateur de demain

La sortie par Microsoft d'Access, un système lancé à 99 dollars, soit six fois moins cher que ses concurrents, pourrait porter un coup rude à l'entreprise Borland. Celle-ci avait déjà été affaiblie pendant l'été par le départ, chez un concurrent, de l'un de ses ingénieurs en chef Eugène Wang, avec une partie des secrets du nouveau système Paradox (version Windows) qui doit sortir début 1993. Philippe Kahn a attaqué en justice Symantec, la société qui a engagé le transfuge.

Au-delà des rivalités entre les grands patrons, le Comdex a laissé entrevoir quel sera l'ordinateur de demain, plus petit, multifonctionnel et multimédias. La fonction ludique est de moins en moins distincte de l'outil de travail. Apple explore d'ailleurs le marché des jeux électroniques et songe à d'éventuels accords avec l'industrie du cinéma.

L'utilisation de technologies comme l'écran sensible développé par la société GO ou les mémoires «flash», ouvre la voie aux ordinateurs qui tiennent dans la paume de la main, les «palmtop». Ils succèdent aux «laptop» que l'on tient sur les genoux. Apple prévoit la sortie de son palmtop, le Newton, pour juin. Profitant de ce délai, d'autres entreprises, comme Toshiba ou E. O., ont lancé des ordinateurs concurrents.

La société E. O., dirigée par un Français, M. Alain Rossmann, a présenté un «communicateur personnel» équipé d'un téléphone cellulaire. Cet ordinateur permet d'être connecté sans fil à divers réseaux pour envoyer des messages ou obtenir des informations. Le «notebook» d'Alain Rossmann est soutenu par ATT, ainsi que par les sociétés japonaises Matsushita et Marubeni. Le nouvel ordinateur est surtout un moyen pratique d'accéder à l'information. Il s'agit ensuite de savoir, dans les décennies à venir, qui contrôlera les péages sur «l'autoroute de l'information».

RÉGIS NAVARRE

Le Japon travaillé par la réforme

Suite de la première page

C'est vrai qu'entre l'appareil d'Etat, d'une part, et les dirigeants des plus grandes entreprises et du monde financier, d'autre part, il existe, au Japon, une connivence étroite. Les dénonciateurs à la Edith Cresson (dont les insultes ne sont pas près d'être oubliées) du «danger» nippon ont tellement insisté sur ce dernier point qu'ils en ont oublié que la relation peut aussi jouer dans le mauvais sens.

Si le secteur privé, au lieu de trouver appui sur le secteur public, reçoit de celui-ci de mauvais signaux, de graves erreurs ne risquent-elles pas d'être commises? Le piège d'où la *«deuxième puissance industrielle»* du monde éprouve tant de mal à se dégager n'en serait-il pas un exemple? Un mythe, devenu national après avoir *fait le tour de la planète, est tombé* : les dirigeants publics et privés de *Japan & Co* commencent à douter du don de double vue que, enorgueillis par l'envie des Occidentaux, ils avaient fini par s'attribuer à eux-mêmes.

Ce Japon, plus déconcerté qu'il ne *l'a jamais été depuis les années 50*, prend de nouveau conscience, comme ce fut le cas à cette époque-là, qu'il doit se préparer à de grands changements. L'objectif d'améliorer les relations avec le monde extérieur reste, bien sûr, en point de mire. Mais une autre idée progresse : rien de décisif ne pourra plus être accompli sans d'importantes réformes internes.

Un débat confus sur le budget

Introduire un minimum de transparence dans la vie politique, desserrer l'emprise administrative de l'oligarchie bureaucratico-partisane de Tokyo sur tout l'archipel, auraient nécessairement un effet indirect mais positif sur la nature des rapports avec l'étranger. Aux yeux des Japonais, ces transformations font déjà presque figure de nécessité. Le sentiment diffus se répand parmi eux qu'à ne pas s'y résoudre, ils y perdraient leur dynamisme.

«Faire à tout prix la décentralisation, sinon on n'entrera pas dans le vingt et unième siècle», nous dit M. Osamu Uno, président du patronat du Kensai, cet autre pôle économique rassemblant vingt millions d'habitants, situé à 550 kilomètres de Tokyo. Cette opinion n'est pas seulement l'expression d'intérêts régionaux. Elle est largement partagée. On ne traite pas indéfiniment la métropole du Kensai, Osaka, huit millions d'habitants, plus belle et aussi prospère que la capitale, comme un chef-lieu de préfecture. La remarque vaut pour les autres centres importants du pays.

En attendant, c'est la confusion, nourrie par des hésitations qui, elles, sont bien compréhensibles. Comment sortir de la crise? L'atonie dans laquelle est encore plongé Nagata-cho explique que le débat public se déroule presque entièrement, en dehors de la sphère politique, dans la presse et dans les milieux universitaires. Dans les coulisses du pouvoir, il prend la forme d'un combat immobile mais inégal où chacun reste pour l'instant sur ses positions, le premier ministre d'un côté, le ministre des finances de l'autre.

Le parti le plus faible est celui du premier ministre. M. Kiichi Miyazawa voudrait bien donner satisfaction, le plus vite possible, aux hommes d'affaires et, accessoirement, aux Américains. Les uns et les autres lui réclament le gros supplément de dépenses promis. L'annonce précipitée qui en avait été faite cet été avait pour objectif immédiat de redonner un peu de cœur au monde *financier*. L'indice Nikkei venait de chuter jusqu'à 14 309,41 (le 18 août) contre 38 915,87, à son point le plus haut atteint moins de trois ans auparavant, le 29 décembre 1989. D'abord revigoré, le marché des actions donne à nouveau des signes d'essoufflement. Mais le chef du gouvernement n'est à la tête que de la plus petite des quatre factions entre lesquelles se divise le PLD. Tout seul, il ne peut faire grand-chose.

Traditionnellement, l'influent «MoF» *(Ministry of Finance)* est entre les mains d'un membre du clan le plus puissant. Tsutomu Hata ne fait pas exception. On ne peut toutefois pas le décrire comme étant tout simplement «son» homme. Par certains traits, ce fils de député, qui se laissa difficilement convaincre par son père de lui succéder, se présente bien comme un homme politique japonais ordinaire, plus intéressé par les enjeux nationaux que par les bavardages internationaux. Sauf pour prononcer quelques mots de bienvenue, il ne s'exprime pas volontiers en anglais. Mais M. Hata est surtout «différent», et souvent désigné comme tel.

Economiste de formation, il lit beaucoup, il ne cherche pas la publicité. On le dit animé du désir de changer les choses. Il écoute attentivement ses interlocuteurs et répond avec une conviction évidente. Sur un point, il se réclame de la doctrine proclamée par les Takeshita : il n'aime pas le déficit.

Par-dessus le marché, le ministre se veut *«gardien de la Banque du Japon»* qu'il entend mettre à l'abri – c'est en tout cas ce qu'il dit – *des «interférences politiciennes»*. Le gouverneur de l'institut d'émission, M. Yasuchi Mieno, n'est pas homme, il est vrai, à jouer les utilités. Quand nous demandons à M. Hata si le moment n'est pas venu d'abaisser à nouveau le taux d'escompte, il nous fait remarquer qu' *«après cinq réductions consécutives depuis juillet de l'année dernière, il convient d'en observer les effets; qu'en conséquence il n'est pas envisagé d'en ajouter une autre»*. Le premier ministre est sans doute d'un avis différent.

La situation financière d'ensemble est si compliquée et, par beaucoup de côtés, si dangereuse qu'il conviendrait d'en examiner un à un les différents aspects. Essayons de résumer. Quand un ministre nippon *dit, dans les circonstances présentes*, qu'il a le souci *«de ne pas augmenter le solde négatif des finances publiques»*, on l'accuse volontiers de se tromper de cible. Qu'a-t-on besoin de viser la stabilité dans un climat de déflation!

Presque aussi nombreux et bruyants qu'en Occident sont, dans l'austère archipel, les partisans d'une forte augmentation des dépenses publiques, financée par le déficit. Il n'empêche *que le problème mérite d'être posé*. Délibérément, les institutions internationales – FMI et OCDE – sous-estiment les graves faiblesses que comportent les finances publiques nippones. Leur influence démesurée fausse, là comme ailleurs, le débat interne.

PAUL FABRA

PROCHAIN ARTICLE :

Un pays malade de ses finances mais optimiste

Bons d'achat et impôt sur le revenu

TOKYO

de notre correspondant

Le fisc vient inopinément à la rescousse des salariés japonais. Confrontées à la récession et à l'augmentation de stocks, certaines entreprises recourent en effet à la pratique courante qui consiste à fournir à leurs employés des bons d'achat à titre de bonus. Les fabricants d'électronique Nippon Electric et Sanyo ont ainsi décidé que 10 % du bonus d'hiver versé à leurs employés seraient constitués de bons d'achat de produits qu'ils fabriquent.

Le bureau des recettes fiscales a annoncé qu'il considérerait ces bons d'achat, d'une valeur de 100 000 à 300 000 yens (4 000 à 12 000 francs), comme s'il s'agissait d'une somme versée en liquide, incluse à ce titre dans le revenu imposable. Ce qui ne réjouit en rien les salariés, qui seront imposés pour des montants supérieurs à ce qu'ils ont effectivement touché, et ce qui pourrait inciter les entreprises à réviser leur projet.

Les bonus, versés une ou deux fois par an, représentent une part non négligeable des revenus du salarié (de quatre à dix mois de salaire de base, primes non comprises). Selon le Nikkeiren, organisation patronale spécialisée dans les relations de travail, cette année les bonus n'ont pratiquement pas augmenté pour la première fois depuis 1986.

Nombre d'entreprises entendent recourir à ces bons d'achat, comme le firent Matsushita et Mitsubishi lors de la récession de 1986 suivant la valorisation du yen. Comme il s'agit du bonus, et non du salaire lui-même, ces rémunérations en *nature ne sont pas illégales*, estime le ministère du travail.

Ph. P.

VIE DES ENTREPRISES

La protection de la couche d'ozone

Elf-Atochem devient le premier producteur mondial de substituts du CFC

L'interdiction prochaine du CFC (chlorofluorocarbone) en raison de ses nuisances sur la couche d'ozone a conduit le groupe chimique Elf-Atochem à consacrer, dès 1987, près de 500 millions de francs dans la recherche de produits de substitution comme les HCFC (hydrochloro-fluorocarbone) et à investir 2 milliards de francs dans la construction d'unités aux Etats-Unis, à Calvert-City (Kentucky), et en France, à Pierre-Bénite. Sur ce site du Rhône, la filiale d'Elf Aquitaine a consacré 900 millions de francs dans l'édification de deux unités de production. La première produira 9 000 tonnes par an de substitut (HFC 134a) utilisé dans la réfrigération et le conditionnement et la seconde 40 000 tonnes par an de produits (HCFC 141b/142b) destinés aux mousses d'isolation.

Si les installations américaines ont démarré en mai 1991, les deux unités françaises de Pierre-Bénite ont commencé à fonctionner durant l'été. L'ensemble permet à Elf-Atochem de devenir le premier producteur mondial de substitut du CFC, devant l'américain Du Pont de Nemours, le britannique ICI et le japonais Daïkin.

Cette montée en puissance intervient au moment où se réunissent à Copenhague, du 23 au 25 novembre, l'ensemble des ministres des quatre-vingt-sept pays et de la Communauté européenne ayant ratifié le traité de Montréal en 1987 sur la protection de la couche d'ozone. Sous l'égide de l'ONU, ces Etats entendent désormais accélérer l'élimination définitive des CFC, ramenant le délai à la fin de 1995 au lieu de l'an 2000, comme prévu initialement. L'autre objectif est de réglementer la durée de vie des substituts du CFC, considérés comme produits de transition, eux aussi néfastes pour la couche d'ozone, mais à un degré moindre.

Les progrès accomplis en moins de cinq ans pour limiter la consommation de CFC en Europe ont été considérables. Leur simple suppression dans la composition des aérosols a permis de réduire de 50 % leur utilisation. Reste maintenant le plus dur et le plus lent à effectuer, c'est-à-dire la suppression de cette substance et son remplacement dans les équipements du froid commercial et domestique (réfrigérateurs, climatiseurs...). Le problème est analogue pour les Etats-Unis et le Japon. En revanche, la question est encore plus délicate pour les pays en voie de développement, qui, pour des questions de coût – le CFC étant nettement moins cher que ses différents substituts –, ne peuvent investir dans des matériels utilisant des produits moins toxiques. D'où les débats à Copenhague pour savoir comment imposer un calendrier plus contraignant que prévu, sans pénaliser les pays et introduire trop d'exceptions rendant la règle caduque.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Roussel-Uclaf prévoit une hausse d'environ 50 %.** – Le groupe pharmaceutique français Roussel-Uclaf, filiale de l'allemand Hoechst, s'attend à une hausse *« d'environ 50 % »* de son résultat net au cours de l'exercice en cours. Cette hausse s'explique par des plus-values sur cessions, notamment celle de la filiale Sopharga. Hors éléments exceptionnels, le résultat net du groupe pour l'année pourrait être inférieur d'environ 5 % à celui de 1991 (656 millions de francs).

□ **Rhône-Poulenc ramène ses prévisions à « environ 10 % » de hausse.** – Le groupe chimique Rhône-Poulenc a réalisé un résultat net (part du groupe) de 1,11 milliard de francs sur les neuf premiers mois de 1992, en baisse de 21 % sur les 1,41 milliard de francs dégagés lors de la même période de 1991. Sur le seul troisième trimestre, le chimiste français enregistre une perte nette (part du groupe) de 133 millions de francs, alors qu'il avait été bénéficiaire de 548 millions au troisième trimestre 1991. Depuis le début de l'année, Rhône-Poulenc affiche une progression de 23,5 % de son résultat opérationnel, qui a atteint 5,64 milliards de francs. Mais, sur l'ensemble de l'année, cette progression, due en grande partie à l'activité pharmaceutique, devrait être ramenée à *« environ 10 % »*, hypothèse de croissance basse de son résultat opérationnel pour l'année en cours. Le groupe ne se hasarde pas à un pronostic de résultat net sur l'ensemble de l'année, en relevant l'absence de *« lisibilité »* de la conjoncture, du fait des mouvements monétaires.

STRUCTURES

□ **Le groupe agroalimentaire public italien SME devrait être scindé au moins en trois.** – La SME, société agro-alimentaire du groupe public IRI, devrait être *scindée en trois parties au moins*, avec la privatisation d'une partie de ses activités industrielles, selon *un plan de valorisation industrielle* approuvé samedi 21 novembre par le conseil d'administration de l'IRI. *Ce projet* sera soumis le 7 janvier à l'assemblée des actionnaires. Il s'inscrit *dans le plan de privatisations* présenté par le gouvernement au Parlement (*le Monde* du 17 novembre). *Selon le projet*, le secteur grande distribution-restauration resterait dans le giron SME, alors que pourraient être cédées les activités surgelés et confiseries (Italgel, Motta, Alemagna) et alimentaires dans les huiles et conserves (Cirio, Bertolli, De Rica, SME International Food).

CRISE

□ **Cap Gemini Sogeti : grève contre un projet de licenciement de 600 personnes.** – C'est *une première* dans les services informatiques. Les syndicats CGT, CFDT et *FO de Cap Gemini Sogeti ont* appelé l'ensemble des salariés à faire grève, jeudi 26 novembre, pour protester contre les *600* suppressions d'emplois (10 % des effectifs) annoncées récemment par Cap Sesa, *la filiale française* du groupe. Cap Gemini Sogeti, premier groupe européen de services informatiques, *« ouvre la voie aux licenciements dans l'ensemble du secteur »*, estiment les trois syndicats.

INVESTISSEMENT

□ **Citroën va investir 1,5 milliard de francs en Espagne pour fabriquer un nouveau véhicule.** – Citroën Hispania, la filiale espagnole du constructeur automobile français Citroën, va investir, au cours des quatre prochaines années, *30 milliards* de pesetas (environ 1,5 milliard de francs) pour la fabrication dans son usine de Vigo (Galice, nord-ouest de l'Espagne) *d'un nouveau* véhicule, a indiqué samedi 21 novembre la firme dans un communiqué. *L'usine de Vigo produit actuellement* des AX et ZX et des fourgonnettes AZ15. Aucune indication n'a été donnée *sur* ce nouveau modèle qui doit être fabriqué au rythme de 700 unités par jour, à compter de 1996. 70 % de la production sera destinée à l'exportation. La décision de Citroën Hispania intervient *après des négociations avec* le ministère espagnol de l'industrie et le gouvernement régional de Galice, indique le communiqué.

CAPITAL

□ **Domilens sera contrôlé par le Crédit lyonnais.** – L'entreprise lyonnaise d'implants oculaires, Domilens créée en 1983 par M. Jean-Michel Bonabosch, doit passer *sous le contrôle du Crédit* lyonnais, principal artisan d'une « recapitalisation », après les pertes enregistrées durant l'exercice de 1991. La société (250 salariés) a été éprouvée par une baisse de rentabilité, depuis 1988, *par le plafonnement* des prix de ses produits par les pouvoirs publics, en 1991, ainsi que par *des erreurs de gestion. La recapitalisation* survient *via* le holding Fidomi, dont les époux Bonabosch ne devraient plus posséder qu'une courte minorité. La filiale industrielle Laboratoires Domilens recevra ces fonds, estimés à *18 millions* de francs, ainsi qu'une dotation d'Essilor, porteur d'une minorité de blocage, pour *parvenir à un total* d'argent frais de l'ordre de 30 millions de francs. Cette opération était espé*rée depuis plusieurs semaines* (*le Monde* Rhône-Alpes du 14 octobre). Le montage conçu par le *Crédit lyonnais semble présager* d'une future cession à un groupe industriel – *(Bureau régional).*

LOTO — SAMEDI 21 NOVEMBRE 1992

19H55 : 6 – 11 – 21 – 22 – 39 – 44 — complémentaire : 28 — tirage n° 47

Rang	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons numéros	4	2 770 820 F
5 + complémentaire	14	76 075 F
5	[illegible]	6 780 F
4	[illegible]	153 F
3	[illegible]	16 F

20H35 : 2 – 14 – 26 – 27 – 34 – 41 — complémentaire : 37 — tirage n° 47

Rang	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons numéros	5	4 363 115 F
5 + complémentaire	13	78 050 F
5	[illegible]	7 135 F
4	[illegible]	169 F
3	[illegible]	18 F

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 novembre ↓

Défiance

Le dernier jour du mois boursier fut à l'image des séances précédentes : déprimé. L'indice CAC 40, en baisse de 0,49 % à l'ouverture, perdait 1,77 % en début d'après midi à 1 694 points. *La liquidation* de novembre était négative de 4 %. *Après la dévaluation des monnaies* espagnole et portugaise et le relèvement des taux d'intérêt *dans plusieurs* pays de la Communauté européenne, *les intervenants, redoutant* de nouvelles turbulences monétaires, *restaient dans l'expectative. La dévaluation* de 6 % des monnaies espa*gnole et portugaise confirme*, aux yeux de nombreux analystes, que la *crise monétaire, violente en septembre*, n'est pas terminée. Lundi matin, *la livre irlandaise, qui n'avait pas* bougé pendant le week-end, était *sous pression en dépit de la forte remontée* des taux d'intérêt dans ce *pays* (30 %). Dès l'ouverture, les cotations des titres MMB, Hachette et Matra ont été suspendues et ce jusqu'à mercredi en raison de la réunion des conseils d'administration de ces sociétés, a indiqué la Société des Bourses françaises dans un communiqué. Les cotations seront reprises mercredi 25 novembre. Ce jour-là devraient être connues l'ensemble des parités retenues pour la fusion de Matra et d'Hachette, qui se fera par l'absorption du premier par le second. Sur le marché à règlement mensuel les principales baisses étaient emmenées par Dynaction, Olipar et Legris Industrie. En hausse figuraient la CSEE, Dassault Aviation et Worms et Cie.

Baisse des acquisitions

Avec 863 opérations de prises de participation ou de contrôle, le nombre des fusions-acquisitions constatées *sur le marché français* de janvier à septembre 1992 a baissé de 26,4 % *par rapport aux neuf premiers* mois de 1991, selon les statistiques *recueillies par le magazine Fusions et Acquisitions*. En valeur, la baisse est de 25,7 %, *avec un montant de* 117,2 milliards de francs. Ce recul *est imputable à la faiblesse des acquisitions* françaises, tant en France qu'à *l'étranger, tandis que* les groupes étrangers ont renforcé leurs positions *dans l'Hexagone*. Les acquisitions franco-françaises ont reculé de 34,7 % en valeur (36,8 milliards de francs) et de 25 % en nombre (549 milliards de francs).

Les principales opérations ont été conclues dans la distribution, avec l'acquisition de Conforama par Au *Printemps (4,76 milliards de francs)* et la reprise de l'activité distribution *alimentaire et restauration de Rallye* par Casino (4 milliards de francs). Les étrangers ont *investi 46,8 milliards de* francs (+ 60,3 % par rapport à *1991). La Suisse arrive en tête avec* 16 milliards de francs (dont 14,8 *pour l'acquisition de Perrier par Nestlé*), talonnée par l'Italie, déjà *deuxième en 1991, avec 11 milliards* de francs (dont 7 pour la reprise des *Ciments français par Italcementi*).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	13-11-92	20-11-92
Valeurs franç. à rev. variable	100,9	98,3
Valeurs industrielles	104,4	99,1
Valeurs étrangères	94,7	93,6
Pétroles-Energie	97,8	98,9
Chimie	121,6	118,8
Métallurgie, mécanique	93,8	93,1
Electricité, électronique	111,2	103,8
Bâtiment et matériaux	94,5	92,4
Ind. de consom. non alim.	112,6	107,8
Agroalimentaire	101,8	98
Distribution	102,7	106,2
Transports, loisirs, services	92,7	90,9
Assurances	94,4	93,2
Crédit bancaire	112	106,1
Sicomi	93,8	93,4
Immobilier et foncier	97,7	98,2
Investissement et portefeuille	90,5	88,6
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	102,5	102,5
Emprunts d'Etat	102,1	102,2
Emprunts garantis et assimilés	102,7	102,7
Sociétés	102,3	102,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 994,4	3 898,2
Valeurs étrangères	3 398,8	3 313,60
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	550,26	532,35
Valeurs étrangères	453,9	447,88
Base 100 : 31 décembre 1990		
Indice des val. fr. à rev. fixe	122,4	122,4
Emprunt d'Etat	123,8	123,76
Emprunts garantis et assimilés	121,98	121,90
Sociétés	120,46	120,50

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	13-11-92	20-11-92
Indice général	477,4	468,8
Produits de base	441,2	436,6
Construction	383,2	383,9
Biens d'équipement	232,3	229
Biens de consom. durables	471,2	462,3
Biens de consom. non durables	816,4	783,9
Biens de consom. alim.	860,8	822,4
Services	488,9	483,3
Sociétés financières	434,9	428
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	338,4	301,7
Valeurs industrielles	486,3	478,8

TOKYO, 23 novembre

Clos

Les marchés des changes et boursiers *de Tokyo étaient fermés* lundi 23 novembre, en raison de la célébration *de la Fête du travail*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	4500	Immob. Hôtelière	1059	1045
B.A.C.	23 70	....	Internt. Computer	128	120
Boiron (Ly)	483 50	482	I.P.B.M.	39 50	....
Boisset (Lyon)	225	224 80	Locamic	132	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	820	820	Metra Comm.	285 70	....
Calberson	209 70	208	Molex	185	....
Cardif	746	736	N.S.C. Schlumberger	750	750
C.E.G.E.P.	165 50	158	Publ.Filipacchi	390	390
C.F.P.I.	230	230	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	....
C.N.I.M.	958	959	Select Invest (Ly)	76	76
Codetour	251	251	Serbo	136 50	143 10
Conforama	....	....	Sopra	304	300
Creeks	118	118	TF1	337	333
Dauphin	159	160	Thermador H. (Ly)	335	338
Delmas	970	965	Viel et Cie	100	..
Demachy Worms Cie	405	385	Y. St-Laurent Groupe	596	580
Devanlay	966	951			
Deville	99 75	....			
Dollfus	107	....			
Editions Belfond	201	....			
Europ. Propulsion	179 90	175			
Finacor	110	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.I.M.	445	445			
Gravograph	130	132			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	160	160			
Idianova	46	43 50			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du *20 novembre 1992*
Nombre de contrats estimés : 158 665

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,70	111,50	111,82
Précédent	110,66	111,42	111,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
109	2,85	–	0,04	0,48

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 15 077

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 739	1 753,50	1 767,50
Précédent	1 735	1 751	1 811

CHANGES

Dollar : 5,44 F ↑

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse lundi 23 novembre, profitant des turbulences au sein du SME. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,44 francs contre 5,3680 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	20 nov.	23 nov.
Dollar (en DM)	1,5940	1,6057

TOKYO	20 nov.	23 nov.
Dollar (en yens)	123,50	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (23 nov.) .... 9 7/16-9 9/16 %
New-York (20 nov.) .... 3 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	19 nov.	20 nov.
Valeurs françaises	99,40	99,40
Valeurs étrangères	83,95	84,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	471,84	459,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 722,33	1 724,18

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	19 nov.	20 nov.
Industrielles	3 206,27	3 227,36

LONDRES (indice « Financial Times »)

	18 nov.	19 nov.
100 valeurs	2 706,20	2 732,40
30 valeurs	2 017,80	2 055,90
Mines d'or	64,10	64,10
Fonds d'Etat	94,05	93,96

FRANCFORT

	19 nov.	20 nov.
Dax	1 551,65	1 544,76

TOKYO

	20 nov.	23 nov.
Nikkei Dow Jones	17 033,60	Clos
Indice général	1 276,91	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4390	5,4420	5,5180	5,5260
Yen (100)	4,3774	4,3835	4,4425	4,4532
Ecu	6,6400	6,6425	6,6262	6,6373
Deutschemark	3,3817	3,3822	3,3893	3,3932
Franc suisse	3,7414	3,7461	3,7708	3,7803
Lire italienne (1000)	3,9031	3,9109	3,8570	3,8702
Livre sterling	8,2339	8,2440	8,2844	8,3037
Peseta (100)	4,7428	4,7496	4,6753	4,6979

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8	9 5/8	9 3/4
Deutschemark	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4	8 1/4	8 3/8
Franc suisse	6	6 1/8	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4
Lire italienne (1000)	14	14 1/2	13 7/8	14 3/8	13 5/8	14
Livre sterling	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	6 3/4	6 7/8
Peseta (100)	15 1/4	16 1/4	15	16	14 1/4	15 1/4
FRANC FRANÇAIS	9 1/2	10 1/8	9 1/2	9 7/8	9 1/16	9 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5340	C.N.E 3%	5000	5340	5050	+ 1 00
822	B.N.P. T.P.	830	822	820	- 1 20
819	Cr.Lyon. T.P.	820	819	819	- 0 12
1605	Renault T.P.	1606	1605	1605	- 0 06
1650	Rhone Poul. T.P.	1651	1650	1650	- 0 06
1025	Saint Gobain T.P.	1021	1025	1025	+ 0 39
785	Thomson T.P.	785	785	785	....
550	ACCOR	547	550	539	- 1 48
720	Air Liquide	722	719	710	- 1 66
620	Alcatel-Alsthom	622	620	618	- 0 64
1450	Als.Superm.	1460	1452	1452	- 0 55
270	A.L.S.P.I.	269 50	271 80	269	- 0 19
415	AGF Sté Centrale	429	415	415 60	- 3 12
85	Avenir H. Média	85	85	85	....
885	Axa (ex Cie Midi)	880	893	875	- 0 57
140	Bafip	145	140	145	....
66	Bail-Equipem.	65	66	63 10	- 2 92
625	Bail Investiss.	627	625	626	- 0 16
320	Bancaire	320 30	320 20	325 60	+ 1 65
610	Bazar H.-V.	615	608	602	- 2 11
1220	Berger (M)	1225	1225	1221	- 0 33
400	Bertrand Faure	399	402	402	+ 0 75
910	Bic	917	910	910	- 0 76
1070	B.I.P.	1075	1075	1075	....
144	BIS	151	144	144 50	- 4 30
385	B.N.P. (CI)	376 20	383	377	+ 0 21
490	Bolloré Tech.	488	487 90	490	+ 0 41
3120	Bongrain	2975	3120	2999	+ 0 81
460	Bon-Marché	466	460	456	- 2 15
510	Bouygues	515	510	508	- 1 36
88	BP France	88 50	88 20	87 70	- 0 90
955	B.S.N.	959	954	950	- 0 94
1010	Canal Plus	1012	1015	1006	- 0 59
164	Cap Gem.S.	164	164	162	- 1 22
175	Carnaudmetalbox	180	175	179	- 0 56
2390	Carrefour	2410	2391	2349	- 2 57
135	Casino	136 60	135 50	134 50	- 1 54
93	Casino ADP	93 60	93	92 20	- 1 50
480	Castorama D.I.	481 50	481	468 50	- 2 70
200	C.C.F.	204	200 10	198 30	- 2 79
31	CCMC Ly.	33	31	31	- 6 06
360	C.D.M.E.	360	360	360	....
135	C.E.G.I.D.	137	135	135	- 1 46
41	Centrest (Ny)	41 10	41	41 90	+ 1 95
280	C.E.P. Comm.	285	281	278 20	- 2 39
82	Cerus	79 60	82	79 60	....
875	Cetelem	895	875	880	- 1 68
189	CF Int.	189	....	....	....
230	CGI Info.	230	230	228	- 0 87
950	C.G.I.P.	936	949	906	- 3 21
610	CGP	610	610	610	....
1240	Chargeurs S.A.	1250	1245	1191	- 4 72
255	Christian Dior	252 90	254	247	- 2 33
500	C.I.C.A. (M)	500	500	480	- 4 00
290	Ciments franc.	287	289	270	- 5 92
455	Clarins	465	455	450	- 3 23
345	Club Méditer.	346	346	342	- 1 16
730	Colas	749	730	727	- 2 94
215	Cpt. Entrep.	206	215	203	- 1 46
1170	Compt Mod.	1180	1176	1184	+ 0 34
225	CPR (Paris Réa.)	220	223	221	+ 0 45

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
915	Créd. Foncier	918	917	890	- 3 05
320	Crédit Loc France	322	320	320 10	- 0 59
375	Cr Lyon (CI)	376	375	375	- 0 27
1090	Crédit Nat.	1095	1090	1088	- 0 64
485	CSEE	425	466 50	467	+ 9 88
3010	Damart	3012	3010	3000	- 0 40
395	Dassault Aviation	371	395	392 90	+ 5 90
186	Dassault Electr.	187 50	185 90	183 80	- 1 97
1450	De Dietrich	1390	1450	1380	- 0 72
465	Degremont	474	465	460 50	- 2 85
40	Dév.R.d.C.(Li)	39	40	39	....
62	Dév.R.Sud-Est	62	62	64 80	+ 4 52
280	D.M.C.	276 80	279	273	- 1 37
390	Docks France	385	389	383	- 0 52
81	Dynaction	83	81	77 60	- 6 63
1990	Eaux (Gle)	1992	1982	1956	- 1 81
750	E.B.F.	756	752	748	- 1 06
340	Ecco	338	338	338 20	+ 0 05
325	Elf Aquitaine	323	323 90	317 10	- 1 83
1070	ElfSanofiExSanofi	1073	1070	1034	- 3 63
235	Erap-Elf (Certif)	234	234	233	- 0 43
580	Eridania-Beghin	577	580	577	....
370	Essilor	380	370	370	- 2 63
180	Essil.Int.(DP)	180 20	180	184	+ 2 11
750	Esso	748	750	748	....
1160	Eurafrance	1150	1159	1151	+ 0 09
440	Euro RSCG	440	440	437 50	- 0 57
65	Eurodisneyland	65 70	65	63	- 4 11
840	Europe 1	832	840	830	- 0 24
28	Eurotunnel	27 85	27 55	27 30	- 1 97
1450	Exor	1450	1450	1450	....
103	Finextel	103 20	103	103	- 0 19
260	Fives Lille	262	260	257	- 1 91
770	Fougerolle	774	770	760	- 1 81
3280	Fromager. Bel	3280	3280	3290	+ 0 30
1900	Gal.Lafayette	1841	1899	1865	+ 1 30
280	G.A.N.	277	280	275	- 0 72
365	Gascogne (B)	363 30	363 10	361 50	- 0 50
1160	Gaz et Eaux	1165	1160	1160	- 0 43
600	Géophysique	612	600	605	- 1 14
620	Groupe André SA	650	620	620	- 4 62
405	Groupe Cité	398	403	399	+ 0 25
300	GTM-Entrep.	304	300	299 60	- 1 48
1580	Guyenne-Gas.	1550	1587	1650	....
95 40	Hachette	95 40	....	....	....
420	Havas	419	418	405	- 3 34
230	Idia	228	228	222 50	- 2 41
290	Imétal	300	288	292	- 2 67
118	Immob. Phénix	115 60	118	116	+ 0 43
130	Ingénico	125 10	130	130	+ 3 92
7140	Inst. Mérieux	7000	7140	6960	- 0 57
415	Interbail	413	413	410	- 0 73
370	Intertechnique	380	369	362	- 4 74
720	J. Lefebvre	710	720	701	- 1 27
480	Klépierre	485	482	480	+ 1 03
525	Labinal	524	524	524	....
300	Lafarge	299 50	298	291 40	- 2 70

COMPTANT (sélection)

SICAV (sélection) 20/11

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 23/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 368	....	....	....
Ecu	6 635	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 400	....	....	....
Belgique (100 F)	16 436	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 660	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 907	....	....	....
Danemark (100 krd)	86 910	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	8 199	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 598	....	....	....
Suisse (100 f)	376 700	....	....	....
Suède (100 krs)	80 380	....	....	....
Norvège (100 k)	82 330	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 100	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 726	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 745	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 201	....	....	....
Japon (100 yens)	4 339	....	....	....

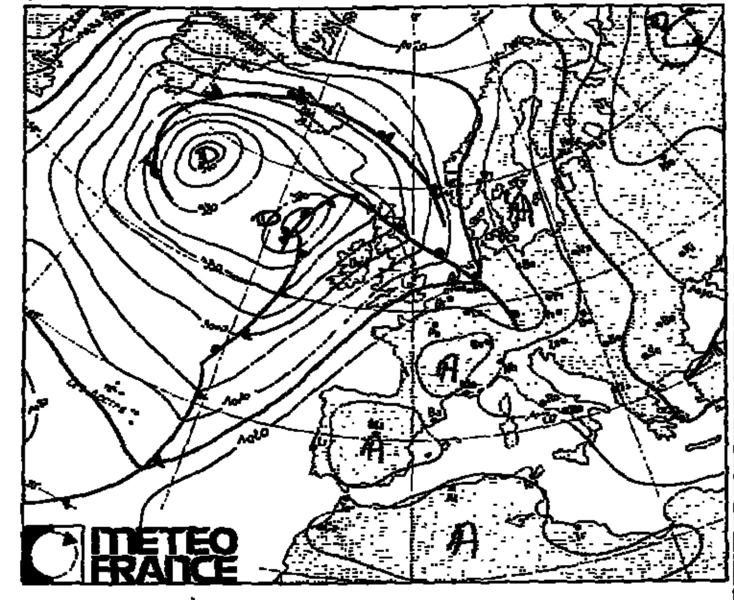
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/11
Or fin (kilo en barre)	57900	58600
Or fin (en lingot)	58100	58500
Napoléon (20f)	332	333
Pièce Fr (10 f)	390	.....
Pièce Suisse (20 f)	334	335
Pièce Latine (20 f)	328	330
Souverain	430	440
Pièce 20 dollars	2100	2220
Pièce 10 dollars	1050	1032 50
Pièce 5 dollars	665	.....
Pièce 50 pesos	2165	2165
Pièce 10 florins	347	347

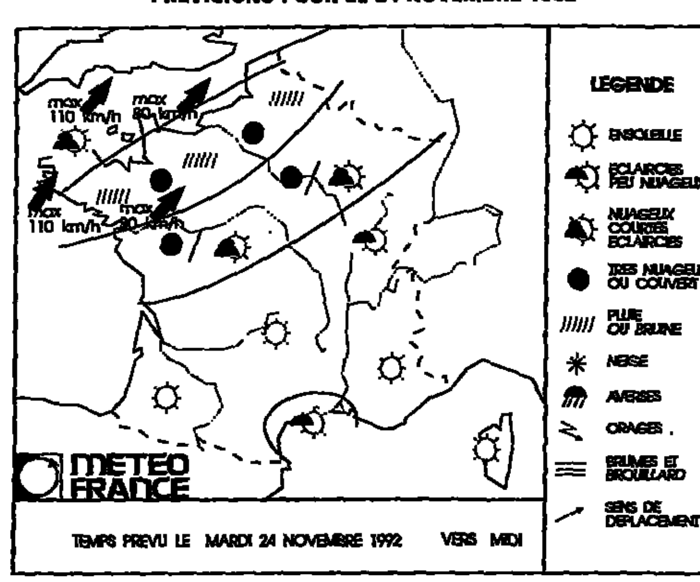
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE 1992



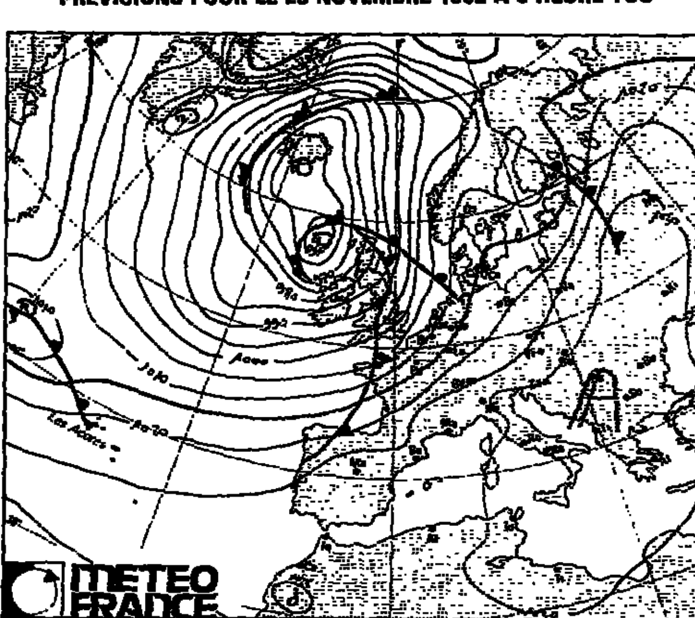
Mardi : pluie et vent sur le Nord-Ouest, beau temps ailleurs. – Sur l'ensemble des régions proches de la Manche, ce sera une journée très médiocre, avec un ciel gris accompagné de petites pluies ou bruines, et *surtout un vent de sud-ouest qui soufflera violemment en soirée, atteignant en pointe 110 km/h sur les côtes et 90 km/h dans l'intérieur.*

Sur les Pays de Loire, l'Ile-de-France, la Picardie et les Ardennes, après quelques éclaircies matinales, le ciel se couvrira par l'ouest, et donnera un peu de *bruine l'après-midi. Le vent de sud-*ouest se renforcera également en soirée, pour atteindre 70 km/h à 80 km/h en rafales.

Sur le reste du pays, ce sera une journée ensoleillée, après dissipation de bancs de brouillard au fond des vallées. Toutefois, sur le Poitou-Charentes, le Centre, la Bourgogne et la Champagne, le ciel se voilera en fin de journée.

Les températures resteront partout supérieures aux normales ; les minimales seront comprises entre 5 degrés et 9 degrés dans l'intérieur, entre 10 degrés et 12 degrés sur les côtes ; quant aux maximales, elles s'étageront *entre 15 degrés et 20 degrés du nord* au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-11-1992 à 6 heures TUC et le 23-11-1992 à 6 heures TUC — le 23-11-92

FRANCE											
AJACCIO	18	9	D	STRASBOURG	16	12	C	LUXEMBOURG	13	10	C
BIARRITZ	17	6	D	TOULOUSE	15	3	B	MADRID	15	0	D
BORDEAUX	17	7	B	TOURS	14	8	D	MARRAKECH	25	9	D
BOURGES	14	7	D	**ÉTRANGER**				MEXICO	21	8	O
BREST	13	11	C	ALGER	22	6	D	MILAN	16	-1	B
CAEN	14	11	N	AMSTERDAM	12	11	C	MONTRÉAL	13	3	P
CHERBOURG	13	13	N	ATHÈNES	16	12	C	MOSCOU	2	-1	C
CLERMONT-FER.	16	4	D	BANGKOK	34	25	N	NAIROBI	-	-	-
DIJON	16	10	C	BARCELONE	17	6	D	NEW-YORK	17	13	A
GRENOBLE	13	4	B	BELGRADE	6	3	C	OSLO	-	-	-
LILLE	14	12	C	BERLIN	4	-1	C	PALMA-DE-MAJ.	19	9	B
LIMOGES	12	4	D	BRUXELLES	13	11	C	PÉKIN	11	-1	D
LYON	14	9	C	LE CAIRE	21	11	D	RIO-DE-JANEIRO	33	23	D
MARSEILLE	17	7	D	COPENHAGUE	4	-2	C	ROME	20	6	B
NANCY	14	12	C	DAKAR	25	24	D	SÉVILLE	24	8	D
NANTES	15	6	D	DELHI	-	-	-	SINGAPOUR	31	24	P
NICE	17	10	N	GENÈVE	13	4	B	STOCKHOLM	-1	-10	D
PARIS-MONTS.	16	12	C	HONGKONG	31	24	P	SYDNEY	-	-	-
PAU	17	3	D	ISTANBUL	11	8	C	TOKYO	13	6	D
PERPIGNAN	19	4	D	JÉRUSALEM	12	7	N	TUNIS	21	12	N
POINTE-A-PITRE	30	24	-	LISBONNE	19	12	B	VARSOVIE	3	0	C
RENNES	15	9	N	LONDRES	16	12	C	VENISE	11	3	D
ST-ETIENNE	15	7	D	LOS ANGELES	17	8	C	VIENNE	5	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Somalie-express

ENFANTS somaliens, mères bosniaques, cadavres, malheurs : ce ne sont que des *signaux, des flashes sur l'écran,* des égratignures à la conscience. On ne les regarde plus, on les enregistre, comme par la fenêtre d'un TGV. Quinze secondes et puis *s'en vont, chassés par d'autres* images : un drapeau américain qui brûle, le foot, la pub, le film. Quinze secondes : telle est désormais la durée-étalon de nos compassions *et de nos remords. Au-delà, c'est* la nuit des temps, la préhistoire.

Au *printemps dernier, un repor*ter de TF 1, John-Paul Lepers, s'était rendu en Somalie. Réfugiés, guérilleros, famine : il en avait rapporté la moisson habituelle d'émotions en miettes, aussitôt empilées parmi des tonnes d'autres miettes. Il vient d'y retourner, pour le magazine *« Reportages ». Et plutôt que* de moissonner d'autres malheurs encore plus insoutenables, il a eu une drôle d'idée : il a cherché à retrouver ses interviewés de la der*nière fois. Il s'est présenté à l'entrée du camp, avec la photo d'une* jeune femme. Au printemps, elle avait trois enfants. Ils sont morts entre-temps. *« C'est moi qui les ai enterrés »,* lui a confié un homme. *La mère ? Pas trace.* On l'a vue par ici, on l'a repérée par là-bas, il paraît qu'elle est encore vivante. Il ne l'a pas retrouvée.

Mais il en a retrouvé une autre. Lors de son premier reportage, elle venait d'accoucher. Le bébé a survécu. Apparemment, il se porte bien. *Et la vision de ce bébé de* quatre mois, au milieu de l'apocalypse, fut ce qu'on avait vu de plus émouvant depuis longtemps à la télévision. On ne comprend pas bien pourquoi. *Peut-être parce que ce bébé vivant nous renvoyait aux* milliers de bébés squelettiques que nous ne regardons même plus, qui ne sont plus que des signaux. Peut-être parce qu'on était étrange*ment reconnaissant au reporter* d'être retourné quatre mois après sur les lieux de sa moisson. Parce que leur rendre la durée était une manière de rendre à ces signaux vivants quelque chose qui ressemblait à de l'humanité.

Pourquoi les médias, ces monstres d'amnésie, ne suivent-ils jamais à la trace *ceux qu'ils croisent dans les convulsions de l'Histoire ? N'est-ce pas* cette monstrueuse capacité d'oubli qui réduit en miettes identiques les plus profonds malheurs humains ? Pour qui se prennent-ils, les médias ? *Pour les maîtres du temps ? Jusqu'à quand traverserons-nous ainsi* en trombe les malheurs du monde, comme le Paris-Dakar, dans les fourgons blindés de notre compassion chronométrée.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 23 novembre

TF 1

- **20.45 Magazine : Mystères.** *Présenté par* Alexandre Baloud. La guérison miraculeuse de Délizia ; Le mystère du Ki ; Messages d'Isabelle ; Le mystère de l'île de Pâques. *Des événements troublants...*
- **22.20 Côté enfants.**
- **22.25 Magazine : Santé à la Une.** *Présenté par Robert Namias et Anne Barrère.* La sclérose en plaques : la connaître pour mieux la combattre.
- **23.50 Magazine : Minuit sport.** Voile ; Gymnastique ; Football.

FRANCE 2

- **20.50 Téléfilm : Duel en héritage.** De John Hough.
- **22.25 Savoir plus.** Magazine Sauve qui veut. *Présenté par François de Closets. Scénario* d'une catastrophe annoncée : la prévision des risques naturels ; Super Sauve qui *veut : le bruit ; Vidéo flop ; Le héros de l'en*vironnement : Adama Ouedraogo ; L'observatoire de l'environnement.
- ***23.40 Journal, Météo et Visages d'Europe.***
- ***0.05 Magazine : Le Cercle de minuit.*** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **20.45 Cinéma : Doucement les basses.** □ Film français de Jacques Deray (1970).
- **22.15 Journal et Météo.**
- **22.45 Magazine : A la une sur la 3.** Présenté par Christine Ockrent.
- **23.15 ▶ Océaniques.** Botero, quatre saisons, de Georges Bégou.
- **0.10 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
- **0.55 Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

- **20.35 Cinéma :** ***Une époque formidable.*** ■■ Film français de Gérard Jugnot (1991).
- **22.05 Flash d'informations.**
- **22.10 Le Journal du cinéma.**
- **22.15 Cinéma : Passport.** ■ *Film soviéto-franco-austro-israélien* de Guergui Danelia (1989).
- **23.45 Cinéma : Le Grand Simulateur.** ■ Film britannique de Christopher Morahan (1990).
- **1.25 Cinéma : Les Trois Mousquetaires.** □ ***2e époque : La Vengeance de Milady.*** Film français de Bernard Borderie (1961).

ARTE

- **20.40 Cinéma : La Mort d'un bûcheron.** ■ Film canadien de Gilles Carle (1972).
- **22.30 Cinéma : De bruit et de fureur.** ■■ Film français de J.-Cl. Brisseau (1987).

M 6

- **20.45 Cinéma : L'aigle s'est envolé.** ■ Film britannique de John Sturges (1976).
- **23.10 Série : L'Heure du crime.** La mort est *sans rancune, de Jorge Montesi.*
- **0.00 Informations :** ***Six minutes première heure.***
- ***0.05 Magazine : Culture pub.***

FRANCE-CULTURE

- ***20.30 Le Grand Débat.*** *La politique peut-elle* échapper à la corruption (2) ? Avec Yves Mény, Michel Polac, Pascal Clément, Jean-Pierre Michel *et notre collaborateur* Edwy Plénel.
- **21.30 Dramatique.** Rêveurs du Mogador, de Jean Clamour.
- ***22.40 La Radio dans les yeux.*** *Livres d'art.*
- ***0.05 Du jour au lendemain.*** Avec Gilbert Lascault (Botero ; Ecrits timides sur le visible).
- **0.50 Musique : Coda.** L'Asie (jusqu'au *27 novembre*).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 16 novembre) : Sonate pour piano et violon, de Ravel ; Piano-Rag-Music, de Stravinsky ; Adieu New-York pour piano, d'Auric ; Rapsody in Blue pour deux pianos, de Gershwin ; Broadway *Melody, par le New Anachronic Jazz Band,* dir. Philippe Baudoin ; sol. : Annick Roussin, violon, Catherine Cournot, piano, Louise Bessette, piano.
- **23.09 Ainsi la nuit.** Par Magdy Lovano. Quatuor à cordes nº 15 en sol majeur op. 161, *D. 887,* de Schubert ; Trio à cordes en ré mineur op. 26, de Gyrowetz ; Quatuor pour hautbois et cordes en fa majeur K 370, de *Mozart.*
- **0.33 L'Heure bleue.**

Mardi 24 novembre

TF 1

- **15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- ***16.10 Club Dorothée.***
- **17.25 Jeu : Une famille en or.**
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.20 Côté enfants** (et à 22.35).
- **18.25 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **18.55 Magazine : *Coucou, c'est nous !*** Présenté par Christophe Dechavanne.
- **19.50 Divertissement : *Le Bébête Show*** (et à 0.55).
- **20.00 Journal et Météo.**
- **20.40 Sport : Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA (8e de finale) : Paris-Saint-Germain-Anderlecht (Belgique), *en direct du Parc des* Princes ; à 21.30, mi-temps et Tiercé.
- **22.40 Les Films dans les salles.**
- **22.50 *Cinéma : La Course à l'échalote.*** ■ Film français de Claude Zidi (1975).
- **0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu.**

FRANCE 2

- **15.15 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.**
- **15.25 Variétés : *La Chance aux chansons.*** Emission présentée par Pascal Sevran. Un vrai trio de music-hall.
- ***16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.***
- **16.40 Feuilleton : Beaumanoir** (et à 5.35).
- **17.10 Magazine : Giga.**
- **18.25 Le Jeu !**
- **19.20 *Jeu : Que le meilleur gagne plus.***
- **20.00 Journal, Météo et Journal des courses.**
- **20.50 Cinéma : La Menace.** ■ Film français d'Alain Corneau (1977).
- **22.45 Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Touche pas à ma banlieue. *Reportages* : les Minguettes, onze ans après, de Souâd Belhaddad et *Jean-François* Renoux ; *Mantes-la-Jolie,* l'implosion après l'explosion, de Farid Aichoune et Pierre Bonneau ; le plus grand *squatt d'Europe, de Francine Aizicovici et* Gonzalo Arijon ; la banlieue que j'aime, de Souâd Belhaddad et Patrick Le Gall.
- ***23.50 Journal, Météo et Visages d'Europe.***
- **0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **14.45 Feuilleton : Dynastie.**
- **15.35 *Série : La croisière s'amuse.***
- **16.25 Magazine : *Zapper n'est pas jouer.*** Invités : Anne, Darry Cowl.
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Jean-Luc Delarue.
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.55 Un livre, un jour.** *Satie et la danse,* d'Ornella Volta.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, *le journal de la région.*
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Les Aventures de Tintin.** On a marché *sur la Lune*, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé, avec les voix de Thierry Wermuth, Christian Pélissier.
- **21.40 Magazine : Faut pas rêver.** Canada : la route du bout du monde, de Frédéric Dezert et Eric Delarue ; Chili : les fantômes de *Chacabuco*, de José Maldavsky et Gonzalo Arijon ; Arménie : la légende du Karabakh, de Frédéric Tonolli et *Richard Francou.*
- **22.35 Journal et Météo.**
- **23.00 Magazine : Pégase.** La saga des Falcon.
- **23.55 Continentales.** *L'Eurojournal : l'info en v.o.*

CANAL PLUS

- **13.35 *Cinéma : Passport.*** ■ Film soviéto-franco-austro-israélien de *Gueorgui Danelia* (1989).
- ***15.05 Magazine : 24 heures*** (rediff.).
- **16.15 Cinéma : Troll.** ■ Film américain de John Carl Buechler (1985).
- **17.35 Dessin animé : Les Razmoket.**
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 19.00

- **18.30 Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
- **18.50 Flash d'informations.**
- **18.55 Sport : Football.** Coupe d'Europe : Standard de Liège-Auxerre, en direct.
- **20.55 *Cinéma :* Touche pas à ma fille.** □ Film américain de Stan Dragoti (1989).
- **22.25 Flash d'informations.**
- **22.35 *Cinéma :* La Liste noire.** ■ Film américain d'Irwin Winkler (1990) (v.o.).
- **0.15 Cinéma : Echec et Mort.** □ *Film américain de Bruce Malmuth* (1989) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Magazine : Macadam.** *Les Négresses vertes (rediff.).*
- **17.00 Documentaire : Umubugangoma, l'arbre qui fait parler les tambours** (rediff.).
- **18.30 *Cinéma d'animation* : Papageno.** De Lotte Reiniger.
- **18.40 Cinéma d'animation : Caliph Stork.** *De Lotte Reiniger.*
- **19.00 Documentaire : L'Empire déchiré.** De Stanislav Krzeminski. La Russie blanche, porte de l'Occident.
- **19.55 *Série : Monty Python's Flying Circus.***
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Soirée thématique : Eloge de la paresse.** *Soirée proposée par Doris Hepp.*
- **20.41 *Documentaire :* Est-ce vraiment un péché ?** D'Eva Hiller.
- **21.30 ▶ *Cinéma : Quelques jours* de la vie d'Oblomov.** ■■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1979).
- **23.35 Documentaire : Libre et heureux.** De Jürgen Seidler.

M 6

- **14.15 Magazine : Destination musique.**
- **17.00 Série : L'Heure du crime.**
- **17.30 Série : Campus Show.**
- ***18.05 Série : Equalizer.***
- **19.00 Série : Les Routes *du paradis.***
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.30 *Jeu : Le saviez-vous ?***
- **20.35 *Divertissement : Le Mardi c'est permis.***
- **20.45 Téléfilm : *Un grand-père pour Noël.*** De Peter McCubbin.
- **22.40 Série : Amicalement vôtre.** Triple chance.
- ***0.20 Informations :*** **Six minutes première heure.**
- **0.25 Magazine : Flashbach.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Archipel science.** Les greffes avec don d'organes.
- **21.30 L'Amour sans voile.** La vie sentimentale et sexuelle des jeunes filles maghrébines (rediff.).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Mutus liber et bouche décousue (jusqu'au *27 novembre*).
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Renaud Camus (Voyageur en *automne*).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 16 octobre, salle Pleyel) : La Fiancée vendue, ouverture, de Smetana ; Concerto *pour violon et orches*tre nº 2, de Martinu ; Symphonie nº 8 en sol majeur op. 88, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. Zdenek Kosler ; Josef Suk, violon.
- **22.00 Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb. André Mallabrera, *ténor* ; Henri Médus, basse.
- **23.09 Ainsi la nuit.** Sonate pour piano nº 20 en la *majeur* D 959, de Schubert ; Sonate pour violoncelle et piano en la *mineur op. 36, de* Grieg.
- **0.33 L'Heure bleue.** Actualité des clubs de jazz, concerts *et festivals.*

Les négociations du GATT

Les syndicats agricoles français annoncent une « manifestation de masse » européenne

Les deux principaux syndicats agricoles français, mobilisés dès vendredi 20 novembre contre le projet d'accord sur le volet agricole du GATT, préparent une manifestation européenne de masse avec le soutien de la plupart des organisations agricoles des Douze. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) avaient appelé dès vendredi à réagir *« immédiatement »* contre le projet d'accord, par des actions destinées à *« sensibiliser »* les parlementaires. Les syndicats souhaitent en effet une *« cohésion sans faille »* à l'Assemblée nationale lors du débat prévu mercredi, a indiqué M. Christian Jacob, président du CNJA.

Ainsi, dès vendredi soir, environ 150 agriculteurs ont manifesté à Béthune (Pas-de-Calais), en brûlant des pneus et des bottes de paille devant la sous-préfecture, puis devant la mairie. A Dijon, des agriculteurs ont également incendié des pneus et de la paille.

Samedi, en Meurthe-et-Moselle, une trentaine d'agriculteurs ont lancé des projectiles contre la sous-préfecture de Lunéville, et à Reims (Marne) 150 agriculteurs, avec une soixantaine de tracteurs, ont manifesté devant la sous-préfecture. Selon M. Jacob, un département sur deux *« a déjà bougé ou programmé des actions pour le début de la semaine »*. Les agriculteurs ont aussi lancé plusieurs actions spectaculaires contre des restaurants MacDonald, considérés comme symboles américains, à Amiens, Lille et Dijon.

Sur le plan européen, le président de la FNSEA, M. Luc Guyau, a obtenu l'accord de M. Konstantin Heereman, président de la Fédération allemande des agriculteurs mais aussi du Comité des organisations professionnelles agricoles (COPA) de la CEE, pour organiser une *« grande manifestation de masse »*.

La Confédération paysanne, pour sa part, a appelé *« tous les paysans, quelle que soit leur appartenance syndicale, à manifester leur colère devant l'Assemblée nationale le jour du débat parlementaire et réitéré son appel au boycott général des produits de substitution des céréales importés des Etats-Unis »*. Cet appel à l'action est repris par le Modef (Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux), proche du Parti communiste, dont le siège est à Angoulême.

Enfin, la FNSEA, par la voix de M. Luc Guyau, estime que *« le chef de l'Etat, inspirateur de la construction européenne, ne peut se faire imposer sa politique par des fonctionnaires sans légitimité élective. Les pouvoirs publics doivent répondre à cette remise en cause de la souveraineté nationale. Tous les Français guettent leur réponse »*. Elle appelle *« la France à opposer son veto à cet inqualifiable accord »*.

A Périgueux (Dordogne)

Un agent immobilier, deux notaires et un assureur inculpés dans une affaire d'héritage

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Mme Hélène Lacombe-Mauranges, agent immobilier et administrateur de biens à Périgueux, a été écrouée, vendredi 20 novembre, à la maison d'arrêt de Limoges, après avoir été inculpée d'abus de confiance et d'escroquerie par le juge d'instruction Michel Dutruf. Deux notaires de la Dordogne, Mes Latour et Magis, ainsi qu'un assureur, M. Jean-Luc Jousseły, ont été inculpés de complicité mais laissés en liberté. Quatre inculpés, tous issus de vieilles familles périgourdines, qui se voient reprocher leur attitude dans la succession Gonthier, du nom d'un ancien transporteur local décédé en 1991 à la tête d'une coquette fortune.

Il y a deux ans, un autre notaire de Périgueux avait alerté les héritiers de Raoul Gonthier sur le caractère douteux des transactions que l'ancien industriel était en train de réaliser. Cela lui apparaissait d'autant plus suspect que l'état de santé de cet homme, alors âgé de quatre-vingt-onze ans, était préoccupant. Veuf et sans enfant, le nonagénaire était grabataire, fréquemment sous perfusion et parvenait de plus en plus difficilement à s'exprimer correctement.

La famille du transporteur ne tardait pas à s'apercevoir du rôle prépondérant que tenait Hélène Lacombe-Mauranges auprès de lui. Forte de relations amicales qu'elle entretenait avec Raoul Gonthier, Hélène Lacombe-Mauranges était parvenue à se faire confier la gestion de ses biens, avant d'obtenir un testament en sa faveur rédigé peu de temps avant que ne meure le vieillard. Saisi par la famille, le juge des tutelles avait ordonné une mesure de protection et alerté immédiatement le parquet. L'information judiciaire aussitôt ouverte a permis apparemment de réunir un certain nombre d'éléments troublants.

Les inspecteurs du SRPJ de Bordeaux ont étudié avec attention les cessions d'immeubles opérées par Hélène Lacombe-Mauranges et qui ont, semble-t-il, aussi profité à Jean-Luc Jousseły. C'est ainsi qu'un appartement situé sur le bassin d'Arcachon a été vendu à un prix anormalement bas à une société dans laquelle Hélène Lacombe-Moranges était associée. Un viager a paru, lui aussi, conclu dans des conditions étranges aux yeux des neveux de Raoul Gonthier.

Femme volubile au verbe coloré et aux toilettes parfois extravagantes, Hélène Lacombe-Mauranges se défend d'avoir dilapidé le patrimoine d'un homme qu'elle a, à ses dires, entouré de son affection jusqu'à son dernier souffle, comme d'avoir extorqué son consentement pour gérer ses biens.

Les deux notaires inculpés estiment, eux aussi, avoir respecté la déontologie de leur profession. L'un a enregistré le testament, le second a passé les actes de vente. Il semble, au vu du dossier, qu'ils aient failli à l'obligation de conseil normalement impartie aux officiers ministériels et qu'ils auraient dû s'enquérir de l'intégrité physique et mentale de Raoul Gonthier.

Cette affaire pourrait conduire les policiers à s'intéresser à la façon dont Mme Lacombe-Mauranges avait bénéficié, il y a peu, de tout ou partie de l'héritage d'un des plus importants syndics d'immeubles de Périgueux.

DOMINIQUE RICHARD

Les suites de l'affaire Botton

Patrick Poivre d'Arvor annonce avoir porté plainte contre M. Gilbert Boisson et France 2

M. Patrick Poivre d'Arvor a annoncé, dimanche 22 novembre, sur Canal Plus, qu'il a porté plainte contre M. Gilbert Boisson, ex-associé de l'homme d'affaires Pierre Botton, et contre France 2 qui avait rapporté ses déclarations. Selon le présentateur de TF 1, les propos de M. Boisson le concernant sont totalement faux (voir la lettre de M. Poivre d'Arvor publiée dans *le Monde* daté 22-23 novembre). M. Boisson avait affirmé sur France 2 que Pierre Botton, aujourd'hui écroué à Lyon et inculpé notamment d'abus de biens sociaux, avait utilisé, à son insu, l'image de Patrick Poivre d'Arvor, en l'emmenant dans des pharmacies où il avait des affaires. Le journaliste a réaffirmé qu'il n'a *« pas touché un centime »* de M. Botton et qu'il ne lui a jamais rendu service : *« Je n'ai jamais parlé de lui à l'antenne, donc il n'y a pas eu la moindre contrepartie. »*

Affirmant enfin qu'il est dans *« le collimateur »* du pouvoir, il s'est déclaré victime de menaces de *« représailles »* et de manœuvres de *« déstabilisation »* venant de personnalités haut placées.

« L'idée d'une déstabilisation n'est pas une idée paranoïaque », a ajouté le présentateur en évoquant l'indépendance de son émission « Le droit de savoir ». *« Je vous laisse chercher, mais les dossiers viennent de l'administration fiscale, et on peut avoir des pistes »*, a indiqué Patrick Poivre d'Arvor, questionné sur l'origine des menaces de déstabilisation. *« Ils préfèrent des journalistes à l'échine plus souple, dans les hautes sphères »*, a-t-il ajouté sans autre précision.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 22-23 novembre 1992 a été tiré à 513 794 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : Le nouveau monde des jongleurs d'atomes

Grâce aux derniers progrès des « nanotechnologies », on commence à savoir manipuler les atomes comme des briques, ou sculpter les molécules comme de vulgaires morceaux de bois.

EN BREF

□ **PAKISTAN : nouveaux incidents dans de grandes villes.** – Des incidents ont eu lieu samedi 21 novembre dans au moins deux grandes villes du Pakistan entre forces de l'ordre et opposants au gouvernement de M. Nawaz Sharif. A Rawalpindi, située à 20 kilomètres de la capitale Islamabad, des partisans de Mme Benazir Bhutto, chef du Parti populaire (PPP), ont été empêchés par des charges de police de reprendre la *« longue marche »* qu'ils avaient convoquée le 18 novembre en vue d'exiger la tenue d'élections anticipées. Un exceptionnel déploiement de forces de l'ordre avait ce jour-là empêché la manifestation. A Quetta, capitale de la province du Balouchistan, des incidents ont fait trois blessés.

Mme Bhutto a, par ailleurs, annoncé qu'elle embarquerait lundi 23 novembre dans un train partant de Karachi pour Rawalpindi, en vue de haranguer ses partisans au long des quelque 1 500 kilomètres du trajet. Les autorités entendaient tout faire pour rendre ce projet impossible. – *(UPI.)*

□ **HONGKONG : nombre grandissant d'opposants aux « mesures de démocratisation ».** – Le nombre des opposants aux « mesures de démocratisation » de Hongkong proposées par le gouverneur, M. Chris Patten, a plus que doublé, selon un sondage publié dimanche 22 novembre dans la colonie. Au lendemain de la publication du projet, le 7 octobre, seuls 19 % des « sondés » étaient hostiles. Ce renforcement du scepticisme s'explique par la vive opposition de Pékin aux mesures visant à augmenter le nombre des Hongkongais participant à l'élection du Conseil législatif du territoire britannique, qui doit revenir en 1997 dans le giron chinois.

□ **LIBÉRIA : un Jamaïquain nommé représentant spécial de l'ONU.** – M. Trevor Gordon-Somers, cinquante-quatre ans, de nationalité jamaïcaine, a été nommé, vendredi 20 novembre, représentant spécial, pour le Libéria, du secrétaire général de l'ONU. – *(AFP.)*

□ **Un accident d'avion au Vietnam fait trente victimes.** – Il n'y a pas eu de survivants parmi les passagers et l'équipage de l'appareil de la compagnie Vietnam Airlines qui s'est écrasé la semaine dernière au Vietnam et dont l'épave avait été retrouvée jeudi 19 novembre. Trente personnes, dont 24 passagers, se trouvaient à bord du Yakovlev-40 qui s'est écrasé sur la montagne de Manhan dans le centre du Vietnam au cours d'un vol de 50 minutes entre Ho-Chi-Minh-Ville et la ville côtière de Nha-Trang. Neuf étrangers dont quatre Taïwanais, deux Néerlandais, un Français, un Britannique et un Suédois se trouvaient parmi les passagers. – *(AFP.)*

□ ***Témoignage chrétien*** **s'en prend au « catéchisme universel ».** – Dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* du 21 novembre, Georges Montaron qualifie le nouveau catéchisme de l'Eglise catholique de *« terrible faux pas »*. *« C'est le principe même du catéchisme,* dit-il, *que nous contestons, sa prétention à faire fi des cultures en imposant la domination de l'Occident. L'impérialisme romain se montre sans limites. »* Ce document traduit, selon *T.C.*, *« un repliement de l'Eglise sur elle-même. Un peu comme si on avait surgelé l'idéologie chrétienne (...). Il apparaît comme une forteresse appelée à protéger les chrétiens du péché, le signe d'une Eglise de chrétienté, et non le témoin de l'Eglise dans le monde de ce temps »*.

□ **Un chauffard écroué en Seine-et-Marne.** – *Un automobiliste, qui* avait fauché cinq écolières, vendredi 20 novembre, sur un trottoir à Pontault-Combault (Seine-et-Marne), provoquant la mort de deux d'entre elles et blessant les trois autres, dont une grièvement, a été inculpé, samedi 21 novembre, d'homicides involontaires et de défaut de maîtrise d'un véhicule. Il *a été écroué. Selon ses premières* déclarations, Thierry Cunin, vingt-sept ans, de Montgeron (Essonne), aurait tenté d'éviter un motocycliste, lors du déboîtement d'un camion. Sa voiture, une Ford de 300 chevaux, aurait alors fait une embardée, montant sur le trottoir et fauchant les cinq fillettes, âgées de huit et neuf ans, qui sortaient de l'école Anne-Frank. *Des* témoignages contradictoires ont été donnés sur la vitesse supposée du véhicule, mais la Ford a été retrouvée, après l'accident, avec la quatrième vitesse enclenchée. Pour M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, *« une fois encore, c'est la vitesse qui est en cause »*.

Dosage toxique de quinine

L'hôpital de Draguignan reconnaît sa responsabilité dans le décès d'une fillette

NICE

de notre correspondant régional

Andréa, une fillette de cinq ans, souffrant de paludisme, est décédée, vendredi 20 novembre, à l'hôpital de Draguignan (Var), à la suite d'une erreur de dosage de quinine. L'enfant était arrivée dans le Var, venant du Gabon, le *13 novembre*, avec ses *deux* frères et son père, M. Gilbert Martel, un conducteur de travaux de cinquante-cinq ans. Trois jours après, elle avait présenté les principaux symptômes d'une crise de paludisme (forte fièvre, vomissements, maux d'estomac). Sur les conseils d'un médecin généraliste, elle avait été admise dans le service de pédiatrie de l'établissement et placée sous perfusion de quinine.

Erreur de dosage

Son état s'était rapidement amélioré mais, vendredi, en début de soirée, elle avait été prise de convulsions. Une heure et demie *plus tard, malgré des massages* cardiaques et sa mise sous ventilation, elle devait succomber à un collapsus irréversible.

Après une enquête de la direction de l'hôpital, il est apparu que la fillette avait été victime d'une erreur de dosage de quinine – de dix fois supérieur aux prescriptions médicales – commise par une infirmière stagiaire. Administré à doses toxiques, cet alcaloïde, qui constitue le traitement de choix du paludisme, provoque, en effet, un ralentissement des battements du cœur et une hypotension pouvant aboutir à un arrêt cardiaque.

« Cet accident n'aurait jamais dû se produire », a déclaré la directice *du centre hospitalier de Draguignan*, Mlle Marie-Christine Escriva, qui a reconnu *« l'entière responsabilité de l'établissement »*. Selon Mlle Escriva, l'erreur de la jeune infirmière s'est produite à un moment où le personnel soignant avait à prendre en charge trois nouvelles admissions d'urgence en plus des traitements à prodiguer à l'ensemble des malades du service de pédiatrie.

L'infirmière stagiaire, en fin de troisième année d'études, était légalement autorisée à renouveler la perfusion. Mais elle aurait dû agir sous le contrôle d'une infirmière titulaire, ce qui n'a pas été le cas.

Le chef du service pédiatrie n'était pas présent au moment des faits. Après le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile par le père d'Andréa, le parquet de Draguignan devait ouvrir une information judiciaire, lundi 23 novembre.

G. P.

IBM, c'est toute la micro.

PS/ Plus de choix

C'est-à-dire plusieurs gammes de micros pour le bureau, la maison ou le voyage. Et pour tous les utilisateurs, du débutant au super-professionnel :

- le **PS/1**, la micro à domicile, simple à utiliser et conviviale. La solution est dans la boîte ;
- les nouveaux **PS/VP**, des micros professionnels alliant normes du marché, qualité IBM et prix défiant toute concurrence ;
- les **PS/2** : une gamme d'élite pour diminuer le coût d'exploitation de l'entreprise, et lui fournir sécurité, évolution, performances et ergonomie ;
- enfin, les nouveaux **portatifs** : une vraie gamme pleine d'innovations techniques, au service de ceux qui bougent.

De quoi séduire les plus exigeants !

486SLC Plus de performances

Avec, notamment, le nouveau serveur multiprocesseur intégré PS/2 295 à tolérance de pannes : le premier "micro-mainframe" IBM. Et aussi, la nouvelle puce 486SLC2 à double fréquence d'horloge, qui multiplie par 2 ou 4 les performances des postes de travail PS/2 modèles 56 et 57.



Plus de services

Une ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, un club utilisateurs, un magazine. Tout cela gratuitement pendant trois mois pour tout possesseur de micro IBM avec **Helpware**, les tout nouveaux services de la micro IBM.
Et en plus, des offres de financement et de formation adaptées...

ISO Plus de confort

Les nouveaux écrans des PS/2 répondent déjà aux normes internationales ISO, obligatoires à partir du 1er janvier 1996. Très bientôt, aucune entreprise ne pourra ignorer ces normes et le confort qu'elles apportent aux utilisateurs.



Plus facile

Avec le PS/1 : le micro de la famille, des PME et des professions libérales. Livré avec des applications et un système d'exploitation préchargés.
Outil convivial par excellence, mais aussi très performant avec ses nouveaux modèles dotés de processeurs i486SX et DX.

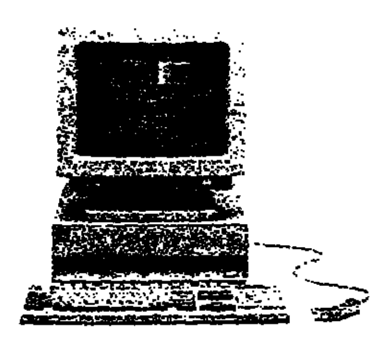


Plus de liberté

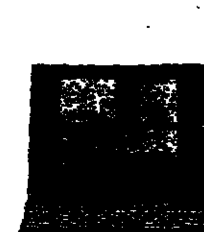
Les PS 386SX (et plus) peuvent accueillir le nouveau logiciel système OS/2 2.0. Vous pouvez alors choisir les applications DOS, Windows et OS/2 disponibles et en utiliser plusieurs simultanément à votre convenance, pour une convivialité de travail sans équivalent.

Pour toute information, appelez le **05.03.03.03.** (appel gratuit).

PLUS POUR MOINS







8255 F HT* (9790 FTTC)
IBM PS/1 Modèle 111
386SX 25 MHz, 2 Mo RAM, Disque dur 85 Mo, Ecran VGA couleur, DOS 5.0 Windows 3.1, Works Windows, Kit ease-of-use

9350 F HT* (11089 FTTC)
IBM PS/VP 6384 modèle C20
386SLC 25 MHz, 2 Mo RAM, Disque dur 80 Mo, Ecran VGA couleur, Clavier, souris, DOS 5.0 préchargé, Cinq slots

19000 F HT* (22530 FTTC)
IBM ThinkPad 700 Modèle 9552-F00
486SLC 25 MHz, 4 Mo RAM, Disque 80 Mo amovible, Pointeur IBM intégré, DOS 5.0, Station d'accueil (option), 3,1 kg - Format A4, Autonomie 3 heures

23050 F HT* (27337 FTTC)
Serveur IBM PS/2 Modèle 77 OUA
i486SX 33 MHz, 8 Mo RAM, 212 Mo disque SCSI (12 ms), Carte intégré e XGA-2, Clavier, souris, OS/2 2.0 préchargé, 5 slots – 4 baies

* Prix généralement constatés variant avec les prestations fournies.
** Helpware, PS/2, OS/2 et 486SLC sont des marques d'IBM Corp. i386 et i486 sont des marques de Intel Corp. Windows est une marque de Microsoft.

Pour en savoir plus sur les modèles de notre gamme, contactez les Distributeurs Agréés IBM (liste disponible par le 05.03.03.03 ou par 3616 IBM). Ou retournez ce coupon-réponse à : Point réponse IBM – Service 5000 – Cedex 50 – 92066 Paris La Défense.

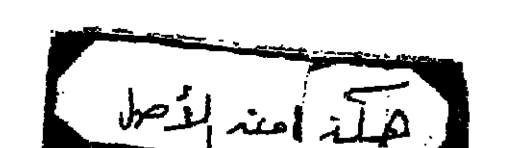
Nom ________ Société ________

Adresse ________ Tél. : ________

Je suis intéressé par : PS/1 ☐ PS/VP ☐ PS/Portables ☐ PS/2 ☐

IBM C'est tout.

LM 92039/11



Le Monde

L'éthique gagne la finance



Les banques, les associations ont découvert un nouveau gisement d'épargne : les *produits « éthique » ou « partage »*. Affectés à des causes humanitaires, ils se multiplient, mais sur des sommes restreintes.

page 27

Dossier : le commerce extérieur français

ferreux / nneterie / o-ménager / Conserves / Habillement

Les chiffres du commerce extérieur pour octobre devraient confirmer le rééquilibrage des échanges de la France. Une occasion pour préciser toute une série de notions : parts de marché, CAF-FAB COFACE...

page 30

Opinions : à quoi sert la Caisse des dépôts ?



La démission la semaine dernière de son président, Robert Lion, rouvre le débat sur le *rôle de la Caisse des dépôts et consignations*, acteur controversé de la vie financière française. Une analyse de Jean-Christophe Ginet.

page 35

L ' E C O N O M I E

La croisade du Père Devert

Face à la crise du logement qui touche les plus démunis, Bernard Devert, prêtre, promoteur et financier, a choisi l'action

CURÉ et promoteur. L'attelage semble bizarre... aux autres car le père Bernard Devert se démène tant pour trouver un toit aux sans-abri qu'il perd assez peu de temps à se poser des questions : *« Le soir, quand je vois tout ce que j'ai fait dans la journée, ça aide à la prière. La parole doit être confrontée aux faits »*, assure-t-il, rieur. Ce quadragénaire charpenté et bon vivant, déjà fort connu dans la région lyonnaise où il gère sa paroisse et... un coquet parc immobilier (*le Monde* du 16 octobre 1991), n'a pas peur de dîner avec le diable pour arriver à ses fins : depuis le début de l'année, il a ajouté une corde à son arc en devenant financier, et il prend une dimension nouvelle en parrainant un fonds commun de placement (FCP) auquel il entend donner une dimension nationale.

Il y a urgence : selon l'abbé Pierre, la France compte deux millions à deux millions et demi de familles mal logées et, affirme-t-il, *« quatre cent mille personnes qui couchent dehors »*. La crise du logement qui sévit dans l'Hexagone frappe d'abord les catégories les plus fragiles et fait ressurgir des spectres que l'on croyait oubliés : *« On va retrouver des tentes aux abords des villes »*, redoute le Père Devert. Sans états d'âme, il a opté pour l'action.

Toute son énergie est depuis des années au service d'une cause : le logement social « en milieu diffus ».

Françoise Vaysse

Lire la suite page 27

La nouvelle crise de l'acier



Cinquante mille emplois menacés : la sidérurgie est à nouveau en crise en Europe. La consommation et les prix sont en chute libre. Il faudra à nouveau arrêter des productions et fermer des usines. Mardi 24 novembre, le conseil des ministres européens de l'industrie devrait décider une aide de 6 milliards de francs pour financer les restructurations. Mais cela n'évitera pas les sacrifices.

Lire pages 28 et 29 les articles de Caroline Monnot et de Michel Bole-Richard (Madrid), Eric Le Boucher (Francfort) et Laurent Zecchini (Londres)

L'Autriche dopée par l'Est

Candidate à l'adhésion à la CEE et stimulée par les bouleversements à l'Est, Vienne rêve de redevenir le pivot d'une grande région « Europe centrale »

VIENNE
de notre correspondante

L'ÉCONOMIE autrichienne n'a pas trop mal tiré son épingle du jeu ces dernières décennies, en réalisant plus des deux tiers de ses échanges extérieurs avec la CEE. Mais elle est aujourd'hui placée devant un double défi : poursuivre l'intégration européenne et gérer le grand chambardement à l'Est, qui est à la fois une chance et un risque.

En posant, il y a trois ans, sa candidature à la CEE, l'Autriche a pris une décision qui correspond aux réalités économiques. Vienne espère pouvoir ouvrir les négociations avec Bruxelles en 1993 et adhérer à la CEE en 1996 au plus tard.

Mais ce sont les bouleversements politiques à l'Est qui ouvrent les perspectives les plus séduisantes, avec l'espoir d'un retour massif sur les marchés de l'Europe centrale et orientale, arrière-pays traditionnel de l'Autriche. Vienne, l'ancienne métropole de l'empire des Habsbourg, réduite à la fonction d'une tête de pont de l'Occident au temps du rideau de fer, a l'ambition de redevenir la plaque tournante des échanges Est-Ouest dans tous les domaines.

Sa proximité géographique, la compréhension des mentalités et les liens historiques font d'ores et déjà de Vienne, pour plus de 700 sociétés étrangères, une base d'opération idéale pour travailler les marchés est-européens. Jeff Harrison, porte-parole d'IBM, traite depuis 1965 le marché est-européen à partir de la capitale autrichienne. *« Vienne est l'endroit logique pour diriger les activités à l'Est »*, dit-il. Stavros Petropoulos, directeur de Coca-Cola, souligne, lui, la proximité géographique qui lui permet *« de* [se] *rendre sans perdre de temps dans tous les centres économiques à l'Est »*. Coca-Cola a transféré au début de 1992 son centre commercial pour l'Europe de l'Est d'Essen, en Allemagne, à Vienne. Au total, 130 firmes américaines, dont McDonald's, Gillette, Colgate-Palmolive et American Express sont basées à Vienne.

MÉTROPOLE • Les Japonais ont, eux aussi, creusé leur trou. *« A mon arrivée à Vienne, en 1989, une trentaine de firmes japonaises y étaient représentées*, dit Yuzo Ichikawa, de l'organisation japonaise de commerce extérieur Jetro. *Aujourd'hui, elles sont au nombre de 70 »*, dont des géants comme Nomura et la banque Fuji. Nomura a même pris des options sur l'avenir avec une participation de 20 % dans la réalisation à Vienne d'un quartier commercial et administratif flambant neuf, la Cité-Danube, pour tenir compte des besoins de la future métropole de l'Europe centrale.

Waltraud Baryli

Lire la suite page 32

Les derniers Levantins de Turquie

Français installés à Smyrne (Izmir) depuis 1770, les Giraud, industriels prospères du textile, sont les représentants d'un mode de vie en voie d'extinction

IZMIR
de notre envoyée spéciale

DEMANDEZ à Hervé Giraud, industriel de la ville d'Izmir, au bord de la mer Egée, s'il se sent français ou turc. Installé sur la terrasse de sa somptueuse demeure jaune aux colonnes blanches, face à une étendue de gazon verdoyant, cet homme jovial, âgé d'une cinquantaine d'années, éclate de rire et admet sa confusion. Après trois siècles en Turquie, la famille Giraud, qui possède aujourd'hui une compagnie prospère de textiles de coton (Izmir Pamuk Mensucat, IPM), n'est ni vraiment turque ni vraiment française. *« Nous sommes les pieds-noirs de Turquie »*, plaisante Hervé Giraud.

Les Giraud appartiennent à cette espèce en voie de disparition, les Levantins, qui avait fait les beaux jours d'Izmir à l'époque où la ville s'appelait encore Smyrne et abritait une population cosmopolite d'Européens, de Grecs, de Juifs et d'Arméniens.

La célèbre voyageuse anglaise Gertrude Bell décrivait ainsi cette race *« méditerranéenne »*. *« Elle ne parle aucun langage en particulier, mais elle bavarde en une demi-douzaine de langues. Elle n'a aucun pays d'origine, mais elle est apparentée par mariage à la moitié de l'Europe, et avec les citoyens de chaque pays, elle parlera de leurs compatriotes et d'elle-même en disant « nous ». »*

La famille Giraud fournit un exemple parfait de cette richesse culturelle. Chez Hervé Giraud, l'héritage français semble dominer, malgré une mère d'origine écossaise. Mais son épouse Marianne étant suédoise, la conversation en famille, avec leur cinq enfants, peut passer de l'anglais au suédois, du français au turc. Son cousin Brian Giraud, en revanche, qui partage la direction de l'entreprise familiale, semble un parfait gentleman anglais, malgré son passeport français.

INTÉGRATION • Au fil des générations, les Levantins avaient réalisé l'intégration européenne bien avant le débat sur le traité de Maastricht, par le biais de mariages entre négociants français, marchands vénitiens, armateurs hollandais ou commerçants anglais.

L'arbre généalogique des Giraud est inextricablement mêlé à celui des Whittall, une famille de Worcester, en Angleterre. Ces liens remontent au dix-huitième siècle lorsque la fille de Jean-Baptiste Giraud - le premier Giraud de Turquie, qui avait émigré d'Antibes vers la fin des années 1770 - avait conclu le premier de nombreux mariages entre les deux familles en épousant Charlton Whittall peu après son arrivée d'Angleterre.

Nicole Pope

Lire la suite page 33

LOGEMENT

Les ascenseurs mis aux normes

Plus qu'un mois pour équiper toutes les cabines d'ascenseur d'une porte intérieure. 30 000 à 50 000 francs de frais pour les copropriétaires, mais bien des accidents évités

LE 31 décembre, dans tous les immeubles (d'habitation ou autres), les cabines des ascenseurs devront êtres munies d'une porte. Faute de quoi, la responsabilité des copropriétaires et des syndics sera engagée en cas d'accident. Et cela, aux termes d'une loi du 26 juin 1986, dont l'application a déjà été repoussée mais qui entrera en vigueur, cette fois, à la fin de l'année.

Malgré le délai de cinq ans et demi entre le vote de la loi et sa date d'entrée en vigueur, on estime que 15 000 installations encore ne satisfont pas aux nouvelles obligations. Au départ, c'étaient quelque cent mille cabines qui devaient être modifiées, sur un parc total de 360 000 appareils, parfois vieillots. La proportion de «contrevenants» reste donc énorme : 15 %! Pourtant, les ascenseurs à paroi lisse (c'est-à-dire démunis de portes de cabine) ont été responsables de maints accidents, dont les victimes furent bien souvent des enfants.

La loi de 1986, modifiée le 23 juin 1989, s'applique à la fois aux installations nouvelles et aux anciennes : elle interdit l'installation d'ascenseurs dépourvus de portes de cabine et oblige à installer des portes sur les appareils existants – ou à prévoir un dispositif de protection assurant une sécurité équivalente. Bien évidemment, le système le plus sûr est l'installation de portes. Celles-ci peuvent être pliantes (en accordéon), coulissantes, à ouverture centrale, latérale ou même verticale : chaque solution a ses avantages et ses inconvénients. La première est la plus économique, mais elle réduit la place à l'intérieur de la cabine; les autres nécessitent un dégagement à l'extérieur, entre la gaine et la cabine.

OBLIGATION ● En cas d'impossibilité absolue, une «barrière électronique» – qui arrête l'ascenseur dès que quelqu'un franchit le faisceau lumineux – doit être installée. Mais ce dispositif, onéreux, reste moins sûr; de surcroît, il diminue la surface utile de la cabine puisque le faisceau doit être au moins à 7 centimètres de la paroi. Aussi a-t-on imposé un cahier des charges serré (réduction de la vitesse, limitation de l'usage à des personnes averties ou autorisées).

Les dépenses (30 000 à 50 000 francs, en moyenne, davantage s'il y a des travaux complexes à effectuer) sont réparties entre les copropriétaires dans les mêmes conditions que les dépenses d'exploitation et d'entretien de l'ascenseur. Comme il s'agit d'une obligation, il n'y a pas d'incitation fiscale à proprement parler, mais les propriétaires peuvent déduire la dépense effectuée (et éventuellement les intérêts des emprunts, s'ils ont dû en contracter) de leur revenu foncier. Ils ne peuvent pas, cependant, répercuter ce coût sur leurs locataires éventuels (1).

C'est au gestionnaire de l'immeuble (et aussi à la société chargée de l'entretien de l'appareil, qui a aussi une mission d'alerte) que revient le devoir d'informer le ou les propriétaires de cette obligation et des risques encourus. En copropriété, les travaux doivent être votés en assemblée générale à la majorité absolue ou relative en cas de deuxième convocation. Le syndic qui n'aura pas prévenu le (s) propriétaire (s) pourra, en cas d'accident, être considéré comme responsable – par négligence ou imprudence ayant involontairement entraîné blessures ou décès. S'il a alerté la copropriété ou le propriétaire et que les travaux ont été repoussés en assemblée générale, c'est le syndicat des copropriétaires qui assume la responsabilité (2).

Il faut noter aussi que le tribunal d'instance, saisi en référé, peut ordonner la mise en conformité, éventuellement sous astreinte, à la requête de tout copropriétaire ou locataire de l'immeuble.

Cette réglementation a soulevé des problèmes inattendus, notamment pour la mise en conformité d'installations existantes : certains systèmes, réduisant l'espace de la cabine, en empêchent l'accès aux fauteuils roulants de certains handicapés. On se trouve donc placé devant le dilemme suivant : ne pas satisfaire à la réglementation sur la sécurité ou être en contravention avec celle qui exige de faciliter l'accès aux handicapés. En fait, les spécialistes ont généralement le moyen de résoudre le problème technique ainsi posé (par exemple, en creusant l'arrière de la cabine pour permettre à la personne concernée de placer ses pieds dans des sortes de gaines en caoutchouc).

S'il passe pour être le moyen de transport le plus sûr, utilisé chaque jour par 40 millions d'usagers en France, l'ascenseur tue ou blesse cependant quelquefois : on dénombre encore une dizaine d'accidents mortels par an. Les dangers sont de deux ordres : risques d'écrasement par un objet lourd (comme une poubelle ou un paquet dur) qui, accroché par la paroi, est projeté contre l'utilisateur qu'il écrase; risques de coincement de tout ou partie du corps en tentant de rattraper un objet en train de glisser. Les copropriétaires peinent parfois pour assumer leurs charges et les travaux. Mais la main ou le pied d'un enfant ont-ils un prix?

Françoise Vaysse

(1) Ces travaux ne doivent pas être confondus avec le remplacement ou l'installation d'un appareil qui, eux, bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 25 % du montant des dépenses, sous plafond.

(2) La cour d'appel de Toulouse a estimé que, compte tenu des pouvoirs dont dispose le syndic, il peut y avoir carence de sa part de ne pas passer outre le refus de l'assemblée générale.

HUMEUR ● par Josée Doyère

Tête de station

DÉSOLÉE. Ce billet sera parisien. Seuls nos lecteurs provinciaux qui viennent de temps à autre dans la capitale peuvent se sentir concernés. Pardon aux autres.

Pourquoi diable le panneau bleu et blanc «Taxis. Tête de station» est-il toujours placé à 15 ou 20 mètres de l'abri qui protège la file des candidats clients?

Le panneau se trouve à côté du feu rouge et du passage clouté (je sais, il n'y a plus de clous, mais des bandes blanches, glissantes par temps de pluie, mais on les appelle toujours «passages cloutés»), tout comme la borne téléphonique qui permet d'appeler une voiture depuis chez soi. L'abri, lui, doté du petit banc jaune clair à trois places, est plus loin. Il est normal, en attente d'un «sapin» (c'est comme ça que les vieux Parisiens appellent encore les taxis, par référence à la caisse des fiacres et des tout premiers taxis, qui était de ce bois), que le client s'installe sous cet abri, pour se protéger du soleil ou de la pluie, ou pour s'asseoir, s'il en éprouve le besoin. C'est là pour ça, non?

Quand il fait beau et que plusieurs voitures sont en station, pas de bobo, le client qui se pointe monte dans la première voiture, et en avant.

Aux heures difficiles de la circulation (le matin, vers 8 ou 9 heures, avant le déjeuner, le soir à la sortie des bureaux et avant le dîner...), quand les queues de clients potentiels s'allongent sous les fameux abris, la contestation est là, génératrice d'empoignades verbales et de paroles aigres. Quand il pleut – bruine ou hallebardes – c'est la «cata». Et la franche engueulade.

Les petits malins, toujours plus pressés que les autres, feignent d'ignorer la file qui attend patiemment la trop rare voiture et se plantent tout contre le feu rouge et la borne d'appel qui clignote sans espoir, sous le panneau litigieux. Rappelés à l'ordre, ils affirment qu'ils sont en tête de station, qu'ils ont pris l'abri pour un arrêt de bus, et râlent ferme quand on les empêche de resquiller. Le chauffeur du taxi qui arrive n'en peut mais : il n'était pas là au moment de la constitution de la file d'attente et de l'arrivée du resquilleur.

Le Français est indiscipliné, c'est mondialement connu, et spécialement le Parisien (et c'est fou ce que les provinciaux deviennent vite parisiens... quelques heures suffisent!). Pourquoi lui faciliter ainsi la tâche? Mettre le panneau bleu (et la borne d'appel téléphonique) tout près de l'abri, l'y incorporer au besoin dans un de ces éléments de mobilier urbain très «design», faciliterait la vie de tout un chacun, éviterait les prises de bec et inciterait à l'urbanité... La solution doit être simple à trouver et je me fiche comme de colin-tampon qu'elle dépende de la préfecture de police ou de la Ville de Paris. ■

LOIS ET DÉCRETS

Transfusion sanguine

■ Un arrêté fixe la liste des centres de transfusion sanguine agréés par le ministère de la santé et leur adresse.

Le Centre national de transfusion sanguine des Ulis (Essonne) et 5 centres régionaux sont autorisés, à titre transitoire, à préparer des produits issus du fractionnement du plasma. Ils seront par la suite regroupés, tout ou partie, au sein d'un groupement d'intérêt public le Laboratoire français du fractionnement, organisme chargé de traiter le plasma.

Pour les 184 centres ou postes de transfusion sanguine agréés, une convention a été passée avant d'obtenir l'agrément du ministère de la santé. Arrêté du 2 novembre 1992, *Journal officiel* du 5 novembre 1992, pp. 15312 et 15313.

Travail des handicapés

■ Toutes les entreprises occupant au moins 20 salariés sont tenues d'employer, à temps partiel ou à temps complet des travailleurs handicapés dans la proportion de 6 % de l'effectif total. Cependant, les employeurs peuvent s'acquitter partiellement de leur obligation en passant des contrats avec des prestataires de services faisant travailler des handicapés (ateliers protégés, centres de distribution de travail à domicile agréés, centres d'aide par le travail).

Cette exonération partielle ne peut être supérieure à 3 % de l'ensemble du personnel.

Décret Nº 92-1192 du 5 novembre 1992, Journal officiel du 7 novembre 1992, p. 15413.

□ **Erratum : l'industrie aux Pays-Bas.** – Des erreurs se sont glissées dans l'encadré «Moteur des exportations» sur l'industrie néerlandaise, dans «le Monde de l'économie» du 17 novembre, page 34. En fait, aux Pays-Bas, l'industrie assure 21,9 % d'un PNB de 536 milliards de florins (1 607 milliards de francs); elle emploie 840 000 personnes et représente un chiffre d'affaires de 263,5 milliards de florins (790 milliards de francs), dont près de la moitié à l'exportation.

□ ***Précision : le BIEM.*** – *Le BIEM*, qui a négocié les droits de reproduction des artistes pour les cassettes «digitales» («le Monde de l'économie» du 10 novembre), est le Bureau international des éditions mécaniques.

LA COTE DES MOTS

Krach

Avec *landau*, *leitmotiv* et quelques autres, *krach* fait partie des mots allemands que le français a assimilés et «francisés» sans peine. Les Français, eux – s'ils connaissent plutôt bien l'acception du terme : «effondrement du cours des valeurs, ou des marchandises, à la Bourse», et, par extension, s'agissant d'une firme ou d'une entreprise, «faillite, dépôt de bilan, banqueroute...» – hésitent parfois sur l'orthographe et la prononciation. D'où des confusions avec des mots anglais... entre autres.

La gravité de la situation exprimée par *krach* peut, encore, être traduite par des vocables et locutions comme : «débâcle (boursière, financière), déconfiture, dégringolade brutale, ruine», etc., selon le contexte.

A l'exception de la majuscule initiale qui caractérise les substantifs allemands (1), le nom a conservé sa graphie d'origine, ainsi que la prononciation d'outre-Rhin : «krak», et son pluriel suit les règles ordinaires du pluriel en français : *des krachs*. Voilà donc un «emprunt» qu'il ne nous coûte pas d'employer.

Mais il convient de ne pas le confondre avec ses homonymes ou quasi-homonymes, que ce soit une forteresse édifiée par les croisés en Syrie et en Palestine – un *krak* (ou, moins usuels, *krac*, *crac*, *karak*), – un individu remarquable par son savoir ou ses compétences (*«C'est un crack!»*), une drogue dure (*du crack*), une hâblerie (*raconter des craques*), le *«crac!»* entendu lors d'un choc, etc.

Sans omettre le *crash* anglo-américain, équivalant à *krach* mais inusité en français dans cette acception de «faillite en Bourse». Un *crash* abusivement utilisé, par ailleurs, en lieu et place de «*chute, atterrissage forcé...*». Un avion s'est «*crashé*»?... Non, il s'est – hélas – *écrasé* au sol.

Nous veillerons à ne pas faire de *crash* (et de *se crasher*) un... emprunt consolidé.

Jean-Pierre Colignon

(1) Dans des textes français, le processus d'intégration des mots empruntés à d'autres langues implique que ces termes perdent leurs particularités (dans le cadre d'une réforme de l'orthographe allemande, certains ont proposé la disparition de cette majuscule des noms).

BLOC-NOTES

D'une semaine...

CROISSANCE ZERO EN ALLEMAGNE EN 1993 : Selon un rapport du Conseil des experts économiques, le 15 novembre, la croissance économique sera nulle en 1993 dans la partie occidentale de l'Allemagne (*le Monde* des 17 et 19 novembre).

ROBERT LION QUITTE LA CAISSE DES DEPOTS. Dix ans après son entrée en fonctions, Robert Lion a annoncé, le 16 novembre, qu'il quittait son poste de directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Son successeur sera désigné au mois de décembre (*le Monde* des 17 et 18 novembre).

GREVES A LA RATP. Les grèves ont affecté l'ensemble du réseau (métro et RER) le matin et le soir à partir du 17 novembre. Dans le plan de modernisation de l'entreprise proposé par la direction, les syndicats s'opposaient notamment à la modification des horaires et à l'avancement «au mérite». Un projet d'accord mis au point dans la nuit du 19 au 20 novembre devait être soumis aux conducteurs lundi 23 novembre (*le Monde* du 17 au 21 novembre)

BUDGET 1993 : LA RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT ENGAGEE. Pierre Bérégovoy a eu recours à l'article 49-3 lors du débat le 18 novembre à l'Assemblée nationale pour le vote de l'ensemble du budget. En réponse, les trois groupes de la droite ont déposé une motion de censure qui sera discutée le 23 novembre (*le Monde* du 19 novembre).

LA COURONNE SUEDOISE ATTAQUEE. Victime de nouvelles attaques spéculatives contre sa monnaie, la banque centrale de Suède a annoncé, le 19 novembre, qu'elle décrochait sa monnaie de l'écu (*le Monde* du 21 novembre).

NEGOCIATIONS DU GATT : ACCORD REJETÉ PAR LA FRANCE. Un compromis a été signé le 20 novembre à Washington entre les représentants de la CEE et ceux des Etats-Unis sur les échanges agricoles. Il prévoit une baisse de 21 % des exportations subventionnées de la CEE et une limitation des surfaces cultivées en oléagineux. Malgré des concessions américaines, le compromis est rejeté par le ministre français de l'agriculture, Jean-Pierre Soisson, qui l'estime incompatible avec la politique agricole commune (PAC), comme par les organisations de paysans (*le Monde* daté 22-23 novembre).

BBL : OPA ABANDONNÉE. La banque néerlandaise ING a annoncé, le 19 novembre, qu'elle abandonnait son OPA sur la banque belge BBL (*le Monde* daté 22-23 novembre).

... à l'autre

MARDI 24 NOVEMBRE. Bruxelles. Conseil «Industrie» de la CEE consacré notamment à la sidérurgie (*voir pages 28 et 29*).
Vienne. Séminaire sur le thème : «L'Electricité dans l'Europe en mutation : Cohérence, diversité et évolution», organisé par EURELECTRIC, Groupement européen d'intérêt économique.
Saint-Ouen. Journée-débat sur le thème : «Télévision écran large : de la technologie au spectateur», en présence de Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, organisée par la PROMIS (Promotion des métiers de l'image et du son).

MERCREDI 25 NOVEMBRE. Vienne. Conférence de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).
Israël. Visite d'Etat du président François Mitterrand (jusqu'au 27 novembre).
Bruxelles. La Commission des Communautés européennes examine le compromis signé avec les Etats-Unis pour savoir s'il est conforme avec la politique agricole commune. A Paris, le Parlement français discutera de la position de la France. Le gouvernement français veut demander la réunion d'un conseil des ministres de la CEE.
Nantes. Congrès annuel de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte (SEM), sur le thème «Sociétés d'économie mixte et collectivités locales : transparence et performance» (jusqu'au 27 novembre).
France. Manifestations des salariés des entreprises de l'aéronautique et de l'armement dans 10 villes de France, à l'appel de FO, CFE-CGC et CFTC.
France. SNCF. Arrêts de travail à l'appel de plusieurs organisations syndicales pour protester contre le «budget d'austérité» prévu pour 1993.
Madagascar. Premier tour de l'élection présidentielle.
Dakar (Sénégal). Conférence internationale sur l'assistance aux enfants en Afrique (jusqu'au 27 novembre).
Paris. 5e séminaire Sciences-Po-*le Monde* sur le thème : «Faut-il enterrer l'autorité?» (Hôtel Nikko).

VENDREDI 27 NOVEMBRE. Jordanie. Visite officielle du président François Mitterrand (jusqu'au 28 novembre).
Bonn. Vote de ratification du traité de Maastricht au Bundestag.

LUNDI 30 NOVEMBRE. Paris. MIDEST. Marché international de la sous-traitance (Villepinte, jusqu'au 4 décembre).
Bruxelles. Conseil «Energie» de la CEE.
Londres. Réunion ministérielle sur l'immigration (jusqu'au 1er décembre).

Quand l'éthique gagne la finance

Pour être « dans le vent », associations et banques s'engagent prudemment dans la collecte de financements dits « éthiques » ou « partage » destinés à soutenir des actions humanitaires, écologiques, etc.

DEPUIS une dizaine d'années, copiant un mouvement lancé aux Etats-Unis, banques et institutions financières françaises offrent des placements sur mesure à des clients soucieux de concilier affaires et morale. On peut les classer en deux catégories : les placements « éthiques », les placements « partage ».

Les premiers se caractérisent d'abord par l'emploi des sommes recueillies : telle sicav orientée vers le développement soutiendra des entreprises du « Sud », tel fonds pour l'environnement investira dans des entreprises tournées vers l'écologie, tel autre enfin évitera soigneusement toute activité d'armement, ou polluante, ou liée à l'apartheid. Certains bannissent les entreprises de tabac, d'alcool, d'autres enfin étudient le sort des salariés dans les sociétés concernées, bref, l'éthique de l'entreprise, avant d'en souscrire des actions.

Les seconds, ou placements « partage », sont souvent plus classiques dans leur investissements en obligations ou actions, garantissant une bonne sécurité. Mais leurs souscripteurs acceptent de plafonner leur rémunération dans des conditions définies (par exemple un rendement ne dépassant pas le taux d'inflation, ou un partage par *moitié des gains*). Le surplus est alors reversé à un organisme désigné, association de développement, institut de recherche médical, etc. Enfin, certaines formules mélangent les deux objectifs.

UTILITÉ SOCIALE • L'un des plus anciens, et des plus importants fonds, est sans doute Faim et développement, qui se baptise « d'utilité sociale ». Créé dès 1983 au profit du Comité catholique contre la faim et pour le *développement* (CCFD) – aujourd'hui rejoint par d'autres associations, Cimade, Frères des hommes, Terre des hommes – et géré par le Crédit coopératif, ce fonds reverse les revenus excédant le taux d'inflation à diverses actions dans le tiers-monde. Il gère environ 200 millions de francs, pour plus de 40 millions déjà « partagés ». Parmi les récents placements « partage », on peut signaler Eurco Solidarité, créé par quatre *établissements* financiers (Crédit coopératif, Crédit lyonnais, Caisse des dépôts, BIMP) pour soutenir l'action du CCFD en Europe, notamment de l'Est. Téléthon Poste, pour sa part, relaie la célèbre collecte télévisée de l'Association française contre les myopathies.

Côté « éthique », Nord-Sud développement, sicav de la Caisse des dépôts, a collecté 768 millions, auprès d'institutionnels mais aussi de particuliers *(plus du quart) grâce à 16* réseaux de collecte. Elle investit dans des titres d'institutions agissant vers les pays démunis (Banque mondiale, Caisse française de développement, etc.). Les fonds éthiques Hymnos (Crédit lyonnais) ou Nouvelle Stratégie 50 (société de Bourse Meeschaert Rousselle), qui recueillent notamment mais pas exclusivement des fonds de congrégations religieuses, ont constitué des comités pour les guider dans le tri délicat des *sociétés de leur portefeuille*. Tous recherchent – et obtiennent en général – une rentabilité correcte. Au total, les placements « partage » ou « éthiques » n'ont pas encore suscité un véritable engouement des particuliers : sans doute moins de 1 milliard recueilli, sur les 1 750 milliards de l'ensemble des sicav.

Les banques sont tiraillées : elles veulent répondre aux demandes de certains clients, paraître « dans le vent ». *Elles ne dédaignent pas* de capter ainsi de nouvelles ressources... et un peu de publicité, mais ne veulent pas non plus trop mélanger métier, rentabilité et charité. Il est vrai que certaines associations sont également réticentes : certaines *craignent que les revenus* des placements « partage », qui fluctuent avec l'économie, ne permettent pas une action durable et planifiée. D'autres, tout simplement, questionnent une certaine « bonne conscience » à bas prix *des soucripteurs, qui oublieraient* le sens du don et de l'engagement personnel.



Michel Colonna d'Istria

La croisade du Père Devert

Suite de la page 25

Il s'agit, en clair, de permettre à des ménages en situation difficile de trouver un logement dans des immeubles ordinaires, voire bourgeois. Ce qui n'est pas une mince affaire, compte tenu des problèmes de voisinage que soulève l'arrivée d'une de ces familles, souvent nombreuse et d'origine étrangère ! Mais cette démarche évite les ghettos, source d'exclusion et de rejet, qui compromettent définitivement toute égalité des chances. Elle suppose également un accompagnement social serré pour permettre une véritable insertion des intéressés. *« Nous faisons très attention. Nous ne sommes pas là pour jouer l'échec »* : à côté de l'association Habitat et Humanisme, pivot de son action, le Centre d'étude et de recherche pour l'accompagnement social (CERAS) s'occupe plus particulièrement du suivi social.

DYNAMIQUE • Depuis cinq ans, il a mis en place un parc de 500 logements gérés sur Lyon par la Régie nouvelle, dont 300 appartiennent à l'association Habitat et Humanisme et 200 environ à des bailleurs privés ou publics. *« Jusqu'à il y a trois ans, le marché nous a porté. Mais avec la crise, il fallait garder une dynamique. »* De promoteur, *via* la société Innovation et Construction, le Père Devert est donc devenu financier : il a créé un fonds commun de placement (FCP), avec l'aide d'Altus Finance et du Crédit coopératif. L'argent collecté (15 millions de francs depuis janvier) est placé en obligations qui rapportent environ 10 %. Le quart de ces revenus est reversé à l'association sous forme de dons et lui servent de fonds propres pour monter les dossiers logement.

Mais aujourd'hui, il veut aller plus loin : *« Pour réussir, il faut une dimension nationale »*, explique-t-il. Il veut donc faire connaître le FCP à Paris, l'objectif étant de drainer 200 millions de francs. Les sommes collectées en Ile-de-France seront affectées à la région, où les problèmes de logement sont peut-être encore plus grands qu'ailleurs, mais où la crise – et les baisses de prix qu'elle engendre – ouvre aussi des opportunités...

« Deux cent cinquante à 300 logements par an, cela en fait 3 000 pendant dix ans. Dans cinq ou six ans, on pourra dire que la mixité sociale, ça marche », projette-t-il. *« Une goutte d'eau »* par rapport à l'ampleur des problèmes, reconnaît-t-il. Bien utile, pourtant.

Françoise Vaysse

Plan de bataille gouvernemental

Après la manifestation qui avait réuni la veille plusieurs centaines de personnes aux abords du Palais Bourbon pour réclamer *« un plan d'urgence pour le logement »* et quelques heures après un débat passionné à l'Assemblée nationale sur le budget du logement, Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, a dévoilé, le 15 novembre, un plan en sept mesures pour loger les plus démunis. La mesure la plus spectaculaire est la réquisition de 300 logements, une mesure qu'on n'avait pas vue depuis des années. Certes, pour ne pas effaroucher les petits propriétaires privés, ne sont concernés que des logements appartenenant à la Ville de Paris ou à l'Etat.

• Un groupe de travail va être mis en place d'ici Noël sur cette question.

• D'ici au 15 décembre, département par département, les préfets devront réunir les conseils départementaux de l'habitat afin d'arrêter les plans d'urgence pour l'hiver et conclure des contrats d'objectifs pour les plus démunis.

• Ils sont tenus de leur réserver sur leurs contingents préfectoraux 5 000 logements sociaux en zone urbaine. Chaque année, *il devra être construit* 1 800 logements locatifs sociaux à loyers très réduits.

• 40 millions de francs vont être débloqués pour les associations chargées de l'hébergement d'urgence.

Pour l'Ile-de-France :

• Un organisme chargé du logement des sans-abri et des mal-logés va être créé avant Noël.

• 300 logements vacants appartenant à la Ville de Paris ou à l'Etat vont être réquisitionnés.

• L'Etat, *via* le Fonds d'aménagement de la région Ile-de-France, va favoriser l'acquisition par des associations caritatives d'hôtels meublés voués à disparaître dans des opérations d'urbanisme.



La nouvelle crise

50 000 emplois menacés en Europe d'ici à 1995, plusieurs confrontés à une demande en baisse et à une chute des prix, doivent

LES clients de Sumitomo Steel ne recevront pas de cartes de vœux au 1er janvier 1993. Le sidérurgiste nippon a décidé de supprimer les cinquante mille bristols qu'il expédie traditionnellement pour la nouvelle année. Le gain sera de 32 000 dollars. A peine 170 000 francs au cours actuel de la devise américaine.

Qu'un groupe qui atteint un chiffre d'affaires de 50 milliards de francs se mette à économiser les bouts de chandelle en dit long sur l'état actuel de la sidérurgie. Partout, on gratte les fonds de tiroir, on serre les boulons. Car, à l'aune des mesures annoncées ces derniers temps, le cas Sumitomo fait figure d'anecdote pittoresque. NKK, le numéro deux nippon, a prévu, lui, de réduire de *«façon significative»* l'effectif de sa division acier au cours des trois prochaines années. Deux mille à trois mille personnes seraient concernées, soit 20 % des sidérurgistes du groupe. En Europe, l'état de crise est à nouveau invoqué. Les quinze sidérurgistes de la Communauté regroupés au sein du lobby Eurofer tirent la sonnette d'alarme depuis le début de l'année. Il y a un mois, dans un mémorandum adressé à la Commission de Bruxelles, ils chiffraient à cinquante mille le nombre de suppressions d'emplois probables d'ici à 1995, soit 13 % des effectifs de l'industrie européenne de l'acier.

À-COUPS ● La conjoncture est exécrable. Dans les pays industrialisés, les marchés sont orientés à la baisse. En volume comme en prix. Les perspectives sont maussades. Aucun analyste ne compte sur une amélioration sensible avant deux ans. *«La demande mondiale d'acier ne retrouvera les niveaux records de 1989-1990 qu'après le milieu des années 90»*, pronostiquaient cet automne les spécialistes de l'*Institut international du fer et de l'acier* (IISI). Au Japon, la consommation d'acier aura chuté de plus de 10 % en 1992. Elle ne devrait reprendre que très modérément l'an prochain, estiment les plus optimistes. Aux *Etats-Unis*, la demande a gagné un peu en vigueur après une année 1991 catastrophique. Le marché ne devrait croître que très modérément en 1993. En Europe, enfin, les achats d'acier ont diminué de 2 millions de tonnes cette année. Un million de tonnes, au plus, devrait pouvoir être récupéré l'année prochaine, si tout va bien.

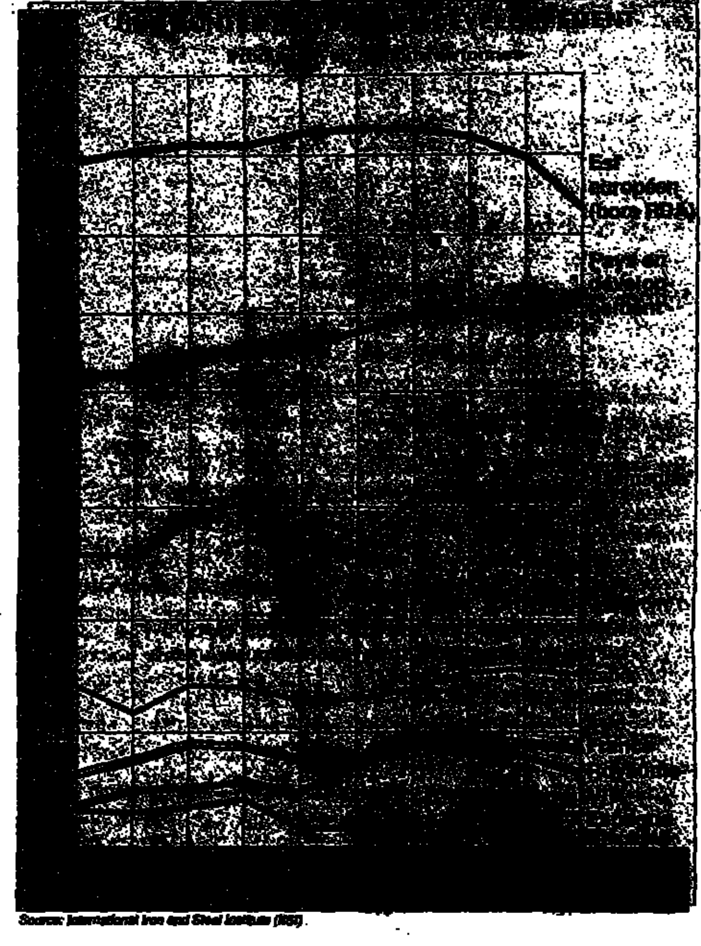
Située en amont de l'industrie, la sidérurgie réagit par à-coups aux variations de la croissance. Que l'automobile ou le bâtiment et les travaux publics, ses deux principaux débouchés, prennent de l'allant, et avec quelques mois de retard, une fois les stocks épuisés, l'industrie de l'acier redémarre avec une vigueur démultipliée.

Que l'activité se tasse, que l'investissement se ralentisse, et c'est le coup de frein, avec davantage de brutalité. Les sidérurgistes estiment à plus de 2,5 % le rythme de croissance qui leur permet d'écouler leur production sans trop de difficultés. Avec une progression de l'activité de 1,5 % en moyenne en 1992 dans la zone OCDE, et une prévision de 2 % pour 1993, on reste bien entendu loin du compte.

MINI-MILLS ● Mais des facteurs perturbateurs variables selon les régions sont venus s'ajouter et amplifier le marasme. *«La situation est aujourd'hui au moins aussi préoccupante que celle du début des années 80»*, affirme Yves-Thibault de Silguy, directeur des affaires internationales du groupe sidérurgique français Usinor-Sacilor.

Récession et appréciation du yen au Japon, récession et explosion des *«mini-mills»*, ces mini-aciéries électriques installées en plein champ aux Etats-Unis, récession et afflux d'acier en provenance des pays de l'Est en Europe, forment, en réalité, les nouvelles combinaisons maudites de la sidérurgie.

Les producteurs d'acier nippons ont été sérieusement ébranlés par la baisse récente du dollar. Leur marché, c'est l'automobile, les usines Toyota, Nissan, Honda sur l'archipel, doublées des fameuses usines *«transplants»* installées aux Etats-Unis. Ces dernières tournent moins et, donc, achètent moins de tôles, en raison de l'effondrement du marché automobile américain.



Source : International Iron and Steel Institute (IISI).

Allemagne : la Ruhr rattrapée

Les sidérurgistes d'Outre-Rhin s'étaient réorganisés, avaient investi les premiers. Mais pendant les années 80, les voisins en ont fait autant, avec l'aide des Etats.

FRANCFORT
de notre correspondant

CETTE fois l'Allemagne n'est pas épargnée. Les sidérurgistes allemands doivent recourir au chômage partiel pour réduire les coulées de 20 % ce quatrième trimestre. En 1992, la production, avec moins de 37 millions de tonnes d'acier brut, sera inférieure de près de 5 % à celle de l'an passé. Seuls quelques groupes feront encore des bénéfices cette année : Thyssen, Preussag et probablement Krupp-Hoesch. Ruprecht Vondran, le président de la *Wirtschaftsvereinigung Stahl*, la chambre syndicale de la sidérurgie, a prévenu qu'il faudrait supprimer 20 000 emplois sur 180 000 dans les deux ans.

ARROGANTS ● Au début des années 80, lorsque toute l'Europe *éteignait ses hauts-fourneaux*, les *Konzern* allemands affichaient d'arrogants profits. Ayant vu venir la crise dès la *première alerte* de 1974, à l'encontre de leur concurrents – la France construisait Fos ! – les maîtres de forges allemands s'étaient restructurés et avaient *dépensé des dizaines de milliards* de marks pour moderniser leurs outils. La Ruhr était ainsi devenue le modèle d'une conversion réussie. Tous les concurrents en tirèrent la leçon que l'investissement sauvait l'acier. On modernisa. L'intervention des Etats fut massive : partout on a, officiellement ou officieusement, nationalisé. En Allemagne, la présence publique – au travers des Länder – fut importante *mais nettement plus feutrée*, à quelques exceptions près comme en Sarre. Les conséquences s'en font sentir aujourd'hui.

> **“Il y a deux ans les prix sur le marché mondial étaient supérieurs à ceux du marché allemand. Ce n'est plus le cas.”**

Comme ses concurrentes, la sidérurgie allemande subit d'abord le ralentissement économique général : comme toutes les industries situées en amont, elle amplifie les cycles conjoncturels. Au fur et à mesure du ralentissement de la *croissance allemande*, les carnets de commandes se sont dégarnis : – 2,1 % au premier trimestre, – 4,6 % au deuxième, – 11,5 % au troisième et – 20 % au quatrième. Chiffres éloquents. La faible perspective de croissance économique pour les mois à venir (1 % au plus) se traduira par un recul de 3 % pour les sidérurgistes.

Deuxième raison partagée avec les confrères européens : les *importations à bas prix en provenance des pays de l'Est (voir ci-dessus l'article de Caroline Monnot)*. L'Allemagne aura importé en 1992 plus de 1 million de tonnes d'acier, essentiellement tchèque et polonais. Les débouchés ont été réduits d'autant. *Mais* l'effet sur les prix a été pire.

S'y ajoutent des raisons purement allemandes. Les salaires (49 deutschemarks l'heure contre 32 en France) et la durée du travail placent les coûts allemands au plus haut dans la CEE. La récente dévaluation de la lire, de la peseta et de la livre aggravera le surcoût allemand. La faiblesse du dollar *vient pénaliser en sus l'exportation* hors d'Europe. *«Il y a deux ans, les prix sur le marché mondial étaient supérieurs à ceux du marché allemand. Ce n'est plus le cas»*, explique Hans-Peter Kuhlmann, économiste de la Dresdner Bank.

Mais l'Allemagne a perdu son avance de compétitivité. Entre 1985 et 1990, la productivité (tonne d'acier par personne employée) a bondi de 70 % en France, de 40 % en Italie et en Belgique, de 33 % en Grande-Bretagne. En Allemagne le progrès ne fut que de 19 %. L'avance germanique a été laminée : il faut 4,1 heures-homme pour couler 1 tonne d'acier en France, 4,8 heures-homme en Allemagne. *«L'Allemagne ne conserve son avance que dans les produits de haut de gamme»*, selon Hans-Peter Kuhlmann.

Le rattrapage des autres a été facilité par les Etats qui ont largement refinancé leurs groupes nationaux. *«Ils continuent de le faire»*, se plaignent d'ailleurs les sidérurgistes allemands.

Ayant eu le tort d'avoir raison avant les autres, la sidérurgie allemande n'a pas connu les restructurations des années 80. Elle compte encore une bonne dizaine d'entreprises coulant de l'acier, alors qu'il *ne reste plus qu'un groupe par* pays en France, en Grande-Bretagne et en Italie (à l'exception notable des PMI privées de la région de Brescia). Le même processus de fusion est en cours en Espagne. L'Allemagne aurait-elle, cette fois, du retard ?

PRINCIPE ● La réponse des experts et des sidérurgistes eux-mêmes est négative. D'abord parce qu'on se méfie toujours des groupes monopolistes : c'est la concurrence qui a poussé aux choix judicieux des années 70, elle reste un principe à *défendre*. Ensuite parce que l'évolution technologique conduit à abandonner *les grandes cathédrales* pour produire dans de petites unités spécialisées. L'effet d'échelle serait plutôt négatif.

Le rachat de Hoesch par Krupp, le rapprochement en discussion entre Klöckner (le plus fragile des groupes allemands) et le néerlandais Hoogovens, ou encore la fusion des productions de tubes de Hoesch et de Mannesmann, sont des opérations qui ne doivent donc pas être comprises comme le début d'un vaste Meccano de l'acier allemand. La sidérurgie doit rester privée et concurrentielle.

Cette position traditionnelle et libérale des maîtres de forges se *heurte cependant aux difficultés* de l'Allemagne de l'Est. La production, réduite des deux tiers en *deux ans, y a été ramenée* à 3,5 millions de tonnes environ. Mais la Treuhand, l'organisme chargé des privatisations, n'a pas trouvé d'acquéreur pour l'acier.

NATIONALISATION ● Le dernier espoir était la reprise d'Eko *par Krupp, mais l'opération vient* d'être abandonnée. Poussée par les autorités régionales, la Treuhand a poursuivi l'exploitation jusqu'ici mais sans avoir de solution pour l'avenir. Sera-t-il possible de conserver cette nationalisation à l'Est, contraire aux principes des *groupes de l'Ouest ? La réponse* dépasse la seule sidérurgie et le gouvernement n'a pas tranché.

Pour l'heure, la sidérurgie allemande maintient ses principes et s'oppose à un éventuel recours à l'article 58 par la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la CECA. Elle ne juge pas si catastrophique la situation de l'acier européen. Un rebond *devrait intervenir* à *partir de la* mi-1993, estiment les experts, pour qui la crise n'est pas structurelle, mais conjoncturelle. Et s'il faut réduire les capacités, que cela se passe par l'élimination des moins compétitifs et non pas par des décisions politiques à *Bruxelles, disent les Allemands.*

Quitte à ce que des aides de reconversion soient octroyées, en *Europe de l'Ouest* mais aussi en Europe de l'Est, Ruprecht Vondran, président de la chambre syndicale, propose une méthode : que les groupes bien portants rachètent des parts de marché aux plus faibles. Le pire, estime-t-il, serait d'accroître à nouveau des inter*ventions publiques auxquelles* il est, au contraire, temps de mettre fin.

Eric Le Boucher

Royaume-Uni : appel à l'aide

Redressé puis privatisé en 1988, British Steel, malgré ses gains de productivité, va encore réduire ses effectifs. En échange, le groupe réclame une protection contre le dumping

LONDRES
de notre correspondant

TANDIS que douze yachts à coque d'acier se préparent à doubler le cap Horn, leur sponsor commun, British Steel, affronte une tempête mondiale et devra *consentir de nouveaux sacrifices, en* matière de production, de profits et d'emplois, pour surnager dans le flot de la concurrence internationale. Mais le sidérurgiste britannique réclame aussi de nouvelles règles du jeu et le retour à des *«marchés organisés»* de l'acier.

Cet appel, lancé par son directeur général, Brian Moffat, lors de l'annonce des – mauvais – résultats financiers de la compagnie, est symptomatique de la crise qui frappe les *producteurs européens*, avec la surproduction et la chute des prix (– 25 % depuis 1989). Numéro deux de l'acier au sein de la CEE, British Steel, privatisé depuis 1988, subit pourtant plus fortement que les groupes publics étrangers (lesquels reçoivent des «aides de restructura*tion», c'est-à-dire des subventions)* les effets conjugués de la récession économique et de la politique de *dumping* des Etats producteurs d'Europe de l'Est.

LENTEUR ● Faute d'une double action, de la part de la Communauté européenne et du gouvernement britannique, des *«choix drastiques»*, selon Brian Moffat, devront être faits. En clair, de nouveaux licenciements seront inévitables.

La direction de British Steel s'irrite de la lenteur des pouvoirs publics à protéger un secteur important de l'économie nationale, alors que, souligne-t-elle, la France et l'Italie, par exemple, ont adopté des politiques de soutien pour *éviter de réduire davantage* leur production... et les emplois. Depuis deux ans, British Steel a réduit de 20 % sa main-d'œuvre, celle-ci tombant à 41 800 salariés, ce *chiffre devant probablement* être ramené à 40 000 à la fin de l'exercice en cours.

Le mois dernier, son *président*, Sir Alistair Frame, a annoncé une baisse de la production de 20 % pour faire face à l'évolution du marché, laissant ainsi présager de nouvelles *menaces sur l'emploi. British Steel* n'a cependant pas encore «digéré» les conséquences de la fermeture, en juin dernier, de son usine de Ravenscraig, au sud-est de Glasgow. *La «mort» de Ravenscraig*, vécue comme un véritable traumatisme social dans cette partie déjà sinistrée de l'Ecosse, c'était, avec le licenciement des 1 220 salariés et des menaces sur 15 000 emplois locaux «indirects», l'un des derniers symboles de l'industrie lourde britanni*que qui disparaissait*, et aussi celui d'une politique industrielle interventionniste et hasardeuse.

Ravenscraig avait été imposée en 1959 par le gouvernement de Harold Macmillan. L'Etat souhaitait implanter deux complexes sidérurgiques, le premier à Ravenscraig, l'autre à Llanwern, dans le sud du pays de Galles, des zones de production de charbon, source d'énergie indispensable aux hauts-fourneaux. *Mais* la fermeture de plusieurs entreprises (automobile et aluminium notamment), plus tard le déclin de la construction navale, ont contribué à réduire la demande : en 1988, moins de 4 % de la production de Ravenscraig était écoulée en Ecosse. La disparition de *cette aciérie est le résultat* de la politique de «rationalisation» industrielle menée d'une main ferme par «Black Bob», surnom de l'ancien président de British Steel, Sir Robert Scholey.

EFFORTS ● Outre une action énergique sur les effectifs – British Steel comptait 257 000 salariés en 1967, – «Black Bob» a fait passer la productivité de 6,3 heures de travail par tonne produite à 4,4. Comme British Coal pour le charbon, le groupe a donc consenti des efforts importants. Mais charbon et acier ne sont pas dans la même situation : si le déclin du charbon paraît *inéluctable*, l'acier demeure un secteur potentiellement en expansion.

La conjoncture internationale et nationale est donc largement en cause. *Outre une baisse* de la demande intérieure, l'acier britannique – British Steel représente environ 76 % de la production nationale, *soit* 12,2 millions de tonnes – est surtout confronté à la forte pénétration des pays de l'Europe de l'Est, dont les prix sont inférieurs de 18 % à 25 % à ceux de British Steel : leur part est passée de 7,8 % à 18 % cette année. Comme les autres producteurs d'Europe de l'Ouest, la compagnie britannique a été incapable de réduire sa production pour faire face à l'accroissement des stocks.

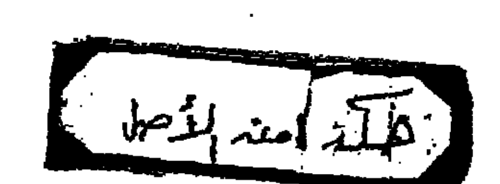
Avec quatorze autres producteurs européens d'acier, British Steel a demandé le mois dernier à la Commission de Bruxelles de réduire les importations en provenance d'Europe de l'Est (de 5,4 millions de tonnes cette année à 4,7 millions de tonnes en 1993) et de mettre en place un plan de restructuration pour éliminer tout ou partie de l'excédent d'acier européen. Ce qui se traduirait par des fusions et surtout par des suppressions d'emplois, dont le coût social devrait être pris en charge par des aides communautaires *(voir ci-dessus l'article de Caroline Monnot)*. Mais, pour les Britanniques, celles-ci devront être réservées à ceux qui auront choisi la voie difficile des licenciements, et non à ceux qui continueraient à subventionner des usines non rentables.

La direction de British Steel a des raisons de manifester son *inquiétude* : les six premiers mois de l'année se soldent par des pertes avant impôts de 51 millions de livres sterling (1), contre des profits de 19 millions en 1991-1992, et aucun dividende ne sera versé pour cette période.

British Steel invite *donc* le gouvernement britannique à prendre des mesures pour arrêter les importations «sauvages» d'acier est-européen en Grande-Bretagne, notamment les produits *qui ne* peuvent plus entrer en France, en Allemagne et en Italie. Mais s'opposer à l'acier d'Europe de l'Est revient à limiter la *faculté de ces* pays à faire redémarrer leurs économies anémiées. Pour le premier ministre britannique, qui a *toujours* plaidé en faveur de l'élargissement de la CEE, il y a là comme une sérieuse contradiction...

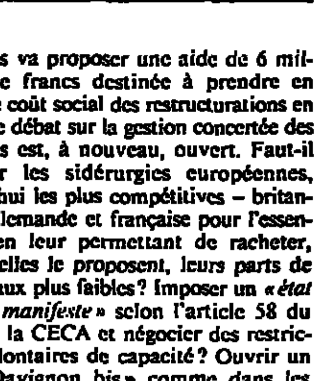
Laurent Zecchini

(1) Une livre sterling vaut environ 8,20 francs français.



de la sidérurgie

milliers au Japon et aux Etats-Unis... Les grands producteurs d'acier envisager un nouveau cycle de restructurations, inévitablement douloureuses



Outre-Atlantique, les grands sidérurgistes sont évidemment touchés aussi par le ralentissement de l'activité. Effet change en moins, mais percée des *mini-mills* en plus. A la faiblesse conjoncturelle s'ajoute donc, *dans ce cas précis*, la concurrence d'une nouvelle filière technologique.

PAYS DE L'EST • En Europe, l'arrivée, en provenance des pays de l'Est, de livraisons d'acier à bas prix (de – 15 % à – 40 % selon les produits) destinées auparavant au commerce intra-COMECON, a amplifié déprime des prix et surproduction. Eurofer estime à 35 millions de tonnes les quantités excédentaires sur le Vieux Continent. Résultat : l'Espagne, à l'image de la France du milieu des années 80, s'est engagée dans un vaste plan de restructuration. L'Italie devrait suivre. En Allemagne, la fusion de Hoesch et de Krupp, à l'initiative de ce dernier, devrait dégager près de 1 milliard de francs d'économies et se solder par 1 800 suppressions d'emplois. En Grande-Bretagne, British Steel pourrait en supprimer 3 000 cette année, après avoir réduit de 7 000 personnes ses effectifs salariés l'an passé *(voir ci-dessous les articles de Michel Bole-Richard, Eric le Boucher et Laurent Zecchini)*. En France, Usinor-Sacilor a été contraint de changer de filière technique sur le fil-machine (une variété de produit long courant) et a annoncé 8 000 suppressions d'emplois dans les trois ans.

Le groupe public français, numéro deux mondial et premier sidérurgiste européen, a renoué avec les pertes l'an passé (– 3,1 milliards de francs) après avoir goûté pendant trois ans aux délices de la profitabilité. Usinor-Sacilor avait cependant réussi à préserver un résultat d'exploitation positif, malgré la détérioration rapide de la conjoncture, notamment dans ses produits longs, Unimétal et Saarstahl, ses deux filiales spécialisées dans ce type d'acier, souffrent. Elles termineront dans le rouge cette année. De quelle ampleur seront ces pertes ?

Pas étonnant, dès lors, que les tensions s'exacerbent. La concurrence était dure. Elle est désormais féroce. De groupe à groupe, d'Etat à Etat, de bloc à bloc. Jadis concentrée sur la maîtrise des coûts, elle s'exprime désormais sur un terrain beaucoup plus politique.

MARCHANDAGES • Au sein de la CEE, d'abord. Britanniques et allemands, qui n'ont eu de cesse de montrer du doigt le français Usinor-Sacilor, coupable d'avoir un actionnaire public et de récupérer 2,5 milliards de francs grâce à l'entrée du Crédit lyonnais dans son capital, le rejoignent aujourd'hui pour dénoncer les subventions prévues par Madrid dans le cadre de la restructuration de la sidérurgie espagnole. Tous réunis, les sidérurgistes européens dénoncent par ailleurs l'afflux massif d'importations en provenance des pays de l'Est. Mais les américains les attaquent à leur tour, en réclamant, pour cause d'aides d'Etat et de *dumping*, des surtaxes sur les livraisons d'acier *(barres au plomb et* tôles sont concernés) en provenance du Vieux Continent.

Quelle que soit l'issue de ces affrontements, la sidérurgie des pays industrialisés ne fera pas l'économie de nouvelles réductions de capacités et de restructurations. D'ores et déjà, le poids des efforts passés, l'évaluation des aides jadis accordées font, au sein de la Communauté, l'objet d'âpres marchandages en vue de répartir les sacrifices à venir. La Commission de *Bruxelles* va proposer une aide de 6 milliards de francs destinée à prendre en charge le coût social des restructurations en cours. Le débat sur la gestion concertée des capacités est, à nouveau, ouvert. Faut-il favoriser les sidérurgies européennes, aujourd'hui les plus compétitives – britannique, allemande et française pour l'essentiel, – en leur permettant de racheter, comme elles le proposent, leurs parts de marché aux plus faibles? Imposer un *«état de crise manifeste»* selon l'article 58 du traité de la CECA et négocier des restrictions volontaires de capacité? Ouvrir un «plan Davignon bis» comme dans les années 70 et 80 ? Le débat n'a pas trouvé d'issue. Les échanges risquent d'être vifs lors du conseil européen de l'industrie sur la sidérurgie, mardi 24 novembre.

Caroline Monnot



Espagne : l'agonie des Asturies

Le plan sidérurgique frappe de plein fouet une région industrielle en déclin, héritière d'une longue tradition ouvrière mais isolée et peu diversifiée

OVIEDO
de notre envoyé spécial

ASSIS sous une reproduction du *Guernica* de Picasso, Emilio Huerta martèle son bureau du poing. Le secrétaire général de l'union régionale des Commissions ouvrières, petit homme énergique et solide, est scandalisé par l'absence de politique industrielle du gouvernement socialiste, qui, estime-t-il, laisse mourir une région. *«Pas question,* dit-il, *de devenir une province de retraités.»*

Emilio Huerta étale les chiffres qu'il a soigneusement inscrits sur une feuille de papier, véritables sémaphores de la régression : 242 000 salariés et déjà 230 000 retraités sur une population d'un million d'habitants; neuf entreprises (sur les quinze employant plus de cinq cents personnes) soumises à reconversion. Et parmi elles, les deux piliers de l'industrie asturienne, le charbon (Hunosa) et la sidérurgie (Ensidesa), toutes deux publiques, et qui, souligne Emilio Huerta, sont responsables de 164 000 emplois dans la région. La crise a déjà frappé Hunosa à l'automne dernier provoquant une grève générale le 23 octobre. Six mille emplois vont être perdus. Aujourd'hui, c'est au *tour d'Ensidesa, où six mille trois* cents autres emplois vont disparaître.

COMMUNE • Que vont devenir les Asturies, ces 10 500 kilomètres carrés coincés entre la mer et la montagne, sanctuaire du syndicalisme, berceau de l'Espagne comme le clament les habitants de la «principauté»? Des terres rudes, montagneuses dont la population a longtemps résisté aux Romains, a interdit la pénétration arabe et s'est opposée à Franco, des terres aussi vertes que rebelles d'où jaillira, en *1934, la* «Commune» espagnole. Dernière communauté autonome du Nord encore sous le contrôle des socialistes, la «Suisse de la péninsule» se demande tout simplement de quoi sera fait son avenir et s'il ne va pas falloir, une fois encore, songer à émigrer pour assurer le futur.

> **Sur neuf hauts-fourneaux (six en Asturies et trois en Biscaye) deux seulement seront maintenus à Gijon.**

La *sidérurgie* entame déjà sa deuxième reconversion, sept ans seulement après la première. *«Il y en aura une troisième dans pas longtemps,* jure Emilio Huerta, *parce que la restructuration n'apportera pas la rentabilité.»* Créée *en 1950, Ensidesa, principale* entreprise sidérurgique du pays compte deux usines, l'une à Avilés, l'autre à Gijon, sur la côte atlantique. Six mille postes de travail ont disparu entre 1985 et 1990. Le nouveau plan du gouvernement prévoit de supprimer un tiers des 18 700 qui subsistent d'ici 1998. Au total, selon le plan, la sidérurgie espagnole perdrait le tiers de ses emplois : sur neuf hauts-fourneaux (six en Asturies et trois en Biscaye), deux seulement seront maintenus, à Gijon.

MOBILISATION • C'est pour s'opposer à cette nouvelle saignée que les métallos des Asturies se sont rendus à pied, à Madrid, le mois dernier. Avec leurs collègues des hauts-fourneaux de Biscaye, ils sont venus demander au ministre de l'industrie, Claudio Aranzadi, de ramener la production à seulement 5,5 millions de tonnes au lieu des 4,5 millions prévues par le plan. Le ministre ne s'est montré disposé à négocier que le plan social.

Le plan industriel, *«jugé viable, courageux et constructif par la Commission européenne»*, affirme-t-il, est *«celui qui assure le mieux l'avenir par rapport à une demi-douzaine d'autres solutions, comme l'ont jugé des consultants indépendants»*, et Claudio Aranzadi espère qu'il sera adopté le 24 novembre, lors du conseil des ministres européens de l'industrie. Cette journée sera une nouvelle occasion de mobilisation pour les syndicats : grève générale dans les Asturies et envoi d'un contingent à Bruxelles.

A la mi-novembre, la production a été entièrement paralysée par la grève de trois mille ouvriers d'entreprises sous-traitantes, qui veulent bénéficier des mêmes conditions de départ que les salariés d'Ensidesa. La direction a déjà résilié les contrats de cinq firmes, mettant au chômage plus de six cents travailleurs. *«Dans les années à venir, 40 000 emplois indirects»* seront perdus estime Eduardo Donaire, secrétaire général régional de l'UGT (Union générale des travailleurs), l'autre centrale syndicale.

Les syndicats ne nient pas qu'un «reprofilage» soit nécessaire mais ils jugent que la note est un peu salée et voudraient surtout l'assurance que cette réduction soit la dernière. Selon le ministre de l'industrie, les pertes d'Ensidesa se monteraient à l'équivalent de 4 milliards de francs en 1992. Sans *réorganisation, «c'est la faillite»* : en 1991, le déficit était déjà de 2,9 milliards de francs. Le responsable des relations publiques d'Ensidesa, Oscar Fleites, souligne qu'à l'avenir l'entreprise publique va *«faire des bénéfices : on ne va pas investir 650 milliards de pesetas* (32 milliards de francs) *dans un plan non viable»*.

Mais la reconversion sidérurgique intervient en pleine récession mondiale, alors que les Asturies sont de plus en plus à la traîne. Le taux de chômage y est déjà supérieur de 1,6 % à la moyenne nationale *(15 %), alors que le taux de* croissance était en 1991 inférieur à la moyenne (1,7 % au lieu de 2,5 %) en raison notamment d'une baisse de 1,2 % de l'activité dans l'industrie, selon les calculs de l'UGT.

Plus grave : le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans atteint 41 % en Asturies (contre 33 % sur le plan national). La Fédération espagnole des caisses d'épargne estime, dans sa dernière publication, que *«60 000 emplois ont été perdus au cours des quinze dernières années»* et que *«les reconversions en cours impliquent, à très brèves échéances, la destruction d'environ 15 000 emplois rien que dans l'industrie (20 % du total), beaucoup plus si l'on prend en compte les pertes induites...»*

«Si la fermeture de Hunosa est probablement inévitable à moyen terme, estime German Ojeda, professeur d'histoire de l'économie à l'université d'Oviedo, *le maintien d'Ensidesa, dans des conditions adéquates est essentiel pour la région parce que son incidence économique régionale est quatre fois supérieure à celle de Hunosa et parce que, dans la pratique, elle sera l'unique pilier industriel asturien.»* Le ministère de l'industrie a certes mis sur pied un *«programme de réindustrialisation et de dynamisation économique des Asturies»* qui se combine avec le *«plan intégré pour la réindustralisation»* du gouvernement régional mais cela ne compensera pas les pertes d'emploi. L'installation de Du Pont de Nemours procurera au plus 1 200 emplois dans les dix ans à venir. Thyssen en créera une centaine de même que Suzuki.

> **“Le développement est toujours venu de l'extérieur et on croit encore que le salut va venir d'ailleurs.”**

PIERRE • Du côté des autorités, on souligne que les suppressions d'emplois sont accompagnées d'un plan social qui assurera aux personnes touchées presque l'équivalent de leur salaire. *«Ce n'est pas un problème social, personne ne se retrouve à la rue»*, répète Juan-Luis Rodriguez Vigil, président du gouvernement régional. *«Ce qu'il faut, c'est trouver chaque jour une pierre nouvelle»*, dit ce *«sceptique de nature»*. Mais pour cela, il faut du temps, des moyens et le ressort nécessaire pour sortir du «cocon» des assistés.

Car à la sidérurgie viennent s'ajouter d'autres misères. Le charbon tout d'abord. Depuis sa création en 1962, Hunosa n'a jamais fait de bénéfices. Des 25 000 salariés *qu'elle comptait au départ*, il n'en restera que 8 000 à 9 000 en 1998. La crise de l'industrie d'armement ensuite touche également la région : sur le plan national, on perdra 8 000 à 10 000 emplois sur 1992 et 1993, et dans les Asturies, une des deux usines (qui emploient ensemble 1 200 personnes). L'agriculture enfin où les producteurs de lait se battent avec les quotas de Bruxelles. Les Asturiens veulent remplacer les cheminées d'aujourd'hui par d'autres industries. Ils entendent ne plus être isolés *derrière les pics de la chaîne cantabrique* : que l'on finisse l'autoroute vers le sud, vers Leon. Que l'on entreprenne l'autre, vers le nord, vers l'Europe.

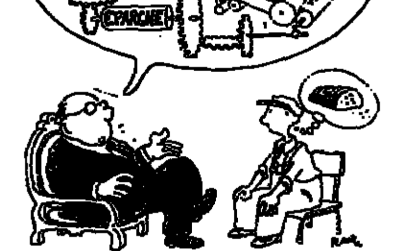
Le défi sera d'autant plus difficile à relever que les Asturiens n'ont jamais pris leur destinée en mains. Ce sont des sociétés étrangères qui ont exploité le charbon avant que l'Etat ne prenne le relais. *«Le développement est toujours venu de l'extérieur et on croit encore que le salut va venir d'ailleurs»*, constate un syndicaliste. *Les deux ressources naturelles que* constituaient le charbon et l'émigration sont épuisées. *«Ce qui nous reste à vendre, c'est le paradis naturel»*, souligne German Ojeda. Les autorités essaient donc de développer le tourisme; mais celui-ci ne permettra pas à la région de sortir sans traumatisme de *«cette autarcie économique et syndicale»*, de cette *«inféodation à l'Etat»* selon le mot de Ojeda. La transition risque d'être chaotique.

Michel Bole-Richard

L'ECONOMIE

DOSSIER

Le commerce extérieur français



L'année 1992 a toutes les chances d'être un cru exceptionnel pour le commerce extérieur français, qui devrait être excédentaire, pour la septième fois seulement en trente ans. Performance encourageante : dans une économie mondiale déprimée, la France a réussi à maintenir un taux de croissance supérieur à celui de ses voisins, grâce à ses exportations. C'est un signe que la politique de désinflation compétitive est en train de porter ses fruits. Dans un passé peu éloigné, tout décalage de croissance en faveur de la France se traduisait automatiquement par un déséquilibre commercial. En 1982, le plus gros déficit qu'ait jamais connu le pays (93 milliards de francs) illustrait ce phénomène et provoquait un changement radical de politique économique.

Sans doute ne faut-il pas trop s'obnubiler sur les chiffres du commerce extérieur. D'abord parce qu'ils sont souvent sujets à caution, surtout le résultat mensuel, particulièrement aléatoire. Ensuite parce qu'ils sont de moins en moins significatifs dans un monde où la production s'internationalise de plus en plus. Enfin parce qu'ils ne rendent compte que des échanges de marchandises : dans le cas de la France, où le secteur des services est très dynamique, le solde commercial n'exprime qu'une partie de la réalité. Ce solde est d'ailleurs toujours moins bon que celui de la balance des paiements courants, véritable baromètre des relations d'un pays avec le reste du monde.

La France n'a jamais cessé d'être une nation commerçante, la quatrième en valeur absolue, l'une des toutes premières en termes d'exportations par habitant. Le déficit brouille habituellement ce tableau d'ensemble. Redevenue (pour combien de temps ?) excédentaire, elle prendra peut-être conscience qu'un accord assurant le fair-play des échanges mondiaux, dans le cadre du GATT, pourrait servir ses intérêts.

Dossier établi par Sophie Gherardi

Que comptabilise-t-on ?

■ Les chiffres du commerce extérieur, publiés vers le 20 de chaque mois, recensent uniquement les échanges de marchandises, qu'elles soient agricoles ou industrielles. *Etablis par les douanes (depuis* 1792 !), ils enregistrent tous les mouvements d'entrée ou de sortie sur le territoire métropolitain le mois précédant leur publication. Ils sont exprimés en francs courants, donc «en valeur». *Mais* pour comparer les chiffres d'une année sur l'autre, on parle parfois en francs constants (pour corriger les effets de l'inflation). On dira alors que les échanges ont augmenté, «en volume», de 2 % par exemple.

> **“Le commerce extérieur, aujourd'hui, est autant un problème d'investissement que d'exportation. Voyez Renault en Allemagne.”**
>
> Jacques Desponts
> Directeur des relations économiques extérieures

Actuellement, la balance entre importations et exportations (ou balance commerciale, ou solde commercial) de la France est proche de l'équilibre : le pays achète à l'étranger environ *100 milliards* de francs de marchandises par mois et y vend une somme équivalente. Quand les *importations dépassent largement* les exportations, apparaît un déficit commercial : la France a été dans ce cas pendant une bonne partie des deux décennies écoulées. Quand les exportations sont plus importantes que les importations, ont est en présence d'un excédent commercial : l'Allemagne, les Pays-Bas ou le Japon sont des pays *structurellement excédentaires*, la France le sera vraisemblablement en 1992.

Le communiqué officiel donne en général deux séries de chiffres : les données brutes et les données corrigées des variations saisonnières (CVS). *Les* premières comptabilisent les échanges effectivement constatés dans le mois ; mais *comme ils sont affectés de fortes fluctuations* (exemple : importations de fuel à l'approche de l'hiver, creux de l'été), les statisticiens «lissent» les chiffres : les données corrigées correspondent donc véritablement à un douzième d'année, les données brutes reflètent un mois particulier. Les deux séries se rejoignent normalement *en fin d'année.* ■

Qui exporte et quoi ?

■ La France est une grande puissance exportatrice, la quatrième du monde en chiffres absolus (derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon). Ses parts de *marché relativement stables* (6,1 % des exportations mondiales en 1991 contre 5,8 % en 1979) cachent un indéniable dynamisme, puisque la petite progression en pourcentage s'est faite dans une décennie de très forte croissance du commerce international.

Un nombre restreint de grandes entreprises, environ un millier, assurent les trois quarts des ventes françaises à l'étranger. La concentration est *telle* que vingt-cinq firmes en réalisent à elles seules le quart ! Parmi les PMI de moins de *100 millions* de chiffre d'affaires, une sur trois seulement est exportatrice, selon l'INSEE, mais là est le véritable vivier : elles ont entre 1985 et 1988 accru leur part des exportations françaises de 8,5 % à 8,9 %.

Que vend la France à l'étranger ? Les cinq premiers postes – selon la nomenclature douanière, qui en compte quatre-vingts – étaient l'an dernier : les voitures particulières (80,3 milliards de francs), les machines de bureau et matériel électronique professionnel (78,2 milliards), les *«autres produits de la chimie organique»* (75,5), la construction aéronautique (70,5), les pièces et les équipements de véhicules (*62,7*). *Les points forts souvent* cités de la France viennent un peu plus bas dans la liste : céréales (10e poste d'exportation, 28,3 milliards de francs), boissons, alcools, tabacs (12e poste, 25,5 milliards), parfumerie-*produits d'entretien* (14e poste, 23,7 milliards), lait et produits laitiers (20e poste, 19,8 milliards), *vins (26e poste*, 16 milliards de francs).

Si l'on entend davantage parler de certains postes, c'est que les commentateurs raisonnent plus souvent en solde qu'en chiffres absolus. Les céréales sont le premier solde excédentaire de la France (27 milliards de francs), suivies des pièces et équipements de véhicules (25,1 *milliards) et de la construction* aéronautique (22,2 milliards). Particulièrement significatif est le «solde industriel», censé exprimer la compétitivité profonde de l'appareil productif français. *Positif jusqu'en 1987 (matériel militaire* inclus), il est depuis fortement déficitaire.

La France vend *surtout aux principaux* pays industrialisés, au premier rang desquels l'Allemagne, qui absorbe 18,6 % des exportations françaises. Les Etats-Unis sont le 6e client, le Japon le 10e. *Délices de la comptabilité*, on trouve comme 24e et 26e client deux départements d'outre-mer, la Réunion et la Guyane... ■

Qui importe et d'où ?

■ Dans l'économie française, les importations ont une fâcheuse tendance a dépasser les exportations, d'où la persistance d'un déficit commercial. *Depuis trente ans, les échanges n'ont* été excédentaires que six fois : en 1971, 1972, 1973, 1975, 1978 et 1986. Le déficit record de 1982 (93 milliards de francs) a été le signal d'alarme qui a *conduit les gouvernements socialistes* à opter pour la politique de rigueur. Après avoir longtemps vécu dans une logique de «dévaluation compétitive» (on dévaluait le franc pour vendre mieux à l'étranger), la France est passée à celle de la «désinflation compétitive» (on réduit la croissance des coûts et on *consolide la monnaie*, selon la pratique qui a si bien réussi à l'Allemagne). Dans la première logique, les importations étaient renchéries, dans la seconde, elles coûtent moins cher. De *fait, la progression en valeur des importations* s'est considérablement ralentie depuis 1989, alors que les exportations continuaient d'augmenter vivement.

Quels sont les principaux postes d'importations ? Selon les statistiques douanières de 1991 : machines de bureau et matériel électronique professionnel (*104,7 milliards de francs*), autres produits de la chimie organique (71,5), voitures particulières (68,5), équipement industriel (60). Le pétrole brut ne vient qu'en cinquième position (*59 milliards*) mais représente la plus grosse partie de la fameuse «facture énergétique de la France» (en tout presque *100 milliards de francs de déficit*).

Les fournisseurs de la France sont, pour l'essentiel, les mêmes que ses principaux clients : l'Allemagne d'abord (on lui achète 230,7 milliards de francs), l'Italie (141 milliards), *les* Etats-Unis (124,5), le Bénélux (109). Le Japon est seulement le huitième fournisseur de la France, *mais son deuxième déficit bilatéral*, après les Etats-Unis.

Une analyse un peu simpliste *consiste à blâmer* le niveau élevé des importations quand le déficit commercial se creuse. En réalité, dans des économies complexes et imbriquées, la hausse des importations peut être bon *signe : cela veut dire que les entreprises* françaises achètent des matières premières et des machines pour produire et *investir*. Il faut en revanche éviter deux évolutions : que l'importation augmente durablement plus vite que l'exportation (risque de déséquilibre financier), et que le contenu en technologie et en *valeur ajoutée des importations soit* nettement plus élevé que celui des exportations (risque de déséquilibre qualitatif). ■

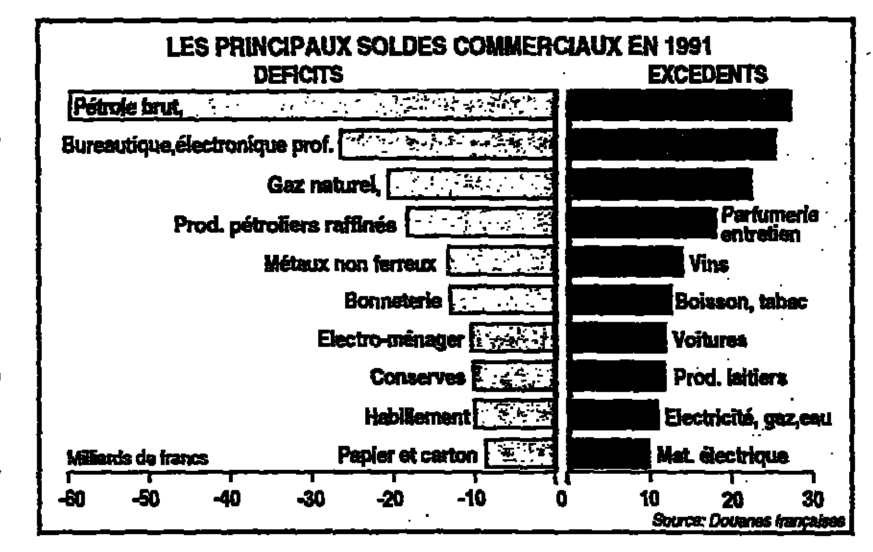
Quelle est l'action de l'Etat ?

■ Dans tous les grands pays développés, le commerce extérieur bénéficie d'aides publiques. Ce peut être sous la forme de relais dans le pays même (*comme* le Centre français du commerce extérieur) ou à l'étranger (les postes d'expansion économique), chargés *de recueillir* de l'information et de guider les entreprises sur les marchés de l'exportation. Ce peut être aussi par l'intermédiaire de crédits et de subventions, moins visibles mais beaucoup plus coûteux. La bagarre *actuelle du GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) porte sur les subventions des exportations agricoles.

> **“On vit les dernières années du système français d'exportation de grands projets.”**
>
> François Blamont
> PDG du Groupe SOPHA

Mais une particularité française, c'est le système de garantie publique des exportations, symbolisé par la COFACE (Compagnie française d'assurance du commerce extérieur). Près du quart des ventes françaises à l'étranger (soit 300 milliards de *francs par an) sont couvertes, une proportion* sans équivalent ailleurs. Cela s'explique : le commerce extérieur français s'est longtemps caractérisé par l'abondance des «grands contrats» (travaux publics, usines clés en main, télécommunications, armement), réalisés souvent dans des pays en développement et par des firmes liées à l'*Etat. La garantie à moyen terme de la* COFACE était accordée (pour le compte de l'Etat) en fonction de critères parfois plus *politiques qu'économiques* et avec un manque complet de transparence.

L'exportateur français *titulaire* d'un contrat «cofacé» sait pouvoir être payé six mois au plus après l'échéance prévue, quelle que soit *la situation politique ou financière* du pays client. En cas de «sinistre», c'est finalement le contribuable qui paie, puisque le déficit de la COFACE (environ 10 milliards de francs par an) est inscrit au budget. Un exemple parmi les plus douloureux : pour s'assurer l'amitié et les marchés de l'Irak, l'Etat français a dépensé en quinze ans, *tous concours confondus, 18 milliards* de francs, évidemment irrécupérables... Depuis 1985, le Trésor et la DREE (*direction des relations économiques extérieures*) ont changé de philosophie : la prudence est de règle et les exportateurs français sont invités à se tourner vers les marchés solvables. ■



CHIFFRES EN FOLIE

Chaque mois, la publication des résultats du commerce extérieur donne lieu à d'innombrables commentaires. Pourtant, ces chiffres sont des outils d'analyse bien précaires.

Premier exemple : on comptabilise comme exportations les marchandises envoyées *de métropole vers les DOM-TOM* ; donc chaque fois que la fusée Ariane part pour la base de Kourou, en Guyane, elle est *exportée, sans être* comptabilisée comme importation à l'arrivée : c'est tout bon pour le solde industriel français. Deuxième exemple, Airbus ; les ventes mensuelles de ces avions sont irrégulières (entre *0* franc et *6 milliards* de francs !), tandis que les importations de pièces (un tiers de chaque avion) forment un flux régulier, si bien que le solde mensuel bascule sans raison économique vers l'excédent ou le déficit ; en outre, une fois montés, les appareils font un vol d'essai entre Toulouse et l'Allemagne : les douanes françaises n'en tiennent pas compte, tandis que les douanes allemandes enregistrent à l'aller une importation et au retour une exportation, ce qui fait que les chiffres du commerce bilatéral entre les deux pays ne coïncident jamais. Toujours Airbus : on vient de s'apercevoir que des pièces autrefois achetées aux Etats-Unis ne l'étaient plus depuis longtemps. Conséquence, le *pays envers lequel la France a le plus gros* déficit commercial n'est pas les Etats-Unis, mais le Japon.

Le résultat final des erreurs et fraudes diverses n'est pas négligeable : le total des exportations françaises calculé par les douanes dépasse de 2 % la somme des importations de produits français recensés par les autres pays !

Avec la suppression des contrôles douaniers au 1er janvier prochain, les documents *à vocation statistique continueront* théoriquement à être remplis par les entreprises. Mais au lieu des services d'expédition, ce sera les services *comptables qui les* établiront. La cohérence des résultats du commerce extérieur entre décembre 1992 et janvier 1993 risque d'en souffrir...

LEXIQUE

TAUX DE COUVERTURE. Le ratio exportations sur importations est aussi appelé *taux de couverture* (des importations par les exportations). S'il est égal à 100, les *échanges sont équilibrés* ; s'il est inférieur, il y a déficit ; s'il est supérieur, il y a excédent. Selon ce qu'on cherche à faire apparaître, ce taux de couverture peut se calculer *soit globalement*, soit par produit (par exemple le taux de couverture des voitures particulières), soit *par pays* (taux de couverture vis-à-vis de l'Italie).

PARTS DE MARCHÉ. Pour évaluer la performance commerciale d'un pays, on considère l'évolution de ses *parts de marché* (soit sur le marché mondial, soit dans une zone comme la CEE, soit dans un pays comme les Etats-Unis). La part de marché mondial de la France pour les produits manufacturés, par exemple, est mesurée par le rapport entre le volume d'*exportations et la demande* mondiale adressée à la France. Cette demande mondiale est la somme des importations de produits manufacturés des pays habi*tuellement clients de la* France, pondérées par la part de chacun dans les exportations de la France. Les *parts de marché françaises* ainsi mesurées ont beaucoup baissé depuis le second choc pétrolier (1979), mais ont remonté ces dernières années.

TAUX DE PÉNÉTRATION. Part des produits importés sur un marché donné. C'est une mesure de moins *en moins significative du fait* de la délocalisation de nombreuses productions. Plus les investissements *à l'étranger se développent, moins* les flux commerciaux sont faciles à interpréter : on importe des *pièces, on fabrique dans les pays* d'accueil pour le *marché local*... L'analyse en termes nationaux n'a plus grande pertinence.

CAF-FAB. Les statistiques douanières françaises comptabilisent les *importations CAF* (Coût, assurance, fret), c'est-à-dire tous frais compris à la livraison. En revanche, les *exportations sont* considérées FAB (Franco à bord, ce qui correspond en anglais à Free on Board ou FOB) : elles incluent les frais de chargement, *mais ni les frais* de transport ni l'assurance. Un coefficient de correction calculé chaque année permet en principe *de rétablir le* déséquilibre entre les deux séries de chiffres. Les Américains, eux, calculent leurs exportations «Free along side» (FAS), c'est-à-dire à *quai, sans tenir* compte des coûts annexes.

RISQUE-PAYS. La COFACE (Compagnie française d'*assurance du* commerce extérieur) établit une *évaluation* pays par pays des risques encourus par les exportateurs français. Ces coefficients tiennent compte des *facteurs* économiques, financiers (endettement), politiques et servent à calculer les primes d'assurance *(le «rating»* reste confidentiel). Les pays trop *risqués* sont exclus. La COFACE, qui accorde 300 milliards par an de garanties export, est devenue *très prudente* : elle en est encore à éponger les sinistres du début des années 80 sur des pays comme le Nigéria, le *Mexique ou l'Irak*.

AIDE-LIÉE. Une part non négligeable des crédits et dons accordés à des pays en dévelop*pement ou pays de l'Est* (au moins 5 milliards de francs par an) ne peuvent être dépensés qu'en achats à des fournisseurs français. Les autres pays pratiquent aussi largement l'aide liée.

BIBLIOGRAPHIE

■ *La Face cachée de l'économie mondiale*, de Jean-Francois Couvrat et Nicolas Pless, Hatier, 1988, 360 pages. Une démystification des idées reçues sur le commerce international.

■ A signaler tous les titres de la collection «Cyclope-Les grands marchés mondiaux», chez Economica, dont chacun décortique un marché particulier. Parmi *les derniers parus : les Textiles*, de Dominique Jacomet, 104 pages ; *l'Automobile*, de Philippe Roos, 130 pages ; *le Transport maritime*, de Pierre Bauchet, 146 pages, etc.

■ *Les échanges commerciaux de la France en 1991*, Bureau analyse et prévision de la Direction des relations économiques extérieures, CFCE-DREE, juin 1992.

Les publications spécialisées du CFCE sont disponibles à la Librairie du commerce international, 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16. Tél. : 40-73-34-60.

Nos ordinateurs intègrent les technologies les plus récentes.

GRID MFP/466+. Caractéristiques : processeur 486 à 66 Mhz • mémoire cache 64 Ko, disque dur de 240 ou 425 Mo • Mémoire interne 4 Mo de RAM extensible à 40 Mo • Contrôleur graphique Super VGA et accélérateur Windows • Windows 3.1 installé • MS DOS 5.0 • Prêt pour MS OS/2 et UNIX • mot de passe à double niveau.

Il n'y a pas de mystère à cela. Nous avons toujours cherché à être les meilleurs.

Lorsque nous nous sommes lancés dans l'aventure à Fort Worth au Texas, c'était la qualité qui faisait la différence. Plus encore aujourd'hui les ordinateurs que nous commercialisons répondent à cette exigence de qualité.

Progressivement nous sommes devenus le troisième constructeur d'ordinateurs aux Etats-Unis.

Aujourd'hui nous sommes arrivés en Europe avec une gamme complète de produits de haute qualité (notamment les GRID MFP).

La gamme des PC GRID MFP allie puissance et rapidité. Equipés d'office d'un contrôleur graphique Super VGA et d'un accélérateur pour Windows leur potentiel graphique est illimité. Les GRID MFP apportent aussi souplesse et liberté : leur mémoire interne et leur disque dur sont facilement extensibles, sans parler de leurs emplacements pour cartes longues.

Pour en savoir plus sur les nouvelles technologies que nous vous proposons, n'hésitez pas à nous contacter.

☐ Je veux en savoir plus sur les GRID MFP.
☐ Je veux en savoir plus sur les produits Tandy Grid.
☐ Contactez-moi.

Nom ____________
Fonction ____________
Société ____________
Adresse ____________ Téléphone ____________

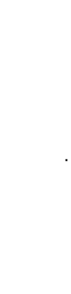
Renvoyez ce coupon à TANDY GRID

TANDY GRiD
EUROPE

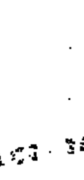
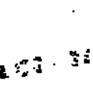
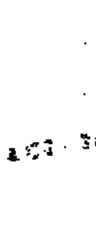
B.P. 209 92502 RUEIL-MALMAISON Cedex. Tél. : (1) 47-52-22-22.

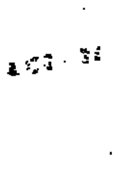
intel inside

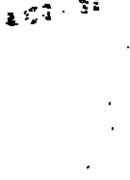
ALLEMAGNE +49-2102-38 08 65, +49-2102-38 08 01 • **BELGIQUE** +32-2-725 22 77 • **DANEMARK** +45-48-14 15 14 • **ESPAGNE** +34-1-302 14 40, +34-3-451 08 50 • **FINLANDE** +358-(9)0-755 76 11
FRANCE +33-1-47 52 22 22 • **GRANDE-BRETAGNE** +44-81-897 65 65 • **NORVÈGE** +47-2-90 26 50 • **PAYS-BAS** +31-76-23 03 00 • **SUÈDE** +46-8-590 950 00 • **SUISSE** +41-1-741 01 44

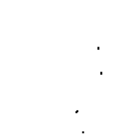
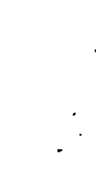



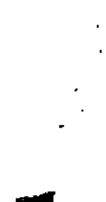


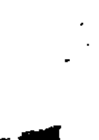























HONGRIE

Rentiers malgré eux

Longtemps dissimulée dans les bas de laine, l'épargne magyare est une aubaine pour un pays en mal de capitaux. Mais au lieu de stimuler les investissements cette épargne sert surtout à financer le déficit public

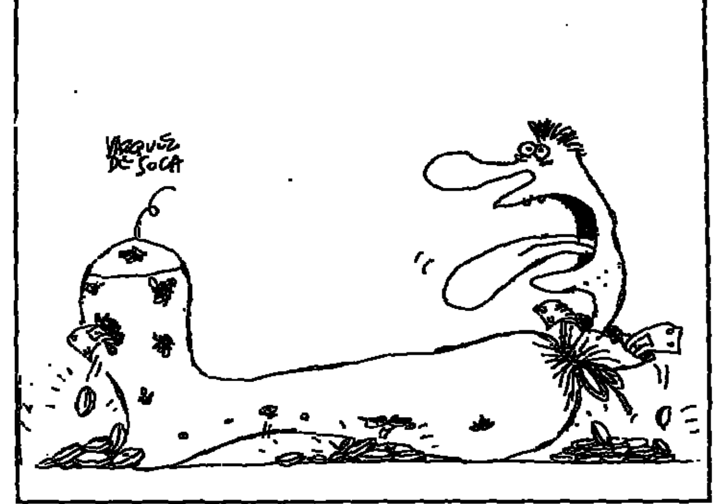
BUDAPEST
de notre correspondant

A PREMIÈRE vue, cela ressemble à une mauvaise plaisanterie : alors que la Hongrie post-socialiste est à l'affût de capitaux pour financer sa transition économique, les comptes en banque des Magyars n'ont jamais été aussi bien garnis. C'est une des contradictions majeures qui ne cesse d'intriguer les économistes. Ils s'accordent tous pour dire que le niveau de vie moyen des Hongrois baisse tout en constatant que l'épargne de la population, elle, ne cesse d'augmenter.

Au cours des dix-huit derniers mois, elle a connu une croissance de 30 % pour atteindre 250 milliards de forints (1). Une somme colossale correspondant à environ 15 % de la valeur du PNB et qui dépasse le montant du déficit budgétaire du pays.

En réalité, ce dynamisme de l'épargne ne signifie pas que les Hongrois se soient considérablement enrichis depuis le changement de régime mais s'explique par la crainte de lendemains de plus en plus incertains ; la valeur des retraites baisse, les dépenses de santé et d'éducation augmentent et la menace du chômage rôde. Résultat : *« L'épargne n'est pas volontaire*, constate Peter Bihari de la Budapest Bank. *Les gens subissent une forte pression économique et sociale et les considérations de rentabilité financière deviennent secondaires. »* D'un strict point de vue économique, cette épargne est, en effet, un non-sens dans la mesure où elle est rongée par une inflation de plus de 20 %, ce qui devrait inciter à la consommation plutôt qu'à la thésaurisation.

L'épargne bancaire, tant pour les particuliers que pour les pouvoirs publics, est un phénomène nouveau. Même si les Hongrois ont bénéficié d'un niveau de vie supérieur à celui de leurs voisins socialistes pendant le régime de Janos Kadar, les dépôts étaient insignifiants (moins de 1 % du PNB). Il est vrai qu'il était peu prudent d'étaler ses « richesses » alors que le dogme de l'égalitarisme prolétarien était officiellement de rigueur.



SHOPPING • En fait, pendant la période de ce qu'on a appelé le « communisme goulash » de Kadar, la population avait accumulé des réserves dont l'étendue est apparue au grand jour à la fin des années 80, lorsque les restrictions sur les voyages à l'étranger ont été levées et les dépôts en devises autorisés sans condition.

Les Hongrois se sont alors rués vers l'Autriche pour dépenser leurs économies, essentiellement sur des produits électroménagers. Cette vague de shopping a pris une telle ampleur que toute une avenue de Vienne, la Mariahilferstrasse, s'est rapidement spécialisée dans l'accueil de cette nouvelle clientèle magyare. Conséquence : la balance des invisibles s'est inversée en 1989 pour devenir négative. Préoccupé par cette fuite des capitaux, le dernier gouvernement socialiste freine le mouvement en augmentant les droits de douane sur les produits importés. Il vient de prendre conscience de l'importance de cette épargne, de même que le nouveau gouvernement conservateur investi au printemps 1990, qui se demande si les remèdes aux difficultés économiques de la Hongrie ne se trouvent pas, en fait, dans les bas de laine de la population.

L'enjeu est énorme : il s'agit d'utiliser cette « poule aux œufs d'or » pour résorber le déficit budgétaire galopant et relancer l'investissement productif, d'autant que les privatisations stagnent. L'Etat veut aussi mobiliser ce capital dans le processus de privatisations pour limiter la prédominance des investisseurs étrangers qui ont raflé 80 % des quatre cents entreprises vendues jusqu'à présent.

> **Les épargnants préfèrent geler leur argent sur des comptes bien rémunérés plutôt que de l'investir dans des opérations hasardeuses.**

L'ensemble des institutions financières a donc commencé à courtiser les épargnants en offrant des taux d'intérêt alléchants. Signe de cette surenchère : *« Même les taux des bons du Trésor, généralement inférieurs car garantis à moyen et long terme, dépassaient les 20 % »*, souligne Julien Kiraly du Centre de formation bancaire de Budapest.

Après avoir réussi à sortir l'épargne de l'ombre et éviter sa fuite vers l'étranger, l'Etat est aujourd'hui confronté à un autre défi : le faire fructifier. Or les épargnants préfèrent geler leur argent sur des comptes bien rémunérés plutôt que de l'investir dans des opérations hasardeuses. *Idem* pour les banques : en l'absence d'un vrai marché d'entreprises solvables, elles ont réduit leur activité de crédit. L'épargne ne servant pas l'investissement productif, la reprise se fait donc attendre ; et tant qu'une reprise n'est pas perceptible, ni les particuliers, ni les banques n'auront la confiance nécessaire pour investir.

Mais cette situation représente, peut-être, un moindre mal. Si les Hongrois déclenchent une relance en tournant leur épargne vers la consommation et l'investissement, ils pourraient mettre en péril les comptes de l'Etat. Car, pour l'instant, cette épargne sert essentiellement à financer le déficit budgétaire qui dépassera cette année les 200 milliards de forints (près de 8 % du PNB).

Yves-Michel Riols

(1) *10 forints = environ 0,75 F. Le* montant cumulé de l'épargne est de 1 000 milliards de forints.

L'Autriche dopée par l'Est

Suite de la page 25

Vienne n'a pas de temps à perdre. Selon une analyse de l'agence immobilière britannique Healey & Baker, la capitale autrichienne n'arrive qu'au vingtième rang (sur vingt-cinq) dans l'appréciation de 500 entrepreneurs européens interrogés et ne devance que de peu Budapest, Moscou et Prague. *« Nous disposons d'une avance de cinq ans pour consolider la position de Vienne »*, estime Peter Mayerhofer, chargé par l'Association des industriels d'une analyse sur le sujet « Vienne-Métropole ». *« Le risque de laisser échapper la chance millénaire existe »*, ajoute-t-il.

Les exportateurs autrichiens – dont plusieurs étaient sur place bien avant la suppression du rideau de fer – ont déja profité de la libéralisation des échanges et augmenté leurs ventes en Europe centrale et orientale (1) de 24 % en 1990, 32,7 % en 1991 et de 17,5 % au cours des cinq premiers mois de l'année.

Avec un volume de 23 milliards de schillings (2), les exportations vers l'Est représentent déja plus de 11 % des exportations totales du pays et ont fait de l'Autriche le deuxième partenaire de l'Europe centrale et orientale derrière l'Allemagne. Le principal marché est la Hongrie (+ 22,1 % de janvier à mai 1992) devenue le sixième partenaire pour le commerce extérieur. La Tchécoslovaquie a battu tous les records avec une hausse de 67,5 % pendant la même période. Les importations en provenance de la région ont atteint un volume de 17,2 milliards de schillings (+ 5,8 % de janvier à mai).

DETTES • *Pour le directeur de la* section Europe-est du ministère de l'économie, Manfred Schekulin, *« une ère nouvelle s'est ouverte à l'économie autrichienne, qui retrouve ses marchés naturels en Europe centrale »*, en dépit du marasme économique qui règne dans la région. *« Les clients des exportateurs autrichiens sont dans leur grande majorité des entreprises privées qui arrivent à financer leurs importations »*, explique-t-il.

Les échanges avec l'Est avaient toujours pesé dans la balance économique de l'Autriche, qui exportait en 1929 – donc bien après la chute de la monarchie en 1918 – plus de 42 % en Europe centrale et orientale, une part qui s'est progressivement réduite à 33 % en 1939 et à 20 % en 1975 pour atteindre finalement 8 % seulement en 1989.

« La présence massive de l'Autriche sur les marchés est-européens s'explique d'abord par la proximité géographique, mais aussi par un ensemble de facteurs difficiles à saisir que j'appellerai « parenté culturelle », estime Jan Stankovsky, expert de l'Est à l'Institut de recherches économiques de Vienne (WIFO).

Le revers de cette présence massive : la coquette somme de 165 milliards de schillings de dettes plus *ou moins irrécupérables* après

> **La libéralisation des échanges avec l'Est fait payer un lourd tribut à certains secteurs soumis à la concurrence d'entreprises produisant avec des coûts salariaux dix fois moins élevés.**

l'écroulement des économies planifiées à l'Est. *« Il est vrai que l'essor des exportations à l'Est, notamment en Pologne, dans l'ancienne RDA et dans l'ex-URSS, était financièrement encouragé »*, avoue Jan Stankovsky, qui ne cache pas que *« l'endettement constitue une lourde hypothèque au redémarrage des échanges »*. Un petit tiers de ces dettes (50 milliards) n'est pas garanti par l'Etat et devra être épongé par les banques, hélas, nationalisées ! *« La part irrécupérable de la dette garantie par l'Etat pèsera sur le budget pour les quinze à vingt ans à venir »*, prévoit Jan Stankovsky.

Autrefois chasse gardée du secteur nationalisé, important en Autriche, le commerce avec l'Est devient par la force des choses de plus en plus une affaire de petites et moyennes entreprises. Selon le WIFO, 13 % des 50 000 sociétés mixtes existant à l'Est en 1992 (soit 6 600) sont autrichiennes. Et des 14 milliards de dollars d'investissements occidentaux en Europe de l'Est 6 % proviennent de l'Autriche. La présence est particulièrement forte en Hongrie, avec 2 200 sociétés mixtes autrichiennes sur un total de 9 000, et en Tchécoslovaquie avec 1 300 sur un total de 5 000. En Slovénie, plus d'un quart des 104 millions de dollars d'investissements occidentaux proviennent d'Autriche.

Les banques ont tissé en Europe centrale et orientale un réseau dense de filiales et de bureaux de représentation – quinze banques autrichiennes sont présentes à Budapest, – qui donnent des coups de main dans la mise en œuvre des privatisations et le financement de sociétés mixtes. *« Pour nous, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Slovénie constituent un marché intérieur élargi »*, dit Konrad Fuchs, directeur de banque à Vienne.

Il s'agit *« du retour à la normalité »* entre pays voisins liés par l'histoire, ajoute Andreas Woergoetter, expert de l'Est de l'Institut économique IHS de Vienne, *« ce qui a été séparé pendant cinquante ans se réunit à nouveau »*, dit-il. Jan Stankovsky est optimiste pour la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, où il attend le « décollage » économique pour 1993. La Slovénie et la Croatie ont également des « bonnes chances ». *« Il saute aux yeux qu'il s'agit des anciens pays successeurs de l'empire austro-hongrois »*, dit-il, et il reste beaucoup plus pessimiste pour la Bulgarie, la Roumanie et l'ex-URSS.

La libéralisation des échanges avec l'Est fait toutefois payer un lourd tribut à certains secteurs – textile, machines agricoles et ciment notamment, – soumis à la concurrence massive d'entreprises produisant, avec des coûts salariaux dix fois moins élevés, de l'énergie bon marché et sans se soucier de l'environnement. Wolfgang Schuessel, ministre de l'économie, est vivement applaudi par tous les théoriciens lorsqu'il déclare que *« le libre accès aux marchés des pays est-européens est la forme la moins coûteuse d'aide économique »*, mais, dans la pratique, il est confronté à la fronde des producteurs qui réclament le contingentement des importations de textile, de machines agricoles et de ciment.

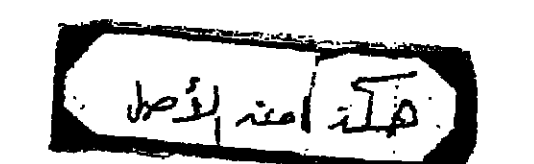
Les avantages de l'ouverture à l'Est compensent cependant largement les difficultés qui en résultent pour certains secteurs. Selon le WIFO, d'ici à 1995, la perte de quelque 50 000 emplois dans des secteurs non compétitifs sera compensée par la création de 60 000 emplois nouveaux avec une valeur de production plus élevée. Un sondage récent effectué auprès de 800 entreprises confirme cet optimisme : plus de la moitié (449) sont convaincues que l'ouverture à l'Est offre plus de chances à l'Autriche que de risques.

Pour Jan Stankovsky, *« les liens privilégiés de l'Autriche avec l'Europe centrale et orientale ne sont pas une alternative à l'intégration européenne, mais apportent à celle-ci une nouvelle dimension »*, précise Jan Stankovsky, qui rêve d'une *« région « Europe centrale » au sein de la CEE »*. Cette région devrait comprendre la partie est et sud de l'Autriche, des parties de la Moravie et de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Slovénie. Très dynamique, elle *« pourrait même donner des impulsions à la grande Europe... »*

Waltraud Baryli

(1) Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Slovénie, Croatie, Russie et Ukraine.

(2) 1 schilling vaut environ 0,48 franc.



PERSPECTIVES

Les derniers Levantins de Turquie

Suite de la page 25

Du commerce d'épices et de fruits secs à l'industrie textile, en passant par les champs de course, les Giraud ont dû s'adapter à des conditions politiques et économiques constamment en évolution. Durant la première guerre mondiale, lorsque la Turquie s'était alliée avec l'Allemagne, le préfet d'Izmir avait reçu l'ordre d'interner tous les Levantins. Mais, conscient de l'importance de ces familles pour l'économie de la région, il s'était contenté de les rassembler sous un seul toit et avait autorisé les hommes à poursuivre leur travail.

L'industrie du tapis en Turquie s'était écroulée avec les derniers soubresauts de l'Empire ottoman. Pour répondre à la demande occidentale, le grand-père de Hervé et Brian Giraud se lança dans le commerce international de tapis orientaux. *« Mon grand-père était un homme de plein air*, explique Hervé Giraud. *Il prenait ses chiens et partait dans les collines, s'arrêtant dans les villages pour fournir du filet de laine, amener des dessins et payer les villageoises pour leur travail. »*

A l'apogée de son succès, à la fin des années 20, leur compagnie Oriental Carpet Manufacturers, fondée avec plusieurs amis, avait un siège à Londres, un centre d'achat en Perse, une filature en



Inde et des bureaux de vente à Milan, Paris, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et en Amérique latine.

Après la récession des années 30, la compagnie subit une sévère restructuration. Certains bureaux furent fermés, mais la filature de laine demeura entre les mains de la famille Giraud qui se lança alors dans le tissage du coton puis dans la production de linge de maison. Jusque dans les années 70, Izmir Pamuk Mensucat (IPM) ne produisit que pour le marché domestique. *« Le mot exportation n'existait pas*, explique Hervé Giraud. *On se battait pour un malheureux tissu écru en Turquie. »*

BOOM • Avec l'ouverture de la Turquie et le boom économique des années 80, la part des exportations d'IPM, qui produit aujourd'hui 25 à 30 millions de mètres de tissu par an, augmenta de façon considérable pour atteindre 28 millions de dollars, soit 50 à 55 % de la production.

Les augmentations de salaires – de l'ordre de 240 % – obtenues par les syndicats en 1990 et le prix élevé du coton sur le marché turc ont forcé le secteur textile à prendre un nouveau tournant pour lutter contre la concurrence des pays d'Extrême-Orient. *« La situation pousse l'industrie textile turque à s'orienter vers des produits plus sophistiqués, un domaine où les pays moins développés ne peuvent pas nous concurrencer »*, explique Brian Giraud.

Dans le cas d'IPM, une partie du tissu écru est désormais importée, ce qui a permis de réduire le nombre des employés de 2 300 à 1 200. Grâce à des investissements technologiques importants, la compagnie s'est diversifiée et peut désormais imprimer en vingt couleurs et travailler sur des tissus de 2,40 mètres de large.

Nouvelles conditions du marché, nouveau mode de vie. Si les pionniers européens d'antan avaient le souffle coupé par la beauté naturelle de la baie d'Izmir, les visiteurs modernes ont, eux, le souffle coupé par la puanteur qui s'en dégage. Izmir, seconde ville de Turquie, n'a pas été épargnée par la pollution qui a accompagné son développement industriel. Les minorités grecque et arménienne ont largement disparu, les Levantins sont en voie d'extinction. Aujourd'hui la ville est dominée par les immigrants anatoliens ou kurdes de l'est et du sud-est du pays, attirés par la perspective d'un emploi.

POLLUTION • Dans le quartier de Bornova, autrefois « capitale » de la Turquie levantine, la magie de l'ancienne Smyrne survit dans la magnifique propriété où vit encore Brian Giraud. Le mur qui l'entoure l'isole du tumulte de la rue, et l'impression de calme intemporel est renforcée par l'étang sur lequel flottent des nénuphars. La demeure est aujourd'hui une des rares maisons familiales qui subsistent, les autres ayant été vendues à l'université d'Izmir ou démolies. Dans le voisinage, une allée étroite et solitaire, bordée d'imposantes murailles derrière lesquelles on peut deviner de splendides demeures, donne un aperçu de ce que devait être Bornova à l'époque de sa gloire.

> **Communauté hybride, les Levantins ont contribué à l'ouverture vers l'Occident.**

Beaucoup de Levantins ont quitté Izmir et sont disséminés dans le monde entier, du Canada à Hongkong. Hervé et Brian Giraud, en revanche, semblent fermement implantés en Turquie. A IPM, la relève est assurée puisque Frédéric, le fils d'Hervé, travaille dans l'entreprise familiale.

Ceux des Levantins qui subsistent en Turquie, tout en gardant leurs caractéristiques européennes, s'intègrent petit à petit à la société locale.

Hervé Giraud, porteur d'un passeport français, a obtenu la nationalité turque. Sa fille cadette Caroline a conclu la première alliance entre une Giraud et un Turc en épousant le 14 juillet dernier, Mustafa Koç, l'héritier d'une des plus grandes familles industrielles de Turquie.

Communauté hybride, les Levantins ont contribué à l'ouverture de la Turquie vers l'Occident. Hervé Giraud, qui, en tant qu'industriel turc, participe régulièrement aux négociations avec la Communauté européenne sur les quotas textiles, est convaincu qu'ils continueront à jouer un rôle important. *« Nous n'avons aucune difficulté avec les Européens et aucune difficulté avec les Turcs*, affirme-t-il. *Personne, comme nous, n'est capable de faire le lien entre la Turquie et l'Europe. »*

Nicole Pope

L'atout textile

Selon l'Association des exportateurs de textile et d'habillement d'Istanbul (ITKIB), ces deux secteurs représentaient, en 1991, 11,28 % de la production industrielle turque et employaient près de 2 millions de personnes. Au cours des dernières années, la production textile (3,4 milliards de francs environ en 1991) a peu augmenté, alors que celle de l'habillement se développait plus rapidement, passant de 2,95 milliards à 3,15 milliards de francs entre 1990 et 1991, soit une hausse de 6 %.

Bien que la main-d'œuvre dans le secteur textile demeure relativement bon marché par rapport à la moyenne des salaires des ouvriers syndiqués en Turquie, son coût horaire a augmenté de plus de 71 % (de 1,82 dollar à 3,12 dollars) entre 1990 et 1991, ce qui menace d'éroder l'avantage concurrentiel du textile turc. Bien inférieur à celui du Danemark (16,80 dollars), par exemple, le coût horaire de la main-d'œuvre textile turque est cependant dix fois plus élevé que celui de pays asiatiques tels que l'Indonésie (28 cents).

Le pouvoir du lobby agricole et la politique populiste du premier ministre, considéré comme le *« père des fermiers »*, ont également contribué à l'augmentation des coûts de production. Le coton turc est généralement 10 % à 15 % plus cher que les cotons étrangers de qualité similaire sur le marché mondial.

Les exportations de textile vers la Communauté européenne avaient baissé de 8,22 % en 1991 pour atteindre 818 millions de dollars, mais les résultats provisoires pour les sept premiers mois de 1992 montrent une reprise, due en partie à la dévaluation de la monnaie turque. Les exportations vers l'Europe auraient augmenté de 12 %, et celles destinées aux Etats-Unis – où les quotas accordés à la Turquie ont triplé après la guerre du Golfe – de 54 %.

Alors qu'en Italie ou en Suisse les trois quarts des machines ont moins de douze ans, un tiers seulement de l'équipement textile turc est récent. Selon Ertug Yasar, de l'ITKIB, les années à venir seront cruciales pour l'industrie textile turque, qui va devoir changer d'orientation et investir lourdement pour faire face à la concurrence des pays asiatiques et survivre.

N. P.

OPINIONS

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Kyosei

QUELLES sont les répercussions au Japon des admonestations, critiques ou conseils plus ou moins intéressés, avertissements, etc., qui lui sont constamment adressés ? Toute l'année 1992 aura été là-bas le théâtre d'un débat extrêmement nourri sur le sujet. Il se pourrait bien que la discussion ne fasse que commencer. La crise profonde que traversent les secteurs financiers nippons, sur laquelle s'est greffée une récession industrielle d'ampleur inhabituelle, a pour effet de constamment relancer la controverse sur le sujet. Sortirons-nous du marasme, s'interrogent les Japonais, en changeant nos méthodes ou bien, au contraire, en nous tenant fermement à celles d'entre elles qui nous ont si bien réussi jusqu'à maintenant ? Ces succès passés sont eux-mêmes devenus objet d'interrogation.

Haruo Shimada, professeur à l'université Keio, écrit : « Bien que le moment de changer soit arrivé, le Japon est tellement impressionné par sa propre réussite qu'il est incapable de s'adapter. »

L'expérience personnelle d'un de ces vieillards alertes qui règnent plus ou moins débonnairement sur le monde nippon des affaires a sans doute joué son rôle. Président honoraire du Keidanren (disons le CNPF japonais pour faire court), Gaishi Hiraiwa, soixante-dix-huit ans, dirigeait à la fin de l'année dernière une délégation qui s'est rendue dans plusieurs pays d'Europe. Ce voyage fut pour lui comme un chemin de Damas. Il raconte comment les complaintes entendues pour la énième fois dans la bouche de ses concurrents d'Europe le laissèrent d'abord de marbre. Puis la forte impression que lui firent les inquiétudes exprimées sur un ton d'évidente sincérité par plusieurs grands chefs d'entreprise français, allemands, hollandais, etc. : « Nous ne sommes pas en mesure de vous suivre, me dirent-ils. Si un répit ne nous est pas donné pour nous permettre d'améliorer notre compétitivité, nous périrons sous le coup de la concurrence que vous, Japonais, faites à notre production... »

Aux côtés du président du Keidanren était l'une des figures vedettes du Japon industriel, Akio Morita, président d'honneur de Sony. Jusqu'alors Morita tenait un discours simple, mélange d'ironie cinglante, de condescendance et de triomphe tranquille. Allez-vous, disait-il aux détracteurs, reprocher aux patrons japonais de s'intéresser au long terme plutôt qu'aux profits immédiats ? Faut-il leur faire grief de se considérer comme responsables du maintien du plein emploi ? Qu'y a-t-il de répréhensible à travailler durement de longues heures pour pouvoir offrir sur le marché des produits de bonne qualité à des conditions avantageuses, même si ces dernières « défient toute concurrence » ?

Or c'est un langage presque opposé que tient aujourd'hui le fondateur de Tokyo Telecommunications Engineering, devenu par la suite la firme Sony. L'article qu'il publia en février dernier, dans une revue spécialisée (1), fit l'effet d'une bombe. Morita y reprenait à son compte l'argument essentiel de ceux qu'on appelle aux Etats-Unis les révisionnistes (rien à voir avec le sens donné par ailleurs à ce mot). Les révisionnistes sont les auteurs américains qui s'opposent à la thèse selon laquelle le Japon est l'allié naturel le plus important de leur pays. Pour des analystes comme Chalmers Johnson, James Fallows, Clyde Prestowitz..., le Japon constitue une exception, on ne peut pas se mesurer avec lui à égalité, car il joue un jeu différent.

Une seule chose n'a pas changé chez Morita : la manière directe avec laquelle il s'exprime. Mais, cette fois-ci, c'est ses compatriotes qu'il traite sans ménagement et vers lesquels il dirige ses flèches. Pour lui, le mal vient de ce que le Japon a transposé sur le marché international les méthodes de concurrence féroce que les fabricants japonais appliquent chez eux. Sur le marché japonais, les producteurs d'automobiles, de matériel électronique, etc. sont plus nombreux qu'ils ne sont par exemple aux Etats-Unis. Le souci prioritaire est, pour chacun d'eux, de conquérir la part de marché la plus grande possible. Pour y parvenir, un industriel japonais typique inverse le processus normal d'établissement du prix de vente. Celui-ci ne résulte pas tant d'un calcul serré de coûts de revient auxquels est appliqué *a posteriori* le taux de profit, que d'une décision *a priori*. Tout se passe comme si le prix était fixé par avance en fonction de l'ambitieux objectif commercial qu'on s'est assigné. L'ajustement sera opéré par une compression féroce des coûts et de la marge bénéficiaire.

A de tels procédés, les industriels des autres pays, dit Morita, ne sont pas préparés. Voilà pourquoi, à leurs yeux, « le comportement des firmes japonaises ressemble à une entreprise d'invasion, d'étranglement... » (voir à ce sujet l'entretien que le président de Sony avait accordé à notre confrère Philippe Pons, *le Monde* du 7 avril 1992). Pour Morita, la rigueur japonaise, justifiée à l'origine, est devenue une fin en soi. C'est ainsi que la fidélité aux fournisseurs est devenue un prétexte pour leur imposer des conditions draconiennes de livraison. De même, les employeurs abusent de leurs salariés en les soumettant à des horaires de travail excessifs...

Et le père de Sony de proposer toute une série de recommandations pour rapprocher le Japon de la norme occidentale.

Pour donner à ce programme un tour moins offensant pour les intéressés, le Keidanren a forgé un nouveau slogan : *Kyosei*. Masaya Miyoshi, son PDG, explique que le concept est une invitation à « réduire les différences ». Les entreprises japonaises doivent avoir à cœur de vivre désormais en « symbiose » avec l'économie mondiale. S'agit-il pour le patronat japonais d'amuser la galerie ?

POUR deux motifs au moins, cette interprétation malveillante doit être rejetée. La première est que la « sortie » de Morita a été prise très au sérieux. Témoins les nombreux articles, dont plusieurs de grande qualité, publiés depuis lors pour l'appuyer ou pour le réfuter. Deux arguments, l'un de portée pratique, l'autre géopolitiquement très percutant, lui ont été notamment opposés. Pour certains auteurs, plusieurs des modes de gestion japonais, ceux précisément qui prêtent le plus facilement le flanc à la critique étrangère, sont en réalité rationnels et, comme tels, plutôt supérieurs aux usages occidentaux.

C'est ainsi qu'en Europe et encore plus aux Etats-Unis un constructeur d'automobiles, pour prendre cet exemple, s'adresse au marché en général pour ses fournitures. Il en résulte qu'il a affaire à une multitude de sous-traitants. Au Japon, du fait des liens tissés au sein des groupements ou réseaux industriels (Keiretsu), le choix est plus limité. La concurrence ne disparaît pas pour autant mais le suivi en sera facilité d'autant, et donc la qualité.

Vise beaucoup plus haut la réplique faite à Morita par le professeur Tsuneo Iida. Pour lui, le moment n'est vraiment pas venu de briser l'élan de l'industrie japonaise. Le monde y perdrait si, pour satisfaire aux intérêts des pays occidentaux, l'industrie japonaise se banalisait. Tant ses méthodes que sa finalité servent la majorité des utilisateurs, ceux qui habitent dans les pays les plus pauvres. L'industrie japonaise leur offre des produits bon marché à des prix bas.

En définitive, écrit Iida, « ce dont le monde a besoin c'est d'un style de vie et de consommation plus sobre, propre à dépasser le modèle américain créé plus tôt au cours de ce siècle ».

Au-delà de ces querelles, la sévère récession actuelle pourrait bien hâter une évolution dans le bon sens. Les entreprises japonaises sont désormais plus exposées qu'elles ne l'ont jamais été. Elles cessent d'être adossées à un système financier solide. Dans de pareilles circonstances, on les voit mal continuer à poursuivre en priorité une conquête de parts de marché de plus en plus grande. Cela ne pourrait qu'augmenter leurs risques. Elles seront de plus en plus amenées à chercher au contraire des profits plus élevés pour rétablir des bilans fortement endommagés. De fil en aiguille, cela pourrait les conduire à un comportement tout à fait différent, plus proche de celui que l'on attend des entreprises dans les autres grands pays industrialisés.

Selon les dernières statistiques les investissements industriels pourraient bien avoir diminué de quelque 11 % cette année. Certaines enquêtes suggèrent que l'année prochaine la diminution pourrait être encore plus accentuée. N'est-ce pas là une première confirmation du changement de cap qui s'annonce ?

(1) L'article d'Akio Morita est traduit en anglais dans le numéro de cet automne de la revue *Economic Eye* que publie l'Institut japonais pour les affaires sociales et économiques (Keizai Koho Center).

LIVRES

Havas ou « l'art du pouvoir »

A travers l'histoire, longue et haute en couleur, d'un géant de la publicité, le livre d'Antoine Lefébure analyse les inquiétants rapports entre l'information, les dirigeants de la politique et l'économie

HAVAS, LES ARCANES DU POUVOIR
d'Antoine Lefébure.
Grasset,
410 pages, 148 F.

IL y a deux manières de lire le livre qu'Antoine Lefébure, historien de formation, journaliste, pionnier des radios libres et ludion permanent du monde de la communication, vient de consacrer à Havas. S'il est jouisseur, le lecteur peut opter pour l'adrénaline. Les vingt-deux chapitres du livre sont vingt-deux tranches d'aventures hautes en couleur qui, sur cent cinquante ans, mettent en scène l'esprit d'entreprise, l'esprit de lucre, la complaisance devant les pouvoirs politique et militaire, la passion de bâtir, les coups bas et les traîtrises à rebondissements multiples... soit les qualités intemporelles du monde des affaires.

La lecture devient alors cinémascopique et peut alimenter les scénarios d'une multitude de films d'amour (un peu), d'intrigue et d'argent (beaucoup). Ce choix serait néanmoins celui de la paresse intellectuelle. Le vrai sujet de *Havas*, c'est l'information et les techniques nouvelles de contrôle de l'opinion publique, qui, aujourd'hui plus que jamais, servent de base aux « arcanes du pouvoir » dans les sociétés démocratiques.

La thèse d'Antoine Lefébure est de montrer que les couronnes, les fastes et les titres ronflants sont devenus accessoires aux pouvoirs modernes. Aujourd'hui, vis-à-vis de l'extérieur, le pouvoir économique ou politique se distingue par un signe et un seul : sa capacité à produire de l'information et à s'en servir. *« Ce qui fait la différence entre l'homme de la rue et le détenteur d'un pouvoir fort, c'est que ce dernier est un émetteur important d'informations. Pour se maintenir au sommet, il doit en permanence se tenir au fait des évolutions dont il dépend mais aussi utiliser ces renseignements pour nourrir sa communication vers le public. Toute la finesse de cet « art du pouvoir » est de distiller cette communication qui sert sa stratégie en gardant le secret le plus complet sur ses desseins. »*

FIL ROUGE • Tel est le fil rouge qui court tout au long de ce travail d'historien sur ce géant européen de la publicité et des médias. Ce faisant, Antoine Lefébure évite tous les pièges : celui de l'hagiographie – ah ! les beaux bâtisseurs d'empires industriels ! –, celui de la monographie sèche et sans saveur – surtout ne pas gêner la direction ! – ou encore celui de la polémique-règlement de comptes – Antoine Lefébure a travaillé sept ans à Havas et n'y a sans doute pas conservé que des amis.

Avec allégresse et talent, Antoine Lefébure a sélectionné dans les archives d'Havas aussi bien que dans les différents fonds des Archives nationales, les éléments capables d'illustrer une thèse effrayante, à savoir que la politique et les affaires ne sont jamais que la continuation de la guerre par d'autres moyens. Guerre de chacun contre tous et guerre perpétuelle des pouvoirs pour se maintenir en place et conforter leur position. De la naissance d'Havas comme agence d'information, au dix-neuvième siècle, à sa transformation en monstre de la publicité au vingtième, les termes du jeu complexe entre information de masse, pouvoir et argent ont été posés.

ÉQUILIBRES • Qu'il s'agisse du contrôle de l'information sous Napoléon – *« la première règle est d'accréditer sans affectation l'idée consolante pour les lecteurs que les journalistes sont libres. Pour cela, il ne faut que diriger habituellement, d'une manière secrète et invisible, la rédaction des journaux. Mais il faut faire la part au désir naturel qu'ont les administrés de censurer l'administration. Si l'on refuse tout aliment à la malignité, elle dégénère en mécontentement. Il faut donc qu'une main habile marque la ligne à tracer entre les choses qui ne doivent point être laissées exposées, et celles dont la malignité peut s'emparer sans aucun danger pour l'Etat »*, écrit le sieur Portalis en 1802 dans un rapport à Napoléon, premier consul – ou du contrôle de l'information sous Pompidou et Giscard ; qu'il s'agisse des relations nouées entre la finance et la publicité à partir du dix-neuvième siècle (les lignes consacrées aux emprunts russes qui ruinèrent bon nombre d'épargnants français en 1917 valent le détour), le problème d'Havas, à toutes les époques, fut le même.

Pour survivre et prospérer (de manière insolente), l'entreprise dut en permanence préserver deux équilibres : le respect du pouvoir politique et le respect des alliances passées avec les grands groupes industriels et financiers. Les pages consacrées aux relations avec Paribas – dont le degré de transparence a toujours, comme celui d'Havas, avoisiné zéro – ou au rôle d'Havas dans le scandale Stavisky, la manière dont Havas a tenté de couler le journal *l'Ami du peuple* en 1928 en pesant de tout son poids publicitaire, ou encore à l'enjeu qu'a représenté le contrôle de la branche information d'Havas pendant l'Occupation dessinent un portrait qui pourrait être celui d'un *1984* « soft ».

Si le débat qui commence à s'amorcer aujourd'hui sur l'information, la vérité et le mensonge se poursuit et prend corps, Antoine Lefébure aura apporté une pièce décisive au dossier.

Yves Mamou

COURRIER DES LECTEURS

GATT contre Agétac

Les péripéties des négociations entre la Communauté européenne et les Etats-Unis sur le commerce international sont, depuis quelques semaines, au premier plan de l'actualité. La presse britannique et américaine fait ses gros titres sur les « GATT negociations ». Nul ne songerait à leur en faire grief : le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont des pays anglophones, où en toute logique les journalistes écrivent – et parlent – leur langue.

On peut s'étonner en revanche de voir ce sigle anglais repris sans raison dans la presse française, et singulièrement dans *le Monde*, où Jean-Pierre Colignon nous explique semaine après semaine dans « la cote des mots », avec une louable persévérance, la nécessité de ne pas céder à une anglomanie que l'on ne peut même plus qualifier de snobisme tant elle semble aujourd'hui répandue. Or, dans ce cas précis, le fait n'est accompli que pour autant que l'on contribue à l'accomplir soi-même !

Le sigle français de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, puisque c'est de cela qu'il s'agit, est tout simplement « Agétac », et son emploi est recommandé par le Commissariat général de la langue française (J. O. du 2 avril 1987). J'invite à cet égard le lecteur à relire, avec le sourire ironique qui convient, l'éditorial du *Monde* du 11 novembre : *« La partie de bras de fer (...) entre la Communauté européenne et les Etats-Unis tourne nettement au bénéfice des seconds. »* Sans, bien sûr oublier le titre de cet éditorial, merveille d'ingénuité : *« GATT : la loi du plus fort »*. Faut-il, par inertie ou par paresse, nous y plier ?

Roland Dehousse
pour la division de la traduction française du Comité économique et social des Communautés européennes

Plan câble : soyons sérieux !

« Maintes fois laissé pour mort, [le plan câble de 1982] *a pourtant réussi »*, écrit Alain Giraud, l'un des principaux artisans de cette initiative pour le moins controversée dans *le Monde* du 3 novembre 1992. (...) Et d'affirmer très sérieusement que *« c'est mieux que Canal Plus en 1990 »*. On croit rêver ! Que le fiasco du plan câble ait effectivement été tributaire des *« vicissitudes des projets de l'Etat »* (...), c'est le moins qu'on puisse dire.

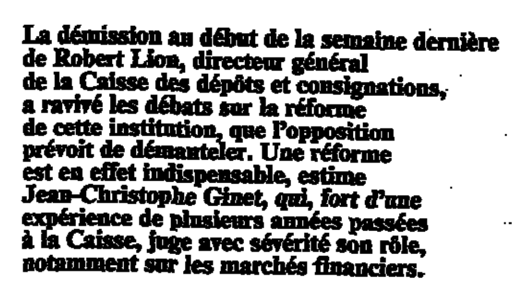
Peut-on sérieusement affirmer qu'avec 3,5 millions de prises raccordables aujourd'hui (au lieu des six millions prévues initialement), l'objectif est *« en voie d'être réalisé »* ? En additionnant le nombre de prises raccordables dans le cadre du plan câble (3,5 millions) et celui des réseaux sous maîtrise d'œuvre privée (1,44 million), le constat est nécessairement plus flatteur, mais il est surtout biaisé. Même tour de passe-passe pour ce qui est du nombre d'abonnés. Alain Giraud en recense un million, bien que la moitié d'entre eux ne relève pas du plan câble mais de réseaux sous maîtrise d'œuvre privée. (...)

Inutile de « torpiller » le plan câble, les chiffres – avec un taux de désabonnement souvent supérieur à 20 % – sont suffisament éloquents. A moins de se réfugier dans une logique où l'objectif à atteindre (le nombre de prises raccordables) ne tienne aucun compte des recettes (le nombre d'abonnés). Ce qui paraît assez étonnant dans une économie de marché.

On nous rétorque que ce programme (25 milliards de francs à terme) a été conçu pour prendre le relais du plan de rattrapage du téléphone, et qu'il a permis d'amortir la chute des investissements en infrastructures de télécommunications publiques. A condition toutefois de comparer des choses comparables. Le plan de rattrapage du téléphone (1974-1980) a permis à la France de devenir l'un des grands de la commutation temporelle avec un réseau téléphonique qui est le plus numérisé du monde. Ce réseau engendre des recettes confortables, alors que les milliards du câble pèsent nécessairement sur l'endettement (120,6 milliards) et les frais financiers de l'opérateur public (9,7 % d'un chiffre d'affaires de 115,8 milliards de francs en 1991). N'aurait-il pas été plus judicieux à l'époque d'investir dans des créneaux comme le radiotéléphone, où la France reste à la traîne ?

Au lieu de cela, les pouvoirs publics gesticulent (...), attribuent 9 milliards de francs à Thomson au nom de la TVHD (on attend les résultats), mais abandonnent le monopole du segment le plus rentable de l'audiovisuel – les chaînes à péage – à Canal Plus, et refusent d'ouvrir un véritable débat autour de l'économie du spectre. Ne devrait-on pas demander une contribution financière aux chaînes de télévision hertziennes au titre des fréquences qu'elles utilisent ? En quoi l'usage d'un bien rare et collectif à des fins commerciales doit-il être gratuit ?

Henri Bessières



OPINIONS

Débats pour une réforme

A quoi sert la Caisse des dépôts?

La démission au début de la semaine dernière de Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, a ravivé les débats sur la réforme de cette institution, que l'opposition prévoit de démanteler. Une réforme est en effet indispensable, estime Jean-Christophe Ginet, qui, fort d'une expérience de plusieurs années passées à la Caisse, juge avec sévérité son rôle, notamment sur les marchés financiers.

par JEAN-CHRISTOPHE GINET (*)

A quoi sert la Caisse des dépôts? Telle pourrait être la question que se posera le gouvernement RPR-UDF issu des élections de mars 1993 en cherchant à ne pas renouveler l'erreur commise en 1986-1988 de ne pas oser toucher à cette vénérable institution.

Le champ de cette réflexion ne porte que sur ce qui reste aujourd'hui le cœur de l'activité de la Caisse des dépôts : les activités bancaires et financières. Celles-ci sont faites soit pour son propre compte – banque de dépôts réglementés, investisseur institutionnel et intermédiaire financier, – soit pour le compte de tiers – gestion de l'épargne défiscalisée, de portefeuilles de clients institutionnels : caisses de retraite d'agents publics, OPCVM distribués dans les réseaux «partenaires» (Ecureuil, Poste, Trésor public).

Il faut en exclure des établissements comme le Crédit local de France ou la Caisse nationale de prévoyance engagés sur la voie d'une privatisation inéluctable. De même, il faut aussi mettre de côté le groupe C3D (Caisse des dépôts Développement), et sa myriade de sociétés intervenant dans les domaines les plus variés – locatif social, promotion immobilière, économie mixte, câble..., – pour lequel un changement d'actionnariat ou une privatisation ne serait guère problématique.

Au premier stade de l'analyse, on peut dire que la Caisse des dépôts est nuisible à l'équilibre du système financier dès lors qu'elle intervient dans un environnement strictement concurrentiel.



TUDOR BANUS

Poids exorbitant

C'est le cas du marché de la dette, qu'elle perturbe largement. La Caisse des dépôts n'a en effet ni fonds propres ni actionnaires et, partant, n'a pas d'exigence de rentabilité ; or, l'évolution du marché de la dette fait de la rentabilité des fonds propres engagés dans les opérations de crédit l'objectif et le critère de choix numéro un des intervenants ; la spécificité de la Caisse des dépôts crée donc à cet égard une pollution par une allocation non optimale de ressources. De plus, cet établissement n'est pas soumis à la loi bancaire et aux réglementations prudentielles qui en découlent ; là encore, cette situation *lui confère, en matière de prise de risque, une rente* créant une situation inéquitable entre les prêteurs du marché.

Enfin, les titres émis par la Caisse des dépôts (comme ceux que l'Etat émet) jouissent du privilège de ne pas entrer en considération dans les engagements que prennent les banques ; la différence avec l'Etat tient cependant au fait que les emplois que cet établissement fait de ces ressources sont, eux, totalement concurrentiels ; par ailleurs, dès lors que la Caisse des dépôts prend des risques comme toute autre banque, cette situation ne peut que nuire à la sécurité du marché.

La Caisse des dépôts perturbe aussi le marché de l'intermédiation financière, c'est-à-dire celui de la négociation de titres et de créances. Ce pour deux raisons, outre les motifs précités. La première tient dans la situation dominante qu'elle détient sur le marché de la liquidité bancaire (marché du «jour le jour») et que lui confère sa fonction de collecteur de disponibilités ; il arrive ainsi certains jours que la Caisse des dépôts détienne à elle seule 70 % à 80 % de la position prêteuse nette de la place, situation peu favorable à une transparence des prix. La seconde raison tient à sa place de premier dépositaire de titres de France ; le volume ainsi géré confère aux activités d'intermédiation de la Caisse des dépôts un poids exorbitant sur le marché, outre qu'elle heurte quelque peu les principes de déontologie dont cet établissement se fait le champion.

Un exemple : l'activité de spécialiste en valeurs du Trésor (c'est-à-dire de négociateur en titres de la dette publique). Le profit qu'en tire la Caisse des *dépôts n'est permis que par la possibilité qu'elle a* de livrer des titres qui ne lui appartiennent pas et qu'elle n'a qu'en conservation.

La disparition de la Caisse ne risquerait-elle pas toutefois de créer un traumatisme dans d'autres domaines? Force est de constater que ceux-ci sont rares et que l'existence de la Caisse n'apporte rien au système financier.

Prenons par exemple la fonction d'auxiliaire de l'Etat que la Caisse des dépôts pourrait jouer dans le financement de la dette publique. Certes, dans le passé, cette institution, en tant que correspondant du Trésor, a contribué de façon massive à ce financement (elle a ainsi pu détenir jusqu'à 50 % de l'encours de bons du Trésor émis). De même, il lui arrive encore de faire les fins de mois de l'Etat, et de lui avancer sur quelques jours des montants parfois considérables (jusqu'à 35 milliards de francs en 1991). Toutefois, les évolutions engagées par l'Etat depuis dix ans dans la gestion de sa dette ont distendu ce lien : le portefeuille propre de la Caisse des dépôts ne compte plus aujourd'hui qu'une portion congrue de titres d'Etat (10 à 20 %), justifiée par ses seules exigences de liquidité.

Pièce incontournable

Il en va de même pour les ressources dont la Caisse est dépositaire au titre de la foi publique, c'est-à-dire de dépôts nécessitant une protection juridique particulière : notaires, administrateurs judiciaires, consignations..., pécule des enfants du spectacle (les cachets reçus par les artistes mineurs *sont normalement consignés à la Caisse des dépôts* jusqu'à leur majorité). En 1816, seule la Caisse des dépôts pouvait apporter cette protection, compte tenu de la fragilité du système bancaire d'alors ; c'est moins vrai en 1992.

Au surplus, la Caisse des dépôts n'apporte aucun service particulier à ces déposants, dont l'interlocuteur est dans le cas le plus fréquent un comptable du Trésor mandaté et (bien) rétribué à ce titre par la Caisse. Un simple jeu d'écritures permettrait donc à l'Etat de conserver ces ressources dans sa caisse. Dans une vision plus libérale, ce que fait le Crédit agricole pour les notaires de campagne, n'importe quelle banque pourrait le faire pour les notaires des villes, clients actuels de la Caisse des dépôts.

Enfin, en matière de gestion d'OPCVM et de portefeuilles institutionnels sous mandat, la prestation de la Caisse des dépôts n'offre aucune valeur ajoutée particulière de nature à justifier son existence, et *a fortiori* le monopole de placement et de gestion dont elle jouit à l'égard de ses réseaux «partenaires». Les performances de gestion de ces OPCVM ne sont à cet égard que dans une honnête moyenne.

Il est toutefois un domaine dans lequel l'action de la Caisse des dépôts est incontestable, c'est celui du financement du logement locatif social. Les tentatives de réforme de ce circuit de financement engagées par les pouvoirs publics n'ont abouti à aucune solution de rechange et le circuit actuel, consistant à transformer une ressource défiscalisée *liquide (livret A) en prêts bonifiés à très long terme*, constitue encore le circuit le plus efficace ; d'autant plus que la Caisse des dépôts y remplit sa mission de manière totalement satisfaisante. La compétence qu'elle a acquise en la matière en fait ainsi une pièce incontournable du dispositif.

Au terme de cet exposé, force est de conclure que, mise à part la nécessité de maintenir une entité de financement du logement locatif social, aucune conséquence dramatique pour l'équilibre du système ne serait à redouter de la disparition de la Caisse. Force est aussi de constater que pour toutes les activités bancaires et financières de nature concurrentielle, l'existence de la Caisse des dépôts est, au mieux inutile, au pire nuisible au système financier *français*.

Dans une vision plus interventionniste, on peut ajouter qu'un exercice volontariste de certaines de ses missions d'intérêt général est la condition de la survie. La Caisse pourrait, par exemple, mieux utiliser la marge que lui confèrent ses rentes de situation – si celles-ci étaient partiellement ou totalement maintenues, – en la recyclant au profit d'opérations d'intérêt général. La Caisse des dépôts finance parfois ce type d'opérations (subventions d'ingénierie sociale, prêts bonifiés divers..., mécennat), mais elle le fait dans des conditions non contrôlées par les pouvoirs publics et dans des proportions très réduites.

Par ailleurs, la Caisse des dépôts pourrait contribuer massivement au renforcement des fonds propres des entreprises françaises. Elle ne détient plus aujourd'hui que 2 % à 3 % de la capitalisation du marché français des actions, et encore sur les plus grandes entreprises cotées. Les marges dont elle dispose doivent être plus largement orientées vers ce type de financement, en particulier en faveur des PME. Toutefois, et pour éviter une dérive analogue à *celle de l'affaire Société générale, ces investissements* devraient être contrôlés et orientés par des instances extérieures à cet établissement et si possible non politiques.

(*) Administrateur civil, Jean-Christophe Ginet a exercé pendant cinq années des responsabilités de stratégie financière à la Caisse des dépôts et consignations.

Europe des transports

Vive le modèle suisse!

La Suisse a choisi une politique des transports respectueuse de l'environnement. Elle vient de décider d'accroître massivement les capacités de transit par voie ferrée des camions (ferroutage) à travers les Alpes, montrant l'exemple à la France, qui continue, elle, de privilégier le transport routier.

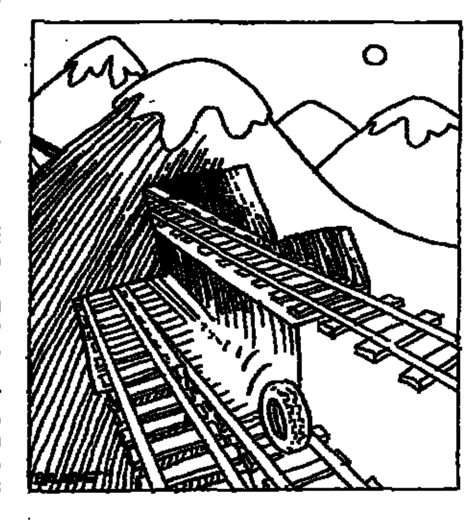
par BRICE LALONDE et JEAN-EDOUARD MAZILLE (*)

QUE s'est-il passé d'important en Europe le dimanche 27 septembre 1992? Si vous répondez : les élections sénatoriales françaises, vous avez perdu! Rassurez-vous, vous avez des excuses, car aussi paradoxal que cela puisse paraître, les médias français ont pratiquement passé sous silence un événement d'une dimension *historique pour l'avenir de la politique des* transports en Europe.

En effet, le référendum suisse sur les nouvelles liaisons ferroviaires alpines a été approuvé à 64 %, cela malgré l'étonnante opposition des Verts helvétiques. Ce résultat est important à double titre : il est, en effet, un ancrage moderne de la Suisse à *l'Europe, et il a valeur d'exemple pour les* autres pays, surtout pour la France.

La Suisse a déjà choisi une politique qui limite le transport routier des marchandises, en fixant le tonnage des poids lourds à 28 tonnes (contre 40 dans la CEE) et en organisant le ferroutage (1). Cette politique a eu pour conséquence la limitation du trafic par la Suisse et un report vers les pays voisins.

Dans le cadre des négociations pour son intégration dans Europe, la Suisse devait respecter le principe de la libre circulation des marchandises inscrit dans l'Acte unique européen. Elle s'engage donc à faire *passer sa capacité de ferroutage de transit* à 75 millions de tonnes par an, doublant la capacité de trafic à travers les Alpes. Il s'agit de construire un tunnel ferroviaire Zurich-Milan sous le Saint-Gothard et d'élargir le tunnel du Lötschberg sur l'axe Berne-*Milan*.



Le tout-camion

Avec en outre les liaisons passagers à grande vitesse rendues possibles par ces percements, la Suisse se dote d'une capacité de transit équivalant à trois autoroutes. Cette solution permet une importante économie d'énergie et d'espace, et réduit au minimum les agressions pour l'environnement. Les vallées suisses échapperont ainsi à la pollution intense qui sévit en Autriche dans le Brenner, et, dans une moindre mesure, en France dans la vallée de Chamonix, où certains irresponsables voudraient percer un second tunnel routier. La «voie suisse» est-elle un modèle pour la France? Oui et pour plusieurs raisons : le débat sur la politique des transports fait cruellement défaut dans notre pays. Le choix effectué *est le tout bitume dévoreur d'espace*, d'énergie et de moyens financiers. Il n'existe pas de volonté politique de corriger les effets pervers de la loi de 1955 sur les concessions autoroutières.

Le choix effectué est le tout camion : le niveau dérisoire de la taxe à l'essieu, le prix du gazole, l'observation des lois sociales, de limitation de vitesse et des poids maxima, la péréquation des péages autoroutiers entre voitures légères et poids lourds sont des subventions aux transports par route. Les gouvernements de droite et de gauche ne parviennent pas à se libérer du lobby routier : bâtiment et travaux publics, pétroliers, transporteurs, constructeurs automobiles.

La concurrence entre les différents modes de transport est faussée par l'aide massive de l'Etat et des collectivités locales à la route. En conséquence, le trafic par route augmente régulièrement alors que le trafic par rail régresse en dehors de quel*ques grands axes. En France, 75 % du fret* transite par la route et 25 % par le rail.

Le traité de Maastricht prévoit une extension des compétences des institutions européennes : conseil, commissions, Parlement, à l'environnement et aux transports. Dans ce cadre, l'exemple suisse nous paraît devoir être promu comme modèle.

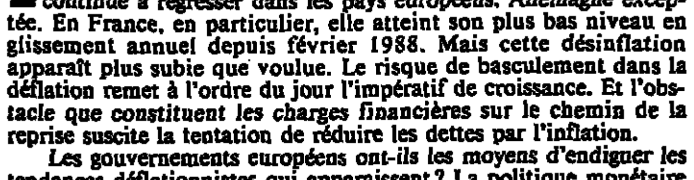
(*) Brice Lalonde est président de Génération Ecologie et Jean-Edouard Mazille est responsable transports de Génération Ecologie Isère.

(1) Système permettant de transporter les camions par voie ferrée.

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR ● Les prix

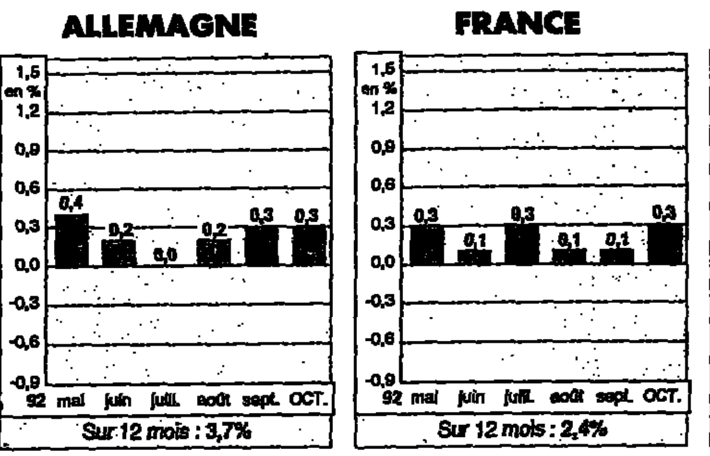
Le risque déflationniste

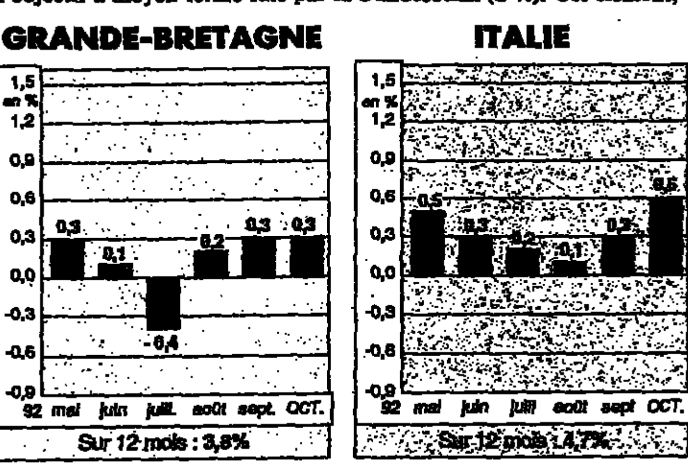


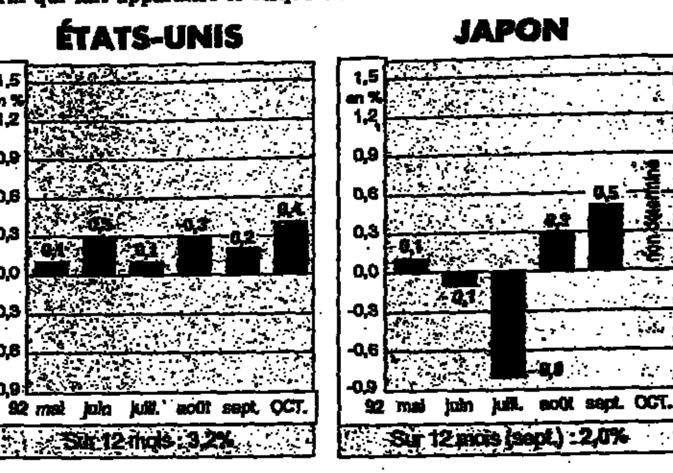
LA hausse des prix de détail corrigée des variations saisonnières *continue à régresser dans les pays européens. Allemagne* exceptée. En France, en particulier, elle atteint son plus bas niveau en glissement annuel depuis février 1988. Mais cette désinflation apparaît plus subie que voulue. Le risque de basculement dans la déflation remet à l'ordre du jour l'impératif de croissance. Et l'obstacle que *constituent les charges financières* sur le chemin de la reprise suscite la tentation de réduire les dettes par l'inflation.

Les gouvernements européens ont-ils les moyens d'endiguer les tendances déflationnistes qui apparaissent ? La politique monétaire restrictive de la Bundesbank laisse peu de marge de manœuvre à ses partenaires européens. La persistance de tensions sur les prix en Allemagne, que confirme le chiffre d'octobre, est donc inquiétante. *L'inflation connaît un léger regain en Allemagne depuis trois mois* ; elle évolue à un rythme annuel supérieur à 4 %, très au-dessus de l'objectif à moyen terme fixé par la Bundesbank (2 %). Cet élément, ajouté au dynamisme du crédit intérieur que la banque centrale ne *parvient toujours pas* à tempérer, retarde d'autant des perspectives de détente de la politique monétaire allemande.

Par ailleurs, les projets d'augmentation des dépenses budgétaires aux Etats-Unis provoquent déjà une tension sur les taux longs. Or une nouvelle hausse des taux est de nature à déstabiliser le *marché* des actions, toujours surévalué, et pourrait par conséquent retarder la reprise attendue. L'Europe verrait à nouveau ses espoirs déçus, *alors qu'elle compte sur un redémarrage* des Etats-Unis. Ainsi, c'est l'importance qu'accordent les agents financiers aux anticipations de prix qui fait apparaître le risque *déflationniste*.







Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf *États-Unis*.

RÉGION ● L'Amérique du Nord

Espoirs ou illusions ?

LES derniers mois ont été riches d'événements de grande portée. *Le 7 octobre*, le président des Etats-Unis, le président du Mexique et le premier ministre canadien signaient le document adopté le 12 août portant sur l'accord de *libre-échange* nord-américain (ALENA). Le 26 octobre, les électeurs canadiens, consultés par référendum, rejetaient le projet de modification de la Constitution de *leur pays. Le 3 novembre enfin*, Bill Clinton était élu président des Etats-Unis.

Par ailleurs, les craintes pour la croissance économique qu'avaient *suscitées les statistiques* publiées au cours de l'été tendent à se dissiper. Aux Etats-Unis et au Canada, la confiance des ménages reste proche de ses plus bas *niveaux historiques, mais les tout* derniers indicateurs conjoncturels sont plus favorables. Au Mexique, les autorités s'efforcent de préserver les acquis des ajustements structurels mis en œuvre ces dernières années.

Aux Etats-Unis, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 2,7 % au troisième trimestre 1992, selon *l'estimation préliminaire* publiée quelques jours avant l'élection présidentielle, ce qui constitue la sixième progression consécutive. On ne peut donc douter que l'éco*nomie soit sortie de la récession*. Cependant, le rythme de croissance demeure trop modéré pour restaurer la confiance des ménages, dont les dépenses concourent à plus des *deux tiers du PIB, et qui, préoccu*pés par l'atonie du marché du travail, privilégient toujours le désendettement.

Au Canada, l'économie donne *des signes plus positifs depuis* la fin de l'été. Après une récession plus prononcée que chez le voisin américain, les espoirs de reprise dynamique suscités par une progression du PIB de 5,2 % en *rythme annuel*, au deuxième trimestre 1991, avaient tourné court. *L'activité* avait alors en effet stagné, voire même connu un « double plongeon » avec un nouveau recul dans le secteur industriel. Après s'être *stabilisé* entre *10 %* et *10,5 %* en 1991, le chômage avait de nouveau progressé et dépassé 11,5 % en juin, juillet et août, ce qui pourrait bien constituer un point de retournement. *Car il est revenu à* 11,3 % en octobre après avoir reculé deux mois de suite, ce qui ne s'était plus produit depuis le premier trimestre 1990, c'est-à-dire avant l'entrée en récession.

Les statistiques conjoncturelles publiées ces dernières semaines (production, ventes au détail, mises en chantier, indicateur avancé...) corroborent, pour la plupart, le pronostic d'un nouveau redémarrage. Cependant, l'économie canadienne *connaît des problèmes structurels* qui limitent son potentiel de croissance. En revanche, elle dispose encore d'une marge de manœuvre non négligeable en matière de politique monétaire. La crise de confiance provoquée par le référendum du 26 octobre a en effet contraint la Banque centrale à relever de plus de 3 points les taux courts, alors même que le pays enregistre les meilleures performances de l'OCDE en matière d'inflation : la hausse des prix à la consommation est inférieure à 1,5 %. Le refus de modifier la Constitution lève paradoxalement une hypothèque. En 1993, le Canada pourrait connaître une croissance plus rapide qu'en 1992, mais toujours inférieure au potentiel *de son économie, généralement* estimé à plus de 3 % l'an.

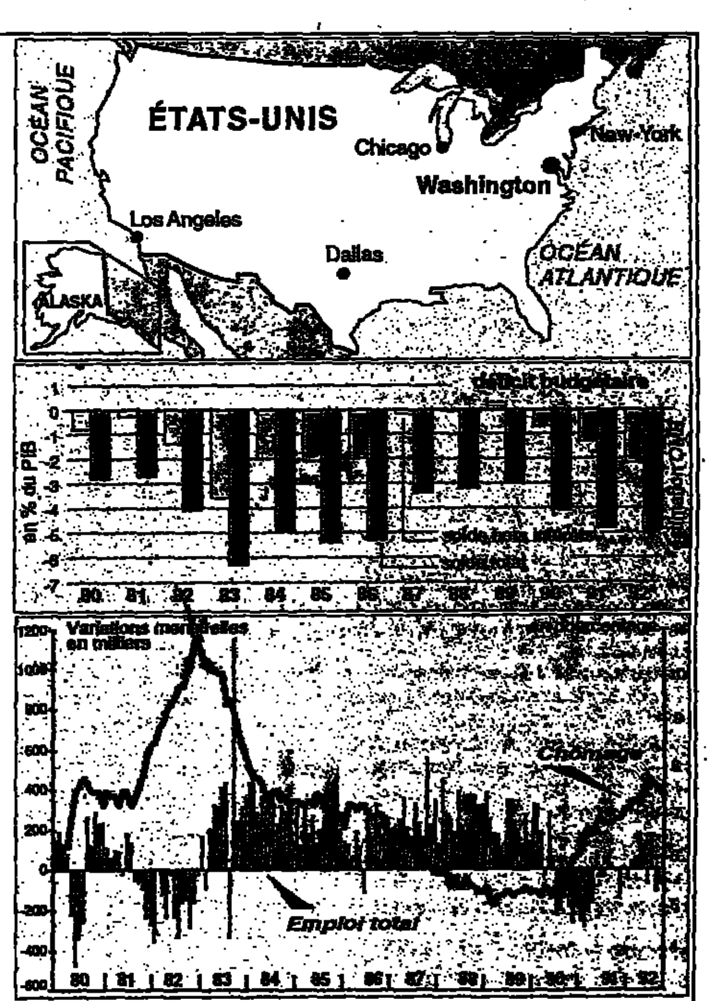
Au Mexique, la décélération récente de la progression de l'activité tient aussi bien à un environ*nement peu porteur qu'à la volonté* délibérée des autorités de ne pas mettre en péril les acquis de ces dernières années. A partir du printemps 1992, la politique monétaire *a été orientée dans* un sens beaucoup plus restrictif : le taux à un mois des emprunts publics (CETES) est ainsi passé de 11-12 % (soit alors un taux d'intérêt réel *négatif) à près de 20 %*.

Une modification d'une telle ampleur illustre le souci des autorités de garder le contrôle des principaux agrégats économiques et, *ainsi, de ne pas inquiéter la com*munauté financière internationale. En effet, les performances sont remarquables, qu'il s'agisse de la croissance, de la maîtrise des pres*sions inflationnistes, de la réduc*tion du déficit budgétaire (des excédents sont même enregistrés grâce au programme de privatisations) et de la dette publique. Les déséquilibres extérieurs *sont en* revanche très préoccupants, puisque les déficits commercial et courant sont sur le point de dépasser 20 milliards de dollars. Certes le financement est assuré *par les investissements* directs et de portefeuille, et les prises de position de Bill Clinton à l'égard de l'ALENA confirment que le Mexique restera une terre d'accueil *privilégiée pour les industriels* étrangers.

En annonçant récemment que le peso pourrait se déprécier de 40 centavos par jour par rapport à la devise *américaine, contre 20 jus*qu'alors, les autorités n'ont élargi que de 2 1/4 % le potentiel maximum de recul de leur monnaie face au billet vert (soit 5 1/2 % pour 1993 par rapport au cours actuel de 3 120 pesos pour 1 dollar), montrant *ainsi qu'elles ne renonçaient* pas à leur objectif de lutte contre l'inflation comme certaines rumeurs de marché (évoquant une dévaluation de 10 % à 15 %) pouvaient le laisser craindre.

Le Mexique a enregistré le taux de croissance le plus élevé parmi les pays d'Amérique du Nord en 1992 (3 % environ) et semble en mesure de renouveler ce résultat en 1993. En outre, le processus de désinflation se poursuit, *même si l'objectif du retour à une* hausse des prix à la consommation à un chiffre ne peut être atteint avant 1993 (11-12 % fin 1992 contre un peu moins de 18 % un an plus tôt).

Philippe AROYO
Economiste à la BNP



PAYS ● Les Etats-Unis

Marges de manœuvre ?

L'*ÉLECTION de Bill Clinton*, qui prendra ses fonctions le 20 janvier 1993, est susceptible de créer un choc psychologique favorable à court terme. Mais cet évé*nement en lui-même ne fera pas* disparaître les contraintes structurelles : insuffisance chronique des gains de productivité, endettement excessif des ménages, déficit budgé*taire et dette publique progressant* de record en record.

A cet égard, l'évolution des finances fédérales est d'autant plus préoccupante que si les projets *prioritaires de Bill Clinton prépa*rent l'avenir (modernisation des infrastructures, dépenses pour l'éducation et la formation, protection sociale minimale pour tous...), ils *supposent* des moyens et une marge de manœuvre budgétaire qui n'exi*stent pas. En effet, le déficit* fédéral consolidé a atteint un nouveau record historique pour l'exercice 1991-1992, clos le 30 septembre dernier, à 290,2 milliards de *dollars, soit 4,9 % du PIB*, contre 269,5 milliards l'année fiscale précédente.

Cette évolution a résulté d'une progression de 3,6 % des recettes et de 4,4 % des dépenses, mais les fonds engagés au titre des mécanismes d'assurance des dépôts des *caisses d'épargne* et des banques commerciales n'ont atteint que 3,3 milliards contre 67 milliards en 1991, le Congrès ayant refusé de débloquer les 43 milliards demandés par George Bush. C'est donc la nouvelle administration qui devra prendre ce problème en charge, car, en l'absence de nouveaux crédits, le *plan de sauvetage des caisses* d'épargne ne peut se poursuivre (il n'y a eu aucune nouvelle liquidation depuis juillet).

En outre, en supposant que la *nouvelle administration engage* quand même un vaste programme de relance, le succès est loin d'être certain, et ce même sans tenir compte des contraintes de produc*tivité ou de dette des ménages*. D'abord, les marchés financiers, et notamment le marché obligataire, risquent de s'inquiéter d'un accroissement du rythme de progression *du déficit budgétaire. Bien sûr*, le secrétaire au Trésor ne manquera pas d'en souligner le caractère transitoire et prétendra que le regain de dynamisme de l'activité générera ultérieurement les recettes nécessaires à sa contraction (c'est *du déjà vu ou plutôt entendu...*). Ensuite, les réductions de dépenses visant à limiter les besoins de financement auront vraisemblablement un impact beaucoup plus rapide *sur l'activité* que les mesures de relance.

Enfin, le déficit commercial s'est récemment accru alors que l'activité économique aux Etats-*Unis était peu dynamique* et que le dollar enregistrait de nouveaux points bas historiques face au mark et au yen. Dans ces conditions, une progression plus rapide de la demande intérieure, alors même que le billet vert se redresse, ne se traduira-t-elle pas par une contribution négative plus *importante* des soldes extérieurs ?

Ph. A.

SECTEUR ● La plasturgie

Confiance à moyen terme

« *LA plasturgie n'est pas un secteur en crise... Elle a eu et a toujours une croissance supérieure à la moyenne de l'industrie française... Elle a créé et crée toujours des emplois* », ces lignes d'un rapport du commissariat général du Plan d'octobre 1992 illustrent la situation de cette branche, qui regroupe les transformateurs de matières plastiques – au moins jusqu'au début de l'été. Car les incertitudes économiques commencent aussi à peser sur cette industrie peu connue, coincée entre les grands de la pétrochimie mondiale, fournisseurs de matières premières, et les fabricants *de machines*, d'un côté, et ses clients – en particulier l'automobile, *le BTP*, l'agroalimentaire, les cosmétiques – de l'autre.

Jeune (guère plus de trente ans), elle réunit 3 800 firmes qui réalisent 104 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploient 143 000 salariés. De petites entreprises avant tout, malgré des *amorces de rapprochement, puis*que 1 260 seulement comptent 20 personnes ou plus (soit un total de 116 625 salariés pour 90,9 milliards de francs de chiffre d'af*faires) et une trentaine*, 500 salariés au moins. Deux seulement (Sommer-Allibert et Plastic-Omnium) emploient plus de 1 000 personnes.

Cette industrie, arrivant à maturité, connaît une sophistication des techniques de production des pièces à haute valeur ajoutée, ce qui exige des investissements et *des efforts de formation* très importants. Une étude du Bureau international de prospective économique (BIPE), publiée le 24 novembre, révèle qu'un quart des entreprises du *secteur* ont déjà fait évoluer les certifications, la formation et le management ; la moitié sont à la croisée des chemins : certaines se sont engagées *dans le processus*, d'autres non ; enfin 21 % des entreprises n'ont pas encore vraiment pris conscience de cette évolution. Le fossé va donc se creuser entre les *firmes performantes*, au meilleur niveau technologique, et les autres.

Or cette année, le *marché* ne connaîtra pas la même progression. « *Au début de l'année, les chefs d'entreprise étaient optimistes. La tendance s'est inversée au courant de l'été*, indique Michel Pelletier, délégué général de la Fédération de la plasturgie. *L'inquiétant est que ce phénomène affecte toutes les branches de notre activité. Cela n'était jamais arrivé.* » En 1992, la plasturgie pourrait, pour la première fois, ne pas créer d'emplois, alors qu'elle en a créé 25 000 à 30 000 en dix ans, dont 1 000 en *1991*.

Pour 1993, personne ne se hasarde au moindre pronostic, mais chacun reste confiant à moyen terme. Les professionnels se réfèrent pour cela au potentiel de développement que met en évidence la faiblesse relative de la consommation de matières plastiques en France. Avec 66 kilogrammes par habitant, l'Hexagone arrive au dixième rang mondial, loin derrière des pays comme *l'Italie (74), le Japon (94)*, les Etats-Unis (102), et surtout l'Allemagne (133).

En amont, du côté des producteurs de matières plastiques, *1992 s'annonce comme* une *année* noire. On est loin du « *millésime 1988* » dû à une conjoncture favorable des marchés d'aval (bâtiment, automobile, emballage, *électroménager). Depuis* maintenant deux ans, à la crise du Golfe s'est ajoutée une surcapacité de production. Des installations décidées en période de reprise économique, dans une perspective de développement des marchés, sont entrées en service au moment où la croissance se ralentissait, perturbant les prévisions et provoquant une chute des prix.

« *Espérons que cette érosion difficilement supportable constitue un creux de vague dans le caractère cyclique malheureusement habituel à notre profession* », indiquait en conclusion de son bilan annuel 1991 le Syndicat professionnel des producteurs de matières plastiques (SPPMP)... Hélas, la dépression dure.

Dominique Gallois

LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS
Chiffres d'affaires 1991 en milliards de dollars

Japon 72,8
États-Unis
Allemagne 35,8 72,8
Royaume-Uni 19
France* 14,8
Italie 13,8
Canada 9,1
Espagne 8,3
Pays-Bas 4,1
Belgique 3,7
Afrique du Sud 3,3
Brésil 3,1
Inde 2,5
Danemark 2,2
Autriche 1,7
Finlande 1,3
Israël 1,3
Nouvelle-Zélande 0,6
Roumanie 0,2
Hongrie 0,08

Source : IPAD — * Sur la base de 6,15 FF par dollar (cours de juin 1992)

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du Monde et l'agence de presse Idé.

